

bulletin de la

**SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
DU VENDÔMOIS**

2020

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS

Présidents d'honneur : Jackie DESPRIÉE, Cdr. ♀, O. ♀, Médaille départementale de Loir-et-Cher, Médaille de l'Assemblée nationale, 18, rue Charles-Lindberg, 41000 BLOIS.
Claude LEYMARIOS, O. ♀, O. ♀, 29, rue André-Malraux, 41000 BLOIS.
Michel de SACHY DE FOURDINOY, château de l'Épau, 41100 LISLE.

Bibliothécaire d'honneur : Jacques de BOURDONCLE DE SAINT SALVY (†), ♀, ♀ T.O.E.

Sécretaires d'honneur : Monique BOURDIN, ♀, 6 ter, rue du Bellay, 41100 VENDÔME.
Jean-Claude PASQUIER, 9, rue Jean-Bouin, 41100 VENDÔME.

Membre d'honneur : S.A.R. Monseigneur Jean D'ORLÉANS, duc de Vendôme,
Domaine Royal de Dreux, 2, square d'Aumale, 28100 DREUX.

Membres de droit : M^{me} la Conservatrice du musée de Vendôme, cour du cloître, 41100 VENDÔME.
M^{me} la Directrice académique des services de l'Éducation nationale de Loir-et-Cher,
CS 94317, 1, rue de la Butte, 41043 BLOIS Cedex.

BUREAU, ANNÉE 2020 :

Président : Bernard DIRY, ♀, 2, rue Notre-Dame, 41100 VENDÔME.
02.54.77.17.26 – bernarddiry@vendomois.fr

Vices-présidents : Gérard ERMISSE, ♀, O. ♀, O. ♀,
8, avenue du 11-Novembre, 41100 VILLIERS-SUR-LOIR.
02.54.72.70.83 – gerardermisse@vendomois.fr
Jean-Jacques LOISEL, O. ♀, 14, rue Honoré-de-Balzac, 41100 VENDÔME.
Mgr Philippe VERRIER, O. ♀, ♀, ♀, Maison du Clergé-Charles de Blois,
7, rue d'Artois, 41100 BLOIS.
02.54.57.23.53 – philippeverrier@vendomois.fr

Secrétaire : Pierre MORALI, ♀, 10, rue Frincanbault, 41100 VENDÔME.
02.54.73.10.61 – pierremorali@vendomois.fr

Secrétaire-adjointe : Marie-Noël GIVAUDON, Le Poirier, 2, rue Racan, 41800 COUTURE-SUR-LOIR.
02.54.72.47.52 – marienoelgivaudon@vendomois.fr

Trésorier : Pascal FOREAU, 2 bis, boulevard de Trémault, 41100 VENDÔME.
02.54.77.73.20 – pascalforeau@vendomois.fr

Trésorier-adjoint : Gaël SIMON, 25, rue de la Rochette, 41100 THORÉ-LA-ROCHETTE.
02.54.72.83.05 gaelsimon@vendomois.fr

Bibliothécaire : Laurette VOINOT, 24, rue Littré, 41100 SAINT-OUEN.

Bibliothécaire-adjoint : François HOUDEBERT, 90, rue des Varennes, 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC.
02.38.56.08.87 – francoishoudebert@vendomois.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 :

Emmanuel DURAND, 18, boulevard de Trémault, 41100 VENDÔME
02.54.72.83.68 – emmanueldurand@vendomois.fr
Jocelyne GOMEZ, 5, route de Vendôme, 41290 EPIAIS
02.54.89.04.71 – jocelynegomez@vendomois.fr

COMITÉ DE LECTURE DU BULLETIN :

Le Comité de lecture du bulletin se compose du bureau et des personnes suivantes :
Monique BOURDIN, ♀, 6, ter rue du Bellay, 41100 VENDÔME.
Anne BRISSON, 12, rue Ferme, 41100 VENDÔME.
Jean-Jacques LOISEL, O. ♀, 14, rue Honoré-de-Balzac, 41100 VENDÔME.
Marie-Geneviève MENANTEAU-VIALLE, 10, rue Ferme, 41100 VENDÔME.
Hélène LADEVIE, 5, rue Louis-Bernard-Ferron, 41100 VILLIERS-SUR-LOIR.
Maryse HASLE, 11 ter, faubourg Chartrain, 41100 VENDÔME.
Référent : Pascal FOREAU

Communication pour le bulletin : referent@vendomois.fr

Responsable du fonds photographique : Serge DUPRÉ, ♀ AFN, 45, faubourg Chartrain, 41100 VENDÔME. 02 54 77 70 03.



Fondée en 1862

Reconnue d'utilité publique
par décret du 15 mars 1877

bulletin de la
**SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
DU VENDÔMOIS**

2020

Publié avec le concours des Archives de France
Subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles

SOMMAIRE

VIE DE LA SOCIÉTÉ

Comptes-rendus d'activités 2019	3
---------------------------------------	---

VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque de la Société liste des ouvrages et documents entrés en bibliothèque en 2017	15
LAURETTE VOINOT	

IN MEMORIAM

Hommage à Jacques Devigne	24
---------------------------------	----

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

Météores et météorites en Vendômois	25
LUDOVIC FERRIÈRE, PASCAL BOURDON	

ARCHÉOLOGIE NUMISMATIQUE

Monnaies de Fréteval	33
CLAUDE LEYMARIOS, BERNARD DIRY	

MANOIR DU XVI^e SIÈCLE

La Linoterie (commune de Prunay en Bas-Vendômois). De la légende à l'histoire ou l'héritage d'un manoir du XVI ^e siècle	37
FRANÇOIS DE L'ÉPREVIER (†) avec le concours de MARCEL MOTHERON	



VITRAUX DE LA TRINITÉ

Inventaire de panneaux de vitraux du XIX ^e siècle, provenant de l'église abbatiale de la Trinité de Vendôme	45
BERNARD DIRY	

DÉMOGRAPHIE DE NAVEIL (XIX^e SIÈCLE)

Considérations sur la démographie de Naveil au XIX ^e siècle. III. L'apport des registres d'état-civil	55
JEAN-JACQUES RENAULT	

SAINTE-HILAIRE-LA-GRAVELLE

Saint-Hilaire-la-Gravelle, de la ruralité au photovoltaïque	75
RENÉ L'HÔTE	

IMMIGRATION

L'immigration en Loir-et-Cher entre 1851 et 1946	85
CLAUDE LEYMARIOS	

POÉSIE BEAUCERONNE

Les gens des champs au début du XX ^e siècle dans les poèmes de Maurice Hallé	91
ÉTIENNE BEAUDOUX	

ARCHÉOLOGIE

La Grotte des Vierges de Lavardin : éléments de datation et d'interprétation d'une cavité aménagée du Moyen Âge	107
DANIEL SCHWEITZ	

HYPOTHÈSES ARCHÉOLOGIQUES

Entre hypothèses celtomanes et interprétations archéologiques : l'invention de la Grotte des Vierges de Lavardin (XIX ^e -XX ^e siècles)	119
DANIEL SCHWEITZ	

VILLETHIOU

Le couronnement de Notre-Dame de Villethiou en 1902	137
JEAN-JACQUES LOISEL	

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Histoire d'une redécouverte : les tranchées d'entraînement des Sablonnières	147
ALAIN GAUTHIER	

SECONDE GUERRE MONDIALE

Le prix d'une vie	159
FRANÇOIS GASPARD	

RONSARD

Ronsard : bientôt 500 ans !	173
JACQUES-HENRI ROUSSEAU et JEAN-JACQUES LOISEL	

• Page 1 de couverture :

« Annonciation », panneau de vitrail, n° 37 de l'inventaire publié, atelier : Carmel du Mans.

• Page 4 de couverture :

Décor gothique, panneau de vitrail, n° 36 de l'inventaire publié.



Comptes-rendus d'activités 2019

Admissions nouvelles pour l'année 2019

- M^{me} Anne-Marie Moal.
- M^{me} Angélique Outters-Lanoy.
- M^{me} Monique Launay.
- M^{me} Corinne Crisafulli.
- M^{me} Claire Bussereau.
- M. et M^{me} Daniel Cochet.
- M. et M^{me} Yves Gougeon.
- M. et M^{me} Jean-Michel Brossillon.
- M^{me} Aude Buron.
- M^{me} Odile Studer.
- M^{me} Emmanuelle Studer.
- M^{me} Martine Cointrel.
- M^{me} Cécile Reichenbach.
- M. Christian Thibault.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux sociétaires.

Membres de la Société décédés en 2019

- M. Jean-Pierre Pelissier.
- M. Armand de Malherbe.
- M. Jacques Devigne.
- M^{me} Marie-Louise Raulin.
- M. Jean-Michel Fraud.
- M. Bernard Hallopeau.
- M. Francis Héraud.

Nous présentons à leur famille nos très sincères condoléances.

Rapport moral 398^e Assemblée générale

Ce qui peut caractériser ce rapport moral, c'est une situation qu'il convient d'appeler «retour à la normale», après des mois de déménagement et d'installation dans nos nouveaux locaux de l'hôtel du Saillant. Les aides multiples et particulièrement le soutien logistique de la ville de Vendôme, que nous remercions encore une fois, ont permis de retrouver assez rapidement un mode de vie conforme à ce que on est en droit d'attendre d'une société savante comme la nôtre.

Le fil conducteur de toute réflexion à ce niveau ne peut être que les statuts eux-mêmes de la Société qui veillent sur elle depuis plus de cent cinquante ans. Leur formulation, reposant sur une grande souplesse juridique, permet, dans de nombreux cas, une adaptation positive aux différentes tendances qui traversent obligatoirement les époques vécues. C'est un peu comme un navire auquel on donne plus ou moins de voilure selon l'état de la mer, tout en gardant une main ferme sur le gouvernail, sinon ce n'est plus un bateau qu'on dirige, mais un radeau.

Cette tâche revient au Conseil d'administration qui seul peut entériner les choix faits à tous les niveaux. Si nous nous interrogeons sur les actions menées depuis une année, force est de constater que notre Société est bien restée fidèle aux idéaux fixés en 1862, année de sa création. À savoir : promouvoir l'histoire et le patrimoine par tous les moyens à notre disposition, expositions, conférences et publication d'un bulletin dont la

notoriété ne faiblit pas, actions diverses d'animation favorisant pour le public une prise de conscience de l'importance du patrimoine et de l'histoire dans toutes leurs dimensions à travers des échanges avec plus de soixante sociétés savantes et dont les publications sont à la disposition des personnes intéressées dans nos locaux. Il conviendrait de rappeler aussi combien la Société archéologique du Vendômois a contribué à faire revivre des pans oubliés de notre patrimoine local, tels la collection de tableaux de l'église abbatiale de la Trinité de Vendôme aboutissant à des travaux importants de restauration menés par la Ville et la DRAC Centre Val-de-Loire ainsi que, cette année, parmi d'autres activités, la redécouverte et l'étude de vitraux du XIX^e siècle ayant fait partie des verrières de l'église de la Trinité de Vendôme et oubliés depuis leur dépôt en 1943.

Rapport d'activités 2019

SAMEDI 2 FÉVRIER :

C'est devant une belle assistance et en présence de madame Dominique Patignier, maire de Saint-Hilaire-la-Gravelle, que René L'Hôte a inauguré, à la porte Saint-Georges, notre cycle de conférences d'histoire vendômoise du samedi. Fort d'un ouvrage qu'il venait de publier avec le concours des Éditions du Cherche-Lune, le conférencier a su dresser un tableau exhaustif et vivant de l'histoire de ce village situé au nord du Vendômois. Commencée en pleine préhistoire cette rétrospective s'est achevée avec les dernières mutations vécues au début du XXI^e siècle et illustrant avec justesse le titre ambitieux de la communication : *Saint-Hilaire-la-Gravelle, de la ruralité au photovoltaïque* (fig. 1).

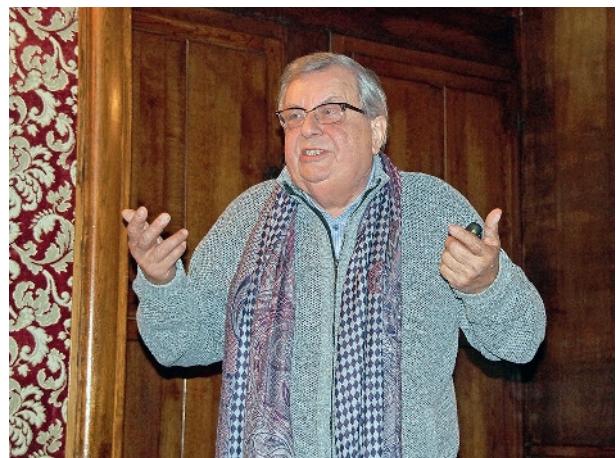


Fig. 1 : René L'Hôte

MERCREDI 13 MARS :

Le bulletin 2019, tout juste sorti de l'imprimerie, a passé ce jour son premier test avec sa présentation officielle à la presse. C'est un moment important pour la Société car, de ce premier contact, dépend en grande partie son succès médiatique. Le président Bernard Diry et Pascal Foreau, référent bulletin, entourés de membres du bureau, ont retracé les principaux moments qui ont jalonné sa mise en forme depuis l'arrivée des premiers articles jusqu'à la réalisation définitive de l'ouvrage. Treize articles de grande qualité, allant de la préhistoire à nos jours, font découvrir des pans entiers de l'histoire vendômoise dont la richesse n'est plus à démontrer. Cette vitrine de notre Société a bien joué son rôle d'ambassadrice auprès des journalistes présents et ce dans une ambiance des plus conviviales (fig. 2).



Fig. 2 : Présentation du bulletin

Des recherches qui marqueront l'histoire

RLC

29 mars 2019

La Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois vient de sortir son bulletin 2019. L'occasion d'en parler et de faire le point sur les futures manifestations.

VENDÔME

Avec le printemps, c'est le bulletin de la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois qui sort son bulletin.

Une mine d'or pour les initiés, « *c'est notre vitrine et la mémoire vivante de la société* ». D'après les conférences données, le bulletin réunit les recherches et les publications de l'an dernier dédiées à l'histoire locale. Cette année, il met aussi trois Vendômoises à l'honneur : Henriette de Marrans, Vendômoise du XVIII^e siècle ; Suzanne Trocmé, ancienne professeur de dessin et Christiane Granger : « *Une femme médecin, totalement dévouée aux autres au Vietnam où elle avait créé un petit hôpital. Une mine a eu raison de sa volonté. On dit souvent que la Société est très masculine mais ce n'est pas vrai* », assure Bernard Diry, le président.

Deux conférences à venir

Le bulletin existe depuis les débuts de la Société en 1862. « *Il marque le territoire et l'entité Vendômoise parce que le passé exceptionnel était un peu oublié et ces articles de haut niveau permettent de le remettre en lumière.* »

À titre d'exemple, il poursuit : « *Le bulletin a notamment permis de déterminer que les différentes terrasses du Loir comportaient des traces d'activité ou d'occupation humaine remontant à un million d'années.* »

Ce bulletin est construit de manière chronologique, permettant de prendre connaissance de travaux de tous les siècles de la Préhistoire à l'histoire contemporaine.

Il y est donc question des vitraux du XIX^e siècle de la chapelle Notre-Dame de Villethiou grâce au travail du père Bros-



Une conférence aura lieu sur le bâtiment Régence le 27 avril.

PA

sier. « *Ils sont représentés en couleurs. C'est le premier article de fond sur le sujet où les vitraux sont colorisés. Nul doute qu'il fera référence et marquera l'histoire* », souligne-t-il accompagné du trésorier de l'association Pascal Foreau.

De même que celui dédié à la démoégraphie de Naveil aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Grâce à l'intérêt qui leur a été porté par la Société et la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), deux tableaux de La Trinité seront prochainement restaurés, deux autres devraient l'être en 2020.

En attendant, une conférence aura lieu samedi 27 avril à 16h à la Porte Saint-Georges sur le bâtiment Régence de l'abbaye donnée par Mickaël Fauvinet. « *Il sera question de l'histoire du bâtiment. Il fera aussi des révélations sur l'origine exacte du bâtiment, sur son architecte* », promet Bernard Diry.

Une autre conférence est prévue à 20h le 24 mai, toujours Porte Saint-Georges. Elle portera sur « *un personnage peu connu* », Maurice Hallé. « *Etienne Beaudoux lui a consacré un livre, il viendra le présen-*

ter. »

En septembre, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, une exposition se tiendra à partir de l'inventaire fait par la Société d'une centaine de panneaux de vitraux du XIX^e siècle provenant de La Trinité. « *Ils ont été déposés pendant la guerre en 1943 et n'ont jamais été remontés depuis !* »

D'autres événements devraient avoir lieu autour de stalles et de tableaux de La Trinité. « *Cela plaît au public. D'autant plus que maintenant les tableaux sont mis en valeur et identifiés.* »

La Société devrait aussi être très occupée à préparer les commémorations liées à Ronsard en 2023 puis 2025.

Après deux déménagements successifs en 2018, l'association a dû déplacer pas moins de 1.800 cartons de livres. Elle est aujourd'hui installée à l'office de tourisme à l'hôtel du Saillant, rue Poterie, où elle tient une permanence le mercredi et le vendredi de 14h à 17h.

Méryl SERTHELON

www.vendomois.fr.

Le bulletin est au prix de l'adhésion, soit 35 €.

patrimoine

Enquête “ policière ” autour du Bâtiment Régence

Archiviste départemental, Michaël Fauvinet livrera samedi les premiers fruits d'un jeu de piste de huit mois dans l'histoire du Bâtiment Régence.

Construction emblématique du Quartier Rochambeau, le Bâtiment Régence est un livre ouvert de l'histoire de France. Si quelques chapitres ont déjà été étudiés, plusieurs questions demeurent sans réponse. A l'occasion des travaux de restauration lancés pour la future fabrique de maroquinerie Vuitton (lire ci-dessous), Michaël Fauvinet, archiviste départemental, membre depuis vingt-cinq ans de la Société archéologique qui préside Bernard Diry, a mené l'enquête, recueillant pendant huit mois des indices pour établir des hypothèses qui s'appuient sur des documents. Titulaire d'une maîtrise d'histoire moderne, Michaël Fauvinet, archiviste départemental depuis onze ans se passionne pour l'histoire de sa ville natale et la communication qu'il s'apprête à donner devrait figurer dans le bulletin 2020 de la Société archéologique.

**Révélations
sur le nom de l'architecte**
« A force de roupements, je peux affirmer que la date du début de la construction généralement avancée n'est pas la bonne et que l'architecte n'est pas celui dont on donne régulièrement le nom ! » Motus et bouche cousue d'ici samedi sauf sur quelques premiers éléments que l'archiviste a accepté de livrer en présence de Bernard Diry.

repères

- > Les bâtiments conventuels de La Trinité ont été vendus en décembre 1791 comme bien national. Passionné d'histoire locale, Jean-Claude Pasquier rapporte que la municipalité les achète pour y loger l'administration du district.
- > Le grand dortoir des moines fut aménagé sous la Terreur en maison de détention.
- > En 1796, la Haute Cour de justice, vient s'établir à Vendôme. Le bâtiment Régence est adapté et le rez-de-chaussée s'équipe en cabanons, cellules étroites ou cachots séparés par un corridor pour recevoir les conjurés.
- > La moitié ouest du premier étage est transformée en salle de tribunal. Le procès de Gracchus Babeuf et d'Augustine Darthe s'y déroule du 20 mars



Michaël Fauvinet et Bernard Diry, samedi, devant le chantier de restauration du Bâtiment Régence recouvert d'échafaudages.

Notamment, pourquoi chercher aujourd'hui seulement l'histoire exacte de la construction du Bâtiment Régence qui doit être connue puisque l'édifice est classé ? « Comme souvent, c'est l'actualité qui décide indique Michaël Fauvinet. Là, un cabinet privé parisien spécialisé dans les études historiques a été missionné par Vuitton pour préparer un dossier qui, très logiquement, a contacté les Archives départementales. En juin dernier, pendant quatre jours, deux personnes ont fait des recherches. Intrigué par des questions encore sans réponse, après leur départ, j'ai proposé à ma direction de poursuivre. Nous ne disposons que de rares éléments précis et confirmés par des documents. Seuls quelques doctorants et érudits

se sont penchés sur les archives mais il existe peu de recherches approfondies, exceptée la thèse récente de Gaël Simon, membre de la Société archéologique et aujourd'hui enseignant d'art et d'histoire à l'école d'architecture à Versailles qui a travaillé sur l'évolution du bâtiment du XI^e au XIX^e... Pour ma part, j'ai collecté nombre de documents que je recoupe pour livrer mon analyse sur divers points restés encore dans l'ombre. Il ne subsiste que 10 % des actes de l'abbaye et il manque des pans entiers de l'histoire. Après mes recherches aux Archives départementales, nationales et aux Archives militaires de Vincennes, je livre des hypothèses documentées qui ne changent pas la lecture générale du lieu mais qui sont importantes pour

les historiens. » Le résultat de ces recherches permet-il ainsi de mieux comprendre l'architecture extérieure du bâtiment dont la toiture a totalement été détruite par un incendie dans la nuit du 8 au 9 mai 1908 ?

Des détails atypiques

« Je me suis beaucoup intéressé à la chronologie, en quête des plans initiaux de la construction militaire sur ce site médiéval proche de La Trinité, où s'élevait un monastère avec cuisine, réfectoire, dortoir, hostellerie... que la congrégation bénédictine de Saint-Maur va supprimer ou embellir au XVII^e siècle. A regarder de plus près certains détails architecturaux et en vérifiant d'anciens croquis, on constate que des éléments de sculpture, voire de peinture et de construction, ont été supprimés ou ajoutés. Le fronton central avec ses lignes incurvées est particulièrement atypique pour l'époque dite Régence avec des éléments de décor qui interpellent. Des modifications qui sont autant d'indices sur l'évolution architecturale de l'extérieur du bâtiment en fonction des crises du pouvoir. Je formule de simples hypothèses que je souhaite pouvoir approfondir en poursuivant les recherches, espérant que des étudiants ou d'autres puissent aussi être intéressés par ce bâtiment symbolique de Vendôme. »

Edith Van Cutsem

billet

Surprises



L'horloge du fronton central surmontée d'une fleur de lys.

Comme pour tous les édifices historiques, chaque époque a laissé sa marque dans la pierre. Le Bâtiment Régence du Quartier Rochambeau est un bel exemple des traces des uns et des autres et des lectures parfois divergentes qui peuvent en être données quand la documentation se fait rare ou inexiste. Samedi prochain, Porte Saint-Georges, Michaël Fauvinet, archiviste départemental, livrera son analyse à partir de recherches récentes.

Comme une façon de mettre les pendules à l'heure notamment autour du décor du fronton central. Avec quelques surprises à la clef...

Saint Georges

la phrase

« Cette analyse des documents ouvre de nouvelles perspectives. »

C'est le commentaire de **Bernard Diry**, président de la Société archéologique, scientifique et littéraire à propos de la conférence de Michaël Fauvinet de samedi 27 avril.

« Il y a dans ses trouvailles de vraies surprises intéressantes pour tous ceux qui veulent mieux connaître les anciens bâtiments conventuels mauristes, transformés par les révolutionnaires, puis par l'Empire avec des réaménagements comme caserne de cavalerie... Cette présentation de documents inédits ouvre de nouvelles perspectives de compréhension, voire des questions et des débats entre passionnés d'une histoire qui n'est jamais totalement et définitivement écrite... »

**Fig. 3 :** Une belle assistance**MERCREDI 27 MARS :**

Michaël Fauvinet a présenté devant une salle comble sa conférence intitulée : *Le bâtiment Régence de l'abbaye de la Trinité de Vendôme et la congrégation de Saint-Maur*. Notre président Bernard Diry, après les salutations d'usage, a rapidement introduit la communication de Michaël Fauvinet et souligné l'énorme travail de recherche que cette dernière a imposé au conférencier. Son choix d'insister sur le rôle fondamental joué par la congrégation de Saint-Maur dans l'élaboration et la réalisation de ce bâtiment remarquable a apporté un nouvel éclairage à cette étude. L'ensemble présenté avec rigueur et pédagogie a apporté à l'auditoire ce qu'il était en droit d'attendre : des réponses nouvelles et des hypothèses très bien étayées permettant d'envisager l'histoire de cet illustre bâtiment

**Fig. 4 :** Michaël Fauvinet

sous un jour nouveau et, sans aucun doute, au plus près de la réalité historique (**fig. 3 et 4**).

VENDREDI 24 MAI :

Après avoir salué la présence de Pascal Brindeau, député, et de Laurent Brillard, maire de Vendôme, entourés de Christian Loiseau, maire-adjoint en charge de la culture et du patrimoine et de Thierry Fourmont, conseiller municipal délégué en charge du patrimoine et des bâtiments classés, le président déclara ouverte la 398^e assemblée générale de la Société archéologique. La première partie fut réservée aux actes statutaires. Pierre Morali, secrétaire, présenta sous forme de diaporama, les activités de la Société depuis la dernière assemblée générale. Pascal Foreau, trésorier, lui succéda pour donner lecture du bilan financier de l'année écoulée et le soumettre au vote de l'assemblée, laquelle l'entérina à l'unanimité. Avant la pause, Bernard Diry présenta succinctement le programme du second semestre qui sera envoyé aux membres de la société et a particulièrement insisté sur la dernière opération mise en œuvre par la Société : un inventaire détaillé de panneaux de vitraux du XIX^e siècle de l'église abbatiale de la Trinité qui, depuis leur dépose, sommeillaient tranquillement dans des caisses en bois chargées de les protéger. La démarche entreprise par la Société va consister à une sensibilisation du public à ce témoignage patrimonial. Une exposition et une conférence suivie d'une publication dans notre bulletin y seront consacrées. Puis notre président passa la parole à



Fig. 5 : Les personnalités



Fig. 6 : Laurent Brillard

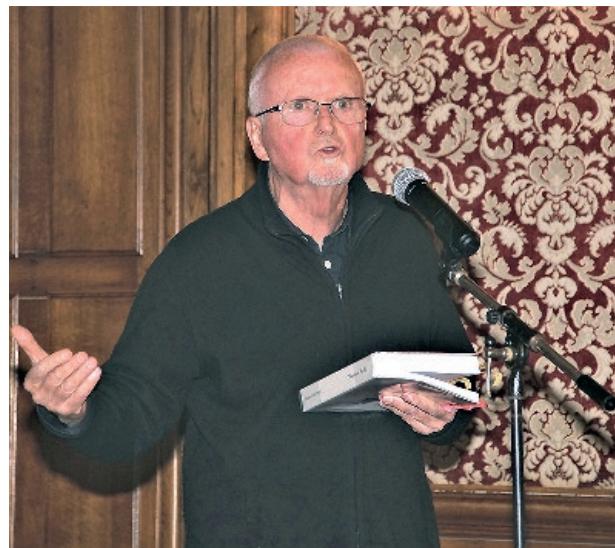


Fig. 7 : Maurice Hallé

Gérard Ermisse, vice-président délégué qui s'interrogea publiquement sur le sort réservé aux tombes du cimetière de Vendôme renfermant les restes de Vendômois illustres qui, faute de descendants, ne sont plus entretenues et sont menacées de disparition. C'est le maire en personne qui a apporté à cette interrogation une réponse rassurante en affirmant que, dans ce cas, c'est la Ville elle-même qui allait intervenir pour assurer leur préservation. Après une courte pause, la seconde partie fut consacrée à la découverte de Maurice Hallé, poète de la Petite Beauce injustement oublié et qu'a fait revivre, pour la plus grande joie de l'auditoire, Étienne Beaudoux qui vient de publier aux Éditions du Cherche-Lune le fruit de ses recherches sur ce personnage très singulier (**fig. 5 à 8**).

LUNDI 27 MAI :

Dans le cadre de la Journée de la Résistance organisée par la Ville de Vendôme et le Comité d'entente et en présence de Pascal Brindeau, député de Loir-et-Cher, et de Laurent Brillard, maire de Vendôme, la Société archéologique, en collaboration avec Images et sons en Vendômois, a présenté à un public venu nombreux le conférencier du soir, François Gaspard. Il s'agit du petit-fils de Marie-Louise Gaspard, Vendômoise morte en déportation au camp de concentration de Ravensbrück. Avec talent et émotion, ce dernier a raconté les circonstances précises de cette tragédie qui s'est déroulée à Vendôme et qui a plongé plus d'une famille dans l'horreur glaciale de la répression nazie. Nous vous

**Fig. 8 : François Gaspard****Fig. 9 : Assemblée et officiels**

invitons à découvrir dans ce bulletin l'article très émouvant de François Gaspard intitulé « Le prix d'une vie ». Il constitue un magnifique hommage d'un petit-fils à sa grand-mère et à toutes les victimes de la barbarie hitlérienne (**fig. 8 et 9**).

SAMEDI 7 SEPTEMBRE :

Notre participation à la Journée des associations de la ville de Vendôme a été une réussite totale, avec un public très nombreux venu découvrir à cette occasion nos nouveaux locaux de l'hôtel du Saillant. Entourés des Éditions du Cherche-Lune et de l'Association des anciens élèves du lycée Ronsard, cette journée était placée sous le signe de la convivialité, nos membres organisateurs s'étant fait un devoir de faire rimer culture avec « accueil gourmand ». Toute les heures, une visite complète des lieux était organisée et cette déambulation servait de prétexte à la présentation de mini-expositions sur des thèmes variés chargés de mettre en lumière combien le régionalisme vendômois croisait en permanence l'histoire nationale. Un thème qui a particulièrement retenu l'attention du maire de

**Fig. 11 : Les Éditions du Cherche-Lune**

Vendôme, Laurent Brillard, et des élus qui l'accompagnaient (**fig. 10 et 11**).

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE :

Comme d'habitude, les deux Journées européennes du Patrimoine ont été bien remplies pour notre Société. L'exposition sur les vitraux du XIX^e siècle de l'église abbatiale de la Trinité a attiré un public nombreux et très curieux d'en apprendre davantage sur cet ensemble déposé en 1943 et demeuré depuis dans les caisses où il avait été placé pour échapper aux bombardements. C'est en présence de Pascal Brindeau, député, Laurent Brillard, maire de Vendôme, et de nombreux élus que notre président, Bernard Diry, a pu présenter les différents panneaux de l'exposition. Il en a profité pour remercier toutes les personnes qui ont rendu possible cette soirée et particulièrement les élus vendômois, le lycée Ronsard pour le prêt de chevalets et la maison Neilz, toujours disponible pour rehausser les lieux d'un superbe décor floral. Trois membres de la Société

**Fig. 10 : Le président et les élus**



Fig. 12 : Présentation de l'expo



Fig. 13 : Atelier vitrail de Résurgence

patrimoine

la Nouvelle République
 20 septembre 2019

Les vitraux “oubliés” de La Trinité



Des vitraux XIX^e non classés et non inscrits, tous dédiés à la Vierge.

Parce que datant du XIX^e siècle, ces vitraux avaient été remisés dans des caisses et dormaient à l'intérieur du clocher roman de La Trinité ! C'est par hasard que Bernard Diry, président de la Société archéologique du Vendômois, les a vus. « En accord avec la mairie, propriétaire, ces vitraux ont pu être inventoriés et seront mis en vedette ce week-end à l'occasion des Journées du patrimoine », explique-t-il.

S'il n'est pas question de les voir « en vrai », on pourra les découvrir par le truchement d'une centaine de photos exposées au siège de la société à l'hôtel du Saillant.

« Nous avons inventorié tous ces vitraux qui, n'apparaissant pas dans les archives, ne sont ni classés, ni inscrits. En fait, on connaît encore bien peu de

chose sur leur histoire. » Désormais, grâce aux bénévoles de la société, chaque vitrail a une fiche d'identité avec son thème, ses dimensions, son état de conservation, plus trois photos prises devant, derrière et avec un éclairage pour découvrir sa transparence. Une minutieuse tâche assurée notamment par Serge Dupré pour les prises de vue, Jean-Claude Pasquier, Pascal Bourdon, Bernard Diry pour l'indispensable et délicate manipulation.

C'est en 1943 par crainte des bombardements que, comme partout en France, les vitraux de La Trinité sont démontés, sans vraiment indiquer le plan de leur installation. « Ils avaient remplacé les vitraux XII^e de l'époque de la construction de l'abbaye qui n'avaient pas résisté aux explosions



Trois des quatre bénévoles de la Société archéologique qui ont dressé l'inventaire des vitraux.

d'obus de 1870 sur le pont de l'abbaye. Des vitraux « modernes » qui n'étaient pas du goût de tous, si bien que la guerre finie, dans les années 50, on ne s'est pas précipité pour les

remettre, laissant à leur place les grisailles d'alors, toujours présentes dans l'abbatiale. » Du coup, les vitraux XIX^e sont restés dans leurs caisses numérotées dont certaines manquent aujourd'hui à l'appel. Des caisses que des vieux Vendômois attentifs se souviennent avoir aperçues dans le clocher roman de La Trinité quand ils étaient enfants.

Edith Van Cutsem



Depuis 1943, ils dorment dans des caisses.

Exposition à l'hôtel du Saillant, 47, rue Poterie, samedi 21 et dimanche 22 septembre de 14 h à 18 h. L'exposition sera également visible les 25 et 27 septembre de 14 h à 17 h. Entrée libre. Dans le cadre des Journées du patrimoine, les bénévoles de la Société archéologique proposent aussi une visite guidée gratuite des tableaux de La Trinité dimanche 15 h -16 h et une visite des stalles dimanche 17 h -18 h. Rendez-vous dans le chœur de l'église.

furent également mis à l'honneur, Serge Dupré pour les photos, assisté de Jean-Claude Pasquier et Pascal Bourdon. Le président a rappelé qu'une suite allait être donnée à cet inventaire à travers une conférence et la publication dans le bulletin d'un article détaillé sur ce sujet. Un pot de l'amitié a clos cette présentation. Le lendemain, pendant que se poursuivait l'exposition, notre président a assuré, devant des visiteurs très intéressés, deux visites à thème dans l'église de la Trinité : la première sur les tableaux de l'église et la seconde sur le très bel ensemble des stalles de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle (**fig. 12 et 13**).

SAMEDI 19 OCTOBRE :

Dans le cadre des Journées nationales de l'Architecture et à la demande de la Ville de Vendôme, deux de nos membres ont tenu chacun, au pôle Ciclic, une conférence. Gaël Simon, professeur à l'École nationale supérieure d'Architecture de Versailles, a présenté les différents aspects du paysage urbain de Vendôme du Moyen Âge à nos jours, tandis que Michaël Fauvinet,



Fig. 14 : Gaël Simon



Fig. 15 : Michaël Fauvinet

archiviste, présentait le célèbre bâtiment dit « Régence » du Quartier Rochambeau, devenu propriété du groupe Louis Vuitton (**fig. 14 et 15**).

VENDREDI 8 NOVEMBRE :

Après avoir salué et remercié les personnalités présentes et tout particulièrement, Pascal Brindeau, député de Loir-et-Cher, Thierry Fourmont, conseiller municipal délégué en charge du patrimoine et le père Pierre Cabarat, curé doyen du Vendômois, notre président déclara ouverte la 399^e assemblée générale. La première partie était réservée aux actes statutaires. Pierre Morali, secrétaire, présenta, sous forme de diaporama, le rapport d'activités et le président le rapport moral qui furent votés à l'unanimité. Ce dernier soumit ensuite au vote de l'assemblée quatre membres du bureau arrivés au terme de leur mandat : M^{gr} Philippe



Fig. 16 : Pascal Brindeau



Fig. 17 : Bernard Diry

Verrier, Gérard Ermisse, Jean-Jacques Loisel, Pascal Foreau, tous rééligibles en raison de leurs fonctions et proposa, pour renforcer le conseil d'administration, Jocelyne Gomez. Les cinq candidats furent élus à l'unanimité des voix sous les applaudissements de l'assemblée et avec les félicitations du président Bernard Diry qui rappela ensuite les activités à venir et présenta très succinctement le programme du premier semestre 2020 qui sera envoyé à chaque membre, fin décembre. Après une brève pause, le président, présenta à un public particulièrement intéressé, la synthèse du travail effectué sur les panneaux de vitraux du XIX^e provenant de l'église abbatiale de la Trinité de Vendôme. La conférence s'est terminée par différents échanges sur les perspectives d'avenir pour ces vitraux. Ce travail



Fig. 18 : M^{gr} Philippe Verrier

étant intégralement publié dans le bulletin, nous laisserons à chacun le soin de le découvrir dans ses moindres détails (**fig. 16 à 18**).

SAMEDI 30 NOVEMBRE :

La salle des Greniers de l'Abbaye était comble, en cette soirée automnale, pour écouter les deux conférenciers, Ludovic Ferrière et Pascal Bourdon, traiter du thème : « Météores et météorites en Vendômois ». Bernard Diry, président de la Société archéologique du Vendômois, après avoir salué les personnes présentes, présenta rapidement les deux intervenants de cette soirée. Ludovic Ferrière, mondialement connu dans sa spécialité, est conservateur au Museum d'Histoire naturelle de Vienne, en Autriche, où il a la responsabilité de la plus importante collection publique de météorites. Il présenta avec brio le côté scientifique de sa spécialité tandis que Pascal Bourdon, membre de notre Société et également scientifique de formation, s'attacha surtout, dans la première partie de cette conférence à deux voix, à faire revivre les documents connus sur le sujet. La salle était conquise et les questions à la hauteur de l'intérêt porté au sujet. La soirée se termina par un passage à l'église abbatiale de la Trinité où Bernard Diry, à partir du compte-rendu des fouilles réalisées au début du XX^e siècle par l'abbé Plat, montra le lieu où furent retrouvés les restes d'un bassin en pierre qui aurait pu être celui évoqué dans les textes relatifs à l'histoire de la fondation de l'abbaye (**fig. 19 à 22**).

➤

Météores et météorites

Samedi 30 novembre, à Vendôme, la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois va aborder un sujet très particulier avec pour thème « Météores et météorites en Vendômois ».

Un événement survenu il y a mille ans à Vendôme rappelle le sujet traité et est à l'origine de la construction de l'abbaye de la Trinité. Alors que Geoffroy-Martel, comte de Vendôme et son épouse, regardaient dans la plaine, du haut du château, ils virent trois langues de feu tomber mystérieusement dans une fontaine à l'emplacement de l'actuelle église abbatiale. L'interprétation de l'évêque de Chartres, interrogé à ce sujet, fut certes plus théologique que scientifique en conseillant d'édifier sur le lieu une abbaye dédiée à la Sainte Trinité. Quelque soit le regard porté de nos jours à cette histoire tout cela rappelle fortement une histoire d'étoile filante ou de fragments de météorites tombés sur le sol Vendômois, ce qui est arrivé plusieurs fois.

Pour aborder ce problème ce sera Ludovic Ferrière, conservateur au Museum d'Histoire Naturelle de Vienne (Autriche) et spécialiste mondial des phénomènes liés aux météores et météorites qui sera l'invité de la Société archéologique

du Vendômois. Ce grand scientifique, planétologue et géologue est natif de notre région et se retrouve à la tête de la plus importante collection au monde en la matière. Pour la partie plus vendômoise Pascal Bourdon, membre de la Société archéologique du Vendômois et collectionneur passionné lui donnera la réplique.

Samedi 30 novembre, à 16h, aux Greniers de l'abbaye, à Vendôme, l'entrée libre.



Fig. 19 : Ludovic Ferrière



Fig. 20 : Pascal Bourdon



Fig. 21 : Une salle bien remplie



Fig. 22 : L. Ferrière en pleine expertise

Compte rendu financier 2019

TRÉSORERIE 2018				
TRÉSORERIE AU 1 ^{er} JANVIER 2018 .		15 812,36 €	TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2018	14 918,03 €
La Banque Postale	12 901,96 €		La Banque Postale	11 985,80 €
Caisse d'Épargne	2 910,40 €		Caisse d'Épargne	2 932,23 €
RECETTES 2018				
Cotisations	10 623,50 €		Frais de bureau	4 727,87 €
Ventes de livres	1 737,52 €		Téléphone internet	618,60 €
Produits financiers	21,83 €		Adhésions	152,00 €
Legs/Remboursements	200,00 €		Poste	2 061,60 €
Subvention CD41	2 500,00 €		Déménagement Société	560,62 €
Subvention Commune de Vendôme	1 697,00 €		Frais colloque	653,14 €
Subvention DRAC	1 200,00 €		Conférences	426,39 €
			Achat de livres	160,00 €
			Frais de banque	54,00 €
			Bulletin	7 167,81 €
			Frais stagiaire	500,00 €
			Assurances	625,60 €
			Fouilles château	1 166,55 €
Total des recettes	17 979,85 €		Total des dépenses	18 874,18 €
			Solde	- 894,33 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

DÉPENSES 2019		RECETTES 2019	
Frais de bureau	1 500,00 €	Cotisations	8 463,00 €
Poste	2 600,00 €	Subvention Ville de Vendôme	2 000,00 €
Achat d'ouvrages	400,00 €	Subvention CD41	3 000,00 €
Bulletin	8 323,00 €	Subvention DRAC	4 000,00 €
Assurances	400,00 €		
Exposition patrimoine	1 000,00 €		
Mise à jour logiciel bibliothèque	3 240,00 €		
Total des dépenses	17 463,00 €	Total des recettes	17 463,00 €



Bibliothèque de la Société liste des ouvrages et documents entrés en bibliothèque en 2019

LAURETTE VOINOT

I. Dons d'auteurs

- Des Éd. du Cherche- Lune : *Saint-Hilaire la-Gravelle. Un témoignage de notre ruralité* par René L'Hôte, éd. du Cherche-Lune, 2018.
Maurice Hallé « Poét de Biauce, chansognier à Montmartre » par Étienne Beaudoux, éd. du Cherche-Lune, 2018.
- De M. Claude Bayle : *Ronsard, gentilhomme vendômois*, dessins par Claude Bayle.
- De M. Alain Gauthier : *Les sablonnières. Un site historique méconnu en Forêt de Blois* par Alain Gauthier. *Bulletin Vallée de la Cisse*, 22, 2019.
- De M. Pascal Audoux : *20 siècles d'Histoire (s) au fil du Loir* par Pascal Audoux, l'Écho de la Vallée du Loir, 2019.
- Des Éditions La Simarre : *Tours 1914-1918 : une ville de l'arrière et ses régiments au cœur de la Grande Guerre* par Jacques Chevtchenko, Jean-Louis Girault, Romaric Nouat, éd. La Simarre, 2018.
- De M. Jackie Despriée : *Douze objets d'archéologie provenant de Saint-Firmin-des-Prés : et une hache d'armes de l'époque mérovingienne, quatre pointes de lance, une hache d'armes, une hache, une cognée, une herminette, une fourche, une lame de couteau d'origine médiévale. Huit objets provenant de Fossé :*

deux forces, un croc à loup, deux foënes, deux fers à bœuf et un sabot (XIX^e?).

Le site paléolithique moyen de la Garenne à Saint-Firmin-des-Prés (Loir-et-Cher) par Vincent Lhomme, Nelly Connet, Christine Chausse, DRAC, 1999.

Les Formations plio-quaternaires de la vallée du Loir en Loir-et-Cher. Géologie, Préhistoire, Datations. Rapport de prospections thématiques par Jackie Despriée, Robert Gageonnet, Pierre Voinchet, DRAC, 2000.

Les Formations plio-quaternaires de la vallée du Loir en Loir-et-Cher. Géologie, Préhistoire, Datations. Rapport de prospections thématiques par Jackie Despriée, Robert Gageonnet, Pierre Voinchet, DRAC, 2001.

Pezou (Loir-et-Cher), le Clos-des-Gués. Rapport de fouilles programmées pluriannuelles 2002-2004, par Damien Leroy, Jean-Marc Lecoeuvre, Marie-Françoise Creusillet, DRAC, 2002.

Les premiers peuplements humains dans les formations alluviales du bassin de la Loire moyenne. Rapport intermédiaire de prospections thématiques, par Jackie Despriée, Robert Dageonnet, Pierre Voinchet, DRAC, 2004.

Les premiers peuplements humains dans les formations alluviales du bassin de la Loire moyenne.

Rapport intermédiaire de prospections thématiques, par Jackie Despriée, Robert Dageonnet, Pierre Voinchet, DRAC, 2005.

Bonneval (Eure-et-Loir). Future zone d'activité Tranche 2. Rapport de diagnostic archéologique, texte, Tome 1, par Grégory Bayle, David Josset, Jackie Despriée, DRAC, 2005.

Bonneval (Eure-et-Loir). Future zone d'activité Tranche 2. Rapport de diagnostic archéologique, figures et annexes, Tome 2, par Grégory Bayle, David Josset, Jackie Despriée, DRAC, 2005.

Sondages effectués à la Jouannière, Bonneval (Eure-et-Loir) ; Rapport de sondage par Jackie Despriée, Gilles Courcimault, Pierre Voinchet, DRAC, 2005.

Les premiers peuplements humains dans les formations alluviales du bassin de la Loire moyenne. Géologie, Préhistoire, Datations. Rapport de synthèse sur les prospections thématiques 2004-2006 par Jackie Despriée, Robert Dageonnet, Pierre Voinchet, DRAC, 2006.

Recuperated optically stimulated luminescence dating of fine-grained quartz in Palaeolithic site of Bonneval, la Jouannière (Eure-et-Loir). Mémoire de Master 2. Erasmus, par Sun Xue Feng, Muséum National d'Histoire naturelle, 2007.

Les premiers peuplements humains dans les formations alluviales du bassin de la Loire moyenne. Géologie, Préhistoire, Datations. Rapport sur les prospections thématiques, par Jackie Despriée, Robert Dageonnet, Pierre Voinchet, DRAC, 2008.

Les premiers peuplements humains dans les formations alluviales du bassin de la Loire moyenne. Géologie, Préhistoire, Datations. Rapport sur les prospections thématiques, par Jackie Despriée, Robert Dageonnet, Pierre Voinchet, DRAC, 2009.

Minières à silex et ateliers de façonnage de haches dans la vallée du Loir vendômois : l'exemple de la Chenevière-Dieu à Pezou (Loir-et-Cher) par Jackie Despriée et Harold Lethrosne. In : Zones de production et organisation des territoires au néolithique. Espaces exploités, occupés, parcourus. 30^e colloque interrégional sur le Néolithique, Tours, 2011, 7-9.

Lower and middle Pleistocene human settlements in the middle Loire River Basin par Jackie Despriée, Pierre Voinchet, Hélène Tissoux. *Quaternary Science Reviews*, 30, 2011, 7-12.

First human settlement of the Caucasus: Technical behavior and raw material acquisitions at Dmanisi Georgia par J. Despriée, Ana Mgeladze, David Lordkipanidze. *Quaternary International* 223-224, 2010, 422-425.

Recuperated optically stimulated luminescence dating of middle-size quartz grains from the Paleolithic site of Bonneval (Eure-et-Loir, France) par Xuefeng Sun, Norbert Mercier, Jackie Despriée. *Quaternary Geochronology* 5, 2010, 342-347.

ESR chronology of alluvial deposits and first human settlements of the middle Loire Basin (Region Centre, France) par P. Voinchet, J. Despriée, H. Tissoux. *Quaternary Geochronology*, 5, 2010, 381-384.

Sites of Lower Pleistocene in the Basin of the middle Loire river in Central France. Actes du Congrès International. Early Paleolithic of Eurasia. Académie de Sciences de Russie, par J. Despriée, P. Voinchet, In : «P. Bahain : Archaeologica Petropolitana», 2011, 211-225.

Lower and Middle Pleistocene human settlements recorded in fluvial deposits of the middle Loire River Basin, Centre Region France par Jackie Despriée, Pierre Voinchet, Hélène Tissoux. *Quaternary International*, 223-224, 2010, 345-359.

Morée, une commune du Loir haut-Vendômois. Géographie, formations fluviatiles et préhistoire par Jackie Despriée, Pierre Voinchet, Hélène Tissoux. In : Morée, patrimoine dans votre commune, 43, CDPA 41, 2011, 12-18.

L'impact des activités humaines sur l'environnement du paléolithique à la période romaine. Actes du colloque Du groupe de travail pour les recherches préhistoriques en Suisse. Apport de l'étude des micro-charbons à la compréhension de la taphonomie des charbons végétaux dans les sites magdaléniens du côteau de «la Garenne» (Indre, France) par Laurent Marquer, Jackie Despriée, Thierry Otto. *Cahiers d'archéologie normande*, 120, 2011.

Paléovégétation du site à hominidés de Pont-de-Lavaud. Pléistocène inférieur, Région Centre, France, par Jackie Despriée, Laurent Marquer, Erwann Messager. *Quaternaire*, 22(3), 2011, 187-200.

Palaeoenvironments of early hominins in temperate and Mediterranean Eurasia : new palaeobotanical data From Palaeolithic key-sites and synchronous natural sequences par Erwan Messager, Vincent Lebreton, Jackie Despriée. *Quaternary Science Reviews*, 30, 2010, 1-9.

Hominin occupations at Dmanisi site, Georgia, southern Caucasus : raw materials and technical behaviours of Europe's first hominins par Ana Mgeladze, David Lordkipanidze, Jackie Despriée in *Journal of Human Evolution*, 60, 2011 (571-596).

Intérêt de la datation par ESR d'un transect complet pour la compréhension d'un système fluviatile : exemple de la vallée du Loir par Hélène Tissoux, Jackie Despriée, Pierre Voinchet in *Quaternaire* 22 (4), 2011, 345-356.

Géochronologie et Préhistoire des formations fluviatiles fossiles en région Centre par Jackie Despriée, Pierre Voinchet, Hélène Tissoux Archea-région Centre, 2012.

Datation d'enfoncement par 26Al/10Be et son application préliminaire à des sites du paléolithique inférieur en Chine et en France par Guanjun Shen, Véronique Michel, Jackie Despriée. *L'Anthropologie*, 116(1), 2012, 1-11

La conquête de l'Ouest. Il y a un million d'années en Europe par Alain Turcq, Jean Airvaux, Jackie Despriée, Maison de l'Histoire de France, 2012.

Quaternaire et Préhistoire de la vallée de la Creuse en Berry. Bilan de cinquante ans de recherche avec

l'ASSAAM par Jackie Despriée, Pierre Voinchet, Robert Gageonnet in Archeologie du Val de Creuse en Berry, 2012.

Selommes : du lac de Beauce à la grande fontaine de la Houzée par Jackie Despriée in Patrimoine dans votre commune, 46, CDPA 41, 2013 (17-23).

Les premiers peuplements du Centre de la France par Jackie Despriée et Marie-Hélène Moncel : In : «Les premiers européens par Viallet et al.», Archéologia, 516, 2013, (32-45).

Paleoenvironnementvegetal à la fin du dernier maximum glaciaire aux abords de la vallée de l'Indre (Esvre-sur-Indre, France). In : *Le Solutréen... 40 ans après Smith '66. Actes du colloque de Preuilly-sur-Claise, 2007*, par Laurent Marquer, Jean-Claude Marquet et Jackie Despriée, *Revue archéologique du Centre de la France*, 2013.

Early evidence of Acheulean settlement in northwestern Europe-La noira Site, a 700000 year-old occupation in the Center of France par Marie-Hélène Moncel, Jackie Despriée, Pierre Voinchet, in Plus one, 8-11, 2013.(1-22).

Villerable et la vallée de la Brisse. Géologie et Préhistoire par Jackie Despriée, in «G. Marmion, Villerable, un village se penche sur son passé», éd. du Cherche-Lune, 2014, 10-16.

Nouvelles données géochronologiques et paléoclimatiques pour les industries préhistoriques à bifaces associées Aux formations fluviatiles fossiles (+ 13/+ 22 m relatif) de la vallée du Cher en bordure de la Sologne par Jackie Despriée, Pierre Voinchet, Hélène Tissoux. *Bulletin du Groupe de Recherches archéologiques et historiques de Sologne*, 2014, 3-30.

Meusnes, les silex du Crétacé et les pierres à fusil par Jackie Despriée, Gilles Courcimault et Janine Michel. In : Patrimoine dans votre commune, 48, CDPA 41, 2014, 3-10.

Les formations fluviatiles du bassin de la Loire moyenne : dix de recherches, par Jackie Despriée et Hélène Tissoux. Livret guide de l'Association française d'Étude du Quaternaire, 22-24 mai 2014.

Minières à silex et ateliers de façonnage de hache dans la vallée du Loir vendômois, l'exemple de Pezou, la Chenevière-Dieu (Loir-et-Cher) par Harold Lethrosne et Jackie Despriée. In : Zones de production et organisation des terroirs au Néolithique. Actes du 30^e colloque, Tours-Le Grand-Pressigny, 7-9 octobre 2011, *Revue archéologique du Centre de la France*, 51^e supplément, 2014. (103-116).

ESR as a method for the characterization of alluvial sediments par Hélène Tissoux, Pierre Voinchet, Jackie Despriée, Radiation Measurement, 81, 2015 (2-8).

Livret-guide du Module QP27. Approche stratigraphique des sites préhistoriques. La vallée du Cher, région Centre Val-de-Loire par Jackie Despriée, Pierre Voinchet et David Pleurdeau, éd. ARCHEA-région Centre, 2015.

Guide of the Module QP27. Stratigraphic approach of prehistoric sites. Cher valley, Centre-Val de Loire

region par Jackie Despriée, Pierre Voinchet et David Pleurdeau, éd. ARCHEA-région Centre, 2015.

Les grottes de la Garenne et l'histoire de leur datation : Movius, H.L., Allain J.L. & Libby, W.F. Prix Nobel de Chimie en 1960 par Jackie Despriée. *Revue Archéologique du Val de Creuse en Berry*, 6, 2015, 79-102.

The lithic assemblage from Pont-de-Lavaud (Indre, France) and the role of the bipolar-on-anvil technique in the Lower and Early Middle Pleistocene technology par Arturo de Lombera-Hermida, Xose Pedro Rodriguez Alvarez, Jackie Despriée. *Journal of Anthropological Archaeology*, 41, 2016, 159-184.

La Société archéologique du Vendômois : son rôle dans la connaissance de la Géologie du Quaternaire et de la Préhistoire du Vendômois entre 1862 et 2012 par Jackie Despriée. *Bulletin de la Société archéologique scientifique et littéraire du Vendômois*, 2013 ; 75-96.

The Acheulean workshop of la Noira (France, 650 ka) par Marie-Hélène Moncel, Jackie Despriée, Pierre Voinchet. The European technological framework, UISPP, WorkShop «First peopling», Burgos, Spain, 2014.

The Acheulean workshop of la Noira (France, 700 ka) in the European technological context par Marie-Hélène Moncel, Jackie Despriée, Pierre Voinchet. *Quaternary International*, 396, 2016, 112-136.

New chronological data (ESR and ESR/U-series) for the earliest Acheulean sites of northwestern Europe par Pierre Voinchet, Davinia Moreno, Jackie Despriée. *Journal of Quaternary Science*, 30, 7, 2015, 610-622.

New radiometric dates on the lowest stratigraphical sectio (TD1 to TD6) of Gran dolina site (Atapuerca, Spain) par Davinia Moreno, Christophe Falguères, Jackie Despriée. In : *Quaternary Geochronology*, 30B, 2015, 535-540.

The Early Acheulian of north-western Europe par Marie-Hélène Moncel, Nick Ashton, Jackie Despriée. *Journal Anthropological Archaeology*, 40, 2015, 302-331.

New chronological data (ESR and ESR/U-series) for the earliest Acheulean sites of north-western Europe par Pierre Voinchet, Davinia Moreno, Jackie Despriée. *Journal of Quaternary Science*, 9, 2015, 1-13.

The Acheulean site of la Noira (Centre région, France) : characterization of materials and alterations, choice of lacustrine millstone and evidence of anthropogenic behavior par Jackie Despriée, Gilles Courcimault, Marie-Hélène Moncel. *Quaternary International, special issue «European Acheulean»*, 411, 2016, 144-159.

Le site du pléistocène inférieur de Lunery-Rosières, la Terre- des-Sablons (France, région centre, Cher) : Unités sédimentaires, datations ESR, études géochéologiques, Préhistoire par Jackie Despriée, Gilles Courcimault, Pierre Voinchet. *Quaternaire*, 28(I), 2017, 5-30.

Le site du pléistocène moyen de la Noira à Brinay (Cher, région Centre, Cher) : contexte morphosédimentaire, géochronologie et données archéologiques par Jackie Despriée, Pierre Voinchet, Gilles Courcimault. *Quaternaire*, 28(1), 2017, 31-48.

Étude géoarchéologique du site acheuléen ancien de la «Noira» (Brinay, Cher, région Centre, France) par Jackie Despriée, Gilles Courcimault, Pierre Voinchet. *Quaternaire*, 28(I), 2017, 49-72.

Datations ESR de quartz fluviatiles : nouvelles données chronologiques pour le secteur intermédiaire de la vallée de la Creuse (Indre, région centre, France) par Henri Garon, Pierre Voinchet, Jackie Despriée. *Quaternaire*, 28(I), 2017, 73-86

Contribution de la spectrométrie gamma aéroportée à la caractérisation et à la cartographie de dépôts silico-clastiques fluviatiles dans le Val de Loire et en Sologne (Centre, France) par Hélène Tissoux, François Prognon, Jackie Despriée. *Quaternaire*, 28(I), 2017, 87-104.

High handaxe symmetry at the beginning of the European Acheulian : The data from la Noira (France) in context par Radu Iovita, Inbal Tuvi-Arad, Jackie Despriée. *Plos ONE* 12(5) : 0177063, 2017.

Les formations fluviatiles du bassin de la Loire moyenne par Jackie Despriée, Hélène Tissoux. *Quaternaire*, 28(I), 2017.

Fluvial deposits as an archive of early human activity : Progress during the 20 years of the Fluvial Archives Group par Parth R. Chauhan, David R. Bridgland, Jackie Despriée. *Quaternary Science Reviews*, 166, 2017, 114-149.

Centre de la France : les formations fluviatiles du bassin de la Loire moyenne dir. Jackie Despriée, Hélène Tissoux, Morgane Liard. In : «Antoine P. et Bahain J.J. : Quaternaire et géoarchéologie paléolithique en France..., chap.IV», éd. Hermann, 2018, 57-59.

Carte au millionième du Quaternaire de la France métropolitaine par H. Tissoux, C. Ricordel-Prognon, J. F. Prognon, J. Despriée, éd. Bureau de Recherches Géologiques et Minières, 2018.

Des premières traces à la fin de l'Acheuléen dans la Préhistoire de la France par Marie-Hélène Moncel, Agnès Lamotte, Jackie Despriée; In : «La Préhistoire de la France, chap. 6», éd. Hermann, 2018, 253-296. *Géochronologie et Préhistoire des nappes fluviatiles fossiles du Loir en Vendômois à Naveil, Villiers, Thoré et Lunay (Loir-et-Cher)* par Jackie Despriée, Gilles Courcimault, Pierre Voinchet. *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 2018, 23-48.

The 1-million-year-old quartz assemblage from Pont-de-Lavaud (Centre, France) in the European context par Jackie Despriée, Marie-Hélène Moncel, Marta Arzarello. *Journal of Quaternary Science*, 33(6), 2018, 639-661.

La formation loessique du Pleistocène moyen et supérieur de la Jouannière à Bonneval, Eure-et-Loir

(France) : *Sédimentologie, géochronologie, paléoenvironnement et préhistoire* par Jackie Despriée, Grégory Bayle, Sylvie Coutard. *Quaternaire*, 29(2), 2018, 131-148.

Middle Pleistocene hominin behavior at the 700 ka Acheulean site of the Noira (France) par Bruce L. Hardy, Marie-Hélène Moncel, Jackie Despriée. *Quaternaire*, 29 (2), 2018, 131-148.

Le site du Buisson-Sabotier à Landes-le-Gaulois (Loir-et-Cher) : Un exemple d'enregistrement sédimentaire De phénomènes périglaciaires pléistocènes en Petite Beauce par Jackie Despriée, Gilles Courcimault, Laurent Crépin. *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 2019, 21-46.

II. Autres dons

- De la Ville de Vendôme : *L'architecture du quotidien : 10 ans de création architecturale en région Centre-Val de Loire 2006/2016* sous la dir. de Elke Mittmann, Maison de l'architecture Centre-Val de Loire, 2018.
- *Architecture d'hier, architecture de demain : master, 2018-2019* par énsa-V, École nationale d'architecture de Versailles, 2019.
- De M. Bernard Diry : *Jules Laurand notable blésois, peintre verrier* par Marcel Girault, Rencontre avec le Patrimoine religieux, 2008.
- *Saint-Hilaire la-Gravelle. Un témoignage de notre ruralité* par René L'Hôte, éd. du Cherche-Lune, 2018.
- De M. Leroy: *Un enfant de Landes* par Gérard Camille Bagault, éd. G.C. Bagault, 1993.
- *La belle ouvrage* par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy, 1994.
- *Saisons paysannes* par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy, s.d.
- *Artisans villageois* par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy, s.d.
- *Ils étaient de leur village* par Gérard Boutet, Denoël, 1980.
- *Ils ont vécu l'occupation* par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy 1990.
- *Les gagne-misère* par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy, 1987.
- *Les gagne-misère : nos racines retrouvées*, t. 2, par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy, 1988.
- *Les gagne-misère : petits métiers oubliés*, t. 3, par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy, 1987.
- *Les gagne-misère : la boîte à lumière*, t. 4, par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy, 1989.
- *Les gagne-misère : le geste et la parole*, t. 5, par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy, 1990.
- *Les gagne-misère : baguenaudes*, t. 6, par Gérard Boutet, Jean-Cyrille Godefroy, 1992.
- *Les gagne-misère : aux beaux jours d'hier*, Jean-Cyrille Godefroy, 1995.

Vendôme : côté cour, côté jardin par Paul Dujardin, éd. du Cherche-Lune, 1994.

Légendes de Loir-et-Cher par Jacques Cartraud, Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher, 1981.

L'escarbine par Michel Chabot, Presses de la Renaissance, 1978.

Histoire de Vendôme par Gustave Chanteaud, Culture et civilisation, 1977.

Les orages de mai par Georges Chaffard, Calmann-Lévy, 1968.

Le canton de Selommes origines à nos jours par Jean Despert, chez l'auteur, 1992.

Selommes au cours des âges par Jean Despert, chez l'auteur, 1978.

Selommes 1978-1998 par Jean Despert, chez l'auteur, 1998.

Vivre à Selommes en 1978 par Jean Despert, chez l'auteur, 1978.

La Beauce, le Beauceron par Jean Despert, chez l'auteur, 1995.

Archives de Jean Despert (l'Église et le cimetière de Selommes, 1991).

Bombardement de Landes-Le-Gaulois, 3 juillet 1944 par Georges Diot, Impr. J. Rollin, s.d.

En 1920 débutait le grand chantier des Bellezeveries par Raymond Fillon, PUF, 1998.

Les moulins de la Houzée par F. Leriche, Perche nature, s.d.

2 rois 1 bataille par Pierre Liger, Garillon, 1984.

Bruits de battoir : les battoirs en Loir-et-Cher par Jean-Marie Lorain, éd. du Cherche-Lune, 2002.

La petite Beauce en ce temps-là : vivre à Coulommiers-la-Tour 1920-1950 par Gérard Marmion, éd. du Cherche-Lune, 2004.

En petite Beauce 1900-1960 par Gérard Marmion, éd. du Cherche-Lune, 2008.

Brévainville : un village entre Dunois et Vendômois par Gérard Marmion, éd. du Cherche-Lune, 2011.

Les quartiers des pieds mouillés. Vivre à Vendôme en bord de Loir 1900-1970 par Gérard Marmion, Sutton, 2018.

Vineuil au fil du temps par Suzanne Mauclair, éd. Hesse, 2012.

Villiers-sur-Loir : un village au fil des siècles, par Henri Mésange, éd. du Cherche-Lune, 1995.

Troglos et perreyeux en vallée du Loir par Henri Mésange, éd. du Cherche Lune, 2002.

Mémoires en Images, Vendôme par Jean-Jacques Loisel et Jean-Claude Pasquier, éd. Alan Sutton, 2000.

Des ténèbres à la lumière, le Vendômois de 1939 à 1945 par Jean-Jacques Loisel et Jean-Claude Pasquier, éd. Alan Sutton, 2002.

Un lycée dans la guerre 1939-1945 par Jean-Jacques Loisel et Jean-Claude Pasquier, éd. du Cherche Lune, 2004.

La Vendômoise, Société de Secours Mutuels, 1849 à 2005 par Jean Petit, éd. du Cherche Lune, 2005.

Enfance et adolescence à Landes-Le-Gaulois, 1932 à 1950 par André Pilon, éd. du Dolmen, 2006.

Les anges n'en dorment plus par Alain Quillout, éd. du Cherche Lune, 2001.

Le Vendômois sous l'occupation par Gilbert Rigollet, PUF, 1984.

Du char à bœufs au TGV par Gilbert Rigollet, PUF, 1990.

L'identité traditionnelle du Vendômois par Daniel Schweitz, éd. du Cherche Lune, 2008.

Dictionnaire du Vendômois, tomes 1 et 2 par R. de Saint Venant, éd. Culture et Civilisation, 1978.

Galerie des hommes illustres du Vendômois : Antoine de Bourbon et Jehanne d'Albret par le Mis de Rochambeau, Lemercier, 1879.

Les dernières années du maréchal de Rochambeau (1795-1807) par Jean Weelen, Launay, 1931.

Documents relatifs au pèlerinage de la Sainte-Larme de Vendôme (1574-1666) par Fernand Bournon, Lemercier, 1885.

Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme par G. Launay, Lemercier, 1889.

Le château de Chenonceau par Mgr C. Chevalier, Bousrez, 1882.

Hier, en Vendômois par la Jeune Chambre Économique de Vendôme et du Vendômois, 1987.

- De la famille Chabin: *Quatre dossiers concernant les orgues de Vendôme et du Loir-et-Cher*.
- De M. Clément : *Historique Que sais-je ?*, PUF, 1994.
- *Les papillons* par Guy Mathot, PUF, 1976. *Que sais-je ?* n° 797.
- Le vocabulaire anglais* par Paul Bacquet, PUF, 1982. *Que sais-je ?* n° 1574.
- La maladie d'Alzheimer* par Denis Brouillet et Arielle Syssau, PUF, 2008. *Que sais-je ?* n° 3227.
- Les techniques de lutte contre le vieillissement* par Christophe de Jaeger, PUF, 2005. *Que sais-je ?* n° 3463.
- Jean Paul II* par Dominique le Tourneau, PUF, 2004. *Que sais-je ?* n° 3701.
- L'adoption* par Caroline Mécary, PUF, 2006. *Que sais-je ?* n° 3723.
- Le coaching* par Pierre Angel et Patrick Amar, PUF, 2006. *Que sais-je ?* n° 3724.
- Les 100 mots de la crise financière* par Bertrand Jacquillat et Vivien Levy-Garboua, PUF, 2009. *Que sais-je ?* n° 3846.
- De Mme Marshall : *La Télévision* par Pierre Grivet et Pierre Herreng, PUF, 1943. *Que sais-je ?* n° 30.
- Les matières plastiques* par Maurice Daumas, PUF, 1944. *Que sais-je ?* n° 46.
- Le papier et la cellulose* par L.-J. Olmer, PUF, 1942. *Que sais-je ?* n° 84.
- Les produits de remplacement* par Roger Simonet, PUF, 1943. *Que sais-je ?* n° 93.
- Les colloïdes* par Augustin Boutaric, PUF, 1943. *Que sais-je ?* n° 104.
- Les colorants* par Jean Meyreck, PUF, 1943. *Que sais-je ?* n° 119.
- Le pétrole* par Étienne Dalmont, PUF, 1950. *Que sais-je ?* n° 158.

La chimie des êtres vivants par Maurice Javillier, PUF, 1944. *Que sais-je ?* n° 163.

Histoire de l'aviation par Edmond Petit, PUF, 1966. *Que sais-je ?* n° 172.

La photographie et ses applications par Jean Prinett, PUF, 1945. *Que sais-je ?* n° 174.

L'analyse chimique par Henri Mathieu, PUF, 1945. *Que sais-je ?* n° 189.

Les corps gras par Émile André, PUF, 1946. *Que sais-je ?* n° 234.

La publicité par Bernard de Plas et Henri Verdier, PUF, 1966. *Que sais-je ?* n° 274.

L'orgue par Norbert Dufourcq, PUF, 1948. *Que sais-je ?* n° 276.

La statistique par André Vessereau, PUF, 1947. *Que sais-je ?* n° 281.

Le marxisme par Henri Lefebvre, PUF, 1956. *Que sais-je ?* n° 300.

Le clavecin par Norbert Dufourcq, PUF, 1949. *Que sais-je ?* n° 331.

La dialectique par Paul Foulquié, PUF, 1959. *Que sais-je ?* n° 363.

La phénoménologie par Jean-François Lyotard, PUF, 1964 ? n° 625.

Le calcul électronique par Bruno Renard, PUF, 1960 ? n° 88.

Le Langage électronique par Jacques et Jeanne Poyen, PUF, 1960 ? n° 900.

La psychologie industrielle par Pierre Jardillier, PUF, 1964 ? n° 1106.

Le structuralisme par Jean Piaget, PUF, 1968 ? n° 1311.

Traité des animaux par Condillac, Vrin, 2004.

L'animal selon Condillac par François Dagognet, Vrin, 2004.

- De M^{me} Hogu : *Menton une ville de palaces*, Honoré Clair, France-Loisirs, 2019.
- De M. Michel : *Paray-le-Monial, Brionnais-Charolais : le renouveau des Études romanes*, Zodiaque, 2000
- De M^{me} Studer : *La Marne Verdun* par Georges Blond, Culture, Art, Loisirs, 1966.
- *Le pays de Racan* par Jean-Jacques Loisel. Éd. du Cherche-Lune, 2008.
- De M^{me} Tiercelin : Archives personnelles de M. Alain Pierrard.

III. Société savantes (échanges)

- Académie des Beaux-Arts, Paris : *Lettre de l'Académie des Beaux-Arts*, n° 89, 2019 : « *Un bestiaire des Arts* » ; n° 90, 2019 : « *Art brut, la création hors norme* ».
- Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris : *Comptes rendus des séances de l'année 2017, juillet-octobre 2017*, fascicule III : « *Comme clerc*

- d'armes : le cardinal Du Bellau et le recours à la force* » par MM. Rémy Scheurer et Loris Petris ; *Comptes rendus des séances de l'année 2017, novembre-décembre*, fascicule IV : « *Un miroir à plusieurs faces. La vie de saint Louis par Joinville* » par Michel Bur.
- *Antiquités Nationales*, Saint-Germain-en-Laye (78) : Bulletin, n° 48, 2018 : « *Quand l'archéologie construit ses archives* ».
 - *Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*, Blois (41) : Bulletin, t. 74, 2019 : « *Violence et pouvoir XII^e-XVIII^e* ».
 - *Chroniques des sources et Fontaines*, Villeboust (41) : Bulletin, n° 24, 2018 : « *Études régionales : Beauce* ».
 - *Groupe d'Études d'Histoire et de Géographie locale d'Onzain et de ses environs*, Onzain (41) : Bulletin, n° 87, mai 2019 : « *1914-1918 – Journal de marche d'un musicien-brancardier “brancardiers-bras cassés”* » par Danièle et Jean-Louis Rois ; bulletin, n° 88, novembre 2019 : « *Le 30^e anniversaire du jumelage d'Onzain* » par Éve Hubert.
 - *Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de la Sologne*, Lamotte-Beuvron (41) : Bulletin, t. 41/1, 2019 : « *Gardes-chasse et braconniers en Sologne sur la propriété de Chartraine à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) de 1909 à 1914* » par Christian Poitou » ; « *Du pont de bois au pont de pierre de Brinon-sur-Sauldre (Cher) (1879-1884)* » par Bernard Foix ; bulletin, t. 41/2, 2019 : « *Les étangs de Sologne, descriptions, particularités et témoignages* » par Frédéric Auger, Marie-Dominique Augustin, Joël Lépine, Éric Millet et Chantal Pousse ; bulletin, t. 41/3, 2019 : « *Les Noces en Sologne* ».
 - *Société d'Art, d'Histoire et d'Archéologie de la Sologne*, Romorantin-Lanthenay (41) : Bulletin, n° 213, 4^e trimestre 2018 : « *Guerre 1914-1918 : la vallée du Cher et les “Sammies” ; 1917-1918, deux années particulières pour le Loir-et-Cher* » par Armand Villa ; n° 214, 1^{er} trimestre 2019 : « *Les peintures murales dans les églises et chapelles de Sologne* » « *Spécial histoire de la poste* » par Danièle et Daniel Pichon.
 - *Perche nature, Perche et Vallée du Loir*, Mondoubleau (41) : bulletin annuel, 2018.
 - *Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse*, Cannes (06) : t. LXIV, 2019, « *Violence, délinquance, criminalité dans l'espace provençal et niçois, XVIII^e-XX^e siècles* ».
 - *Société Académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Aube*, Troyes (10) : Mémoires, t. CXLII, 2018.
 - *Société Archéologique et Historique de la Charente*, Angoulême (16) : Bulletins et mémoires 2017, 174^e année.
 - *Fédération des Sociétés Savantes de la Charente-Maritime* (17) : *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XLIII, 2017/2018 : « *Le protestantisme en Aunis et Saintonge* ».

- *Société de Géographie de Rochefort*, revue Roccafortis, Rochefort (17) : Bulletin, n° 63, janvier 2019 : «*La seigneurie et la Tour de Broue (2)*» par Bertrand Beauvoit ; Bulletin, n° 64, septembre 2019 : «*Deux raffineries de sucre en pays charentais au XVIII^e siècle : Saint-Jean d'Angély et Rochefort*» par Philippe Duprat ; «*L'arrondissement de Rochefort à la fin du Consulat et au début de l'Empire*» par Jean-Louis Tanchoux.
- *Société d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, Bourges (18) : Cahier, n° 218, septembre 2018 : «*Don Carlos au palais de l'archevêché (1844-1846)*» par Alain Pauquet ; «*Les services de la propagande allemande à Bourges (1940-1944)*» par Pascal Jardin ; Cahier, n° 219, décembre 2018 : «*Les artistes de Bourges 1450-1560*» par Philippe Goldman ; Cahier, n° 220, mars 2019 : «*Veiller sur le Trésor puis sur le corps du prince. Les premiers chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges installés par Jean de Berry (1405)*» par Jean-Vincent Jourd'heuil, «*La Société d'Agriculture du duc de Charost à la fin du XVIII^e siècle*» par Anne-Claire Bourgeon ; Cahier, n° 221, juin 2019 : «*Georges Jean Baptiste Forest, créateur des Forestines*» par Geneviève Bailly.
- *Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, Dijon (21) : Mémoires, t. 149, années 2015-2016.
- *Société Archéologique d'Eure-et-loir*, Chartres (28) : Cahier, 2018, n° 4 : «*Derrière le Jérémie de Chartres*» par Gilles Fresson ; «*Les fortifications de la ville de Chartres d'après les comptes municipaux (seconde moitié du XIV^e siècle)*» par Thomas Lecroëre ; Mémoire XXXVII-2018, n° 3 : «*Derrière les murs de la Maison d'Arrêt de Chartres (1660-2014)*».
- *Société Dunoise*, Châteaudun (28) : Bulletin, n° 309, 2019 : «*Une porte du Dunois oubliée ; la haute vallée de la branche nord de la vallée de la Conie*» par Alain Lelong et Bernard Robreau ; «*Un habitat du haut Moyen-âge à Allonnes*» par François Capron et Bruno Vanderhaeghe.
- *Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, Montpellier (34) : Bulletin, t. 49, 2018 : «*Madame Bovary (1856) : un roman clinique Gustave Flaubert 1821-1880*» par Dr Étienne Guénant, «*Pierre Teilhard de Chardin, visionnaire de la mondialisation et de ses conflits*» par Hilaire Giron.
- *Société Archéologique & historique d'Ille-et-Vilaine*, Rennes (35) : Bulletin et Mémoires, t. CXXIII, 2019 : «*Le canal d'Ile-et-Rance : éclairage lithologique*» par Louis Chauris.
- *Rencontre avec le Patrimoine religieux*, Châtillon-sur-Indre (36) : «*Entre Perche et Sologne. Images des saints en Loir-et-Cher*» par Martine Tissier de Mallerais ; «*De pierre et de verre. Les saints du Pays chartrain*» par Marie-Francine Jourdan.
- *Académie du Centre*, Châteauroux : *Histoire et patrimoine de l'Indre* (36). Revue 2019 : «*7 Avril 2018. Actes de la Journée d'Etude de Gargilesse (Indre) : des châteaux et des hommes : rois, maîtres et serviteurs pendant la guerre de Cent ans*».
- *Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Touraine* (37). Mémoires 2017 : «*Les transformations spatiales du vignoble de Touraine du Moyen Âge à nos jours*» par Samuel Leturcq, «*La vie en apesanteur*» par Léandre Pourcelot. Mémoires 2018 : «*Le château d'Azay-le-Ferron, de remarquables collections dans un cadre exceptionnel*» par Véronique Moreau.
- *Société Archéologique de Touraine*, Tours (37) : Bulletin, t. LXIV, 2019 : «*Un mégalithe sauvegardé et étudié par la société : le polissoir dir la Pierre de saint Martin à Luzillé*» par Daniel Schweitz ; «*À la cour d'Amboise un sanglier attaque François I^r*» par Pierre Audin.
- *Association des Amis du Musée de Préhistoire du Grand-Pressigny*, Le Grand-Pressigny (37) : Bulletin, n° 69, 2018 : «*Présentation de la collection Gallisson ; note V, le paléolithique-2^e partie*» par Alain Villes ; bulletin, n° 70, 2019 : «*Abilly,» La Princerie, Collection Galisson : Note VI : bref additif à l'inventaire et à l'étude*» par Alain Villes et Michel Geslin.
- *Société de Borda*, Dax (40) : Bulletin, n° 532, 4^e trimestre 2018 ; n° 533, 1^{er} trimestre 2019 : «*Un étrange animal d'eau douce observé à Dax, la Pectinatelle (Bryozaire). Aperçu sur d'autres découvertes dans le même site*» par Bruno Cahuzac.
- *Société d'Études Archéologiques, Historiques et Littéraires de la Région de Brioude*, Brioude (43) : Almanach de Brioude, 2019 : «*Le doyenné de Brioude au Moyen Age, bilan des recherches récentes*» par F. Pierron et F. Blondel.
- *Académie d'Orléans : Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts* (45) : Mémoires, 2018, VII^e Série : t. 28 : «*Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Val Dhuy Loiret*» par François Lelong ; «*Peinture de la société anglaise à l'époque victorienne*» par Jean-Pierre Navailles.
- *Société Archéologique et Historique de Beaugency*, Beaugency (45) : Bulletin annuel, n° 43, 2018 : «*Quand le gaz arriva à Beaugency*» par Dominique Daury.
- *Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, Orléans (45) : Bulletin, tome XXIV, n° 9, 2^e semestre 2018 : «*À Olivet, une chapelle oubliée : Saint-Julien-sur-Loiret*» par Françoise Absolu ; n° 180, 2^e semestre 2018 : «*Orléans (Loiret), fouille du lycée Saint-Euverte. Évolution d'un quartier d'habitat du Haut-Empire vers une nécropole tardo-antique et un cimetière du Haut-Moyen Âge*» par Julien Courtois et Laure Ziegler.
- *Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, Agen (47) : Revue de l'Agenais, 146, n° 1, 2019 : «*Cocumont et les archives templières et hospitalières de Romestaing*» par Pierre Simon ; n° 2, 2019 : «*La vie des enfants en guerre (1914-1918)*» par Marc Heib ; n° 3, 2019 : «*La grande diversité des matériaux*

- géologiques du bâti patrimonial des cantons de l'Albret et des Fôrets de Gascogne» par Jean-Pierre Platel; «L'ordre de Prémontré en Agenais, prieurés et granges dépendant de l'abbaye Saint-Jean de la Castelle» par Stéphane Abadie; n° 4, 2019 : «1585 : Marguerite de Valois, comtesse de d'Agen, et la Ligue. 2^e partie : Marguerite la guerrière» par Serge Brunet.
- Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers, Angers (49) : Bulletins, 2018 (Fichiers PDF).
 - Académie Stanislas, Nancy (56) : Mémoires, tome XXVIII, 8^e série, 2013-2014.
 - Revue scientifique Bourgogne Nature (58) : n° 28, 2018 : «Les diatomées des cours d'eau du territoire bourguignon, joyaux invisibles des milieux aquatiques» ; n° 29, 2019 : «Changement climatique, humanité et biodiversité».
 - Groupe d'Études des Monuments et Œuvres d'Art de l'Oise et du Beauvaisis, Beauvais (60) : Bulletin, n° 177-178, 2019 : «L'Art gothique flamboyant dans l'Oise et ses environs (T.II)».
 - Amis du Perche, Rémalard (61) : Cahiers percherons, n° 216, 4^e trimestre 2018 : «L'église de Brou, au XVIII^e siècle» par Christian Léger «La noblesse percheronne avant la Révolution» par François Bouvier des Noës ; n° 217, 1^{er} trimestre 2019 «La destruction de la chapelle de Courboyer ou les enseignements d'un désastre patrimonial» par Elisabeth Gautier-Desvaux ; «Le site gallo-romain de Saint-Ouen-de-la-Cour» par Fabrice Morand, Guy Leclerc et Michel Ganivet ; n° 218, 2^e trimestre 2019 : «La seigneurie de Bretoncelles, un fief convoité par de grandes familles. Des comtes du Perche (XII^e siècle) à Etienne François d'Aligre (1789)» par Jean-François Luce ; «Nogent-le-Rotrou : le château des comtes du Perche» par Edmée Rigalleau, Françoise et Philippe Siguret ; n° 219, 3^e trimestre 2019 : «Les barons de Montmirail, d'Authon et de la Bazoche-Gouet (XVI^e-XVIII^e siècles)» par Christian Léger.
 - Le Pays Bas-normand, Flers (61) : Revue, n° 1/2019 (313) : «70 ans d'histoire du théâtre de Flers (1878-1948). Quel théâtre pour une petite ville industrielle» par Viviane Huet-Pouthas ; Revue, n° 2/2019 (314) : «La mairie et le Musée municipal de la Ferté-Macé».
 - Société d'Histoire Naturelle d'Autun et Société des Sciences Naturelles de Bourgogne, Autun (71) : Bulletin, n° 214, 2019.
 - Société d'Agriculture Sciences et Arts de la Sarthe, Le Mans (72) : Bulletin, année 2018 : «Louis André de Grimaldi (1735-1804) évêque du Mans» par Joseph Guilleux ; «Les ateliers photographiques manceaux à l'époque de Gustave Cossen (1856-1890)» par Jean-Pierre Epinal.
 - Société Historique de la Province du Maine, Le Mans (72) : Bulletin, n° 100-101, 2^e semestre 2016-1^{er} semestre 2017 «La Sarthe en 1900, vue par ses instituteurs».
 - Société Historique et Archéologique du Maine, Le Mans (72) : Bulletin, t. CLXVI, 2017 : «La débâcle

vendéenne : Le Mans, 12-13 décembre 1793 : combats et répression» par Ludovic Schmitt ; «Le récit de l'occupation de Blois pendant la guerre de 1870-1871 de Mathilde Sausse-Touttain (1817-1895)» par Jean Simon et Jean-François Bouhours.

- Connaissance du Pays Fléchois, La Flèche (72) : Cahier, n° 40, 2019 : «Le savoir-vivre au collège de La Flèche (XVII^e-XXI^e)» par Alain de Dieuleveult ; «Parlementaires et ministres : destinées politiques d'anciens élèves du Collège royal et du Prytanée militaire de La Flèche, 2^e partie (1852-2019)» par Laurent Waquet.
- Les Amis du Vieux Château de Brie-Comte-Robert, Brie-Comte-Robert (77) : Phacip, n° 6, 2019 : «Actualités des découvertes archéologiques à Brie-Comte-Robert et alentours».
- Société des Antiquaires de Picardie, Amiens (80) : Bulletin, t. 71, n° 719-720, 2^e semestre 2016.
- Société d'Études Scientifiques et Archéologiques de Draguignan et du Var, Draguignan (83) : Bulletin, t. LV-2019 : «L'exploitation des autorails de la ligne Nice-Meyrargues des chemins de fer de Provence» par José Banaudo.
- Société d'émulation de la Vendée, La Roche-sur-Yon (85) Recherches vendéennes, n° 23/2017-2018 : «Les diocèses de Luçon et de Maillezais, sept siècles d'histoire en Vendée».
- Société des Antiquaires de l'Ouest, Poitiers (86) : Revue historique du Centre-Ouest, t. XVI – 2^e semestre 2017 : «La vie quotidienne dans les villes du Centre-Ouest à la fin du Moyen-Âge. Au fil des textes» par Robert Favreau ; t. XVII-1^{er} semestre 2018 : «Nobles en armes (XV^e-XVIII^e siècle)».
- Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, Auxerre (89) : Bulletin, t. 154, 2016.
- Université de Madrid, Département de Préhistoire de la Faculté de Géographie et d'Histoire, Madrid (Espagne) Complutum, vol. 29, n° 1, 2019 ; vol. 29 n° 2, 2019.

IV. Abonnements

- Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher, Blois (41) : Patrimoine dans votre commune, n° 53, «Cheverny».
- Bulletin monumental : t. 177-1, 2019 : «Saint-Pierre de Montmartre. Remarques sur le déroulement des travaux et de l'architecture de la nef» par Thomas Clouet ; t. 177-2, 2019 : «Saint-Sernin de Toulouse. Datation archéologique et étude documentaire des fresques de la Passion (1119)» par Natacha Piano ; t. 177-3, 2019 : «Après l'incendie. Notre-Dame de Paris : bilan, réflexions, perspectives» par Yves Gallet.
- Congrès Archéologique de France : 2016, «Monuments du Cher. Gothique flamboyant et Renaissance en Berry».

V. Institutions et services recevant le bulletin par abonnement

- Bibliothèque de la Sorbonne, Service des Périodiques, Paris.
- Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris.
- Archives Départementales du Loiret, Orléans.
- Direction de la Lecture Publique de Loir-et-Cher, Blois.
- Conseil Régional du Centre, Direction de l'Inventaire du Patrimoine, Orléans.
- Lycée Ronsard, Vendôme.
- Bibliothèque Abbé Grégoire, Blois.
- Direction des Archives Départementales de Loir-et-Cher, Blois.
- Librairie Amalivre, Paris.
- Research Library –Serials Department-The Getty Research Institute, Los Angeles, USA.
- Serial Division-Hatcher Library, University of Michigan, USA.

- Serial Acquisitions Unit HSS British Library – Mandy Burton, Wetherby, Angleterre.
- Archives Départementales du département d'Indre-et-Loire, Tours.

VI. Services gracieux

- Bibliothèque Nationale de France, Dépôt légal des périodiques, Paris.
- Direction de la Culture, Vendôme.
- Bibliothèque Municipale de Vendôme.
- Archives Municipales de Vendôme.
- Musée de Vendôme.
- Office du Tourisme et Syndicat d'Initiative de Vendôme.
- Inspection Départementale de l'Éducation nationale, Blois.
- Inspection de l'Éducation nationale, Vendôme.
- Éditions du Cherche-Lune, Vendôme.



Hommage à Jacques Devigne



Jacques Devigne.

Jacques Devigne, 1^{er} Grand Prix de Rome, nous a quitté à 94 ans après une brillante carrière de médailleur qui le mena, de la Villa Médicis à Rome, à Paris où il avait son atelier et où il exerça comme professeur. Mais c'est à La Monnaie de Paris qu'il développa tout son talent, réalisant alors plus de 130 médailles, véritables chefs-d'œuvre miniatures. C'est au début des années 90 qu'il décida avec sa femme Odette de se retirer au Poislay, au nord du département et qu'il devint membre de notre Société, participant avec

entrain à toutes nos activités. Chaque fois que la possibilité lui était donnée il nous faisait partager sa passion avec une réelle modestie dont seuls les grands hommes sont capables. Le titre de sa dernière conférence donnée à la Société, en 2015, résume magnifiquement bien cet état d'esprit : « Parcours artistiques d'un médailleur vendômois ».

Que sa famille soit assurée de nos sentiments les plus respectueux et amicaux et qu'elle veuille bien accepter toutes nos condoléances.



Météores et météorites en Vendômois

LUDOVIC FERRIÈRE¹, PASCAL BOURDON

Résumé : L'origine de la fondation de la Trinité de Vendôme est liée à la légende dite des trois étoiles tombées dans une fontaine en 1032. En 2018, un fragment de la météorite de Lancé, tombée en 1872, à proximité de la limite de Saint-Amand-de-Vendôme, a fait partie de l'exposition du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris sur les météorites. Il est apparu opportun de mettre en perspective ces deux événements du Vendômois.

Mots-clés : Église de la Trinité de Vendôme, Météores, Météorites, Lancé, Geoffroy Martel, Vienne.

L'idée de cette conférence en deux parties fait suite à une visite de l'exposition qui s'est tenue en 2018, organisée par Mathieu Gounelle au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris (MNHN), qui s'intitulait «Entre Ciel et Terre»². Sur une carte on pouvait remarquer que le Loir-et-Cher était particulièrement impacté par les chutes de météorites, dont une très particulière,

1. Expert international des météorites et de leurs cratères, le Docteur Ludovic Ferrière possède un parcours pluridisciplinaire (géologie, planétologie, et géochimie). Il a rejoint Vienne en 2011, après des études en France, en Autriche, et au Canada. Depuis 2011, il gère la collection de météorites du Muséum de Vienne, l'une des plus prestigieuses et la plus ancienne collection de météorites au monde, fondée en 1778. C'est dans cette collection qu'est conservée la météorite de Lancé.

2. Commissaire de l'exposition, professeur au MNHN.

celle de Lancé tombée en 1872. Cette pièce très rare est conservée au Muséum d'Histoire naturelle de Vienne (Autriche) par le conservateur en chef, Ludovic Ferrière, natif de notre département. Nous sommes donc convenus de prévoir une conférence spécifique en 2022 pour fêter les 150 ans de cette météorite qui est toujours demandée par les différents laboratoires mondiaux pour effectuer des analyses. Des événements pour célébrer les 50, 100, 150 ans sont souvent organisés par les communes dont le nom est celui que porte officiellement la météorite sur le territoire où elle est retrouvée. En attendant 2022, il a paru intéressant de proposer une conférence sur les météores et météorites en s'appuyant sur quelques faits historiques du Vendômois, sous l'égide de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.

Précisions concernant l'affiche et le titre qui annonçaient la conférence

L'image provient d'une peinture acrylique de Julien Chéramy, artiste du Vendômois rencontré en mai 2018. Il s'agit d'un format A4, issu d'une exposition intitulée «Explorations spatiales et colorées» produite aux ateliers de la rampe du château de Vendôme (fig. 1).

Météore signifie qui est en haut, par exemple la grêle, la pluie sont des météores. En revanche, les nuages n'en sont pas. Il peut s'agir d'un débris de

satellite artificiel qui laisse une trace lumineuse. Par exemple, le 11 novembre dernier, la rentrée dans l'atmosphère du dernier étage de la fusée Falcon 9 a été remarquée dans le sud de la France par de nombreux témoins qui en ont référé au GEIPAN³. Dans cet article, nous parlerons essentiellement des phénomènes lumineux qui se produisent entre environ 80 et 10 km d'altitude, provoqués par un météoroïde. Ce sont des corps extraterrestres qui viennent principalement de la ceinture d'astéroïdes, qui gravitent entre Mars et Jupiter, mais ils peuvent provenir, dans de rares cas, de la Lune, de Mars, voire de comètes. C'est uniquement lorsque ce météoroïde parvient au sol qu'il prend le nom de météorite :

Une (/un) météorite est un objet (rocheux et/ou ferreux) d'origine extraterrestre qui a survécu à sa traversée de l'atmosphère et atteint la surface de la Terre sans avoir été complètement désintégré lors de l'impact avec la surface.

Il existe deux possibilités :

- la trouvaille, lorsqu'on découvre le « caillou » bien après le phénomène, par exemple dans les déserts polaires ou de sable, la chute n'ayant pas été observée. La découverte peut être tardive comme



Fig. 1 : Explorations spatiales et colorées, 2018, par Julien Chéramy (coll. part.).

3. Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés.

celle de Saint-Aubin-en-Champagne, exhumée au printemps 2019, 55 000 ans après sa chute ;

- la chute, lorsque l'on récolte la pierre dans les jours suivant l'observation. L'intérêt est de la cueillir le plus fraîchement et délicatement possible pour éviter l'altération et la contamination, afin d'étudier ces pierres primitives datant du système solaire soit 4,567 milliards d'années.

La perte de masse lors de son arrivée au sol est d'environ 90 %. On parlera de bolide pour des tailles de quelques mètres, accompagné souvent de phénomènes sonores très intenses. Celui de Tcheliabinsk, en Russie de 2013, mesurait 17 m et a été largement médiatisé. Le terme «bolide» vient du grec : «objet lancé». Lorsque le météoroïde est très petit, il se désintègre intégralement et se manifeste par une étoile filante. Certaines périodes de l'année sont propices pour observer les étoiles filantes lorsque l'orbite terrestre rencontre des résidus issus des chevelures de comètes. Ces météores sont particulièrement visibles en fin de nuit, lorsque la rotation de la Terre affronte ces poussières. À noter que le nom «comète» a comme étymologie «cheveu».

Dans le *Dictionnaire universel* du lexicographe Antoine Furetière, de 1690, la définition de «météore» s'appuie sur de nombreuses comparaisons d'observations usuelles. Notons, par exemple, celles de lances flamboyantes et de javelots brûlants. Cet article mentionne aussi Descartes qui, dans son traité de 1637, démontre que l'on pouvait analyser certains phénomènes météorologiques de manière scientifique par l'observation et les mathématiques, en opposition aux traités de scolastique qui les considéraient comme des manifestations magiques. Furetière mentionne également Aristote (384-322 av. J.-C.) qui a écrit le traité *Les Météorologiques*.

Concernant les phénomènes électriques atmosphériques, on leur attribue actuellement le terme d'«électrométéores». Par exemple l'éclair, dont on peut voir une illustration au musée de Vendôme sur un tableau du château par l'artiste Ferrand, en 1826.

Sur l'origine des météorites

Longtemps, en Occident, les météorites n'étaient pas considérées comme des corps extraterrestres. La bonne foi des paysans était remise en cause et les météorites s'appelaient communément pierre de foudre ou de tonnerre.

1777, ÉTUDE PAR LAVOISIER DE LA MÉTÉORITE DE LUCÉ TOMBÉE EN 1768

Lucé est située à 7 secondes de vol de bolide à l'ouest de Vendôme. Pour la circonstance, on peut adopter la vitesse moyenne de 20 km/s qui caractérise

l'entrée d'un bolide dans les hautes couches de l'atmosphère. L'Académie des sciences donna crédit aux témoignages du bruit et de la trace lumineuse, perçue très probablement à Vendôme, mais pour donner une explication, proposa que la foudre avait frappé un grès ordinaire et que ce n'était pas une pierre tombée du ciel. Cependant, les Académiciens, bien qu'ils ne fissent pas le lien direct entre la manifestation d'un bolide et la pierre, ne conclurent pas définitivement et précisèrent qu'il fallait étudier plus précisément le phénomène. Cette météorite est conservée à Vienne et est la première analysée chimiquement soit 55 % de terre vitrifiable, 36 % de fer et 8,5 % de soufre. On retrouve ainsi un exemple de la fameuse maxime attribuée à Lavoisier : «rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme».

1790, LE DOUTE PERSISTE

Jean Florimond Boudon de Saint-Amans, naturaliste membre de l'Académie des sciences de Bordeaux, pensait que tout ceci était impossible en niant toujours les témoignages. Il ne se ravisa qu'en 1814 après la chute de Montclar, près de Toulouse.

1794, ERNST CHLADNI, DE L'ORIGINE EXTRATERRESTRE DES MÉTÉORITES?

Ernst Chladni est un physicien allemand pluridisciplinaire qui a analysé plusieurs chutes. Dans son traité, il émet l'hypothèse que les météorites ne sont pas des pierres de foudre mais sont d'origine extraterrestre. Sa théorie a fait controverse mais finalement s'est imposée. Il termine ainsi son ouvrage : *Des recherches semblables faites avec soin peuvent seules décider un jour si l'on doit admettre l'hypothèse que j'ai proposée dans cet ouvrage, et que tant de raisons concourent à rendre au moins plus probable qu'aucune de celles qu'on a mises en avant jusqu'ici* (Traduction d'Eugène Coquebert).

Il a publié à Vienne les *Dissertations sur les météores et les aérolithes*. Le terme «aérolithe», souvent utilisé avant le XX^e siècle, est tombé en désuétude.

1794 fut une année funeste pour Lavoisier puisqu'il fut guillotiné, parce qu'il était fermier général. Le lendemain, le grand mathématicien Louis Lagrange commentait : «*Il ne leur a fallu qu'un moment pour faire tomber cette tête et cent années peut-être, ne suffiront pas pour en reproduire une semblable*». Lagrange est connu, entre autres travaux, pour les points de Lagrange ou le problème des trois corps. Dans un système, par exemple Terre Soleil, il existe cinq points d'équilibre, liés par les forces de gravitation et certains sont utilisés en astronautique pour stabiliser plus facilement les satellites. Au contraire, il existe des orbites

«interdites» qui sont une cause d'expulsion d'astéroïdes après qu'ils se soient entrechoqués et suite à la résonnance, notamment sous l'influence de Jupiter, leurs trajectoires après plusieurs millions d'années viennent croiser celle de notre planète.

1803, JEAN-BAPTISTE BIOT : ÉTUDE SUR LE TERRAIN DE LA CHUTE DE L'AIGLE

L'Aigle est située à 5s de vol de bolide au nord-ouest de Vendôme. 1803 est une date de référence dans l'histoire des météorites. Missionné par le ministère de l'Intérieur pour enquêter et analyser les témoignages, le rapport de J.-B. Biot devant l'Institut national marque un tournant décisif et prouve que l'origine est bien extraterrestre, ce qui met fin à la controverse en Europe.

Mais tout le monde n'est pas d'accord, comme Thomas Jefferson, troisième président des États-Unis entre 1801 et 1809, qui déclare : *Je ne trouve rien de surprenant au fait qu'il pleuve des pierres en France pas même si c'eût été des meules. Il y a en France plus de vrais philosophes que dans n'importe quelle contrée du monde, mais il y a aussi là-bas une plus grande proportion de faux philosophes. La raison en est que l'imagination exubérante du Français lui donne une plus grande facilité à écrire et que son jugement peut être ainsi emporté sauf s'il en dispose d'une grande quantité. Cela pourra même lui créer des faits qui ne sont en fait jamais arrivés mais qu'il décrira en toute bonne foi*⁴.

En Vendômois

Une chute près de Toulouse peut provenir d'un météore ayant été vu depuis Châteaudun et Blois, donc visible à Vendôme. Par exemple, celle intervenue en 1864 à Orgueil. Néanmoins, nous nous concentrerons sur notre territoire.

DE 1032 À 2019

Pour un Vendômois, l'année 1032 est incontournable avec la fondation de l'abbaye de la Trinité. Un touriste qui souhaite visiter Vendôme et qui se renseigne sur Wikipédia, trouvera : *L'abbaye de la Trinité de Vendôme est fondée en 1033 par Geoffroy Martel, comte de Vendôme. La légende raconte qu'il vit trois étoiles tomber dans un puits.*

En 2019 on ne recense pas de chute dans le Vendômois mais il demeure toujours probable, même si les chances sont infimes, qu'en décembre un cadeau de l'espace puisse survenir... Pour mentionner un événe-

4. Extrait d'une présentation du programme Vigie Ciel, MNHN.

ment de cette année, on peut rappeler la vente du collectionneur de météorites Gérard Merlier réalisée par Maître Aymeric Rouillac fin février. Une autre vente s'est déroulée le mois dernier à Drouot, dont une partie provenant d'un collectionneur du Loir-et-Cher.

Pourquoi la conférence s'est-elle tenue aux «Greniers de l'Abbaye» ?

Traditionnellement la Société archéologique du Vendômois produit ses conférences dans la salle des mariages de la porte Saint-Georges. Cependant, pour la circonstance nous avons particulièrement choisi ce lieu. Bien entendu à cause de notre thème qui concerne en partie l'abbaye mais surtout par la présence d'un vitrail du XX^e siècle qui représente les trois étoiles. Il a été réalisé par l'atelier vitrail de l'association Résurgence en Vendômois. Il existe un grand nombre de textes avec de multiples variantes qui reprennent cette histoire des trois étoiles, néanmoins on ne retrouve que très peu de représentations de celle-ci. Quant aux greniers, bien qu'il soit arrivé d'y trouver des météorites, comme celle de Sologne en 1860 ainsi qu'une à Draveil (Essonne) en 2011, tel ne fut pas le cas dans ceux de l'abbaye.

L'ORIGINE DE LA FONDATION

Un panneau à l'entrée de la Trinité mentionne : *Autour de 1032 un chroniqueur du XII^e nous relate que par une nuit de Carême Geoffroy Martel 5^e comte de Vendôme et son épouse Agnès de Bourgogne voient trois étoiles tomber dans une fontaine dans la prairie en contrebas du château. Ils décident d'y fonder un monastère dédié à la Sainte Trinité et le confient aux moines Bénédictins de Marmoutier.*

Un autre panneau, visible au grand manège lors d'une exposition temporaire sur l'architecture en novembre 2019, indiquait : *Par une nuit de 1032, Geoffroy et son épouse Agnès voient trois étoiles tomber au pied du château. Au premier abord, ces indications confèrent à ces faits une certaine crédibilité.*

Les chroniques des comtes d'Anjou ont été publiées en latin en 1913 par Louis Halphen et René Poupartdin : [...] ce texte a été écrit de 1100 à 1140 par un moine angevin [...]. Elles indiquent que Jean de Marmoutier aurait inséré un ajout ainsi traduit par l'abbé Plat⁵ :

Un dimanche matin, au lever de l'aurore il arriva que le comte se mit avec son épouse à la fenêtre qui éclairait leur chambre du côté de l'aquilon. Le château se trouvait sur la crête de la montagne où s'élève aujourd'hui l'église St Georges. Le bourg, avec ses nombreux habitants, était au pied de la montagne et

5. PLAT (Abbé Gabriel), «L'église primitive de la Trinité», *BSAV*, 1925, p. 119. L'abbé Plat était alors président de la SASLV.

exposé au vent du nord. Hors du bourg, vers l'orient, s'étendaient de vastes prairies au milieu desquelles s'ouvrait une large fontaine où presque tous les habitants venaient puiser. Or, comme le comte et son épouse, qui s'appelait Agnès, considéraient l'étendue du ciel et la multitude des étoiles et parlaient entre eux de diverses choses, tous deux virent soudain une étoile très longue, en forme de lance, tomber dans la fontaine. Ils n'étaient pas encore revenus de leur étonnement qu'une seconde étoile tomba, puis une troisième, redoublant leur stupeur et leur admiration.

Il conclut page 123 : *Ceux qui ne verront pas dans l'histoire des trois lances de feu un élément surnaturel, que d'ailleurs le chroniqueur du XII^e siècle n'y signale pas expressément, regretteront que je n'aie pas poussé la fouille plus avant et essayé de dégager de la vase les restes du météorite qui, tombant du ciel dans une fontaine, en fit sortir une magnifique église.*

Notons que c'est la seule occurrence où le terme météorite est mentionné. Concernant la traduction, Gérard Jacquin, historiographe qui fit paraître en 2017 les chroniques en français, confirme la fidélité⁶.

Une transcription plus concise existe, celle du Dr Frédéric Lesueur⁷; quant à Jacques Cartraud, il date l'événement en 1034⁸.

1834, L'ABBÉ SIMON⁹ : HISTOIRE DE VENDÔME ET DE SES ENVIRONS

L'abbé Plat précité fait référence à l'abbé Simon qui avait pu consulter des documents provenant du chartrier du monastère mais qui n'existaient plus en 1925. Il est donc intéressant de s'y référer : Tome 1 [...] en conséquence d'une vision qu'il crut avoir de trois étoiles qui lui parurent tomber du ciel dans une fontaine au pied de son château [...]. Dans le tome 2, il entreprend une analyse critique en ne niant pas la vision, mais en émettant des hypothèses. Par exemple, une aurore boréale puisque le regard portait vers le nord, voire des feux follets suite à la présence de marécages. [...] En supposant que le fait soit vrai et ne soit pas miraculeux [...] Geoffroy Martel ne fut pas assez physicien pour examiner tout cela mais suffisamment religieux pour y construire une abbaye.

Autre hypothèse : d'après les anthropologues, des fêtes païennes étaient organisées pour la libération de l'obscurité hivernale, par exemple en mettant en scène des moyens d'éclairage artificiels (bougie, lampe à huile ou lanterne symbolisées) dont on se débarrassait par noyade. Geoffroy Martel aurait-il vu cette scène ?

6. Docteur ès lettres (Paris 3, 1985) – Responsable du CERIEC (Centre d'études et de recherche sur l'imaginaire, écritures et cultures), coordinateur de la MSH d'Angers et professeur de langue et littérature françaises du Moyen Âge à l'Université d'Angers (en 2004).

7. 1969, *Les Églises du Loir-et-Cher*.

8. 1981, *Les Légendes du Loir-et-Cher*.

9. Chanoine de la collégiale Saint-Georges – *Histoire de Vendôme et de ses environs*, tomes 1 et 2.

Voir également le rapport avec les sources miraculeuses mentionnées dans la thèse de Gaël Simon¹⁰.

S'AGIT-IL D'UNE RÉELLE CHUTE ?

Il n'est pas mentionné une quelconque déflagration malgré trois météoroïdes provenant d'une fragmentation. D'autre part, le vol terminal est normalement sombre car après le freinage dû au frottement de l'air, la course du bolide se termine en chute libre et devient invisible. En outre, l'éclat d'un bolide est plus imposant qu'une étoile filante. Ensuite, si la première «étoile» était tombée dans la fontaine elle aurait pu être retrouvée. Attribuer un signe divin à ces phénomènes en revanche était courant et l'on retrouve des cultes et des mythes voués à ces pierres.

Sans texte contemporain, ni conservation de la météorite ou d'une représentation sur une monnaie, d'une sculpture ou d'un parchemin, la chute des trois étoiles est donc une hypothèse.

En revanche, qu'ils aient observé plusieurs météores est plausible, sans qu'ils se soient matérialisés par plusieurs fragments ou une météorite.

LES CARNETS D'ERNEST NOUEL (1831-1900)

Ernest Nouel est un des pères fondateurs de la Société archéologique du Vendômois et conservateur du musée en 1862. Agrégé de sciences physiques et naturelles, professeur de physique au lycée de Vendôme, son œuvre est profuse, notamment sur la météorologie et la botanique¹¹. La bibliothèque de la communauté d'agglomération des Territoires vendômois conserve ses carnets qui recensent, depuis l'an 800 jusqu'à son décès, des phénomènes météorologiques. Son style superbe est digne de ce que Jean-Baptiste Biot recommandait aux élèves ingénieurs, à savoir de ne jamais négliger le style et l'exactitude de l'expression. Dans ses carnets rien de spécial n'est signalé pour 1032, cependant en 1031 il écrit : *L'année où mourut le roi Robert (le 9 mars) à la dixième heure de la nuit, on vit une comète de la grandeur d'une lance ; elle brillait jusqu'à l'aurore et fut aperçue pendant 3 nuits.* Nous retrouvons quelques caractéristiques du récit de Geoffroy Martel. La lance, l'aurore, le chiffre 3 et la période avant le printemps. Les comètes au Moyen Âge étaient considérées comme pouvant annoncer un désastre (de-astre) tel un décès ou des désordres (contrairement au terme cosmos qui signifie ordre). Geoffroy Martel, s'il avait été témoin de cette comète, aurait-il fait un rapprochement en 1032 en interprétant

des météores comme un avertissement ? L'hypothèse mérite d'être posée mais nécessite des études très approfondies pour préciser les dates. Les références du carême par rapport à Pâques sont connues mais la variation des systèmes calendaires employés ne permet pas d'affirmation.

1961, CHRISTIAN DE L'ÉPREVIER¹² : GEOFFROY MARTEL, LA FONDATION DE L'ABBAYE ET LA SAINTE LARME

Dans cette publication, Christian de L'Éprevier considère que la motivation de la fondation est le remords : *Des remords les poursuivaient dans la nuit de l'an 1034 [sic] et les tenaient éveillés à l'une des fenêtres du château [...] une traînée lumineuse semblant sortir d'un nuage [...] plonge et s'éteint dans le bassin d'une petite fontaine [...] Agnès et Martel croient être dupes d'une illusion [...] trois langues de feu viennent successivement tomber dans la fontaine miraculeuse [...] et s'accordent à considérer cette apparition comme un avertissement du ciel.*

La gravure de l'opuscule accompagne parfaitement le texte. Elle a été réalisée par Jules Huet de Frobergville



Fig. 2 : Gravure, 1889,
par Jules Huet de Frobergville (coll. part).

10. 2015. Thèse de doctorat. *Espace et société à Vendôme du 11^e au début du 19^e siècle : Fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long*, 2015, p. 221. 2015.

11. Voir BSAV de 1900 concernant son éloge funèbre.

12. Christian de L'ÉPREVIER (1898-1963), ingénieur, fils de Jacques de l'Éprevier, président de la SASLV et conservateur du musée, père de François de l'Éprevier, président de Résurgence en Vendômois, décédé le 5 avril 2018.

(1868-1944), peintre blésois de renom, qui est venu deux mois à Vendôme en 1889. L'original dont est extraite cette figure a été retrouvé par M^{me} Anne Vergnette de La Mothe en 2018 (**fig. 2**).

2003, ISABELLE ISNARD, L'ABBATIALE DE LA TRINITÉ DE VENDÔME¹³

Dans cette monographie approfondie, l'auteure doute de la véracité des faits : [...] *Geoffroy Martel et sa femme Agnès auraient vu des étoiles filantes (en forme de lance) [...] aurait demandé conseil à l'évêque de Chartres, Thierry qui aurait vu dans ce miracle le signe de la volonté divine [...]. Dans cette belle fable la fondation apparaît comme un acte de dévotion du couple comtal sans doute motivée pour des raisons personnelles que la légende n'évoque guère. Le désir de racheter une conduite souvent peu vertueuse (mariage irrégulier, usurpation).*

D'autres versions : poétique, humoristique, romanesque

- *La légende des trois étoiles*, de Robert Tardiveau, 1920.

Joli poème dont voici la première strophe : *Geoffroy Martel alors repassait en mémoire / Tous ses titres de gloire / Et pour tant de bienfaits s'accusait d'avoir peu / Remercié son Dieu / Accablé du fardeau de cette ingratitudine / Il songeait, regardant Vendôme en solitude [...]*

- *Les contes du Loir*, de Jean Bernadac, 1992.

Extrait du chapitre VIII, « La naissance d'une ville » : *Or donc ce jour-là Geoffroy Martel – qu'il ne faut pas confondre, bonnes gens, avec Charles le grand Charles celui de Poitiers lequel il ne faut pas confondre non plus avec le grand Charles celui du 18 juin, qui n'était ni de Vendôme ni de Poitiers [...] et ce sur cinq pages croustillantes. À noter que l'auteur illustre la couverture de son livre avec l'histoire des trois étoiles.*

La version romanesque est celle de V-A Malte Brun, 1884 : *Le département du Loir-et-Cher, Histoire, Statistique, Administration.*

[...] *Dans la nuit du premier dimanche de carême de l'an 1034, ces pénibles pensées, ravivées par l'approche des jours saints, tenaient les deux époux éveillés ; leurs regards distraits se promenaient sur les prairies marécageuses que domine le château. Tout à coup une traînée lumineuse semble sortir des nuages et, traversant les airs comme une flèche, va se plonger et s'éteindre dans le bassin d'une petite source cachée*

13. 2003. Thèse de doctorat : *Étude architecturale de l'abbatiale de la Trinité de Vendôme : le chantier gothique.*

au milieu des roseaux, directement en face de la tour où était le logis seigneurial. [...]

D'autres événements

1734, L. MALARDIER. DESCRIPTION DE L'ABBÉ JEAN DERUME DE MONTOIRE

Notaire honoraire et ancien juge de paix, L. Malarquier a retranscrit les registres de baptême de la paroisse Saint-Laurent de Montoire. Au chapitre « Phénomènes météorologiques », on peut noter les termes : *temps serein, bruit sec, roulements tournants*. Sans nul doute un bolide est passé sans qu'il s'en aperçoive et c'est ensuite le décalage du son qui attire l'attention. En 1734, il n'existe pas de météorite officiellement recensée mais qu'une soit tombée est probable. À quand la trouvaille ?

1872, LANCÉ

Très importante chute par sa masse d'environ 51,7 kg. Son type carboné la rend d'autant plus inestimable.

Elle a fait l'objet d'une communication à l'Académie des sciences dont voici un extrait du compte rendu 1872-1874 : [...] *cette détonation ressemblait à celle d'une pièce de canon de fort calibre et qui aurait été suivie d'un feu roulant de mousqueterie, prolongé pendant 30 à 40 secondes [...] À Tours où l'explosion avait été entendue, on parlait d'explosion de poudrière, de mines, de locomotives, et les rumeurs les plus variées circulaient dans le public [...].*

La figure 3 représente le dessin original de Gervais Launay¹⁴. Il est remarquable par sa fidélité au vu du spécimen conservé à Vienne (**fig. 3**).

1900, UN BOLIDE

Témoignage d'un habitant d'Areines, près de Vendôme : [...] *un bolide qui s'est éteint au-dessus de Vendôme¹⁵.*

AUTOUR DE 1960 ?

Récemment, deux témoignages ont relaté qu'il y aurait eu une chute en automne au niveau de la colline du Temple, près du château. Des informations complé-

14. Gervais LAUNAY (1804-1891). Membre fondateur de la SASLV, professeur de dessin, personnage incontournable de la vie culturelle vendômoise. Voir ses albums de tous les monuments anciens du Vendômois.

15. BASV, 1900, p. 89.

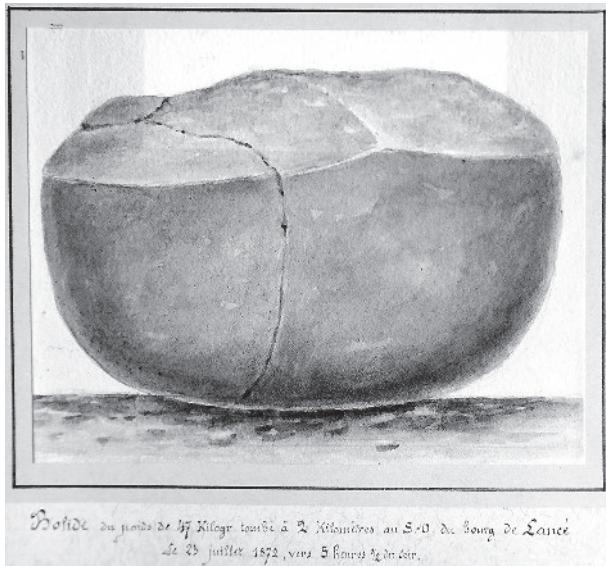


Fig. 3 : Bolide de Lancé, 1872, dessin de Gervais Launay (coll. Bibliothèque de la communauté d'agglomération Territoires vendômois).

mentaires seraient bienvenues car un article probable du journal « Le Vendômois » de l'époque n'a pas été retrouvé.

Et maintenant

LE RÉSEAU FRIPON

Fireball Recovery and Interplanetary Observation Network est un réseau français et européen constitué par un maillage de caméras spécifiques, dites « œil de poisson » (360°) généralement placées sur des lieux d'observations astronomiques. En région Centre, elles sont situées à Fontaine-en-Sologne, siège du club « Blois Sologne Astronomie » (BSA), Tauxigny, siège de la Société astronomique de Touraine (SAT), Nançay où se trouve un des plus grands radiotélescopes du monde et Orléans. L'équipement de ces deux derniers sites est constitué de récepteurs radios.

Filmant la voûte céleste 24 h/24 h, le but est de retracer l'origine des flux de matières extraterrestres tombant sur Terre. Chacune des caméras est raccordée à un ordinateur muni d'un logiciel qui analyse les images en détectant les événements lumineux provoqués par l'entrée dans l'atmosphère d'un météore. La triangulation permet de calculer sa trajectoire non seulement pour déterminer l'orbite d'origine mais aussi indiquer la zone probable de chute sous forme d'ellipse. Par exemple, le 27 mars 2017, en couplant les témoignages d'observateurs et les trajectoires recueillies, la potentielle météorite dite de Chambord a été la première détection en France. Actuellement, elle n'a

pas été retrouvée, probablement à cause de sa taille évaluée très faible.

LE PROGRAMME VIGIE-CIEL

Vigie-Ciel est un programme animé par une volonté d'ouverture au grand public. Lorsque FRIPON localise la zone de chute d'une météorite, Vigie-Ciel prend le relais pour organiser les campagnes de recherches. Tout un chacun est amené à devenir chercheur potentiel et témoigner de l'observation d'un bolide afin d'améliorer la précision des calculs.

Pour ceux qui souhaitent installer une caméra (hors du réseau de maintenance), les renseignements sont disponibles sur le site mentionné in fine.

Dans le cadre des sciences participatives, Vigie-Ciel a formé des relais régionaux pour effectuer des animations ciblées notamment vers les scolaires. Les formateurs possèdent des valises pédagogiques très complètes et sur demande des professeurs réalisent des prestations. Pour le Vendômois, il suffit de contacter BSA ou la SAT sus nommés afin de faire partager ce voyage, dont les aspects détaillés se trouvent dans la présentation de Ludovic Ferrière sous le titre : *Histoires de chutes de pierres extraterrestres : du fin fond du système solaire aux portes de Vendôme*.

Conclusion

Si une insomnie, ou le désir de contempler le spectacle de la voûte céleste, vous conduit à remarquer l'aspect merveilleux d'un bolide, la science vous saura toujours gré de recueillir et d'enregistrer votre témoignage sans trop de délais...

La publication électronique de ce document, projeté le 30 novembre 2019, est disponible sur le site de la SASLV : <http://www.vendomois.fr/societeArcheologique/telechargement.html>

A noter le clou du spectacle avec la visualisation en direct des traces radars de météores sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=8iD9Y0vkfe8>

Compléments internet

Présentation de Ludovic Ferrière

<http://www.vendomois.fr/societeArcheologique/telechargement.html>
<https://www.youtube.com/watch?v=8iD9Y0vkfe8>

Autres sites

<https://www.fripoN.org/>
<https://www.vigie-ciel.org/>
<http://www.vigie-cratere.org/>
www.MeteorImpactOnEarth.com
https://www.nhm-wien.ac.at/en/ludovic_ferriere

<https://www.mnhn.fr/>
<http://www.astrosurf.com/bsa/>
<http://www.astrotouraine.fr/>

Crédit photographique : Pascal Bourdon – Anne Vergnette de La Mothe – Bibliothèque de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois.



Monnaies de Fréteval

CLAUDE LEYMARIOS, BERNARD DIRY

L'analyse numismatique que présente ici Bernard Diry met un point final à l'étude des monnaies trouvées sur le site de la forteresse médiévale de Fréteval, qui a fait l'objet de fouilles archéologiques durant 21 ans (1968 à 1989). D'autres études seront peut-être entreprises, dans l'avenir, et nous pensons plus particulièrement à l'ostéologie animale issue des restes provenant d'une importante activité culinaire, à l'intérieur du donjon, qui a perduré durant plusieurs décennies et dont l'ensemble recueilli a été déposé au musée de Vendôme.

L'étude réalisée par Bernard Diry complète celle qu'il a publiée dans les *Cahiers numismatiques* en 2001. Elle nous donne l'occasion de faire un rapide historique de ce chantier archéologique qui débuta dans l'urgence.

Au début de l'année 1968, Robert Moreau, maire de Fréteval, m'informait de la demande que lui avait faite une association désireuse d'entreprendre des fouilles sur le site de la forteresse. Ladite association étant connue pour les «dégâts» – qui tenaient lieu de fouilles archéologiques – sur des châteaux de la région, j'informai Jean-Marie Pesez, mon professeur d'archéologie médiévale à l'École pratique des hautes études, qui décida d'envoyer, dès le mois de juillet, deux de ses élèves possédant déjà une solide expérience en matière d'Archéologie médiévale : Hugues Hery et Philippe Brisset, auxquels il nous appartenait localement d'apporter une aide la plus efficace possible. Daniel Piron, autre élève de Jean-Marie Pesez, qui dirigeait un chantier de fouilles en forêt de Marchenoir, se joignit à nous. C'est ainsi que débuta ce chantier qui devait

durer plus de vingt ans. J'en pris la direction avec, de 1969 à 1978, une équipe composée d'étudiants et d'archéologues de la région. Durant cette période, la fouille fut concentrée sur le donjon et, dans les toutes dernières années, quelques sondages eurent lieu sur la pointe de l'éperon.

Depuis 1976, j'intervenais comme archéologue départemental, détaché sur le chantier par le conseil général de Loir-et-Cher.

À partir de 1980, il fut décidé de transformer cette activité en un chantier-école accueillant des adolescents, de 13 à 18 ans, originaires du département de Loir-et-Cher, avec l'objectif d'en former progressivement à l'encadrement. La commune de Fréteval nous offrit l'hébergement dans l'école maternelle et la possibilité de disposer de la cantine scolaire. De 1980 à 1988, vingt stages eurent lieu accueillant, au total, 469 adolescents, parmi lesquels une quarantaine assurèrent des fonctions d'encadrement. Durant cette période, notre activité généra, pour l'économie de la commune (commerçants, douches, coopérative scolaire), une somme voisine de 200 000 francs.

1989 fut l'année de la dernière fouille sur le site. Pour celle-ci, je passai la main à deux cadres qui assuraient déjà une grande responsabilité sur l'ensemble du chantier depuis plusieurs années : Philippe Bouclet et Amaury Masquilié. Les monnaies que Bernard Diry a étudiées et nous présente dans le présent article, proviennent donc, à une exception près – le jeton de cuivre du XV^e siècle trouvé en 1969 dans le donjon –

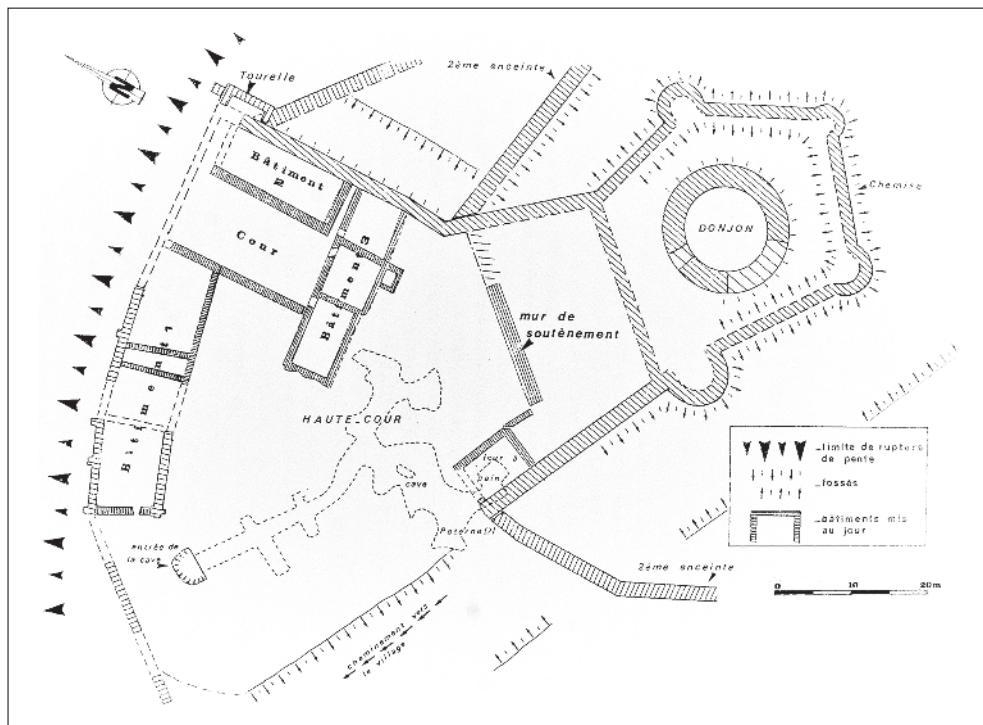


Fig. 1 : Bâtiment I – salle Est.

de la fouille qu'ils ont conduite sur un grand bâtiment situé en pointe d'éperon et s'appuyant sur le mur fermant la haute-cour sur la vallée. La disposition de ce bâtiment ne permit pas d'envisager une fouille in extenso risquant de fragiliser le mur d'enceinte et de le faire basculer le long du coteau, ce qui est dommage car, dans ce bâtiment qui avait subi un violent incendie, un important matériel archéologique s'était trouvé bien conservé sous une importante couche de cendres. Nous donnons ci-après le compte-rendu de cette fouille que firent paraître dans la revue *Archéologie Médiévale*, tome XX, 1990, page 409, Philippe Bouclot et Amaury Masquillier, avec l'aide de Benoît Tahon :

«La fouille en 1989 s'est poursuivie sur la salle d'un bâtiment de la haute-cour, située contre la courtine dominant la vallée du Loir. Les résultats de cette année concernent la mise en évidence de cloisons dans cette salle pour chacune des deux phases d'occupation.

Pour la première phase, un solin, parallèle au mur de courtine, délimite deux zones : une zone de circulation large de 1m. Contre la courtine, en relation avec la porte de la salle, une zone d'habitation en relation avec la cheminée.

La seconde phase conserve cette organisation générale, avec toutefois deux modifications : un élargissement de la zone de circulation avec l'aménagement d'un passage vers l'intérieur de la pièce, une subdivision de la zone d'habitation corrélativement à la mise en place d'un petit foyer.

Grâce à l'incendie qui clôture cette seconde phase, on sait que les cloisons étaient en torchis et que la toiture devait être en matériaux périssables. Par ailleurs cet incendie a piégé l'ensemble du matériel, essentiellement concentré entre les deux foyers. Celui-ci présente une grande diversité : serrurerie, habillement, vie domestique, outils et instruments de l'agriculture et de l'artisanat, armement, équipement du cheval.

Suite à cet incendie, la salle est totalement remblayée sur 4 m de hauteur, les remblais provenant de la destruction, à la même époque, de bâtiments proches.

La fouille en elle-même n'a pas permis de dater la construction et le début de l'occupation de cette salle. Cependant, la chronologie relative des différentes constructions de la haute-cour permet d'avancer une datation antérieure au XIII^e siècle. L'incendie, lui, est daté par un ensemble de monnaies entre 1420 et 1430.¹

Les analyses de Bernard DIRY viennent donc bien confirmer cette datation de la première moitié du XV^e siècle » (fig. 1).

La plupart des monnaies examinées présentent un état de conservation très médiocre, ce qui rend la lecture de certaines légendes délicate. C'est la raison pour laquelle nous les avons reconstituées, conformément aux ouvrages de Jean Duplessy, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI*, t. 1, Paris, 1988 et de E.R. Duncan Elias, *The anglo-Gallic*

1. *Archéologie médiévale*, tome XX, 1990, p. 409.

Coin, Paris, Londres 1984. Les numéros de référence renvoient aux œuvres citées.

Cet ensemble de 12 monnaies vient compléter deux études antérieures de 102 monnaies, provenant également du chantier de fouilles du château de Fréteval². Cet échantillon de 12 monnaies, essentiellement du XV^e siècle, recoupe les observations déjà faites : il s'agit de petites monnaies au pouvoir libératoire modeste et issues d'ateliers royaux, phénomène explicable, en partie, par la disparition progressive, à cette époque des ateliers de frappes locales.

A – Monnaies trouvées durant la campagne de fouilles archéologiques de l'année 1989 :

1. secteur E20, couche 49 : ► HENRI V, (1515-1420, 1420-1422)
NIQUET, (30/11/1421), Rouen, 21 mm, 2,06 g, axe 2h.
A/ + H EX ANG HERES FRANC, Léopard couronné passant sous un lis.
R/ + SIT NOMEN DN BENEDICTV, croix avec, en cœur, une H onciale dans un quadrilobe anglé tréflé Duplessy 441, Elias 260.
2. secteur E20, couche 49 : ► CHARLES VI (1380-1422)
DOUBLE TOURNOIS (?) 1385-1417, revers décentré, 21,5 mm, 1,65 g.
A/ +KAROLVS FRACORV REX, trois lis posées 2 et 1.
R/ MON ETA DVP LEX, croix fleurdelisée, Duplessy 393.
3. secteur E20/F20, couche 49 : ► Rondelle métallique, percée, cuivre, 20 mm, 3,04 g, fonction indéterminée.
4. sur remblai provenant des fouilles de 1988 ► CHARLES VI (1380-1422)
DENIER TOURNOIS, 1,5 g, 18 mm.
A// KAROLVS REX, 2 lis sous une couronne.
R/ TVRONVS CIVIS, croix fleurdelisée dont les lis coupent la légende, Duplessy 397.
5. secteur F21, couche 49 : ► LOUIS XI (1461-1483)
DEMI-GROS DE ROI, 1478, (Saint-Lô), 1,89 g, 22 mm.
A/ LVDOVICVS DEI GRATIA FRANCO RV REX, trois lis posés 2 et 1 sous une couronne.
R/ +SIT NOMEN..., croix fleurdelisée, Duplessy 549.
6. secteur F20, couche 83 : ► HENRI V (1415-1420, 1420-1422)
NIQUET, Rouen, 1421, point sous la 1e lettre, 2,07 g, 22 mm.
A/ +H REX ANGL HERES FRANC, léopard couronné passant sous un lis.
R/ SIT NOMEN DNI BENEDICTV, croix en cœur, une H onciale dans un quadrilobe anglé tréflé, Elias 260, Duplessy 441.
7. secteur F20, couche 83 : ► LOUIS XI (1461-1495)
DEMI-GROS DE ROI, 1472, Saint-Lô, pièce à l'usure très importante, 0,85 g, 20 mm.
A/ +LVDOVICVS FRANCORV REX, trois lis posés 2 et 1 sous une couronne.
R/ +SIT NOMEN..., croix fleurdelisée, Duplessy 549.
8. secteur F20, couche 34 : ► CHARLES VI (1380-1422)
Fragments d'une monnaie coupée en deux, trouée et déformée, semble provenir d'un Gros dit « Florette », 1,52 g, 25 mm, (1417-1422), cf. Duplessy n° 387, 417.
9. secteur E19, couche 89 : ► CHARLES VI (1380-1422)
GROS dit « FLORETTE », 2,28 g, 25 mm.
A/+KAROLVS FRANCOR REX, 3 lis posés 2 et 1
R/+SIT NOMEN DNI BENEDICTV, croix fleurdelisée, Duplessy 417, L ou M.



Fig. 2 : Photos 003 (avers) et 004 (revers), monnaie n° 1.



Fig. 3 : Photos 005 (avers) et 006 (revers), monnaie n° 8.

2. DIRY (B.), LEYMARIOS (C.), *Bilan numismatique des fouilles du château de Fréteval (Loir-et-Cher)*, SENA, Cahiers numismatiques, n° 150, décembre 2001, p. 74-69.

3. DIRY (B.), LEYMARIOS (C.), *Fréteval : archéologie numismatique*, CDPA, Actes du colloque sur le Patrimoine en Loir-et-Cher, dédié à Jean-Marie Lorrain, 16-17 novembre 2002, p. 85-89.

10. secteur E20, couche 60 : ► CHARLES VI (1380-1422)

OBOLE TOURNOIS, 1385-1417, 0,87 g, 15 mm
A/ +KAROLVS REX, fleur de lis.

R/+OBOLVS CIVIS, croix centrale, Duplessy
n° 395.

11. secteur E20, couche 95 : ► ÉDOUARD III (1327-1377)

DENIER AU LÉOPARD, 0,78 g, 20 mm
A/ +EDVARDVS REX, léopard à gauche.
R/ Croix pattée, Elias 95...

B – Monnaie trouvée durant la campagne de fouilles archéologiques de l'année 1969 :

12. donjon : sondage J 20, couche 3 : ► JETON, XV^e,

cuivre, 0, 67 g, 21 mm, ébréché, provenance indéterminée.

A/ +S+S+S+S, croix feuillue cantonnée de 4 points, S pour «sanctus».

R/ La Mort symbolisée par un squelette.



Fig. 4 : Photos 001 (avers) et 002 (revers), monnaie n° 12.



La Linoterie (commune de Prunay en Bas-Vendômois). De la légende à l'histoire ou l'héritage d'un manoir du XVI^e siècle

FRANÇOIS DE L'ÉPREVIER (†)
avec le concours de MARCEL MOTHERON

Résumé : Si l'origine de la Linoterie relève d'un récit qui ne permet aucunement de faire la part de la fiction et de l'histoire on peut, en revanche, affirmer que, dès le XVI^e siècle, vont s'y succéder et de façon presque incroyable, des noms de familles que quelques grands hommes ont rendues illustres.

Mots-clés : Linoterie, Prunay, Linot, Gilles de Ronsard, Guerre de 1870-1871, Tascher de La Pagerie, Joséphine de Beauharnais, Napoléon, Marescot, De Plantière, De Montsabert.

C'est par un texte, qualifié de légende, que commence son histoire connue :

Bouillant d'ardeur et n'écoutant que son courage, le comte de Vendôme, chassant un jour dans la forêt de Gastine, osa se mesurer seul avec un énorme sanglier contre lequel s'était brisé son épieu. Deux fois déjà le prince avait enfoncé son épée dans le sein de son terrible adversaire qui, ranimant ses forces épuisées, s'élançait contre lui prêt à lui faire expier son imprudence par une mort certaine.

Le comte voit le danger qui le menace, mais au lieu de reculer, il s'avance contre son ennemi, lève le bras et frappe, mais son arme vole en éclats. C'en était fait de lui, une blessure cruelle laissait échapper son sang qui coulait à grands flots, lorsqu'un des seigneurs de sa suite, inquiet de la disparition de son maître et le cherchant partout, arrive. Il tire son poignard, s'élance reçoit le coup destiné au prince et heureusement fait mordre au même instant la poussière au monstre qui expire en grondant.

Reconnaissant le service qu'on vient de lui rendre, le comte abandonne à son libérateur 600 arpents¹ de bois à prendre autour du lieu du combat, s'en réservant seulement l'hommage que chaque nouveau propriétaire rendrait, soit à lui, soit à ses successeurs, en présentant en même temps trois linots apprivoisés²; ils devaient être apportés par le nouveau seigneur, et à pied, au palais de Vendôme. Telle est l'origine de la terre de La Linoterie et du nom qu'elle porte.

1. Arpent : ancienne mesure agraire, variable suivant les provinces ; 600 arpents représentent 300 ha environ.

2. Linot : petit passereau gris-marron, de 7 cm environ, le mâle ayant la poitrine marquée d'un rouge vif. Son chant est très agréable, chant mignard dit Ronsard dans un de ses poèmes. La femelle est dite linotte mélodieuse. Il tire son nom du fait qu'il se nourrit de graines de lin.

Quelques années après cet événement, le comte de Vendôme, ayant eu besoin du secours de ses vassaux pour réprimer quelques révoltes dangereuses, le seigneur de la Linoterie ne consentit à marcher sous sa bannière qu'à la condition que le comte renoncerait au droit de trois linots pour chaque mutation. Le comte refusa d'écouter cette demande et le vassal dut venir au secours de son souverain. On finit pourtant par transiger, et, d'un commun accord on convint :

Qu'à chaque mutation, soit des sires de Vendôme, soit des seigneurs de la Linoterie, serment de fidélité et d'allégeance serait prêté par ces derniers.

Que pour satisfaire à cette obligation ils se rendraient à pied au palais des comtes de Vendôme.

Qu'ils seraient tenus de présenter en même temps et à titre de redevance trois linots apprivoisés.

Mais qu'ils auraient le droit, aussitôt après la cérémonie, de choisir dans les écuries du prince un cheval tout caparaçonné qui leur appartiendrait en propre et sur lequel ils retourneraient à la Linoterie.

Enfin qu'ils se rendraient au premier ordre du prince, sous sa bannière, à peine de parjure et félonie.

Ce texte paraît dans la revue *Le Loir-et-Cher historique et archéologique* du 15 janvier 1891, sous la signature «Un Lecteur», sans autre précision.

Tout récit de ce genre comporte une parcelle de vérité. Mais, en l'occurrence, cette histoire ne permet de la rattacher ni à un épisode mentionné de la vie des comtes de Vendôme, ni au premier maître des lieux connu à savoir Gilles de Ronsard, neveu direct de Pierre, le célèbre poète.

Les Ronsard sont alors une des familles les plus brillantes du Vendômois et que l'on retrouve dans différentes seigneuries, à Couture, La Chapelle Gaugain, Savigny, Saint Rimay...

En 1602, ce Gilles rend aveu au duc de Vendôme, seigneur de Lavardin, pour son hôtel et manoir de La Linoterie composé d'un pavillon auquel il y a salle basse, chambre et cuisine [...] escuries, colombier, le tout entouré de fossés revêtus de murailles et un autre pavillon auquel est le pont levis, relevant de Lavardin à foy et hommage simple, et en outre à la charge de vous nourrir par chacun aux deux chiens courants tels qu'il vous plaira me les faire bailler en commutation d'un épervier.

De cet état, que reste-t-il à ce jour, en particulier du manoir primitif?

Le colombier et le pont levis ont disparu, les douves subsistent en grande partie, le ciment ayant remplacé la pierre dans son rôle de consolidation des «murailles».

À ce jour l'habitation elle-même (**fig. 1**) se présente sous l'aspect d'une grande et belle demeure bourgeoise du XIX^e siècle et il faut pénétrer à l'intérieur pour y trouver, par-delà les modifications successives, quelques rares vestiges du logis originel : murs de soutènement, ancienne ouverture, cheminée (**fig. 2**).

Au centre, on voit une portion de mur d'une largeur de 85 cm qui, selon une tradition orale, serait évidé et aurait servi de cachette, pendant la Révolution, à l'abbé Fleury, alors curé réfractaire de Prunay.

Sur ces quelques vestiges, se construisit une gentilhommière dont les assises correspondent à la demeure actuelle.

En 1831 la propriété est décrite par maître Vadécourt, notaire à Prunay :

Le château de La Linoterie, situé avantageusement au centre de toutes ses dépendances, consiste en un pavillon construit en pierres et couvert en ardoises, ayant :



Fig. 1 : Linoterie.



Fig. 2 : Cheminée.

- au rez-de-chaussée : un grand vestibule avec niche à poêle, salle à manger et office, salon de compagnie éclairé de 4 fenêtres dont deux ouvertes sur le jardin et deux sur la cour, cheminée de marbre avec glace, cuisine, laverie, office de cuisine, chambre de maître, cabinet et garde-robe, deux chambres de domestiques ;
- au premier étage, desservi par deux escaliers de bois conduisant aussi aux mansardes, 5 chambres à feu avec leur cabinet ouvrant sur un seul corridor (fig. 3) ;
- au deuxième étage : plusieurs mansardes et greniers pavés. Cave voûtée sous une partie du château.



Fig. 3 : Escalier.



Fig. 4 : Douves.

Cour et terrasse devant le château vers le midi, entourées de douves murées, un pont conduisant à l'avant-cour, lavoir sur douves (fig. 4).

Une avant-cour, pelouse de gazon, dessinée en demi-cercle par des haies vives, plantée d'acacias, où se trouve le puits.

Plusieurs cabinets de charmille.

Au nord du château grand jardin entouré de haies vives, divisé en potager, verger et jardin d'agrément, le tout pouvant contenir 3 arpents (1 ha 98 a).

3 grandes avenues aboutissent au château.

Communs : un grand corps de logis composé du logement du jardinier, colombier, chambres à feu au-dessus, un fruitier. Une remise, une serre, greniers sur le tout, couverts en tuiles ; une vaste grange.

Cour avec portail d'entrée à pilastres.

Un autre corps de bâtiments nouvellement construits consistant en chambres de domestiques, étable, bergerie, écuries, toit à porcs, chenil, greniers sur le tout, couvert de tuiles.

Un troisième corps de bâtiments composé d'une grange, plusieurs écuries, bûcher, chambre froide, sellerie, remise, cellier derrière, deux greniers superposés, l'un pavé, l'autre planchétré.

Vaste cour au milieu desdits bâtiments, abreuvoir en icelle.» Cette description correspond au cadastre napoléonien.

Dans les derniers mois de l'année 1870 le Vendômois est un champ de bataille. Les troupes harassées, mal équipées, insuffisamment armées se replient devant l'armée prussienne et bavaroise bien supérieure en nombre. Le général Chanzy doit renoncer à défendre Vendôme qui sera occupé le 16 décembre, et ordonne la retraite en direction du nord-ouest vers le camp de regroupement de Conlie, à l'ouest du Mans. Ce repli

donne lieu à de nombreuses escarmouches, voire de petits combats le long du Loir, dont certains à notre avantage.

Le 24 décembre, les Prussiens occupent Montoire, les Français sont tout proches et le 27 décembre, protégée par un repli de terrain, une batterie française distante de 1 000 mètres à l'ouest canonne la Linoterie occupée par un état-major prussien. La Linoterie est alors la proie des flammes qui la détruisent en partie.

La période 1870-1880 sera celle de la reconstruction de l'habitation qui sera amputée de son étage mansardé.

À l'instar de nombreux manoirs et de leur seigneurie attenante, la Linoterie est devenue domaine agricole depuis le milieu du XIX^e siècle et appelée à poursuivre sa course dans ce sens.

Son histoire présente pourrait s'arrêter là.

Cependant elle restera inscrite dans les mémoires par le legs qu'elle fit à l'histoire à travers la descendance de plusieurs de ses propriétaires.

Le premier des possesseurs connu est ce Gilles de Ronsard, écuyer, seigneur de la Linoterie, Glatigny à Savigny-sur-Braye, et Fleurigny à Saint-Rimay, qui est

un personnage important : maréchal de camp, chevalier de l'ordre royal du Saint-Esprit. Né vers 1540 et décédé en 1609, il épousa en 1576 Françoise de Taillevis, fille de Raphaël seigneur de la Mézière à Lunay, gouverneur du Vendômois.

Le ménage eut onze enfants dont l'aîné succéda à son père et la septième, Jeanne, épousa le 16 août 1619 à la chapelle du manoir, Pierre Tascher fils d'Isaac seigneur de la Pagerie, à Bouffry, et de Louise de Phélines, les Tascher étant une famille ancienne du Thimerais venue en Vendômois par mariage à la fin du XVI^e siècle.

Avec le mariage de Jeanne de Ronsard et de Pierre Tascher de La Pagerie nous abordons une descendance prestigieuse.

Il faut descendre la lignée de quelques générations pour arriver le 23 juin 1763 à la Martinique, à la naissance de Marie Josèphe Rose Tascher de La Pagerie, plus connue ultérieurement sous le prénom de Joséphine, qui épousa en 1779 Alexandre vicomte de Beauharnais, guillotiné en 1794, et en deuxièmes noces, en 1796, le général Bonaparte, futur empereur des Français sous le nom de Napoléon I^{er} (fig. 5).



Fig. 5 : Joséphine.

De sa première union Joséphine eut deux enfants : Eugène et Hortense.

Eugène né à Paris en 1784 fut adopté par son beau-père qui le titra vice-roi d'Italie. Il épousa la princesse Augusta de Bavière et en eut six enfants qui eux-mêmes eurent une descendance nombreuse ; celle-ci se fondit dans les Maisons royales et princières de Bade, Brésil, Danemark, Grèce, Hesse, Luxembourg, Prusse, Suède et Yougoslavie, transmettant du sang Ronsard dans toutes ces têtes couronnées et atteignant, par le jeu des ascendances et des alliances, plusieurs membres d'autres maisons souveraines : Autriche, Bavière, Espagne, Grande-Bretagne, Hanovre, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Russie et Saxe.

Joséphine de Beauharnais 1763-1814

Hortense vit le jour à Paris le 10 avril 1783 et décéda en Suisse le 5 octobre 1837.

Elle épousa en 1802 Louis Bonaparte, frère cadet de Napoléon Ier et roi de Hollande de 1806 à 1810, et en eut trois fils : Napoléon, né en 1802, décédé à quatre ans et demi, Louis-Napoléon qui n'eut pas de postérité et Charles-Louis-Napoléon né à Paris en 1808.

Charles-Louis-Napoléon tenta, sans succès, des retours politiques sous la monarchie de Juillet, en 1838 et 1840. Après la proclamation de la Deuxième République en 1848, il fut élu député puis président de la République le 10 décembre. Par le coup d'État du 2 décembre 1851 il prit tous les pouvoirs. Le 2 décembre 1852, l'Empire fut proclamé, et il devint empereur des Français sous le nom de Napoléon III. Après le désastre de Sedan, le 2 septembre 1870, et la capitulation qui suivit, déchu, il gagna l'Angleterre où il finit ses jours en 1873.

De son mariage avec Eugénie de Montijo, comtesse espagnole, il laissa un fils unique Napoléon-Louis, qui, né en 1856, décéda, sans postérité, en Afrique du Sud, sous l'uniforme anglais, en 1870.

Hors mariage, Hortense eut de Charles de Flahaut, comte d'Empire, officier d'état-major de l'empereur, fils supposé de Talleyrand, un fils Charles né en 1811. Titré duc de Morny il fut le conseiller dévoué et avisé de son beau-frère Louis-Napoléon et fut le grand organisateur du coup d'État de 1851. Dans sa nombreuse descendance on relève Michel Poniatovski, homme politique, ancien ministre.

En 1609, après le décès de Gilles de Ronsard, la Linoterie passa aux mains de Jean, son fils aîné, né en 1578, *conducteur de la noblesse du Vendômois en 1636* qui épousa Hélène de Percy.

Ce fut Louis, benjamin de leurs quinze enfants – six garçons dont deux se marièrent, neuf filles dont deux convolèrent et une religieuse – qui succéda au manoir.

Louis, né en 1634 et décédé en 1695, fut le dernier Ronsard dans le nom qui aura tenu la seigneurie.

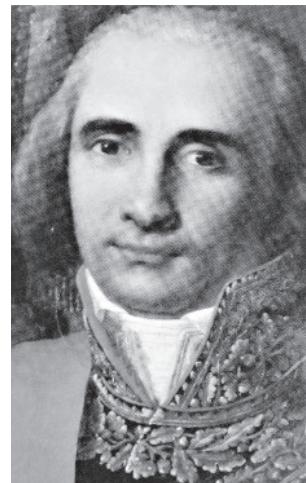


Fig. 6 : Armand-Samuel de Marescot (1758-1832).

De son mariage en 1670 avec Geneviève Cottin, fille de Gilles seigneur de La Noue, à Saint-Amand, il eut une fille unique Louise Geneviève.

Louise Geneviève Ronsard, née en 1673, décédée en 1714, fut l'héritière de la seigneurie. Elle épousa le 28 février 1693 Benoît de Marescot seigneur de Challay, à Saint-Quentin-les-Trôo, d'une famille normande implantée dans le Vendômois à la fin du XV^e siècle.

Benoît de Marescot naquit en 1665 et décéda à Vendôme en 1732. Le ménage eut onze enfants. L'aînée Louise Geneviève, devint dame de La Linoterie, puis Balthazar dont la postérité s'éteignit vers 1780, Benoît prêtre, curé d'Écoman, Samuel qui continua la descendance et Angélique Madeleine religieuse en Touraine, et six morts en bas âge.

De son mariage en 1757 avec Anne Elisabeth Colas de Malmusse, Samuel eut un fils, Armand-Samuel, brillant militaire, qui passa à la postérité sous le nom de « Vauban de l'Empire ». Né à Tours le 1^{er} mars 1758, il fut élève aux écoles militaires de La Flèche et de Paris, puis en 1776, à l'école du génie à Mézières d'où il sortit en 1784 lieutenant en premier (fig. 6).

En 1792, capitaine du génie, il organisa la défense de Lille assiégié, la France était alors en guerre avec l'Autriche, puis réalisa d'importants travaux pour garder la frontière du nord. Ces actions qui mirent au jour ses grandes capacités lui valurent d'être fait chevalier de l'ordre de Saint-Louis, une promotion rapide, et furent le prélude à de nombreuses autres actions durant les différentes guerres qui suivirent.

Il intervint aux sièges de Maubeuge, Charleroi, Landrecies et du Quesnoy et à la prise de Maestricht. En 1799, il est gouverneur de la forteresse de Mayence et est nommé, le 5 janvier 1800 1^{er} Inspecteur du Génie. L'année suivante il organise le passage du col du Saint-Bernard pour les troupes de Bonaparte et est

à Marengo. Puis suivront le Camp de Boulogne en 1803 et Austerlitz le 2 décembre 1805.

En 1808, c'est la guerre d'Espagne et la défaite de Bailen dont il négocie et signe la capitulation. Napoléon n'admettait pas une défaite et à son retour en France il fut déchu de ses fonctions, grades et titres et incarcéré trois ans à la prison de l'Abbaye à Paris, puis exilé à Tours.

Réintégré en 1814, sous Louis XVIII, il fut fait commandeur de Saint-Louis et pair de France en 1817. À sa retraite, il se retira au château de Challay, y décéda et y fut inhumé.

Ce fut un grand serviteur de la France sous les différents régimes : royauté, république et empire. Son nom figure sur l'Arc de Triomphe à Paris.

À la mort de Benoît de Marescot, en 1732, la Linoterie passa à sa fille aînée, Louise Geneviève qui avait épousé en 1722 Paul du Bellay seigneur du Désert, à Saint-Amand, puis de Drouilly, aux Hayes.

La famille du Bellay, est une des plus anciennes et illustres de la noblesse française, occupant des offices les plus importants du royaume. Une branche s'établit dans le Vendômois dès le XVI^e siècle, s'y répandant et s'alliant avec les principales familles de la région.

Paul, décédé en 1764, laissa une fille unique Marie-Élisabeth qui épousa à Prunay, le 27 septembre 1763, Charles Bataille de Méry, lieutenant de cavalerie, chevalier de Saint-Louis. Le ménage semble n'avoir que peu ou pas vécu à la Linoterie, et elle-même décéda à Vendôme en 1809 sans postérité.

La propriété avait été vendue le 24 février 1791 à François Plaisant de Plantière, alors lieutenant au régiment de Royal-Cravate, époux de Flore Henriette de Montigny, fille de Guillaume seigneur de Glatigny à Savigny-sur-Braye, et d'Angélique-Louise du Bellay et petite-fille de Louise-Geneviève ci-dessus.

S'agissait-il d'une vente fictive, comme cela se pratiquait alors, pour éviter la confiscation des biens des émigrés ?

Madame de Plantière fut incarcérée deux fois en 1793 d'abord le 1er juillet, puis le 5 décembre suivant.

Lors de la dispersion des biens mobiliers de l'abbaye de la Trinité, vendus comme biens nationaux, le ménage de Plantière avait acheté un calice et sa patène. Il s'agit d'œuvres d'art aujourd'hui classées monuments historiques. Le calice en argent repoussé et doré, au nœud orné de tête d'angelot et de motifs décoratifs classiques, au pied les armes de l'abbaye gravées, d'azur à l'agneau pascal, avec la crosse, la mitre et le chapeau, et la croix portant trois clous. Le poinçon est H couronné Paris 1628. Le calice a figuré dans différentes expositions notamment à Paris en 1965, à l'exposition des objets d'art religieux. La patène porte un A gravé sur un sceptre et une main de justice en sautoir et est signée Paris 1697-1703.

Ces objets religieux qui furent donnés par les Plaisant de Plantière à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Prunay retournèrent dans le giron de l'État en 1905, lors de la nationalisation des églises et de leur contenu.

Ils sont aujourd'hui en possession de la commune de Prunay (fig. 7 et 8).

Madame de Plantière décéda sans postérité à la Linoterie, laissant une situation patrimoniale très obérée et son légataire universel, Charles de Montigny, son neveu, chef d'escadron au 9^e régiment de cuirassiers à Chartres, fut conduit à vendre le domaine le 27 août 1831.

Le nouveau propriétaire, François-Auguste Deshorties-Beaulieu, ancien officier de la Garde, ne le conserva que peu d'années et le revendit le 10 octobre



Fig. 7 : Calice.

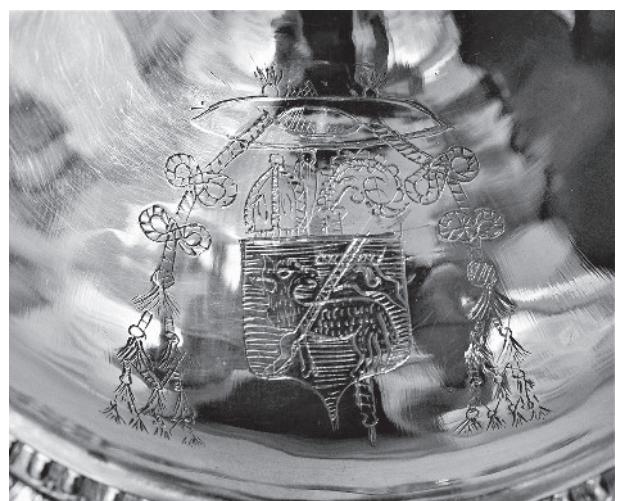


Fig. 8 : Calice détail.

1834 à Anne-Louis-François de Goislard vicomte de Monsabert, originaire du sud-ouest de la France.

Qu'elles sont les raisons qui le poussèrent à venir s'établir dans le Vendômois où sa famille ne résida qu'une dizaine d'années ?

Le nouvel acquéreur, qui naquit en 1763 et mourut à Paris en 1835, était un ancien militaire, chevau-léger de la Garde sous Louis XVI, qui émigra et fut Maître de la Cavalerie noble dans l'armée des Princes. Après son retour en France, il épousa Félicité Julie Guillon des Varennes (1784-1839) qui par l'intermédiaire de l'un de ses fils, Gustave, sollicita, le 24 mars 1836, que la messe soit dite en certaines occasions dans la chapelle de la Linoterie et qu'y soit exposé en permanence le Saint Sacrement, ce qui fut accordé par M^{gr} de Sausin, évêque de Blois. Elle décéda en 1839 et fut inhumée dans le cimetière de Prunay où l'on peut voir aujourd'hui sa tombe.

Son second fils Timothée fut le père de Charles, lui-même père de Joseph.

Joseph de Goislard de Monsabert fut une des figures les plus brillantes de l'armée qui, sous les ordres du général de Lattre de Tassigny, libéra la France en 1944.

Né à Libourne le 30 septembre 1887, il entra à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1908 et à sa sortie choisit l'Armée d'Afrique. Il fit la guerre de 1914-1918 dans un régiment de zouaves où il se distingua, comme en témoigne sa croix de guerre avec 7 citations et à nouveau celle de 1939 où sa croix s'accrut de 3 palmes.

En 1942 après le débarquement des Américains en Afrique du Nord, étant alors général de brigade, il rejoignit les alliés. En mars 1943, il prit le commandement de la 3^e Division d'infanterie algérienne avec laquelle il participa à la libération de la Tunisie, puis à la campagne d'Italie où ses troupes se distinguèrent par leur efficacité et leur courage (**fig. 9**).

En août 1944, il débarqua en Provence avec sa division, libéra Toulon et Marseille, prit le commandement du 2^e Corps d'Armée et, remontant la vallée du Rhône, libéra Saint-Étienne, Mâcon, Chalon-sur-Saône, Autun et Dijon. Après Strasbourg, ce fut la traversée du Rhin et la campagne d'Allemagne où il s'empara de Stuttgart en avril. Il reçut le commandement des troupes françaises en Allemagne en juillet 1945 et prit sa retraite l'année suivante. Il siégea à l'Assemblée nationale de 1951 à 1955 comme député des Pyrénées-atlantiques. Grand-Croix de la Légion d'honneur, Compagnon de La Libération, il était titulaire de nombreuses décorations tant françaises qu'étrangères. Au-delà de ses fortes qualités militaires, le général de Monsabert fut un homme de cœur aimé et très estimé par ceux qui furent



Fig. 9 : Joseph de Goislard de Monsabert (1887-1981).

sous ses ordres. Il s'éteignit à Bordeaux le 13 juin 1981 et y fut inhumé.

La Linoterie fut vendue par les Monsabert en 1844 à Alexandre Hippolyte Raimbert, marchand de chevaux demeurant à Bonneval, en Eure-et-Loir, qui l'affirma.

Cette vente marqua la grande mutation de la Linoterie. Au « château », entité sociale groupant plusieurs dizaines de personnes, et par suite devant leur assurer les besoins quotidiens de logement et de nourriture, et pratiquant une relative autarcie, va se substituer un domaine agricole et la notion même de château s'estompe, remplacée par celle d'habitation.

Elle passa successivement en 1849 à Jean-Jacques Jumeau, maître de poste à Maintenon (Eure-et-Loir) qui également l'affirma, en 1868 à M. Carnis, exploitant, qui vraisemblablement reconstruisit l'habitation, brûlée partiellement en 1870, lui donnant son aspect actuel, puis en 1880 à M. Guillemot et en 1923 à M. Gohier.

En 1925, Charles Motheron, viticulteur à Thoré, époux de Régine Neilz, acheta le domaine comportant 70 ha.

Son fils André, décédé en 2004, exploitant agricole, fut son successeur. Auteur en 1960 d'une notice sur la commune de Prunay et d'un livre *Le Bas-Vendômois, histoire et archéologie* (deux tomes). Chercheur infatigable, il découvrit des routes anciennes, réunit une très importante collection de pierres taillées du Paléolithique, bifaces, grattoirs, haches, etc., et s'intéressa à l'histoire et l'archéologie de la région.

Le propriétaire actuel est son fils Marcel.



Inventaire de panneaux de vitraux du XIX^e siècle, provenant de l'église abbatiale de la Trinité de Vendôme

BERNARD DIRY

L'ensemble des neuf caisses en bois contenant les panneaux décrits dans ce travail et actuellement entreposé au rez-de-chaussée du clocher de la Trinité, pourrait faire partie d'un lot signalé dans le *Corpus Vitrearum*¹. Les auteurs y rappellent que la dernière dépose des vitraux de l'église de la Trinité eut lieu lors de la Seconde Guerre mondiale, en 1943. Celle-ci fut suivie plus tard, entre 1955 et 1960, d'une restauration générale, confiée à l'atelier J.-J. Gruber, mais ces travaux furent aussi à l'origine de la perte de quelques-uns d'entre eux. Certaines de ces caisses portent d'ailleurs la mention Gruber directement écrite à la craie blanche sur le bois.

Mais, pour situer précisément le lieu d'origine de ces vitraux non réutilisés lors de la reconstitution finale des verrières, une indication de R. de Saint-Venant est particulièrement intéressante². Elle vient en effet renforcer les indications données par les auteurs du *Corpus vitrearum*, tout en soulignant le caractère marial de la chapelle axiale et rappeler qu'elle présentait bien, et c'est le seul cas aussi explicite, des vitraux du XIX^e siècle dont la facture déplaît au plus haut point

à l'auteur du *Dictionnaire du Vendômois*, qui écrit : *Quant aux vitraux modernes, datant du milieu du XIX^e qui décorent le fond de cette chapelle, il vaut mieux n'en pas parler sauf pour dire qu'il est bien fâcheux que l'explosion de 1870 n'ait pas fait sauter ceux-là plutôt que les autres. Un autre vitrail du côté évangile est plus agréable à contempler ; il date de la fin du XIX^e siècle, et représentent l'Annonciation.* Au lendemain de la guerre cette opinion, plutôt négative, devait encore être de rigueur. C'est la raison pour laquelle nous pensons que la quasi-totalité des panneaux présentés ici provient de la chapelle axiale, d'autant qu'un certain nombre d'éléments examinés appartient, de toute évidence, à un cycle réservé à l'histoire de la Vierge Marie.

D'autres facteurs plaident également en faveur de cette localisation. Il s'agit de l'existence, assez abondante, de vitraux trilobés dont la forme et la surface correspondent parfaitement aux éléments architecturaux des parties hautes des fenêtres de cette chapelle. Ainsi les vitraux, tant décriés par Saint-Venant, devaient en décorer les cinq fenêtres du fond, avant d'être déposés et non réutilisés lors des transformations réalisées par Gruber pour laisser la place à l'exceptionnelle « Vierge de Vendôme », aussi appelée « Majesté Notre-Dame ». Ce vitrail roman, trésor de la Trinité, daté de la première moitié du XII^e siècle trône dans un écrin de

1. *Les vitraux du Centre et des pays de la Loire, Corpus vitrearum*, CNRS, Paris, 1981, p.152.

2. SAINT-VENANT (R de) *Dictionnaire topographique, historique, bibliographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, 4 vol., t. 4, p. 66, Blois, 1912-1917.

grisailles destiné à le mettre en valeur (*Op. cit., Corpus vitrearum*, p. 152-153). Les grisailles actuelles des baies 1, 2, 3, 4, semblent bien avoir remplacé les vitraux du XIX^e qui n'ont pas été remontés et ont été déposés, sans doute à cette période, dans les caisses retrouvées. Il n'est pas impossible que ces modifications de la chapelle axiale aient été à l'origine de la perte de panneaux dont la disparition rend parfois très délicate la lecture de certaines scènes historiées décrites dans cet inventaire. Il convient également de noter qu'aucune signature de maître verrier n'a été retrouvée dans le cadre de ce travail. En revanche, suite à l'exposition présentée par la Société lors des Journées Européennes du Patrimoine, Jean-Marie Braguy, formateur au Centre international du Vitrail à Chartres, a eu l'extrême obligeance de nous faire part de quelques remarques des plus intéressantes. Ainsi, ont pu être formellement identifiées parmi les reproductions de panneaux de vitraux exposés à Vendôme, deux provenant de l'atelier du Carmel du Mans et que l'on peut admirer en l'église Saint-Aignan de Chartres et datés, selon ce spécialiste de 1857. Il s'agit dans notre inventaire des n°s 37 et 61 (auxquels il conviendrait d'ajouter les n°s 31, 41, 63, 65 dont la facture générale autorise ce rapprochement³). Nous reprenons bien volontiers le commentaire de J.-M. Braguy à ce sujet : «*Les vitraux du Carmel du Mans sont parmi les plus belles réalisations du milieu du XIX^e. Les vitraux de Chartres datent de 1857 et ceux que nous avons vu à Vendôme doivent dater eux aussi du milieu du XIX^e siècle, la production du Carmel ayant ensuite décliné en qualité. On perçoit cette différence à travers l'emploi d'émaux, usage qui disparaîtra par la suite. Vos vitraux sont d'une belle facture et donc un précieux témoignage de cette période...*» L'auteur de ces quelques lignes n'exclue pas, par ailleurs, que d'autres ateliers comme ceux de Lobin, Fournier ou Florence aient pu participer à la réalisation de ces verrières.

L'essentiel de ce qui vient d'être dit est confirmé par des documents conservés à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Archives des Monuments Historiques, : *Vendôme, Église de la Trinité, presbytère et ancienne abbaye*, Travaux 109, dossier 41/505/3. L'architecte en chef des Monuments Historiques d'alors, M. Ranjard, revient dans un courrier sur le sort des vitraux de l'abbatiale de la Trinité de Vendôme entre 1943-1944, confirmant bien une première dépose en 1943 suivie de leur transport au château de Fougères sur Bièvres et d'une ultime dépose «faite dans l'urgence» en 1944 et leur stockage «dans la salle basse du clocher». Cette lettre a le mérite, en autre, de faire allusion aux vitraux sujet de notre inventaire. Son jugement, caractéristique de la pensée dominante de l'époque, peut expliquer le manque d'intérêt des responsables du patrimoine pour cette période et la

difficulté à retrouver des informations les concernant. Ce commentaire de l'architecte en chef des Monuments historique, déjà cité, est révélateur d'un certain état d'esprit qui n'est pas sans rappeler, avec un décalage d'une cinquantaine d'années, celui émis par Raoul de Saint-Venant au début du XX^e siècle : *Les plus beaux, celui de la Vierge du XII^e siècle en particulier, étaient placés dans des fenêtres secondaires tandis que des verrières du XIX^e siècles fort médiocres occupaient les places plus en vue*. Nous remercions tout particulièrement Gérard Ermisse qui a eu l'obligeance de nous fournir ces renseignements directement tirés des archives évoquées plus haut.

D'autre part on sait que de nombreux ateliers, très actifs dans la région au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, ont une origine tourangelle, comme le rappelle François Brossier dans son dernier article sur *Les vitraux de la chapelle Notre-Dame de Villemoulin*⁴. Pour ce seul édifice dix-huit fenêtres étaient à pourvoir et trois ateliers tourangeaux y ont travaillé. L'absence de signatures sur les panneaux de vitraux examinés de la Trinité rend délicate une attribution à un atelier particulier, d'autant que certains, comme signalé dans l'inventaire, présentent un style différent de la majorité. Cet ensemble n'étant ni n'inscrit ni classé, sa préservation semble être une priorité qui justifierait, à elle seule, l'inventaire entrepris.

Le protocole retenu a été le suivant : répertorier ce que chaque caisse, nommée alphabétiquement, contient de panneaux, les numérotter et de les décrire globalement après les avoir mesurés. Trois clichés accompagnent chaque panneau. Le premier met en valeur l'image du vitrail traversé par la lumière (c'est la reproduction qui accompagne cet article), tandis que deux autres photos, prises au flash, sont là pour témoigner de l'état de conservation générale du panneau «recto-verso», particulièrement au niveau des plombs et des manques éventuels. Afin de ne pas alourdir la publication de ce travail, les deux photos complémentaires d'un même panneau seront remises, sous forme numérique, aux personnes intéressées. Quelques panneaux, trop fortement encollés et ayant perdu toute transparence, n'ont pu être photographiés selon la première phase mais sont bien répertoriés dans cet inventaire. En revanche, des mouchettes – quelques unités – retrouvées dans certaines caisses, n'ont pas été répertoriées dans ce travail, leur datation ne pouvant être établie de façon sûre, mais elles pourraient, par la suite, faire l'objet d'une étude complémentaire.

CAISSE A :

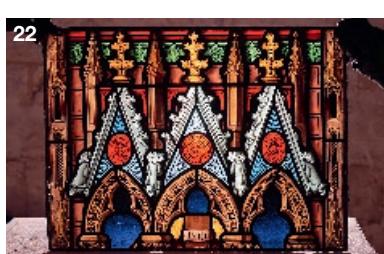
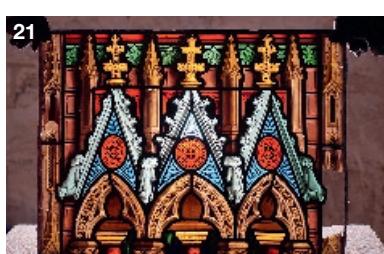
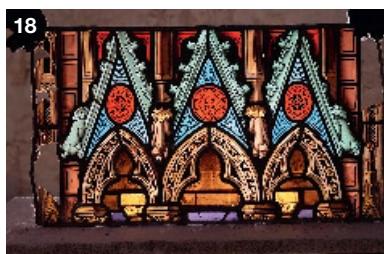
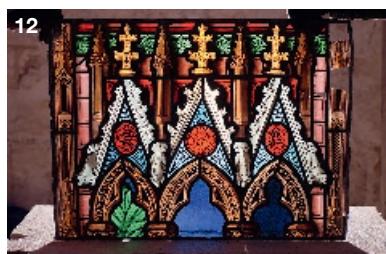
- **Panneau 1** : 72 × 68 cm, cassé et fragmentaire, plombs en partie arrachés (**fig. 1**).
- **Panneau 2** : 67 × 69 cm, partie supérieure tête d'angelot dorée et ailée, décor peint représentant à droite des tours fortifiées, cassé, manques (**fig. 2**).

3. ARRONDEAU (St.), *La fabrique de vitraux du Carmel du Mans (1853-1903) : chronique d'une grande aventure*-thèse.fr/1997MEMA 3002.

4. BROISSIER (F.) *Les vitraux de la chapelle Notre-Dame de Villemoulin*, BSAV, 2019, p. 116-125.



CAISSE B non retrouvée lors de l'inventaire

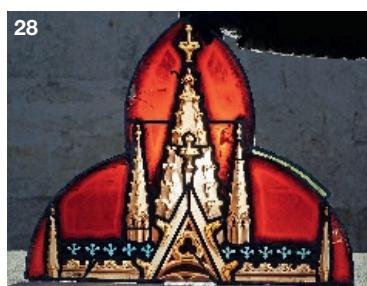
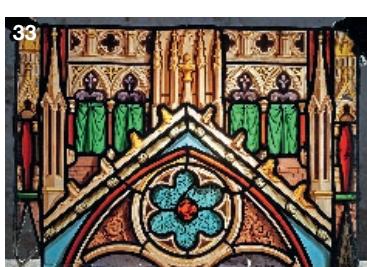
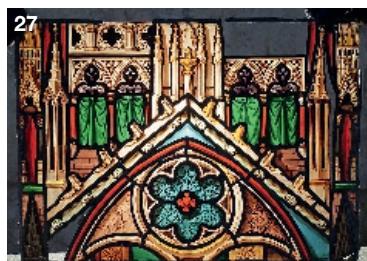
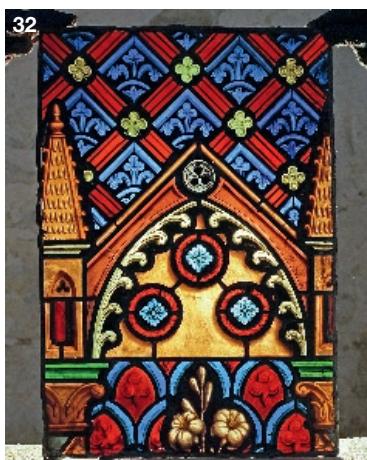
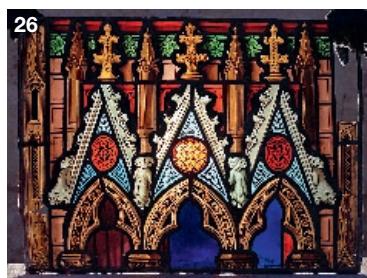
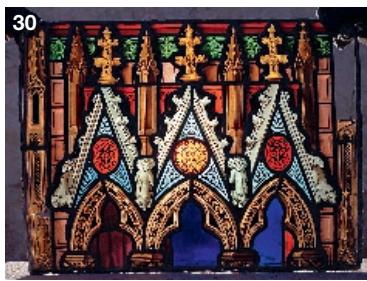


CAISSE C

- **Panneau 1 :** 70 × 51 cm, décor gothique, un évêque bénissant au centre du panneau, bon état (fig. 11).
- **Panneau 2 :** 70 × 53 cm, décor frontons, 4 félin (panthères ?), gargouilles, état correct (fig. 12).
- **Panneau 3 :** 71 × 52,5 cm, décor de frontons, semblable au précédent, 4 félin, gargouilles, (cf. panneau 2), état correct (fig. 13).
- **Panneau 4 :** 70 × 40 cm, décor de frontons, 4 félin, gargouilles, (cf. n°s 2 et 3), étoile de la Nativité, partie gauche, état correct (fig. 14).
- **Panneau 5 :** 71 × 52,5 cm, décor semblable aux précédents, 4 félin, gargouilles, état correct (fig. 15).
- **Panneau 6 :** 71 × 40 cm, décor de frontons, état correct (fig. 16).
- **Panneau 7 :** 72,5 × 41 cm, décor gothique représentant un haut de tympan, en son centre quadrilobe au centre, sorte de croix feuillue verte, état correct (fig. 17).
- **Panneau 8 :** 71 × 40 cm, décor de frontons, 4 félin, gargouilles, (cf. numéros précédents), état correct (fig. 18).
- **Panneau 9 :** 71 × 40 cm, décor de frontons, 4 félin, gargouilles, (cf. numéros précédents) état correct, fendu (fig. 19).
- **Panneau 10 :** 71 × 45 cm, à gauche trois anges chantant la gloire de Dieu, vasque violette d'où sort une tige de lys (cf. panneau 9, caisse F, V. Coiffard), cassé et fragmentaire (fig. 20).
- **Panneau 11 :** 70 × 53 cm, décor de frontons et 4 panthères, (cf. numéros précédents) cassé et fendu (fig. 21).
- **Panneau 12 :** 70 × 53 cm, décor de frontons, 4 panthères, gargouilles, (cf. numéros précédents), dans le bas du panneau «INRI», bon état (fig. 22).
- **Panneau 13 :** 71 × 51 cm, décor de frontons, représente la partie supérieure d'un tympan, polylobe (6) au centre à décors bleu et rouge (fig. 23).

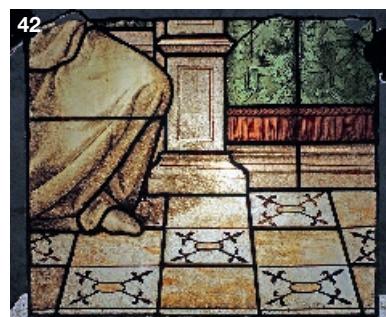
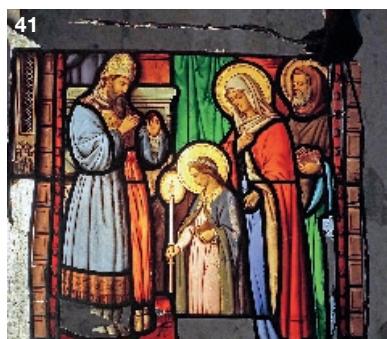
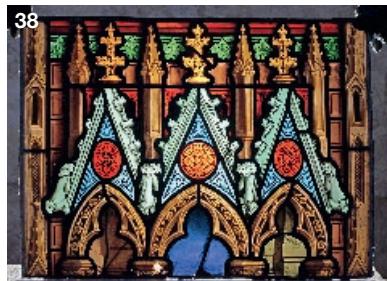
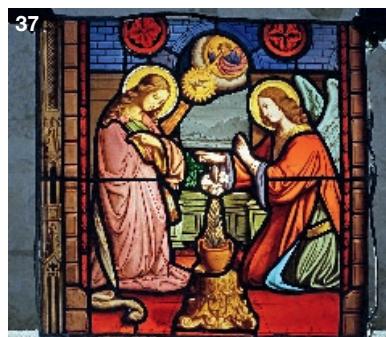


CAISSES D et E, non retrouvées au moment de cet inventaire



CAISSE F

- **Panneau 1 :** 51 × 52 cm, décor de frontons et 4 félins-gargouilles, quelques manques (fig. 24).
- **Panneau 2 :** 70 × 59 cm, personnage à genoux (Marie ?), manque derrière le personnage (fig. 25).
- **Panneau 3 :** 71 × 53 cm, décor de frontons, 4 félins-gargouilles, manques, côté droit en haut à gauche (fig. 26).
- **Panneau 4 :** 71 × 51 cm, décors gothique, hauts de tympans, manque à gauche (fig. 27).
- **Panneau 5 :** 70 × 57 cm, haut de vitrail, tête de lancette, pinacles, cassé à gauche (fig. 28).
- **Panneau 6 :** 71 × 51 cm, décor gothique, haut de fronton, manques (fig. 29).
- **Panneau 7 :** 70 × 50 cm, décors de fronton, 4 félins sous forme de gargouilles (fig. 30).
- **Panneau 8 :** 70 × 61 cm, Fuite en Égypte, Carmel du Mans, un manque (fig. 31).
- **Panneau 9 :** 62 × 43 cm, décor gothique, ensemble correct (fig. 32).
- **Panneau 10 :** 71 × 51 cm, décor gothique, (cf. panneau 9, caisse C, fleur de lys), un manque à gauche (fig. 33).
- **Panneau 11 :** 71 × 51 cm, évêque bénissant entre deux tympans (fig. 34).
- **Panneau 12 :** 71 × 72 cm, décor gothique, manque central important (fig. 35).
- **Panneau 13 :** 71 × 51,5 cm, décor gothique, évêque bénissant entre deux tympans (fig. 36).



CAISSE G

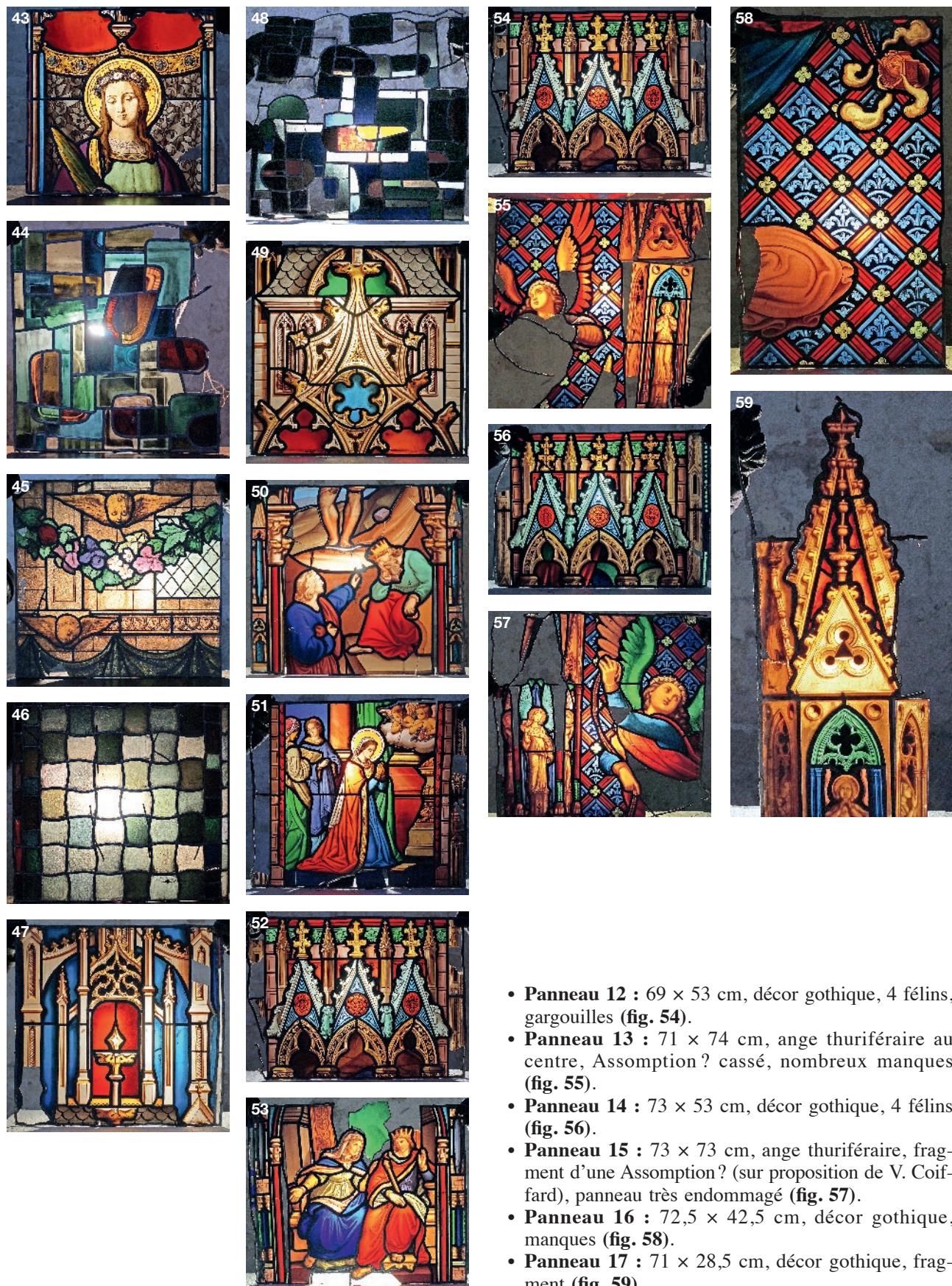
- Panneau 1 : 67 × 64,5 cm, «Annonciation», en haut le souffle de Dieu sous forme d'une colombe, Carmel du Mans, manque bordure droite (fig. 37).
- Panneau 2 : 70,5 × 53 cm, décor gothique de frontons, 4 félins, entier, état correct (fig. 38).
- Panneau 3 : 81 × 74 cm, vitrail trilobé, anges musiciens, manques (fig. 39).
- Panneau 4 : 70 × 53 cm, décor gothique de frontons, 4 félins, (cf. fig. 38).
- Panneau 5 : 80 × 78 cm, vitrail trilobé, anges musiciens, entièrement encollé, (sans photo).

- Panneau 6 : 77 × 63 cm, vitrail trilobé, anges chantant la gloire de Dieu, cassé, de nombreux manques, (sans photo).
- Panneau 7 : 82 × 77 cm, vitrail trilobé, anges chantant la gloire de Dieu et portant des phylactères, (cf. caisse A, panneau 5), encollé, manques, (sans photo).
- Panneau 8 : 70 × 73 cm, inscription «Don de Madeleine PL, Hommage à Marie» (fig. 40).
- Panneau 9 : 75 × 64 cm, «Présentation de Marie au Temple», Carmel du Mans, manques (fig. 41).
- Panneau 10 : 70 × 59 cm, suite du n° 8, un pied dans la partie gauche, manques (fig. 42).

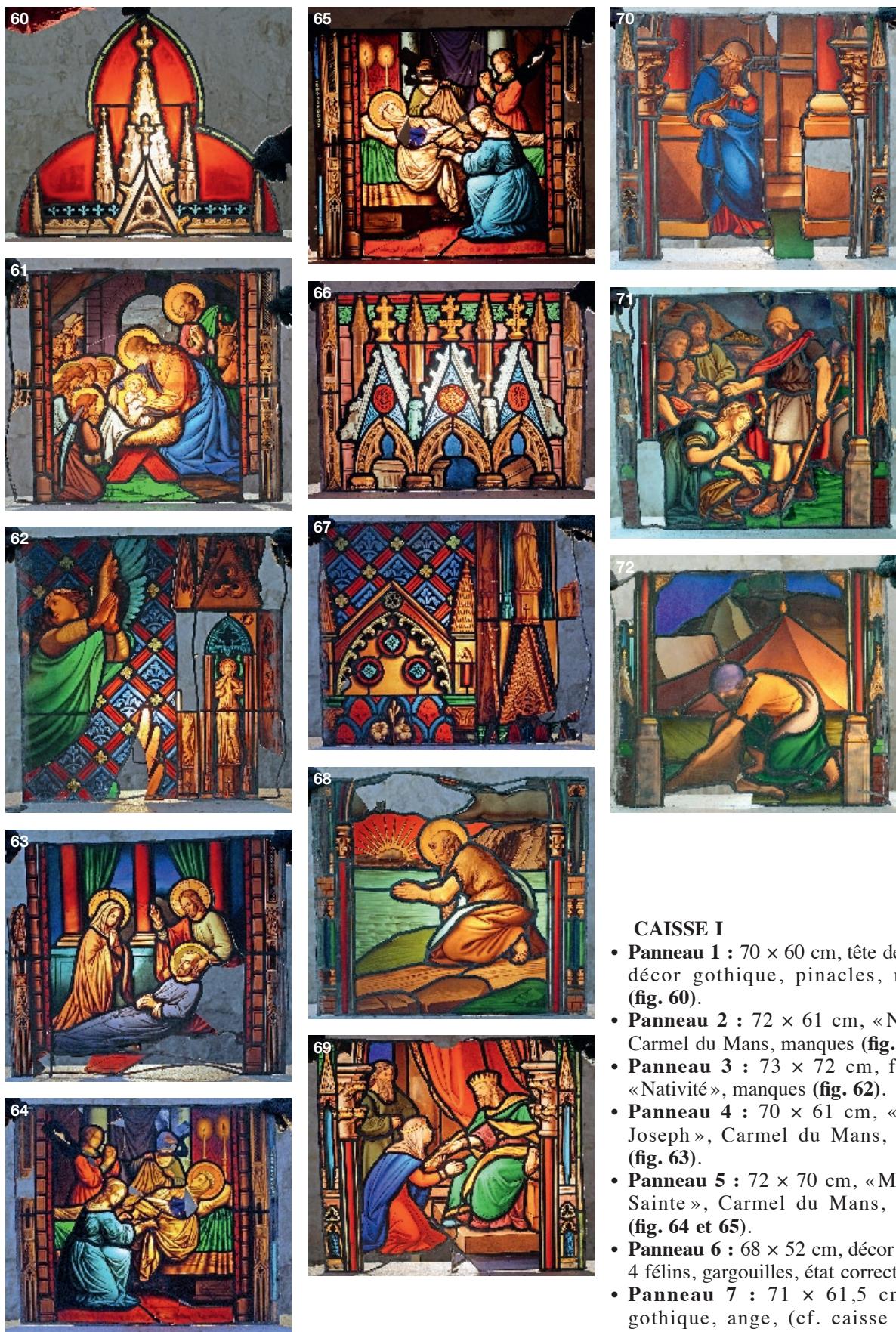
CAISSE H

- Panneau 1 : 65 × 63,5 cm, sainte Agathe, vierge et martyre, tête ceinte d'une couronne de fleurs, palme et tenailles, un manque en bordure, sinon état correct (fig. 43).
- Panneau 2 : 50 × 54 cm, grisaille, manques (fig. 44).
- Panneau 3 : 56 × 70 cm, 2 têtes d'angelots dorées et ailées, séparées par une guirlande de fleurs, cassure et manques légers (fig. 45).
- Panneau 4 : 72 × 73 cm, grisaille, état correct (fig. 46).
- Panneau 5 : 63 × 55 cm, décor gothique, manques (fig. 47).
- Panneau 6 : 76 × 76 cm, grisaille, nombreux manques (fig. 48).

- Panneau 7 : 62 × 65 cm, décor gothique, état correct (fig. 49).
- Panneau 8 : 73 × 64 cm, scène historiée, (sur proposition de M^{gr} Ph. Verrier) : «reproches du prophète Nathan à David» (pour son crime contre Uriel le Hittite afin de lui prendre sa femme Bethsabée), *Deuxième livre de Samuel* [12 1-13], état correct (fig. : 50).
- Panneau 9 : 70 × 61 cm, «Annonciation», la Vierge, cassé en plusieurs endroits (fig. 51).
- Panneau 10 : 70 × 53 cm, décor gothique, 4 félins gargouilles (fig. 52).
- Panneau 11 : 72 × 61 cm, scène historiée, (sur proposition de M^{gr} Ph. Verrier) : «Le roi Achab et Jézabel, préparation du meurtre de Nabot», *Livre des Rois* [21 1-16], manques (fig. 53).



- **Panneau 12 :** 69 × 53 cm, décor gothique, 4 félins, gargouilles (fig. 54).
- **Panneau 13 :** 71 × 74 cm, ange thuriféraire au centre, Assomption ? cassé, nombreux manques (fig. 55).
- **Panneau 14 :** 73 × 53 cm, décor gothique, 4 félins (fig. 56).
- **Panneau 15 :** 73 × 73 cm, ange thuriféraire, fragment d'une Assomption ? (sur proposition de V. Coiffard), panneau très endommagé (fig. 57).
- **Panneau 16 :** 72,5 × 42,5 cm, décor gothique, manques (fig. 58).
- **Panneau 17 :** 71 × 28,5 cm, décor gothique, fragment (fig. 59).



CAISSE I

- Panneau 1 : 70 × 60 cm, tête de lancette, décor gothique, pinacles, manques (fig. 60).
- Panneau 2 : 72 × 61 cm, «Nativité», Carmel du Mans, manques (fig. 61).
- Panneau 3 : 73 × 72 cm, fragment, «Nativité», manques (fig. 62).
- Panneau 4 : 70 × 61 cm, «Mort de Joseph», Carmel du Mans, manques (fig. 63).
- Panneau 5 : 72 × 70 cm, «Mort d'une Sainte», Carmel du Mans, manques (fig. 64 et 65).
- Panneau 6 : 68 × 52 cm, décor gothique, 4 félins, gargouilles, état correct (fig. 66).
- Panneau 7 : 71 × 61,5 cm, décor gothique, ange, (cf. caisse F n° 9), manques (fig. 67).

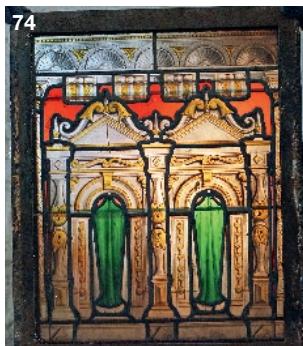
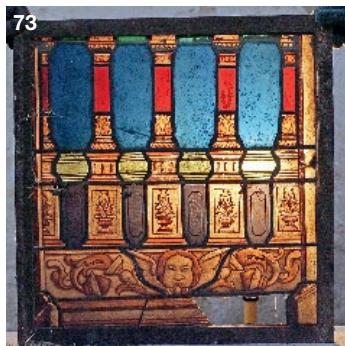
- **Panneau 8 :** 71 × 70 cm, scène historiée, saint Jean-Baptiste au bord du Jourdain, style particulier (par rapport aux autres panneaux inventoriés), manques (**fig. 68**).
- **Panneau 9 :** 71 × 64 cm, scène historiée, (sur proposition de M^{gr} Ph. Verrier) : «Esther face au roi Assuérus» [Esther 1a-2] (**fig. 69**).
- **Panneau 10 :** 70 × 63 cm, scène historiée, un homme barbu, debout, seul, ceint d'une couronne, l'air tourmenté, manques (**fig. 70**).

- **Panneau 11 :** 70 × 61 cm, scène historiée, (sur proposition de M^{gr} Ph. Verrier) : «Jephté face à sa fille unique qu'il devra immoler, suite à sa promesse faite à Dieu», *Livre des Juges* [11 29-39], manques (**fig. 71**).
- **Panneau 12 :** 71 × 61 cm, scène historiée, camp militaire, soldat accroupi devant une tente, (sur proposition de M^{gr} Ph. Verrier) : «Gédéon et le miracle de la toison», *Livre des Juges* [6 36-40], manques, (style particulier) (**fig. 72**).

CAISSE J, non retrouvée lors de l'inventaire.

CAISSE K

- **Panneau 1 :** 66 × 60 cm, décor de balustres, tête d'angelot en bas, au centre, (cf. caisse A n° 3 monté sur châssis, ouverture à droite) (**fig. 73**).
- **Panneau 2 :** 68 × 53 cm, décor inspiré de la Renaissance, monté sur châssis, ouverture à droite (**fig. 74**).

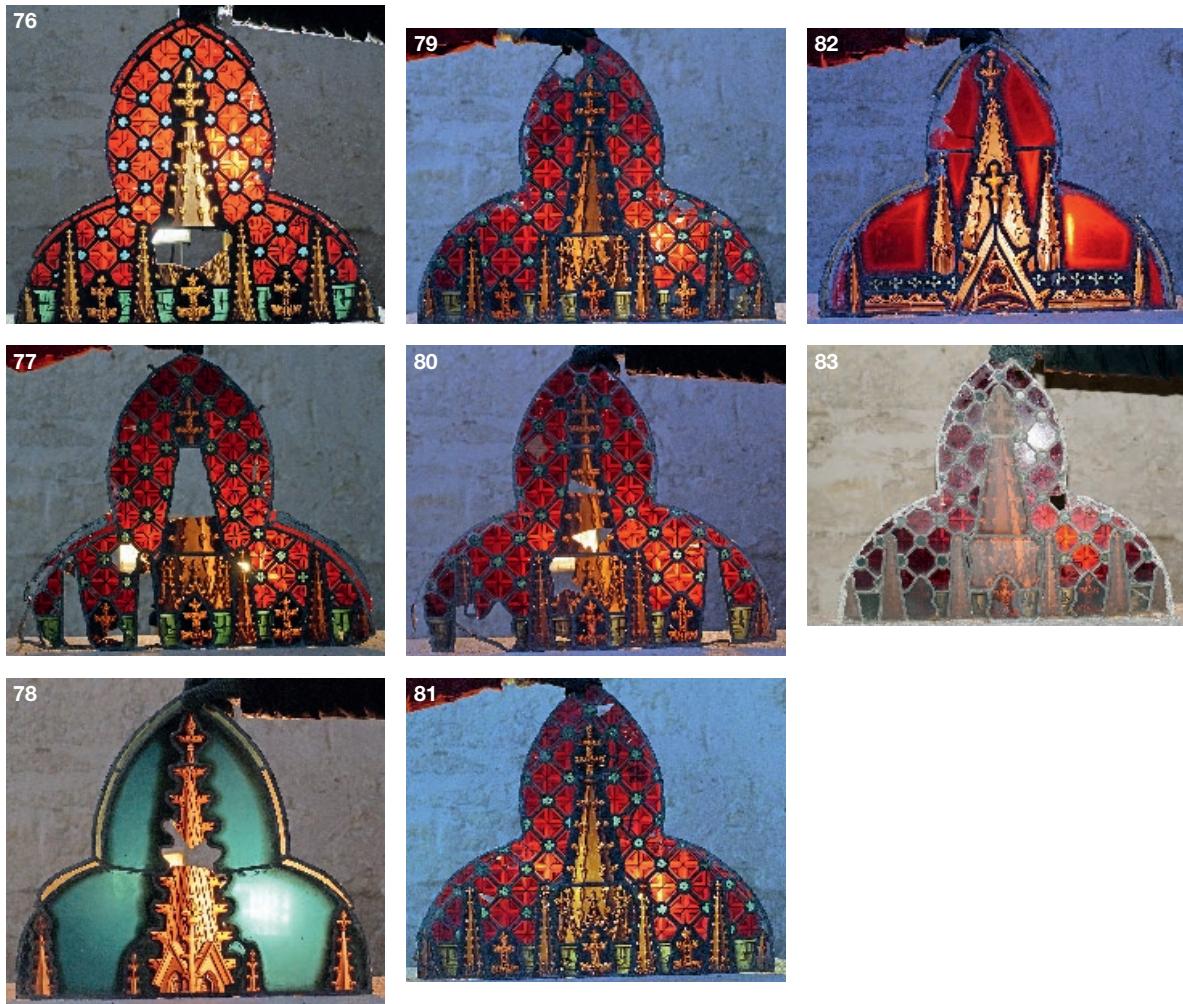


- **Panneau 3 :** 43 × 61 cm, panneau de vitrail rectangulaire à bordures, sur châssis, ouverture à droite, cassé (**fig. 75**).
- **Ensemble 4 :** 3 lots de verres brisés.

CAISSE L

- **Panneau 1 :** 70 cm × 60 cm, haut de vitrail, tête de lancette, décor pinacle, manques (**fig. 76**).
- **Panneau 2 :** 70 × 58 cm, décor gothique, tête de lancette, pinacles, manques (**fig. 77**).
- **Panneau 3 :** 54 × 62 cm, décor gothique, tête de lancette, pinacles, manques (**fig. 78**).
- **Panneau 4 :** 70 × 57 cm, décor gothique, tête de lancette, pinacles, manques (**fig. 79**).
- **Panneau 5 :** 70 × 57 cm, décor gothique, tête de lancette, pinacles, manques (**fig. 80**).

- **Panneau 6 :** 70 × 57 cm, décor gothique, tête de lancette, pinacles, manques (**fig. 81**).
- **Panneau 7 :** 70 × 56,5 cm, décor gothique, tête de lancette, pinacles, (cf. caisse F, n° 5), manques (**fig. 82**).
- **Panneau 8 :** 74 × 59 cm, décor gothique, tête de lancette, pinacles, manques (**fig. 83**).
- **Lot 9 :** quelques fragments de vitrail emballés dans du papier bulle.



CAISSE M

Sur une boîte en carton, déposée dans la caisse, est collée l'étiquette : « Morceaux de verres de vitraux extraits des caisses J, B, D, E, octobre 2018, Valérie Coiffard ».

Nous tenons, au terme de cet inventaire, à remercier tous ceux qui ont l'ont rendu possible, en premier lieu la Ville de Vendôme et son maire, Laurent Brillard, de Thierry Fourmont, conseiller municipal délégué, responsable pour le patrimoine et les monuments classés, Valérie Coiffard, Animatrice de l'Architecture et du patrimoine (Ville de Vendôme et Territoires vendômois) ainsi qu'Hélène Lebédel-Carbonnel, Conservateur des Monuments historiques (DRAC, Centre-Val de Loire). Une mention particulière revient à la petite équipe de membres de la Société archéologique du Vendômois qui ont participé à l'examen de l'ensemble des panneaux retrouvés : Serge Dupré, photographe (pour la qualité des clichés), Jean-Claude Pasquier et Pascal Bourdon pour la manipulation des panneaux. Sans eux cet inventaire n'aurait pas pu voir le jour. Nos remerciements vont aussi à Philippe

Dumont, responsable de l'atelier vitrail à l'association « Résurgence en Vendômois » qui a eu l'extrême obligeance de nous communiquer un très intéressant dossier personnel⁵. Ces informations viennent compléter celles déjà publiées et évoquent, explicitement, le vandalisme subi par certains vitraux entre 1978 et 1980. Des panneaux du XIX^e siècle pourraient en avoir fait partie. Une recherche dans les archives de la Trinité n'a pas apporté d'éléments complémentaires⁶.

5. FONDS DUMONT, (non publié), ensemble de notes et courriers divers ayant trait aux vitraux de la Trinité de Vendôme pendant la période 1978-2005. Grâce à un courrier dactylographié de M^{me} C. di Matteo (inspecteur des Monuments Historiques) à Monsieur le Directeur de l'Architecture, en date du 14 septembre 1978, on apprend, parmi d'autres informations n'ayant pas directement trait à cette recherche, que 7 caisses de panneaux du XIX^e siècle (soit 149 panneaux et une caisse de débris de la même époque) ont été formellement identifiés. Ce chiffre serait à comparer avec les 84 panneaux actuellement recensés, sans pouvoir, dans l'état actuel de nos connaissances, apporter une réponse satisfaisante concernant le sort des lots manquants.

6. ARCHIVES DE LA TRINITÉ, classeur 2, (non publiées), malgré l'abondance des documents réunis, en grande partie, par le chanoine Couffrant et concernant les vitraux de l'église de la Trinité, nous n'avons retrouvé aucun document faisant allusion à ceux du XIX^e siècle.



Considérations sur la démographie de Naveil au XIX^e siècle III. L'apport des registres d'état-civil

JEAN-JACQUES RENAULT

Résumé : L'étude statistique de la démographie de Naveil au XIX^e siècle éclaire sur l'évolution de cette commune de la vallée du Loir au sortir de la Révolution et propose une illustration de la population des zones viticoles de cette vallée. Elle est marquée par un effondrement de la natalité, de la nuptialité et de la mortalité par rapport au siècle précédent. Elle révèle aussi l'exode rural qui commence à frapper la vallée et s'amplifiera au siècle suivant. De manière plus anecdotique elle trahit les comportements influencés par la conscription ou par la contraception. Si les Naveillois ne connaissent plus de grande crise démographique au XIX^e siècle, ils vivent encore des périodes d'instabilité démographique fréquentes.

Mots-clés : Naveil, Démographie, Natalité, Nuptialité, Mortalité, Registres d'état civil, Vigne, Exode rural, Conscription, Contraception.

Cette étude de la démographie de la commune de Naveil au XIX^e siècle prolonge celles menées sur la démographie de la paroisse au XVII^e et au

XVIII^e siècle¹. Elle s'appuie sur les registres d'état civil qui succédèrent aux registres paroissiaux à partir de la Révolution. Comme les précédentes, elle repose sur les données dépoillées par l'association de généalogie de Naveil.

Contrairement aux siècles antérieurs, on dispose à partir du XIX^e siècle de recensements généraux de population (RGP). Le fait de mieux connaître le nombre d'habitants autorise des calculs qu'il était impossible de réaliser pour les périodes antérieures (par exemple celui des taux de nuptialité, natalité et mortalité ou encore du solde migratoire).

Les enregistrements deviennent plus fiables à partir du XIX^e siècle et les données utilisées ne présentent pas de lacune. Seules les naissances des années 1832 et 1833 ont été redressées pour corriger une anomalie constatée dans les données².

1. On a continué à suivre le découpage des siècles. L'examen spécifique des données pour la période révolutionnaire reste à faire.

2. Les naissances de 1832 et 1833 étaient notées en 1833. 30 naissances ont donc été réaffectées à 1832, à partir des archives départementales. Après correction, une anomalie subsiste : la naissance de Colas Eugénie (11 février 1832 dans les archives départementales), n'apparaît pas dans les données de l'association. Cette différence reste toutefois sans conséquence sur les conclusions qu'on peut tirer de l'analyse des données.

	XVIII^e s.	XIX^e s.
Naissances	4979	2645
Mariés	2616	1992
Décès	3896	2595
Total des individus	11491	7232
Solde naissances/décès	1083	50

Fig. 1 : Nombre d'actes enregistrés.

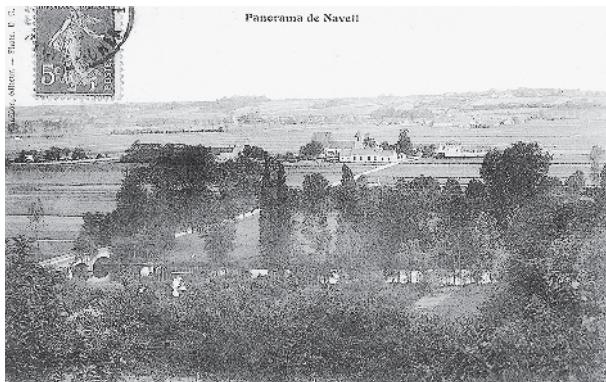


Fig. 2 : Au milieu de la plaine Naveil avec église, école et mairie.

Ces enregistrements réservent une première surprise : on constate d'emblée une chute très importante de leur nombre d'un siècle à l'autre (de près de 40 % globalement). Le nombre des naissances, en particulier, s'effondre de près de 50 %. La chute est encore plus spectaculaire pour le solde des naissances par rapport aux décès sur l'ensemble des deux siècles : il tombe de 1083 à 50 (fig. 1).

Comme pour les études précédentes, la présente étude aborde le dénombrement de population, puis la nuptialité, la natalité et la mortalité. S'y ajoute une dernière partie sur les soldes naturel et migratoire (fig. 2).

Dénombrement

On dispose de 18 recensements de population à Naveil allant de 1800 à 1901. À partir de 1831, les recensements sont même réalisés tous les cinq ans. Le nombre d'habitants à Naveil au XIX^e siècle est donc bien connu.

Cependant, le raccordement des dénombremens avec ceux des siècles antérieurs pose problème : 824 habitants sont recensés à Naveil en 1800 contre

1 050 en 1793. La perte de population représente 226 individus soit 21,5 % en 7 ans, sans que, par ailleurs, on observe de hausse particulière de la mortalité. Une chute de population due à l'émigration apparaît peu plausible au vu des autres paramètres et du contexte de la commune. Il est plus probable que des individus n'ont pas été recensés en 1800, ce qui expliquerait la diminution apparente de la population. Nous confortent dans cette conclusion les lacunes relevées par les historiens dans les recensements de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e, lorsque s'est mis en place le dispositif national de recensement³.

NOMBRE D'HABITANTS ET ÉVOLUTION

Les recensements constituent autant de jalons pour suivre l'évolution de la population dans le temps. Ils offrent aussi l'opportunité de comparer la population de Naveil à celle des communes voisines (fig. 3).

Abstraction faite des données concernant l'année 1800, on observe une progression de la population pendant le premier quart du siècle, un plateau autour de 1 200 habitants pendant les années 1830-1840 suivi d'une diminution régulière jusqu'à la fin du siècle. En 1806 et en 1901 les niveaux atteints sont comparables. On relève juste un léger sursaut dans les années 1880 avant une reprise de la baisse. La chute est brutale entre 1886 et 1891 et avoisine 10 % (fig. 4).

La situation de Naveil présente à cet égard quelques différences avec les communes voisines ou comparables du Vendômois (fig. 5).

Naveil et Ternay sont les deux seules communes à terminer le siècle avec une population en hausse par rapport au début. Ce constat reste vrai pour Naveil si l'on prend pour point de départ l'année 1806. En revanche, il ne l'est plus pour Ternay qui rejoint alors le lot des communes dont la population a diminué. Dans cet espace de temps Naveil est la seule commune de l'échantillon dont l'effectif a augmenté.

Naveil atteint son apogée centennal dès 1831 (+ 26,8 % par rapport à sa population en 1806⁴) contre 1836 pour Ternay (+ 6,6 %), 1846 pour Villiers (+ 14,8 %) et 1881 pour Thoré (+ 13,3 %) et Villerable (+ 8,9 %). Les données pour Marcilly font apparaître ce qui semble être une anomalie (passage en six ans d'une population de 171 à 299 habitants). Si l'on

3. DUPÂQUIER (J.), *Histoire de la population française*, vol. 3 de 1789 à 1914, PUF (Quadrige), p. 18 et 64.

4. Compte tenu de l'incertitude pesant sur les chiffres de l'année 1800, il semble préférable de s'appuyer sur ceux de 1806.

1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851	1856
824	953	1 155	1 208	1 200	1 206	1 167	1 184	1 182
1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
1 160	1 143	1 116	1 116	1 162	1 128	1 024	1 012	967

Fig. 3 : Évolution de la population de Naveil au cours du XIX^e siècle.

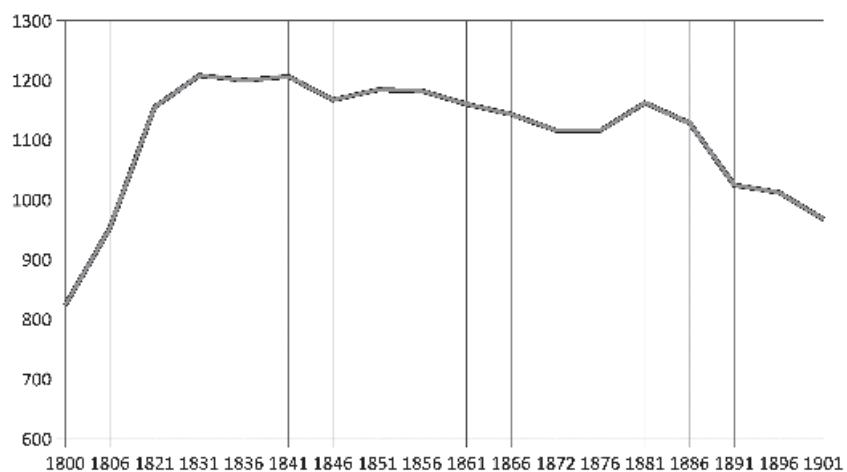
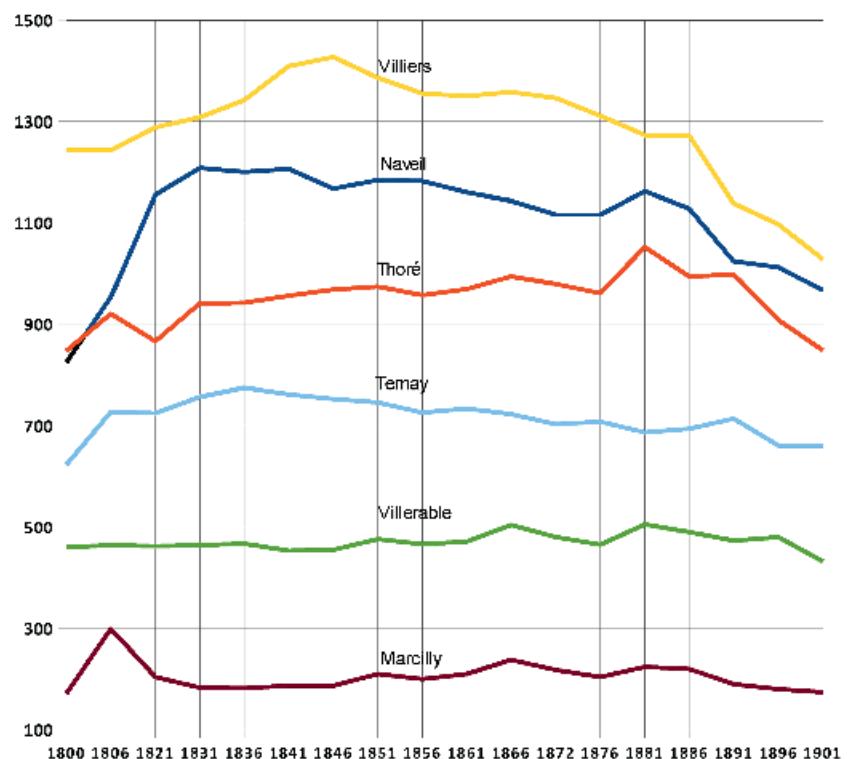
Fig. 4 : Évolution de la population de Naveil au XIX^e siècle.

Fig. 5 : Évolution de la population des communes de l’échantillon.

neutralise l’année 1806, l’apogée de Marcilly se situe en 1866.

En valeur absolue, Naveil occupe le deuxième rang de l’échantillon pendant tout le siècle et se trouve largement en tête pour l’augmentation de population en valeur relative.

Le profil d’évolution démographique de Naveil est comparable à celui du Vendômois en général, tel que le décrit (J.) Vassort : croissance au cours des premières décennies suivie d’un ralentissement dans les années 1840 ; le maximum séculaire est atteint en 1866 avant

un recul brutal après la guerre de 1870-1871, suivi d’une baisse continue ensuite⁵. Cependant, comme pour les siècles antérieurs, Naveil s’en sort mieux que le Vendômois : le maximum est atteint à Naveil plus de 30 ans avant celui du Vendômois et la baisse est régulière mais lente, sauf à la fin du siècle.

5. VASSORT (J.), *Une société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 465-466.

1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851	1856
62	72	87	91	90	91	88	89	89
1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
87	86	84	84	88	85	77	76	73

Fig. 6 : Évolution de la densité de population à Naveil au XIX^e siècle.

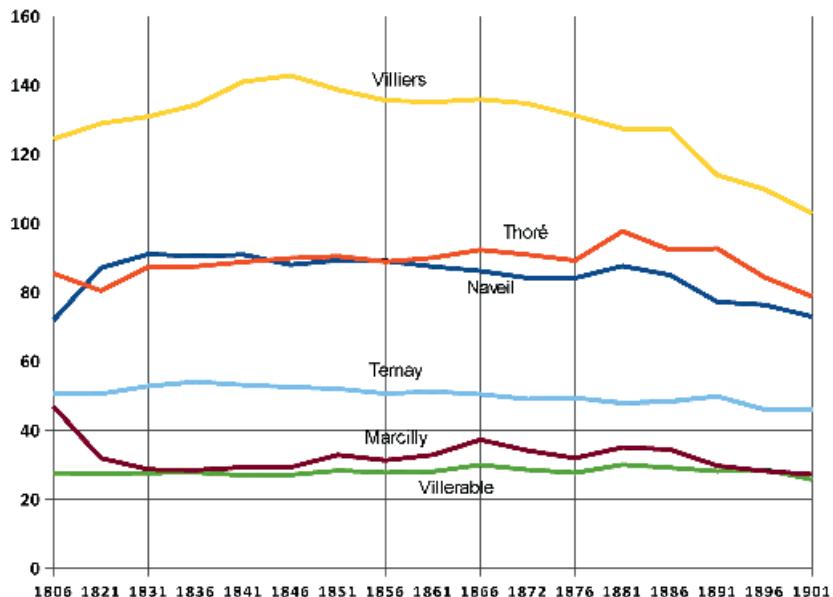


Fig. 7 : Évolution de la densité dans les communes de l'échantillon.

La comparaison avec la population nationale est à interpréter avec prudence : cette dernière augmente d'environ 40 % en un siècle. La croissance est donc bien supérieure à celle de la commune de Naveil. Pour autant, l'augmentation générale dissimule un recul des zones rurales (- 6 % en un siècle)⁶. Dans ce contexte, Naveil connaît donc un sort meilleur que les autres communes rurales.

DENSITÉ DE POPULATION

Si l'on fait abstraction de l'année 1800 non fiable, la densité commence à 72 habitants par km² (1806) et s'achève à 73 (1901) (fig. 6). En l'espace d'un siècle elle est donc quasiment identique, ce qui pourrait faire croire à une relative stabilité. Or, il n'en est rien puisque la densité s'accroît jusqu'à un pic en 1841 (91 h/km²) autour duquel elle se maintient pendant 20 ans (1836 = 90, 1856 = 89) avant de diminuer régulièrement ensuite jusqu'à la fin du siècle. Si l'on compare avec la densité au siècle précédent on observe une relative stabilité : 75,6 en 1709 (18,9 feux × 4) et 79,1 en 1793.

La densité à Naveil est supérieure à celle du Vendômois rural en général (34 en 1806) mais reste

comparable à celle des communes de la vallée du Loir en aval de Vendôme⁷. La comparaison avec les communes de l'échantillon montre que Naveil se situe dans la tranche supérieure avec Thoré, ces dernières étant dépassées par Villiers. Marcilly et Villerable et, dans une moindre mesure, Ternay, ont une densité moitié moins élevée que Naveil, comme le montre le graphe suivant (fig. 7).

La densité relevée à Naveil en 1836 (90 h/km²) est supérieure à la densité moyenne du monde rural en France à cette époque (73) et plus encore à la densité moyenne du Loir-et-Cher, inférieure à 60 h/km² à cette même date⁸. Ce dynamisme de la commune est peut-être à mettre en relation avec la culture de la vigne et avec sa position dans la vallée du Loir (fig. 8).

Nuptialité

Le nombre de mariés dénombrés dans les registres est de 1992, ce qui représente 996 mariages. La diminution par rapport au siècle précédent surprend alors que la population augmente globalement, au moins dans les premières décennies du siècle.

7. VASSORT (J.), *op. cit.*, p. 51-52.

8. DUBY (G.) et WALLON (A.) (sous la direction de), *Histoire de la France rurale*, t. 3 de 1789 à 1914, Seuil (Points), p. 53 et 54.

6. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 123 et s. (évolution générale) et p. 129-130 (recul de la population rurale).

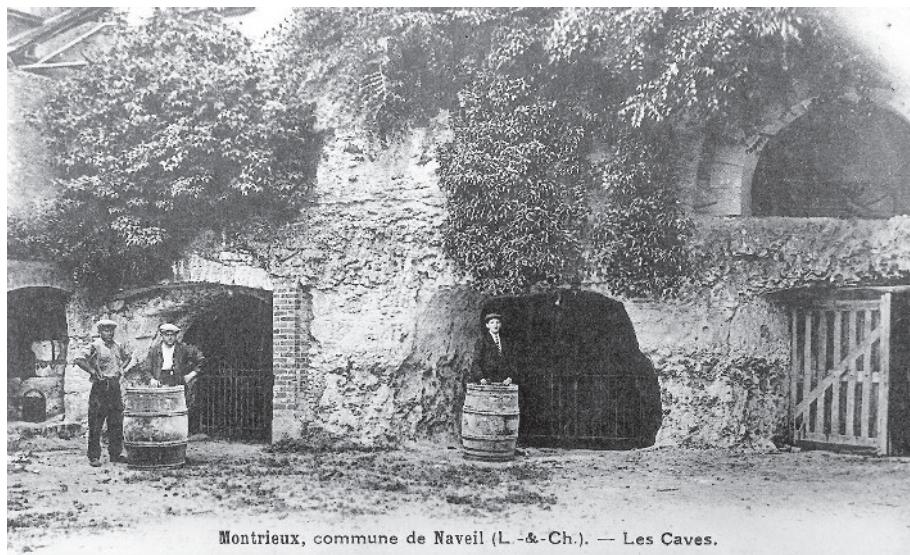


Fig. 8 : Naveil était une commune viticole; caves à Montrieux.

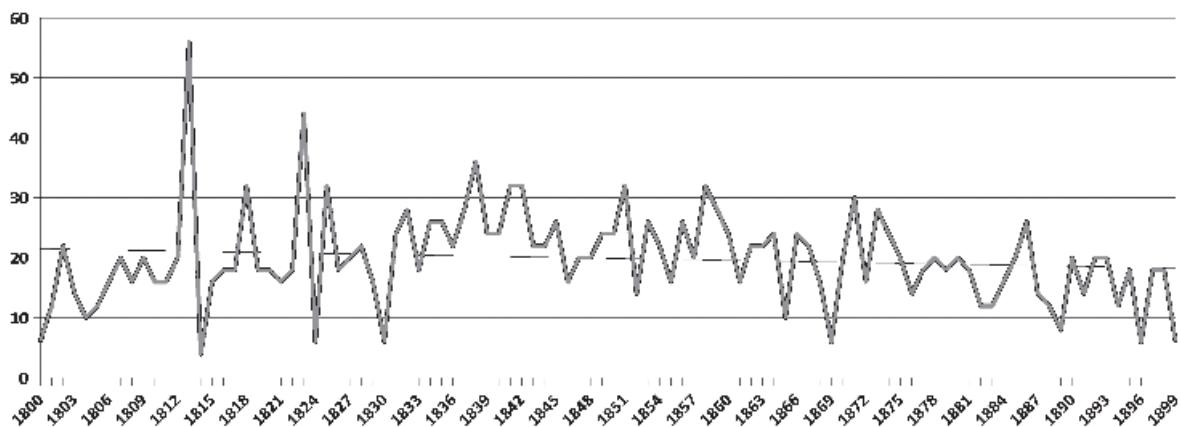


Fig. 9 : Évolution du nombre annuel de mariés (avec courbe de tendance).

NOMBRE DE MARIÉS ET ÉVOLUTION

Le nombre moyen sur le siècle est de 20 mariés par an (soit 10 mariages). Cette moyenne fléchit légèrement entre la première moitié du siècle (21 mariés) et la seconde (19 mariés) (**fig. 9**).

Le nombre annuel de mariés oscille au cours du siècle dans une fourchette de 56 (1813) à 4 (1814). On revient plus loin sur ce phénomène.

Les variations d’une année à l’autre sont moins importantes qu’aux siècles précédents. L’écart type, qui était de 13 aux siècles précédents, tombe à 8 au XIX^e siècle, ce qui traduit des variations annuelles de moindre amplitude. Les maxima et minima reflètent cette tendance : fourchette de 74 à 6 au XVII^e siècle et de 74 à 2 au XVIII^e siècle contre 56 à 4 au XIX^e.

Pour autant, le mariage étant un acte volontaire, on peut s’interroger sur les motifs de telles variations. Précédemment elles étaient surtout dues aux fluctua-

tions économiques. Or, au XIX^e siècle, la situation économique et sanitaire s’améliore peu à peu. En fait, un autre motif va désormais peser sur la décision de se marier, comme on va le voir.

Le maximum et le minimum centennal à Naveil concernent deux années consécutives. Un contrôle réalisé à partir des archives écarte toute hypothèse d’erreur : on a bien célébré 28 mariages à Naveil en 1813 (56 mariés) et 2 en 1814 (4 mariés). Ternay a connu le même phénomène (1813 année record et 1814 année de dépression)⁹.

L’élément nouveau qui explique le pic est la conscription, instituée en 1798, qui exposait les jeunes gens de 20 ans à effectuer un service militaire. Les hommes mariés échappaient à cette obligation. Nombre de jeunes gens ont donc choisi de se marier en hâte,

9. LOISEL (J.-J.), «La population de Ternay et son évolution du Consulat à la IV^e République», BSAV, 1977, p. 24.

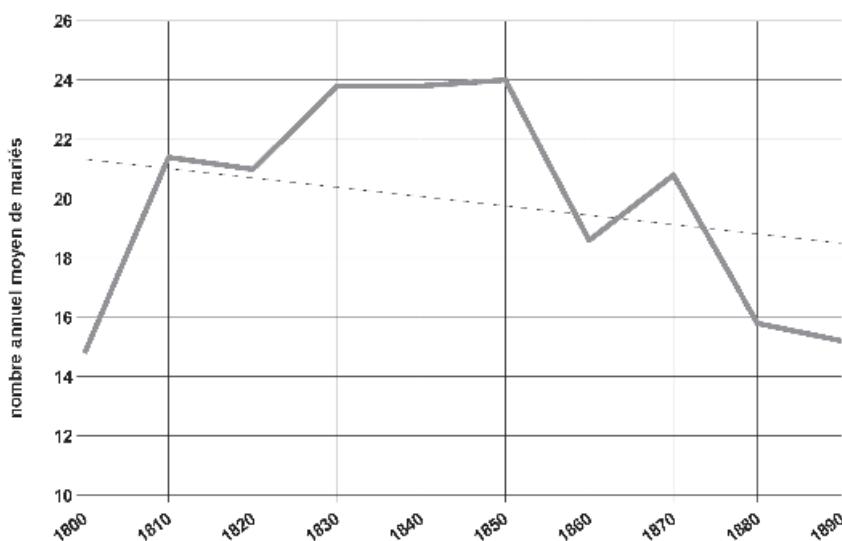


Fig. 10 : Évolution du nombre annuel moyen de mariages par décennie.

Année	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851	1856
Taux de nuptialité %	7,3	16,8	13,9	19,9	18,3	26,5	13,7	27,0	22,0
Année	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
Taux de nuptialité %	13,8	21,0	14,3	12,5	15,5	23,0	13,7	5,9	18,6

Fig. 11 : Évolution du taux de nuptialité à Naveil.

voire recherché un mariage à tout prix pour échapper à l'obligation. C'est le cas en 1813 avec la dégradation des effectifs des armées qui fait craindre une nouvelle levée de soldats. Dès lors, la chute des mariages en 1814 n'est que la conséquence de l'anticipation de 1813. Une part de la variation du nombre annuel des mariages tient donc à ce nouveau motif, à Naveil comme ailleurs. Les perspectives de levées de troupes génèrent autant de pics de mariages¹⁰.

Pour apprécier l'évolution de la nuptialité à long terme il faut raisonner par décennie pour lisser les données. Le graphique qui en résulte montre l'évolution des comportements mais aussi, sans doute, l'évolution de la population dans les premières décennies du siècle (ce qui explique le plateau des mariages entre 1830 et 1850). Ce constat incite à examiner plus attentivement l'évolution du taux de nuptialité à Naveil pendant cette période (fig. 10).

TAUX DE NUPTIALITÉ

Le fait de disposer d'effectifs de population relativement fiables autorise en effet le calcul d'un taux de nuptialité «instantané» aux dates des recensements. Les résultats sont les suivants (taux exprimé en %) (fig. 12).

La moyenne de la population à travers tous les recensements est de 1 106 habitants, le nombre moyen de mariés de 19 et donc le taux moyen de nuptialité de 16,9 % sur l'ensemble du siècle (fig. 11).

Cette première approche reste toutefois fragile et l'amplitude des variations du taux de nuptialité d'un recensement à l'autre le confirme. Pour restituer une image plus fidèle de la réalité il faut calculer un taux pondéré en rapportant à la population de chaque recensement le nombre moyen de mariés au cours des cinq années entourant la date du recensement. La courbe d'évolution qui en résulte présente un profil en dents de scie.

Après une forte montée de 1806 à 1821, la courbe oscille autour de 19 % (avec deux pics en 1841 et 1872) avant de plonger en 1881 et de se maintenir autour de 15 %. L'amplitude des oscillations n'est pas négligeable (de 22 en 1841 à 14 en 1881). Le rebond de 1872 traduit la perturbation due à la guerre, qui vient momentanément interrompre la diminution tendancielle amorcée au milieu du siècle (fig. 13).

Le taux de nuptialité à Naveil reste la plupart du temps supérieur au taux national, qui est de 15 % en moyenne sur le siècle, sachant que ce taux connaît aussi des perturbations après la guerre de 1870. Il est

10. VANDEPLAS (B.), «Le problème de la conscription dans la première moitié du XIX^e siècle : un refus de l'identité nationale ? L'exemple cantalien», in *Annales historiques de la Révolution française*,

juillet-septembre 2002, p. 17-40. L'auteur montre qu'il existe un parallélisme entre le nombre des mariages et l'accroissement des besoins en soldats, pour la France entière et pour le département du Cantal en particulier.



Fig. 12 : Un mariage devant le café à Varennes.

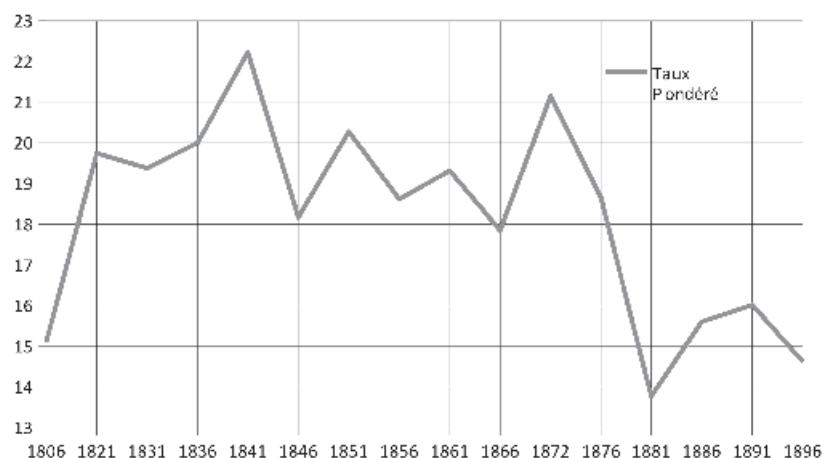


Fig. 13 : Évolution du taux de nuptialité pondéré.



Fig. 14 : Devant la mairie et l’église de Naveil au tournant du XX^e siècle (coll. ISV).

	Total tous statuts	Total «célibataires»	Individus de 0 à 19 ans	Individus > 19 ans	> 19 ans en % du Total
Hommes	557	234	176	58	10,4 %
Femmes	629	261	211	50	7,9 %
Total	1186	495	387	108	9,1 %

Fig. 15 : Nombre estimé de célibataires à Naveil en 1851.

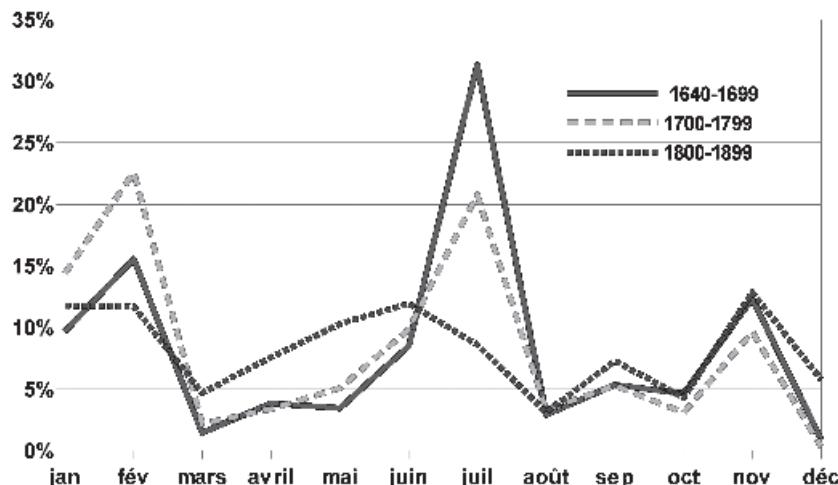


Fig. 16 : Variation saisonnière des mariages (données corrigées).

également très supérieur à celui du Loir-et-Cher dans le premier tiers du siècle (inférieur à 7,5 %)¹¹.

On se marie donc volontiers à Naveil. Cette tendance s'inscrit dans la durée : le taux de nuptialité calculé à partir du recensement de 1793 et du nombre moyen de mariés au XVIII^e siècle aboutit à 24,8 %. Si le taux a baissé d'un siècle à l'autre il se maintient cependant à un niveau relativement élevé (fig. 14).

Le célibat à Naveil en 1851

Le RGP de 1851 permet d'estimer le nombre des célibataires. Ceux-ci sont inclus dans les *garçons* et *filles* des tableaux récapitulatifs. Il suffit donc de retirer la part que représentent les individus âgés de 0 à 19 ans pour connaître le nombre de célibataires adultes à la date du recensement¹². Voici le tableau du célibat à Naveil en 1851 (fig. 15).

Comme on pouvait s'y attendre, le taux de célibat à Naveil est inférieur au taux national à la même époque : 12,4 % pour les hommes et 13 % pour les femmes¹³. Il est même inverse puisqu'au niveau national les femmes comptent en proportion plus de célibataires que les hommes. Cette situation est d'autant plus remarquable que les taux nationaux ne sont pas calculés de la même manière : il s'agit du pourcentage de célibataires parmi

les individus âgés de 50 ans. Cette particularité renforce la conclusion : le taux concernant les Naveillois inclut des hommes et des femmes non encore mariés et qui le seront à l'âge de 50 ans. Le taux de célibat à 50 ans est donc encore plus faible que le taux estimé ci-dessus. Cette situation semble correspondre à la tendance départementale. En effet, le taux de célibat des femmes dans le département du Loir-et-Cher est inférieur à 7,5 % pour la génération 1866-1875¹⁴.

VARIATION SAISONNIÈRE DES MARIAGES

Les données doivent être corrigées pour tenir compte de l'inégale durée des mois de l'année afin de les rendre comparables. Pour détecter d'éventuelles différences dans les comportements, on a représenté également les courbes correspondant aux siècles précédents. Le nombre des mariages en valeur absolue variant d'un siècle à l'autre, pour les rendre comparables on a représenté la part de chaque mois dans le total de l'année.

Le pic de février relevé aux siècles précédents a diminué d'amplitude. Celui de juillet se déplace à juin au XIX^e siècle et à un niveau moins élevé, équivalant à celui du pic de novembre. La religion reste présente dans le choix de se marier (février et novembre) mais avec un impact moindre qu'au XVIII^e siècle. Tous ces mouvements traduisent une modification progressive des habitudes. On évite les périodes de grands travaux

11. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 423 et carte p. 426.

12. Les individus veufs sont décomptés séparément dans les tableaux du recensement.

13. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 423.

14. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, carte p. 426.

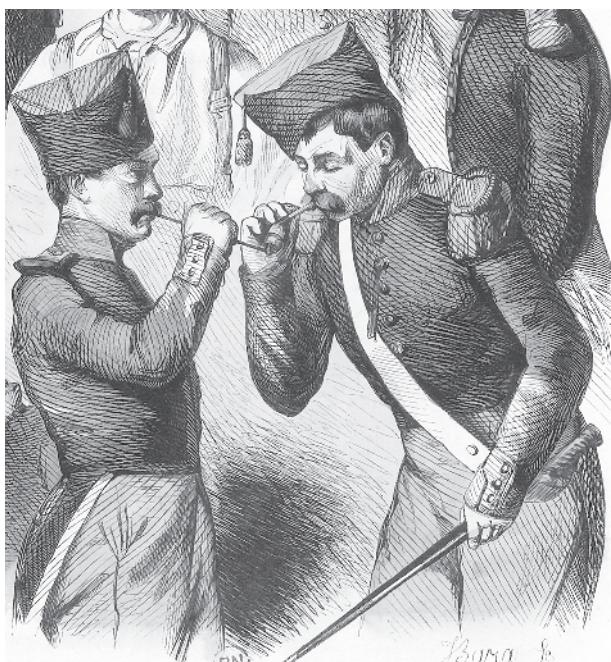


Fig. 17 : Uniformes de l’infanterie, milieu du XIX^e siècle
(source BNF-Gallica).

pour se marier. Pourtant les activités ont peu changé d’un siècle à l’autre. Le rythme des jours et des saisons est toujours déterminé par les activités agricoles, de la vigne en particulier. Ce n’est donc pas un changement économique qui induit le changement d’attitude par rapport au mariage. Peut-être les mariages pour échapper à l’incorporation ont-ils perturbé le profil saisonnier traditionnel de la nuptialité ? (**fig. 16 et 17**)

Natalité

Le nombre de naissances dénombrées dans les registres est de 2 645. La diminution est spectaculaire par rapport au siècle précédent alors que la population augmente globalement, au moins dans les premières décennies du siècle.

NOMBRE DE NAISSANCES ET ÉVOLUTION

Le nombre annuel moyen est de 26 naissances. La fourchette va de 47 (1800) à 12 (1892). La moyenne du demi-siècle passe de 32 naissances/an de 1800 à

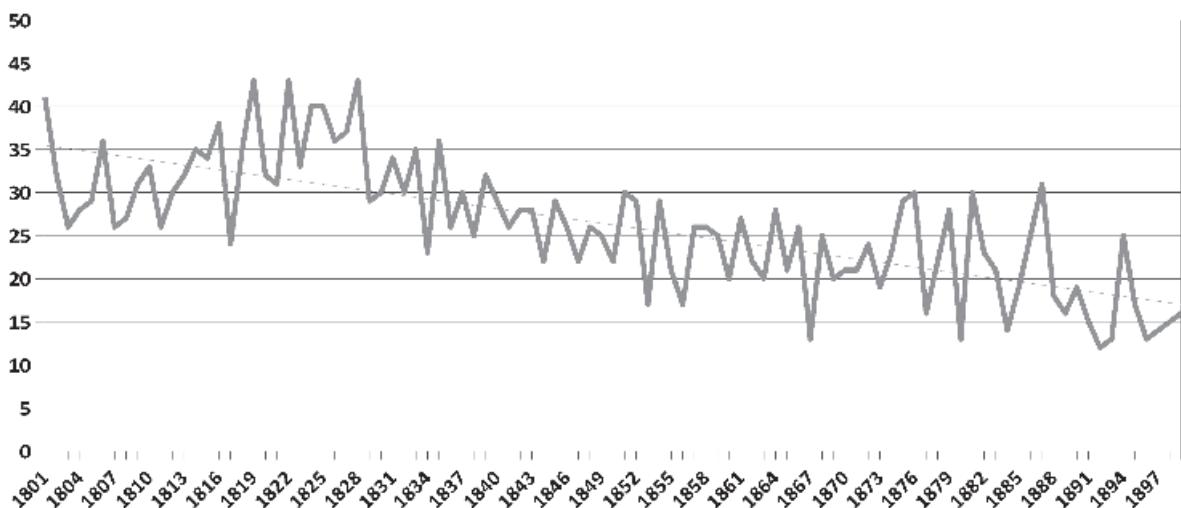


Fig. 18 : Évolution du nombre annuel des naissances à Naveil.

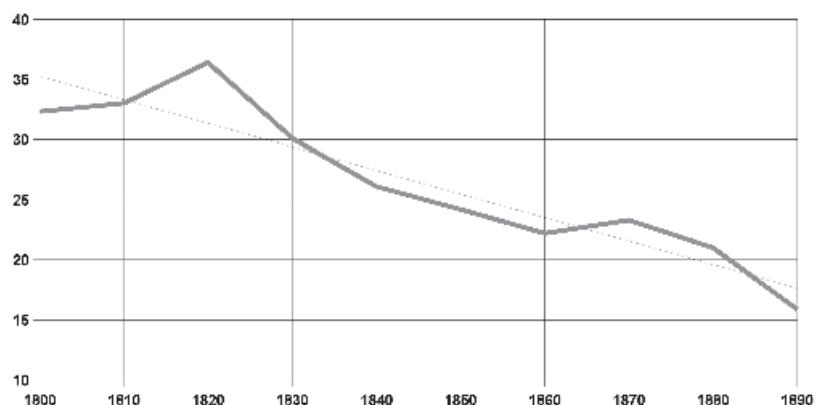
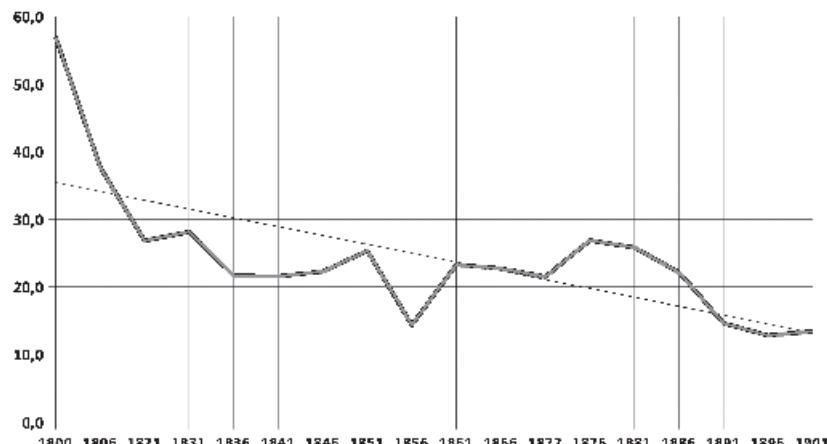


Fig. 19 : Évolution de la moyenne décennale des naissances.

Année	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851	1856
Taux de natalité %	57,0	37,8	26,8	28,1	21,7	21,6	22,3	25,3	14,4
Année	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
Taux de natalité %	23,3	22,7	21,5	26,9	25,8	22,2	14,6	12,8	13,4

Fig. 20 : Taux de natalité en %.**Fig. 21 :** Graphique de l'évolution du taux de natalité avec courbe de tendance.

1849, à 21 naissances/an de 1850 à 1899. La comparaison avec les siècles antérieurs montre que le nombre annuel moyen passe de 43 (XVII^e) et 50 (XVIII^e) à 26 au (XIX^e), que l'écart type passe de 11 (XVII^e) et 12 (XVIII^e) à 8 (XIX^e), que le minimum passe de 17 (XVII^e) et 23 (XVIII^e) à 12 (XIX^e) et le maximum de 70 (XVII^e) et 83 (XVIII^e) à 47 (XIX^e). Les variations diminuent donc d'amplitude (**fig. 18 et 19**).

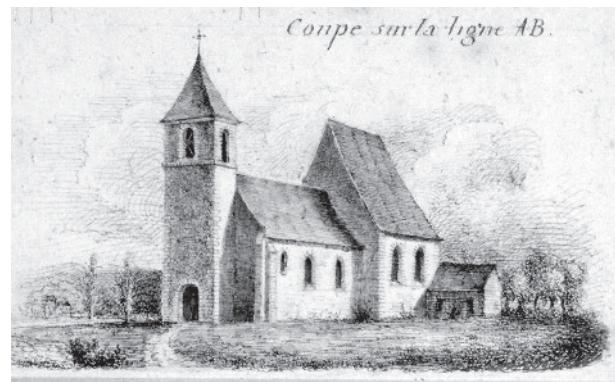
L'évolution de la moyenne décennale des naissances traduit la forte diminution pendant le siècle.

TAUX DE NATALITÉ

La chute de la natalité témoigne de la progression du contrôle des naissances par les couples. L'effondrement est rapide : le premier quart de siècle voit le taux baisser fortement puis il se maintient vers les 25 % pendant une cinquantaine d'années avant de plonger à nouveau dans le dernier quart de siècle pour atteindre 13‰ environ à la veille du XX^e siècle (**fig. 20, 21 et 22**).

Le nombre de naissances retenu ici est celui de l'année du recensement (et non une moyenne sur 5 ans l'encadrant) car les années de recensement ne présentent pas de particularité qui incite à lisser les données.

La comparaison avec le reste du Vendômois montre que Naveil est sur la même pente déclinante. Le Vendômois passe de 32 ‰ à la fin de la Restauration, à 25 ‰ à la fin du Second Empire, puis 20 ‰ à la fin du siècle. Le fait qu'il s'agisse d'une commune purement rurale explique peut-être que le taux à Naveil, à la fin du

**Fig. 22 :** L'église de Naveil peinte par (G.) Launay au milieu du XIX^e siècle (coll. BCPV).

siècle, soit tombé à un niveau inférieur (13 ‰) à celui du Vendômois¹⁵. La chute des naissances à Ternay à la même époque est tout aussi spectaculaire¹⁶. L'évolution à Naveil est comparable à celle de la France en général à cette période. Le taux de natalité, supérieur à 40 % au début du siècle, y tombe à 20 ‰ à la fin¹⁷.

La courbe retracant l'évolution du taux de natalité à Naveil au XIX^e siècle illustre bien ce déclin. La ligne tendancielle correspondante donne la pente de ce déclin.

15. VASSORT (J.), *op. cit.*, p. 466.

16. LOISEL (J.-J.), *op. cit.*, p. 23.

17. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 125 (graphique).

RÉPARTITION DES NAISSANCES PAR SEXE

Le nombre de naissances dont le sexe n'est pas connu est très faible¹⁸. Par souci d'homogénéité on a conservé la même méthode pour le XIX^e siècle que pour les siècles précédents bien que le nombre ne soit plus un obstacle. En tout état de cause le résultat qui serait obtenu ne modifierait la répartition en pourcentage qu'à la marge (1/10^e de point environ) comme le montre le tableau suivant (fig. 23).

	1800-1899	% du total	% déterminé
F	1288	48,7	48,8
M	1351	51,1	51,2
Indéterminé	6	0,2	
Total	2645	100	100
(Total déterminé)	(2 639)		

Fig. 23 : Tableau de répartition des naissances par sexe.

La part des garçons continue de croître par rapport aux siècles précédents : 49 % au XVII^e, 50 % au XVIII^e et 51 % au XIX^e.

VARIATION SAISONNIÈRE DES NAISSANCES ET DES CONCEPTIONS

On part des données brutes mensuelles que l'on corrige pour tenir compte de l'inégale durée des mois de l'année¹⁹.

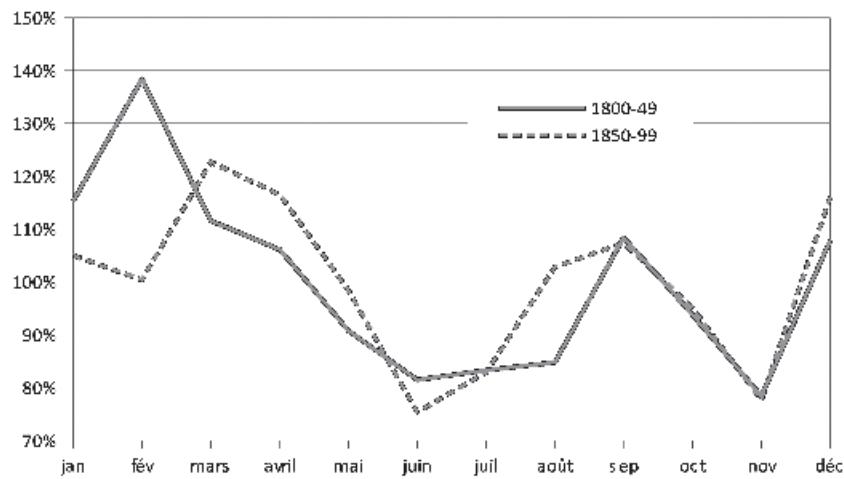


Fig. 24 : Répartition saisonnière des naissances (par demi-siècle).

18. L'indétermination résulte de la méthode employée : tri des données par le prénom puis affectation du sexe à l'individu enregistré. Seuls les prénoms mixtes (Claude et Camille en l'occurrence) n'ont pu être affectés. Lever l'ambiguïté nécessitait en effet de se reporter à chaque acte concerné de l'état civil. En outre pour les siècles précédents un certain nombre d'enregistrements comportaient la mention «enfant» sans préciser le sexe. Il était donc impossible de rétablir le sexe de l'individu.

Les courbes sont similaires pendant les deux demi-siècles, sauf le pic de février qui est décalé en mars au second demi-siècle (fig. 24).

Le pic de février (mars dans la seconde moitié du siècle), le creux en juin, le pic secondaire de septembre sont identiques à ceux des siècles précédents ; en revanche le creux de novembre et la remontée de décembre avaient lieu un mois plus tard aux XVII^e et XVIII^e (le creux se situait en décembre et la remontée s'opérait en janvier).

La variation saisonnière des naissances à Naveil est différente de la variation observée au niveau national pour le milieu rural : les pics et les creux sont plus accentués à Naveil (notamment en mars, juin et septembre) et Naveil comporte un creux marqué en novembre alors que le niveau national est stable pendant les 4 derniers mois de l'année. Cette chute des naissances en novembre à Naveil correspond à des conceptions en février, mois du carême : la religion exerce donc une pression sur la natalité qui reste sensible à Naveil tandis qu'elle s'affaiblit au niveau national. La courbe nationale conforte cette analyse avec des variations de moindre amplitude traduisant une plus grande liberté des couples dans la gestion de leur reproduction (fig. 25).

RELATION ENTRE MARIAGES ET CONCEPTIONS

Le graphique est construit à partir des données corrigées des conceptions et des mariages pour tenir compte de l'inégale durée des mois. Les données sont par

19. La correction des données peut prendre deux formes : 1) on calcule le nombre journalier moyen d'actes pour chaque mois, puis la moyenne journalière de l'année et le rapport entre les deux donne un indice pour chacun des mois ; 2) on ramène tous les mois à 30 jours et l'on fonde l'analyse sur les totaux ainsi corrigés ; les résultats graphiques sont strictement identiques pour les deux approches.

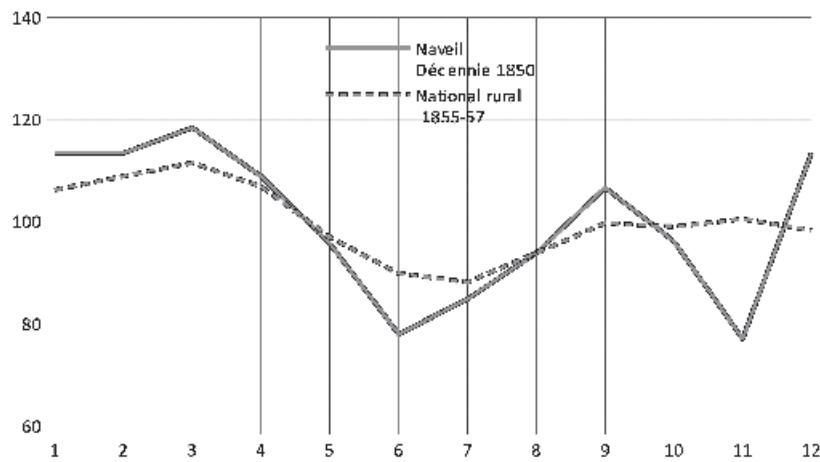


Fig. 25 : Saisonnalité des naissances à Naveil et au niveau national (milieu rural)²⁰.

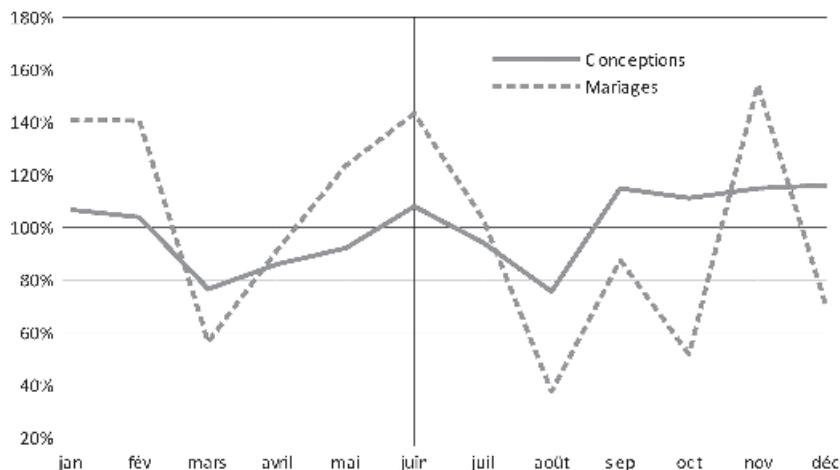


Fig. 26 : Relation entre mariages et conceptions (valeurs indiciaires).

ailleurs converties en indice pour pouvoir être rapprochées.

La relation entre les deux courbes est peu marquée, même si elles évoluent plus ou moins en parallèle de janvier à septembre. Ensuite, les mariages décroissent puis remontent vers le pic de novembre suivi d'une descente en décembre alors que les conceptions restent stables pendant cette période. Comme pour les siècles précédents on ne peut pas parler d'une relation étroite entre le nombre des mariages et le nombre des naissances. Aux siècles précédents, où le taux de fécondité était élevé, cette absence de relation pouvait indiquer que les conceptions à la suite des mariages pesaient peu dans le total des conceptions de l'année. Au XIX^e, le taux de fécondité ayant nettement décrue, les conceptions liées au mariage devraient ressortir davantage. Le fait que ce ne soit pas le cas renforce l'idée d'une maîtrise des conceptions par les couples (fig. 26).

Mortalité

Les registres contiennent 2 595 enregistrements de décès au cours du siècle. La baisse par rapport au siècle précédent est spectaculaire : un tiers de décès en moins.

NOMBRE DE DÉCÈS ET ÉVOLUTION

Le nombre moyen de décès est de 26 par an. Il varie dans une fourchette de 8 (1816) à 60 (1827) avec un écart type de 8 sur l'ensemble du siècle (fig. 27).

Par rapport aux siècles antérieurs, les variations sont de moindre amplitude : le nombre annuel moyen passe de 38 (XVII^e) et 39 (XVIII^e) à 26 au (XIX^e) et l'écart type passe de 21 (XVII^e) et 15 (XVIII^e) à 8 (XIX^e)²¹.

20. Indices tirés de DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 366.

21. La comparaison des minima et maxima ne présente pas d'intérêt compte tenu du sous-enregistrement des décès aux siècles antérieurs.

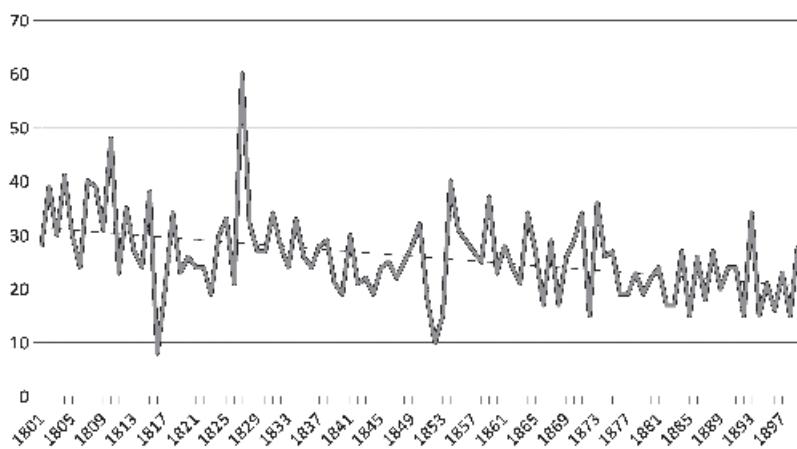


Fig. 27 : Variation du nombre annuel de décès (avec courbe de tendance).



Fig. 28 : Variation de la moyenne décennale du nombre de décès (avec courbe de tendance).

La courbe qui retrace l’évolution de la moyenne décennale des décès traduit la forte baisse de leur nombre. Cette diminution ne peut être imputée à la

baisse de population car les ordres de grandeur de l’une et de l’autre sont sans rapport. Ce n’est pas parce qu’il y a moins d’habitants qu’on meurt moins mais bien parce que la durée de vie s’allonge comme le montre l’analyse des données par âge (Cf. *infra*).

La moyenne décennale varie de 21 (1880) à 33 (1800). La courbe tendancielle correspondante traduit la diminution d’un tiers du nombre annuel de décès au cours du siècle (fig. 28).

La comparaison avec Ternay révèle des différences entre les deux communes. Ternay connaît deux décennies difficiles : les années 1850 et 1870²². À Naveil ces années sont moins tendues. Les années 1850 commencent par une légère remontée du nombre des décès, dans le prolongement de la décennie précédente, mais reprennent bientôt le mouvement de baisse. De même, les années 1870 à Naveil restent dans la ligne tendancielle séculaire de descente, marquant juste un palier au cours des années 1860 et 1870 (fig. 29).



Fig. 29 : Le corbillard utilisé par la commune de Naveil jusqu’au milieu du XX^e siècle.

22. LOISEL (J.-J.), *op. cit.*, p. 26.

TAUX DE MORTALITÉ

Les RGP permettent de calculer un taux de mortalité à partir du nombre de décès de l'année du recensement. La succession des taux de mortalité ainsi obtenus décrit l'évolution de la mortalité au cours du siècle, indépendamment de la variation de population. Elle met en relief la baisse globale de la mortalité (**fig. 30**).

Avec un maximum de 28 % atteint en 1831, la situation est bien meilleure à Naveil au XIX^e siècle qu'elle ne l'était aux siècles précédents où le taux de mortalité approchait 38 %.

Au XIX^e siècle en Vendômois, la mortalité recule de 27-28 % à la fin de la Restauration à 23-24 % sous le Second Empire et à peine 20% au début du XX^e siècle²³. Naveil se situe donc dans une position similaire avec un taux de mortalité voisin et enregistre même un recul plus rapide, le seuil de 20 % étant franchi avant la fin du siècle. Cette évolution reflète celle observée au niveau national, de même sens et dans les mêmes fourchettes²⁴.

RÉPARTITION DES DÉCÈS PAR ÂGE ET PAR SEXE

La répartition des décès entre enfants et adultes (individus âgés de plus de 15 ans) montre une baisse sensible de la mortalité infantile (**fig. 31 et 32**).

Le nombre des décès d'enfants est très inférieur à leur poids dans la population, dont ils représentent

environ la moitié des individus au milieu du siècle²⁵. Cette situation s'accentue d'un demi-siècle à l'autre.

Il est intéressant d'examiner la répartition par âge des décès d'enfants pour vérifier si les tranches d'âge sont toutes concernées de la même manière par la baisse.

Si la mortalité des enfants régresse fortement d'un demi-siècle à l'autre (de 628 à 333), cette baisse ne concerne pas tous les âges de la même manière : la mortalité périnatale reste au même niveau relatif (35-36 %), tandis que la mortalité infantile progresse et que la mortalité juvénile recule en valeurs relatives. Si toutes les tranches d'âge bénéficient d'une amélioration, certaines progressent donc plus vite que d'autres.

Si l'on compare Naveil au Vendômois, la commune est en situation plutôt favorable pour les décès d'enfants de moins d'un an :

- en Vendômois, jusqu'aux années 1880, un quart à un tiers du total des décès concernent des bébés de moins d'un an ; ce n'est qu'au début du XX^e siècle que cette part s'abaisse à 20 %²⁶;
- à Naveil ces décès représentent 27,3 % du total pour 1800-1849 et 19,1 % pour 1850-1899 ; Naveil a donc des taux inférieurs au départ et à l'arrivée, le taux le plus bas étant atteint dès la deuxième moitié du siècle et non au début du suivant.

L'examen de la répartition des décès d'adultes de 20 ans et plus par tranches d'âge réserve des surprises lorsqu'on rapporte les résultats à la population recensée

Année	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851	1856
Taux de mortalité %	27,9	25,2	20,8	28,1	20,0	24,9	21,4	15,2	24,5
Année	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
Taux de mortalité %	24,1	14,9	13,4	17,0	20,7	23,0	23,4	15,8	16,5

Fig. 30 : Évolution du taux de mortalité.

	1800-1899		1800-1849		1850-1899	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Enfants	961	37	628	44,5 %	333	28,1 %
Adultes	1 598	61,6	751	53,3 %	847	71,5 %
Âge inconnu	36	1,4	31	2,2 %	5	0,4 %
	2 595	100	1 410	100	1 185	100

Fig. 31 : Évolution des décès par âge et par demi-siècle.

Mortalité	Âge	1800-1899		1800-1849		1850-1899	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Périnatale	0 à 1 mois	344	35,8	223	35,5	121	36,3
Infantile	1 mois à 1 an	267	27,8	162	25,8	105	31,5
Juvénile	1 à 15 ans	350	36,4	243	38,7	107	32,1
	Total	961	100	628	100	333	100

Fig. 32 : Évolution de la mortalité infantile par demi-siècle.

23. VASSORT (J.), *op. cit.*, p. 467.

24. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, p. 125.

25. Lors du recensement de 1851 les enfants de 0 à 14 ans représentent 48 % de la population. La tranche 0-15 ans que nous considérons

ici est donc plus nombreuse et doit atteindre environ 50 % de la population.

26. VASSORT (J.), *op. cit.*, p. 467.

Âge des décédés XIX ^e s.	Nombre	%	RGP 1851	Poids relatif	Rappel 1750-1799
21 à 30	132	8,6 %	20-29	20,78 %	13,4 %
31 à 40	131	8,5 %	30-39	21,90 %	15,5 %
41 à 50	164	10,7 %	40-49	16,02 %	17,0 %
51 à 60	194	12,6 %	50-59	20,90 %	19,1 %
61 à 70	331	21,6 %	60-69	13,52 %	16,0 %
71 à 80	421	27,4 %	70-79	6,01 %	16,3 %
81 à 90	152	9,9 %	80-89	0,75 %	2,6 %
Plus de 90	9	0,6 %	90-94	0,13 %	0,0 %
Total adultes	1 534	100		100	100

Fig. 33 : Répartition des décès d'adultes par âge.

	Nombre	%	RGP 1851
Sexe non connu	87	3 %	
Femmes	1 224	47 %	49 %
Hommes	1 284	49 %	51 %
Total décès	2 595	100 %	

Fig. 34 : Répartition des décès par sexe.

en 1851 (Cf. tranches et poids relatif de chacune dans le tableau 33). Comme on l'a dit, c'est le seul recensement qui comporte des données sur l'âge et, bien que les tranches soient légèrement différentes, les résultats sont éloquents (**fig. 33**).

Malgré le décalage de référentiel on voit nettement apparaître les caractéristiques de la mortalité des adultes : les tranches 21-30 et 31-40 représentent bien moins de décès que leur poids relatif dans la population en 1851 alors que c'est l'inverse pour les tranches au-delà de 60 ans. Les plus jeunes pèsent donc de moins en moins dans le nombre des décès, signe que la longévité progresse par rapport aux siècles antérieurs. Le rapprochement avec les décès au cours de la période précédente (1750-1799, dernière colonne du tableau) le confirme : la part des jeunes adultes diminue fortement au XIX^e siècle tandis que celle des plus de 60 ans augmente fortement.

Si l'on compare Naveil au Vendômois²⁷, la situation de la commune révèle une différence mineure pour les 20 à 60 ans : cette tranche pèse moins dans les décès à Naveil qu'en Vendômois au début du siècle mais les situations sont inverses à la fin du siècle.

L'examen de la répartition des décès par sexe montre une différence en faveur des femmes : elles représentent moins de la moitié des décès alors qu'elles représentent plus de la moitié de la population. Cette caractéristique se retrouve au niveau national où s'amorce à cette époque une surmortalité masculine qui se développera au début du XX^e siècle²⁸ (**fig. 34 et 35**).

La focalisation sur la tranche d'âge 20 à 45 ans confirme l'absence de surmortalité féminine liée aux couches. Les femmes, qui représentent 49 % de cette

**Fig. 35 :** Une Naveilloise âgée en 1857 (coll. ISV).

tranche d'âge (RGP de 1851), ne représentent que 47 % des décès. L'absence de surmortalité féminine est peut-être pour partie un effet mécanique de la baisse de la natalité, les femmes étant moins souvent exposées au risque, mais elle confirme aussi le recul de la mortalité en couches.

VARIATION SAISONNIÈRE DES DÉCÈS

On a juxtaposé les courbes des trois siècles pour faire apparaître d'éventuelles différences. Le rapprochement montre que, globalement, les courbes ont la même allure. La situation dans la première moitié de l'année reste comparable d'un siècle à l'autre avec un même pic en février suivi d'une descente régulière jusqu'en juillet. En revanche, le XIX^e siècle se distingue ensuite avec un pic brutal dès le mois d'août,

27. VASSORT (J.), *op. cit.*, p. 467.

28. DUPÂQUIER (J.), *op. cit.*, carte p. 297.

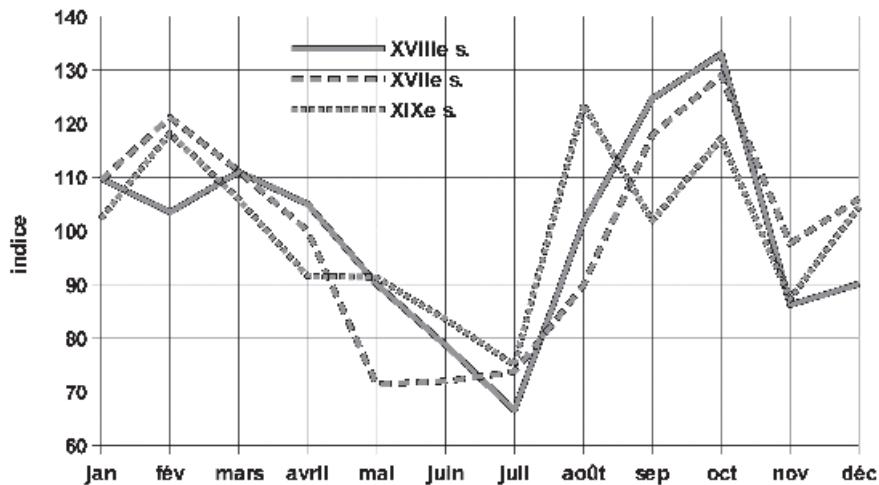


Fig. 36 : Variation saisonnière des décès.

qui n'existe pas auparavant, suivi d'un second pic automnal, en octobre, semblable à celui des autres siècles mais de niveau légèrement inférieur (fig. 36).

MORTALITÉ DE CRISE

Avec le critère «mortalité double de la moyenne du siècle» une seule année de surmortalité apparaît (1827 avec 60 décès contre une moyenne de 26). La même approche conduite par trimestres, pour détecter les mouvements silencieux, révèle que les trimestres remarquables sont également moins nombreux qu'aux siècles antérieurs (fig. 37 et 38).

Les périodes critiques se situent principalement aux 1^{er} et 3^e trimestres (aucun au 2^e trimestre, un seul au 4^e). Les causes de la surmortalité apparaissent donc liées aux rigueurs hivernales d'une part et à la chaleur estivale d'autre part. Ce constat exclut les crises d'origine frumentaire. On mange à sa faim à Naveil au XIX^e siècle mais on est victime d'épidémies hivernales (notamment de grippes) ou estivales (notamment de choléra après 1832, date de son apparition en France). La surmortalité du premier trimestre 1871 reflète les conséquences de la guerre et du terrible hiver subi par la population.

	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	Total
1802	14	8	7	10	39
1804	4	5	11	21	41
1807	9	9	14	8	40
1825	2	3	19	9	33
1827	18	13	17	12	60
1854	17	9	8	6	40
1859	8	3	20	6	37
1871	17	10	4	3	34
1873	4	4	18	10	36

Fig. 37 : Trimestres critiques en matière de décès.



Fig. 38 : Cimetière de Naveil; tombe de soldats allemands de la guerre de 1870-1871.

Si l'on examine la surmortalité de 1827 pour tenter de déterminer son origine, on constate que les décès ont surtout frappé les enfants (la tranche de 0 à 15 ans représente 58,4 % des décès alors que les enfants de 0 à 14 ans représentent 48 % de la population en 1851). Ce constat inciterait à conclure à une épidémie infantile mais le fait que les pics de décès se situent au 1^{er} trimestre puis au 3^e trimestre conduit à relativiser cette conclusion. Ternay connaît aussi une augmentation des décès pendant la période 1826-1827. À cette date le choléra, qui n'a pas encore frappé le territoire national, ne peut expliquer le phénomène²⁹. Il est donc probable, en définitive, que les causes de la surmortalité de 1827 soient multiples, conjuguant épidémie hivernale et épidémie estivale.

Lorsqu'on rapproche les décès, les conceptions et les mariages de l'année 1827, on ne relève pas de

29. Le choléra touche toute la population mais certains individus moins fragiles restent porteurs sains du vibrio tandis que succombent les individus les plus faibles.



Fig. 39 : Le médecin des pauvres au XIX^e s.

corrélation, notamment entre les décès et les conceptions, ce qui conduit à penser que l’épisode n’a pas été ressenti violemment par la population, d’où le concept de surmortalité et non de crise démographique (fig. 39).

SOLDES NATUREL ET MIGRATOIRE

Au-delà du solde naturel des naissances par rapport au décès, dont l’évolution renseigne sur la dynamique démographique, le fait de disposer maintenant de

données sur la population tirées des RGP permet d’estimer l’importance des migrations (entrées et sorties de la commune) dans un siècle où, précisément, l’exode commence à frapper les territoires ruraux au profit des villes.

SOLDE NATUREL NAISSANCES/DÉCÈS

Il faut distinguer le solde annuel et le solde cumulé, le premier donnant une indication instantanée (on peut alors comparer l’évolution d’une année à l’autre), le second renseignant, quant à lui, sur l’évolution globale de la population (sa courbe fait ressortir les dépressions démographiques) (fig. 40).

Le graphique ci-dessous représente les courbes des soldes annuel et cumulé. Le solde annuel oscille entre 30 et -23 (ce dernier chiffre en 1827). À partir des années 1850, et pendant vingt ans environ, il est continuellement négatif. Le solde cumulé enregistre un passage négatif entre 1808 et 1815 puis reste positif ensuite pendant tout le siècle. L’apogée est atteint en 1853 (192) puis le solde redescend pour terminer le siècle à 50.

Les soldes annuels négatifs ne sont pas isolés mais apparaissent au contraire par séries pluriannuelles : 1802-1805, 1854-1857, 1859-1865, 1869-1871 et 1888-1893. Le solde cumulé du siècle est faiblement positif (50 pour 2 645 naissances contre 2 595 décès). Le nombre de décès ayant fortement fléchi par rapport aux siècles antérieurs, et s’étant relativement stabilisé, le bilan du siècle est donc dû au fléchissement en parallèle des naissances.

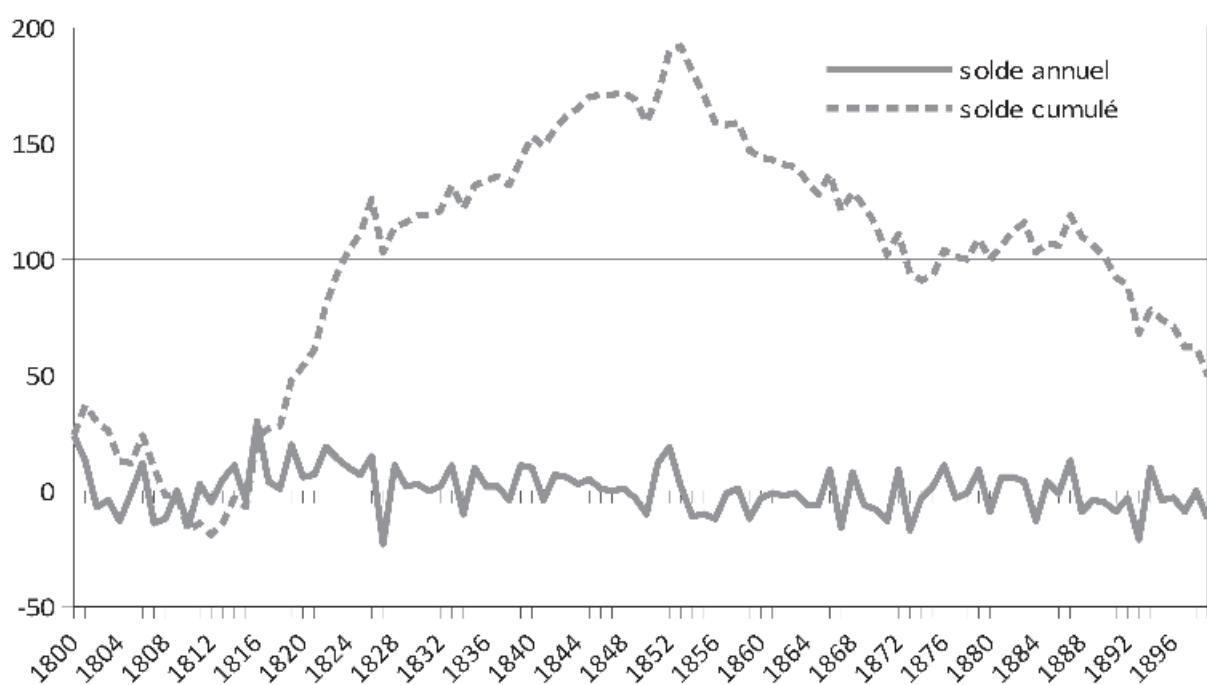


Fig. 40 : Évolution des soldes annuel et cumulé naissances/décès.

SOLDE MIGRATOIRE CALCULÉ

Le solde naturel cumulé à la date du recensement décrit l'évolution de la période écoulée depuis le recensement précédent. En rapprochant ce solde naturel cumulé de la population de départ et de la population d'arrivée on obtient les mouvements migratoires intervenus au cours de la période considérée : lorsque le solde migratoire est positif il y a eu immigration dans la commune, lorsqu'il est négatif il y a eu émigration hors de la commune (**fig. 41**).

Le solde migratoire entre 1800 et 1806 n'est pas utilisable car les données concernant 1800 sont suspectes, comme on l'a déjà indiqué. Le solde

Année	Solde Naturel Cumulé	Solde Migratoire Calculé	RGP
1800	24		824
1806	24	105	953
1821	61	165	1155
1831	119	- 5	1208
1836	134	- 23	1200
1841	149	- 9	1206
1846	171	- 61	1167
1851	171	17	1184
1856	159	10	1182
1861	143	- 6	1160
1866	137	- 11	1143
1872	111	- 1	1116
1876	104	7	1116
1881	106	44	1162
1886	106	- 34	1128
1891	92	- 90	1024
1896	71	9	1012

Fig. 41 : Évolution du solde migratoire calculé.

migratoire de 1821 est davantage fiable mais interpelle néanmoins par son niveau élevé comparé au reste du siècle : s'il correspond à la réalité, ce chiffre indique qu'un courant migratoire non négligeable a alimenté la commune au début du siècle. Or, il n'y a pas eu, dans la commune de Naveil, de retour de nobles immigrés après la Révolution. Seule une activité économique nouvelle ou accrue est susceptible d'avoir amené de nouveaux habitants. On pense alors au développement de l'artisanat. Nombre d'artisans rencontrés dans les recensements sont originaires d'autres communes. Il se peut que cette présence explique le phénomène constaté ici.

Le solde migratoire négatif qu'on observe la plupart du temps témoigne en revanche d'un courant migratoire régulier qui voit partir des habitants de Naveil vers d'autres communes. La fin du siècle est à cet égard significative : la commune perd plus de 10 % de sa population du fait des migrations en une quinzaine d'années (1886-1899). L'exode rural a bien commencé. Ses effets viennent s'ajouter à ceux engendrés par la baisse de la natalité (**fig. 42 et 43**).

Ce phénomène n'est pas propre à Naveil. La situation de la commune est similaire à celle du Vendômois dans son ensemble et évolue en parallèle. (J.) Vassort attribue cet exode, qui frappe essentiellement les zones rurales et épargne les zones urbaines, aux conditions économiques : *c'est bien au solde migratoire qu'il faut demander l'explication du recul de la population de l'arrondissement. Celui-ci, assez régulièrement négatif déjà pendant le premier XIX^e siècle (en dehors des belles années de la monarchie de Juillet), le demeure au cours des décennies suivantes, et à partir des années 1880, il devient suffisamment puissant pour annuler l'excédent naturel de la population régionale. Ce déficit migratoire est avant tout, il faut le souligner, le fait des campagnes : c'est au niveau*



Fig. 42 : Devant l'auberge de Villaria (coll. ISV).

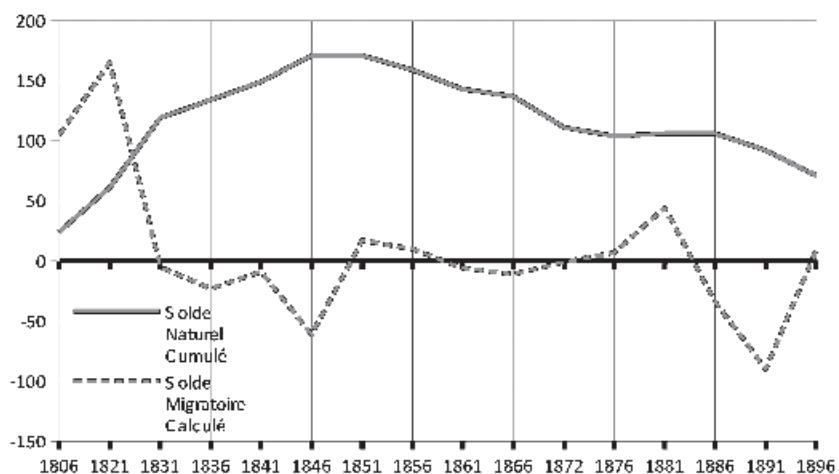


Fig. 43 : Évolution des soldes naturel et migratoire.

des communes rurales en effet que se constate un recul de la population, alors que les effectifs urbains se maintiennent³⁰.

Conclusion

Au total Naveil présente les caractéristiques des communes de la vallée du Loir en aval de Vendôme : une dynamique démographique favorable, une densité de population plus élevée, des conditions de vie meilleures. Mais le XIX^e siècle voit aussi l’amorce de l’exode rural qui marquera fortement le siècle suivant.

30. VASSORT (J.), *op. cit.*, p. 468.

La commune montre aussi des points communs avec la démographie française au XIX^e siècle : baisses simultanées de la natalité, de la mortalité et de la nuptialité, cette dernière étant sans doute liée à la précédente (on se remarie moins souvent). Le solde des naissances par rapport aux décès est très faiblement positif et la population est à peine supérieure à la fin du siècle à ce qu’elle était au début. La maîtrise des conceptions s’étend à Naveil comme ailleurs. La mortalité infantile régresse aussi nettement, ce qui incite peut-être les couples à limiter le nombre de leurs enfants.

On n’observe plus à Naveil au XIX^e siècle de grave crise démographique comme aux siècles antérieurs. Seuls quelques épisodes de surmortalité viennent freiner temporairement la baisse de la mortalité. Les Naveillois mangent désormais à leur faim.



BULLETIN SOCIÉTÉ
DE LA ARCHÉOLOGIQUE
SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE
DU VENDÔMOIS
ANNÉE 2020, pages 75 à 84

Saint-Hilaire-la-Gravelle, de la ruralité au photovoltaïque

RENÉ L'HÔTE

Résumé : Comme dans beaucoup de villages du Haut-Vendômois, la population saint-hilaireenne a longtemps été agricole, vivant aussi de l'exploitation des bois environnants, de la chasse, de la pêche, de la vigne, de ses vergers. Au XIX^e siècle, le tracé de la route nationale de Paris à Bayonne et l'arrivée du chemin de fer ont désenclavé la commune développant le commerce local. Puis, au XX^e siècle, alors qu'ailleurs les industries s'implantaient plutôt dans les faubourgs de villes, des circonstances particulières ont été à l'origine de l'installation des établissements Cibié dans la commune. Tout d'abord, fabrication de matériels électriques pour l'aviation, puis de produits automobiles après la Seconde Guerre mondiale, l'usine fut reprise à la fin du siècle dernier pour se spécialiser dans la fabrication de bâtiments photovoltaïques.

Mots-clés : Saint-Hilaire-la-Gravelle, Ruralité, Préhistoire, Néolithique, Vikings, Étrets Électricité, Seconde Guerre mondiale, Cibié, Photovoltaïque, Le Triangle.

L'objet de cet article, tout comme celui de la conférence donnée en février 2019, n'est pas de faire un résumé de l'ouvrage *Saint-Hilaire-la-Gravelle, un témoignage de notre ruralité*, mais d'essayer de parcourir les circonstances qui ont amené la «fée Électricité», puis les technologies photovoltaïques dans une

petite commune de Loir-et-Cher, longtemps dominée par la sylviculture, l'agriculture et même un moment par la viticulture¹.

Une petite paroisse rurale isolée

Les armoiries parlantes (fig. 1), créées en 1990 par R.G. Bouvet, se blasonnent ainsi :

Écartelé, en premier *d'argent à mitre et crosse de pourpre*, représente saint Hilaire, évêque de Poitiers (315-367) ; en deuxième, *d'azur à pampre et gerbe d'or*, pour les vignes aujourd'hui disparues et les blés ; en troisième, *d'azur au poisson affronté et rencontre de cerf d'argent*, illustre la pêche dans le Loir et la chasse dans la forêt voisine de Fréteval ; en quatrième, *d'argent au dolmen de sable*, pour le dolmen, monument historique de la commune.

Avec écu sur le tout, à dextre, aux armes du Vendômois, *gueule de chef, d'argent au lion d'argent lampassé de gueule*, à sénestre aux armes de Châteaudun, *de gueule avec croissants d'argent, surchargé d'une barre de sable aux coquilles de saint Jacques d'or brochant*, témoignage d'un chemin de Compostelle traversant la commune.

Hilaire de Poitiers, évêque de Poitiers, né vers 315 et mort en 367, était un écrivain latin chrétien. Théologien du IV^e siècle, il fut un grand défenseur de

1. L'HÔTE (R.), *Saint-Hilaire-la-Gravelle, un témoignage de notre ruralité*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2018.

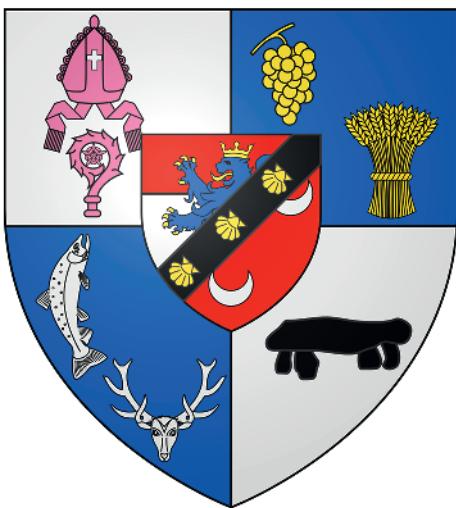


Fig. 1 : Armoiries parlantes de la commune.

l'orthodoxie nicéenne face à l'arianisme². Il a été désigné par le titre d'« Athanase de l'Occident » en raison de son action énergique et pastorale dans la lutte pour l'orthodoxie chrétienne. Considéré comme Père de l'Église, saint Hilaire de Poitiers a été élevé au rang de docteur de l'Église par le pape Pie IX en 1851. L'Église orthodoxe l'a toujours considéré comme Père de l'Église et tenu en haute estime. Il est fêté le 13 janvier (date présumée de sa mort).

Très longtemps, la petite paroisse se trouvait isolée entre le Loir à l'est et la forêt de Fréteval à l'ouest. La seule voie, qui au XVIII^e siècle reliait Châteaudun à Vendôme, passait par La Ville-aux-Clercs ; quant à la circulation d'est en ouest, de Morée à Fontaine-Raoult, elle obligeait le passage du Loir à gué, toujours difficile pour les voitures à cheval.

Jusqu'à la Révolution de 1789, elle faisait partie du comté de Dunois, un large territoire qui s'étendait de Marchenoir à Authon-du-Perche et Orgères-en-Beauce, dont la capitale était Châteaudun. Le comte de Blois a été comte de Dunois jusqu'à ce que Guy III de Chatillon vende le comté de Dunois à Louis d'Orléans en 1391. Ce dernier fut donc comte de Dunois jusqu'en 1407, date de son assassinat ; son fils Charles d'Orléans, en 1446, fit don du comté, à titre définitif, à son demi-frère Jean, bâtard d'Orléans, qui prit alors le titre de comte de Dunois, puis en 1449, le roi Charles VII lui donna le comté de Longueville en apanage. Ce sont donc les descendants du bâtard d'Orléans, les Orléans-Longueville qui, comtes de Dunois, ducs de

2. Le christianisme nicéen est le courant du christianisme ancien issu du premier concile de Nicée. Trinitaire, il définit son orthodoxie en opposition à l'arianisme qui est un courant de pensée théologique des débuts du christianisme, dû à Arius, théologien alexandrin au début du IV^e siècle, et dont le point central concerne les positions respectives des concepts de « Dieu le père » et « son fils Jésus ». La pensée de l'arianisme affirme que si Dieu est divin, son Fils, lui, est d'abord humain, mais un humain disposant d'une part de divinité. Le premier concile de Nicée, convoqué par Constantin en 325, rejeta l'arianisme.

Longueville³ et autres titres, gérèrent le comté jusqu'en 1710, lorsque le domaine passa à la maison d'Albert, les ducs de Luynes⁴.

Sanctum Hylarium de Gravella

Très probablement, le lieu que recouvre aujourd'hui notre commune devait porter tout simplement le nom de *Gravella*. Le *Dictionnaire historique de la langue française* donne comme définition de gravelle : « n. f. dérivé (vers 1120, gravele) de grave “gravier”, autre forme de grève. Gravelle a eu le sens (vers 1120) de sable, gravier du XII^e siècle jusqu'à la fin du XIV^e. » Cette définition correspond donc parfaitement aux roches sédimentaires détritiques déposées dans la vallée du Loir. On trouve aussi les noms de *Sanctus Hilarius de Arena*, de *Sanctus Hilarius de Calculo*⁵. Mais cette appellation de «gravelle» n'était pas spécifique à notre région, une simple recherche sur Internet nous donne, entre autres, les noms d'*Hugonis de Gravella*, bailli d'Étampes, de *Guillomi de Gravella*.

Le nom de saint Hilaire ne fut attaché à celui de *Gravella* qu'après la construction de la petite église de la paroisse. Fin XI^e siècle, début XII^e, le *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois* cite les noms de différents personnages : *Nivela de Sancto Hilario*, d'*Albelotus de Sancto Hilario*, d'*Arnulfus de Sancto Hilario*. La paroisse y prend alors le nom de *Sanctum Hylarium de Gravella*, puis Saint-Hilaire-la-Gravelle.

Une charte du *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois* de 1118 nous indique que les moines de Bonneval transmirent l'obédience de l'église de Saint-Hilaire à l'abbaye de Marmoutier : « Puisque nous voulons que parviennent à la connaissance de tous, les choses dont nos frères de St Martin suivant l'autorité et l'exemple dans le but et pour la concorde que la dispute entre nous et les moines de Bonneval s'est imposée. Autrefois, nous avons fait des réclamations contre eux à propos de quelques choses sous l'obédience de Saint Hilaire qu'on appelle la Gravelle et aussi sur l'église du Château de Fréteval qu'ils possédaient alors ; Ils nous accordèrent et nous cédèrent toute l'obédience de Saint Hilaire la Gravelle et en même temps tout ce qu'ils avaient dans l'église de Fréteval... Ceux-ci étant morts, les moines de Bonneval se manifestèrent en disant dans des lettres que nous devions leur fournir ce que la ville de Rouvres contenait. Ceci fut accordé par les deux partenaires en présence de l'évêque de Chartres qui était alors Geoffroi de Leugis et nous sommes arrivés à cet accord. Fait à Bonneval l'an 1118 le 5 des Ides de Janvier. MCXVIII, v. »

3. Le comté de Longueville fut érigé en duché par Louis XII en mai 1505.

4. L'HÔTE (R.), « Les Orléans-Longueville, descendants de Dunois, princes du sang », *Bulletin de la Société Dunoise*, n° 304, 2014, p. 7-102.

5. SAINT-VENANT (R. de), *Dictionnaire du Vendômois*, réédition 1983.

L'église de Saint-Hilaire-la-Gravelle fut alors rattachée au prieuré de Fréteval, situé dans l'archidiaconé de Vendôme et dans l'évêché de Chartres jusqu'en 1697, quand ce dernier fut coupé en deux pour créer l'évêché de Blois incluant alors Vendôme.

Une occupation millénaire

LES OCCUPATIONS PRÉHISTORIQUES

Apparus vers - 2,5 millions d'années (2,5 Ma) en Afrique, les premiers hommes (Homininés) arrivaient en Eurasie il y a 1,8 Ma. À partir de 1,2 Ma, ils furent présents en région Centre comme dans d'autres pays d'Europe, Espagne et Italie. Leur apparition coïncide avec le début du Quaternaire, période caractérisée par la mise en place de cycles climatiques «glaciaire-interglaciaire» de plus en plus longs et rigoureux auxquels ils devront s'adapter.

Ce sont ces premiers homininés qui se sont installés dans notre région et dont on a trouvé les outils au Pont de la Hulauderie, à Saint-Hilaire (fig. 2).

Après le dépôt des alluvions, pendant l'interglaciaire suivant, d'autres homininés sont revenus, façonnant cette fois des pièces symétriques sur les deux faces, les bifaces et débitant sur des nucléus de nombreux éclats coupants : le silex mis au jour par le ruissellement était à portée de main...

LES OCCUPATIONS NÉOLITHIQUES

Dans le Dunois, le Néolithique débute aux environs de 5000 avant notre ère. Ce territoire se situe dans la zone de rencontre de deux grands mouvements de diffusion des techniques néolithiques partis tous deux du «Croissant fertile» au sud-est de l'Europe, entre le Tigre et l'Euphrate : le courant danubien et le courant méditerranéen. Ces deux courants se sont vraisemblablement rejoints dans le centre de la France de cette époque. Il

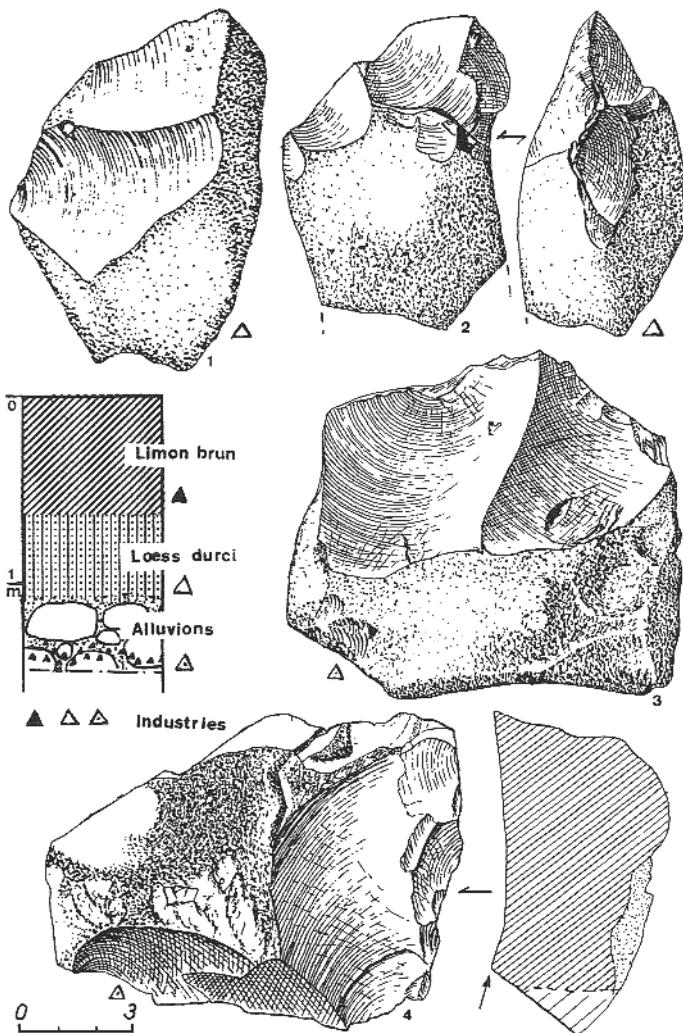


Fig. 2 : Outils préhistoriques découverts à Saint-Hilaire (dessins de J. Despriée).



Fig. 3 : Le dolmen de La Couture avant son déplacement.

ne reste aucune trace de cette implantation à Saint-Hilaire-la-Gravelle, à l'exception de dolmens élevés à proximité du cours du Loir. Dans la section Loir-et-Cher de *leur Inventaire des mégalithes de la France*, Jackie Despriée et Claude Leymarios ont recensé quatre dolmens sur le territoire de notre commune :

- le dolmen ruiné des Terres Noires (dit de Villeprovert), situé au sud du bourg ;
- le dolmen de la Couture, sis au nord du bourg, sur le bord du CD19, dénommé «Pierre de la Couture» sur le cadastre de 1836 (**fig. 3**) ;
- le dolmen ruiné du Langault ;
- celui dit «du lit du Loir» entre les communes de Saint-Hilaire et Morée⁶.

L'OCCUPATION ROMAINE

Jusqu'à la Révolution de 1789, de nombreuses invasions, romaines, barbares, vikings, anglaises ont marqué notre commune, mais aucun document n'en atteste la réalité. On trouve des traces dans de nombreux lieux de la région, mais rien de spécifique à Saint-Hilaire-la-Gravelle. Si, dans notre commune, on n'a pas trouvé de traces d'occupation gallo-romaine, en revanche les Gallo-Romains ont laissé des localités toutes proches. Le site le moins éloigné était à Fréteval au lieu-dit *Tour de Grisset*, sur une pente du coteau du Loir, un *fanum* et des thermes ainsi que d'autres bâtiments qui devaient dater du II^e siècle⁷. Un peu plus loin, de 20 à 25 kilomètres, se trouvaient deux centres civiques ruraux : la ville gallo-romaine de Verdes avec sa basilique, son forum, sa palestre, ses thermes, ainsi que des boutiques, et l'ensemble d'Areines, dans la plaine du Loir, dont on trouve les restes d'un temple, d'un théâtre et de

6. «L'inventaire des mégalithes de la France» a été publié en 1^{er} supplément à *Gallia Préhistoire* en 1974 par les Éditions du centre national de la recherche scientifique.

7. PROVOST (M.), *Carte archéologique de la Gaule, le Loir-et-Cher*, 1988.

thermes. Si nous n'avons pas de traces gallo-romaines dans notre commune, on peut toutefois se demander si la voie romaine de Châteaudun à Vendôme ne passait pas par Saint-Hilaire. La carte des voies romaines dans le Dunois et un plan de la fin du XVIII^e siècle pourraient le laisser supposer⁸.

LES OCCUPATIONS NORMANDES

Un lieu-dit de la commune porte le nom de *Bois normands*. Au moins deux hypothèses prévalent quant à l'origine de ce nom.

Celle de l'abbé Métais, dont le *Bulletin de la Société Dunoise Archéologie, Histoire, Sciences et Arts, tome VII* de 1891, attribue ce nom aux envahisseurs normands : «Une charte antique atteste la présence et, pour ainsi dire, le campement des Normands dans les prairies voisines de Saint-Jean-Froidmentel ; *Campus Normanorum*, le Champ des Normands, rappelle leur odieux séjour. Et comme rien n'échappait à leur rapacité cruelle, d'après le Cartulaire édité avec tant d'érudition par M. l'abbé Métais, la portion de la forêt de Marchenoir qui avoisinait Saint-Hilaire et Saint-Jean-Froidmentel, ne fut plus connue que sous le nom de Bois-Normands⁹.»

Les Vikings n'avaient pas seulement envahi la Bretagne et La Normandie, au cours du IX^e siècle, ils avaient fait de nombreuses incursions dans le Centre de la France : Le Mans (866, 869), Tours (853, 856, 869, 903), Orléans (856, 865, 868), Chartres (858, 865, 910) : «Exaspérés par les dévastations successives de leurs villages, des paysans levèrent une armée avec l'intention de surprendre Rollon. Celui-ci, prévenu par un épais nuage de poussière soulevé par leur course rapide, attendit leur venue et les massacra jusqu'au dernier. Au comble de la fureur, il ravagea le comté de Dunois et la région de Chartres, puis établit un siège devant cette ville (910)¹⁰.» Difficile d'imaginer que les guerriers vikings aient évité notre commune, leurs passages avaient dû être dévastateurs. Au cours de ces incursions, ils attaquèrent et détruisirent l'abbaye de Marmoutier dont dépendaient le prieuré de Fréteval et donc l'église de Saint-Hilaire¹¹. Ces «nord mans» auraient donc eu toutes les raisons de laisser leur nom à un bois de notre commune.

L'autre hypothèse est celle de Raoul de Saint-Venant qui, dans son *Dictionnaire du Vendômois* écrivait : «Ce nom proviendrait beaucoup plus probablement d'une famille Norman qui existait dans ces parages au commencement du XII^e siècle. À cette époque, Geoffroy Norman (*Gaudredus Normannus*), fils du prévôt Hubert, avait pour femme Alburgis, fille d'Hubert et d'Escleline. Cette Alburge avait une sœur nommée Agnès. Tous ces

8. Plan aux Archives départementales de Loir-et-Cher, cote 1Fi13.

9. Nous laissons à l'abbé Métais la responsabilité de ses qualificatifs.

10. BOUET (P.), *Rollon, le chef viking qui fonda la Normandie*, Tallandier, février 2016.

11. MABILLE (É.), *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois*, Société Dunoise, Châteaudun, 1874.

personnages se réunirent pour donner à Marmoutier des terres au lieu nommé Chaintra, proche Saint-Cyr, non loin de Morée. C'est probablement Geoffroy Norman qui aurait donné son nom au Bois Normand.¹² Mais, de toute façon, ce *Normannus* tenait bien son nom des Normands¹². Rappelons à cette occasion, que les Vikings après avoir envahi la Bretagne, puis ce qui sera la Normandie, s'installèrent sur ces territoires, et avec Rollon se convertirent au catholicisme.

LE CHÂTEAU MÉDIÉVAL DES ÉTRETS

Dans le chapitre de son livre *Morée et ses environs* consacré à Saint-Hilaire-la-Gravelle, le marquis de Rochambeau écrit en 1894 : «À 1 200 mètres au midi du bourg, on voit les ruines de l'ancien château des Étrets (fig. 4) ; ce château, situé au pied d'un coteau assez élevé, était entouré de douves pleines d'eau alimentées par une source très abondante nommée Claire-Fontaine, renfermée jadis dans un bassin en pierre dure. Il n'en reste que quelques murailles, une tour en ruines et des caves voûtées très profondes ; il appartenait au siècle dernier à M. Duplessis-Châtillon puis il est devenu la propriété d'un sieur Geray de Langot.»

Aujourd'hui, il ne reste plus rien, les pierres ont dû être réutilisées, les fossés comblés et le tout recouvert de bois et de broussailles, impossible de dater précisément sa construction tout comme sa destruction, ou son abandon. Avant d'avoir appartenu à M. Duplessis-Châtillon, l'ancien château des Étrets a été occupé par plusieurs seigneurs.

Ces premiers seigneurs des *Destrets* furent témoins dans plusieurs chartes relatives aux terres d'alentour :

- en 1104, *Robertus de Trecis* est témoin dans deux chartes relatives à Morée ;
- en 1186 et 1196, *Hugo de Destricis* est sénéchal du Sire de Fréteval ;
- en 1237, *Philippus de Destricis* est autorisé à avoir un chaland pour pêcher ses omblets dans le Loir, *Haimericus de Destricis* est témoin de la charte dans laquelle ce droit est établi ;
- en 1262, *Johannes de Destricis* vend au panetier et aux moines de Morée tout le lit de la rivière qu'il possède près du moulin de Villeprovert.

À partir de cette date, on ne trouve plus de seigneurs des Étrets, mais des châtelains qui ont des droits sur les terres des Étrets :

- en 1551, les *Détroits* sont à Léonard de Renty, seigneur châtelain de moitié de Montigny, de Boisganier et de Pont, et aussi des *Détroits* ;
- en 1578, les hoirs de la dame des *Détroits* (Jeanne Payen) étaient dits vassaux de Lormoy pour leur fief de Lespau à Fréteval ;

12. Ces noms sont cités dans le *Cartulaire de Marmoutier pour le Dunois* pour l'année 1101, chartes 87, 89 et 91.

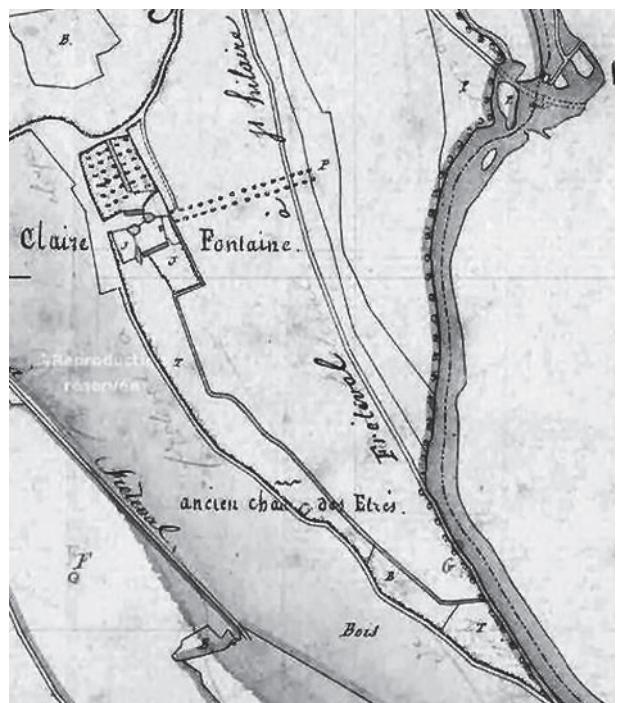


Fig. 4 : Cadastre napoléonien ; château des Étrets.

- en 1595, les *Destroicts* sont à Henri de Martin, seigneur de Bercys et des *Destroicts*, qui reçoit aveu de la famille d'Illiers pour la métairie de Pointezard à Lignières ;
- en 1608, la métairie des *Détrets* était donnée à bail par Paul de Beaufils, seigneur de Lierville, gouverneur du château de Tancarville ;
- en 1632, Pierre Noyer, marchand, demeurait aux *Destroits*¹³.

On peut donc supposer que c'est à la fin du XVI^e siècle ou au début du XVII^e que le château des Étrets cessa d'être habité par ses seigneurs propriétaires.

Reprendons le texte de Raoul de Saint-Venant : «On ne rencontre aucun seigneur de Saint-Hilaire avant le XVII^e siècle et il apparaît comme évident que la seigneurie de l'église et de la paroisse était à Marmoutier. Mais le seigneur des Étrets avait certainement sur certaines maisons du bourg une censive qui lui permit, au XVII^e siècle, de se qualifier Seigneur de Saint-Hilaire.» L'abbé Bordas dit même dans sa *Chorographie du Dunois* : «Une maison et métairie située dans le bourg ont été cause qu'une branche de la famille du Plessis du Mée, cadette de celle de Beaujeu, a pris le nom de Saint-Hilaire. Cette maison dans le bourg était sans doute devenue le chef-lieu de la seigneurie des Étrets après la ruine du manoir de ce nom.»

13. Cette liste est fournie par R. de SAINT-VENANT dans son *Dictionnaire du Vendômois*.

Une population éparsé

Nous n'avons pas trouvé de statistique de population avant la révolution de 1789 ; lors de l'assemblée des habitants convoquée pour la rédaction des cahiers de doléances le 3 mars 1789, le compte-rendu indiquait 80 feux, ensuite un registre de population fut tenu donnant 611 habitants en 1792 ; puis les listes nominatives de population publièrent des statistiques tous les cinq ans de 1836 à 1946 pour Saint-Hilaire-la-Gravelle avec un maximum de 885 en 1866, redescendant ensuite jusqu'à 450 habitants en 1946 (**fig. 5**).

Au milieu du XIX^e siècle, on relevait 4 habitants par famille, chiffre qui tombait à 3 un siècle plus tard, les taux de natalité étaient de 4,5 pour cent habitants en 1800, tombant à 2 en 1946 ; les taux de mortalité suivirent la même tendance.

La commune couvre un territoire de 1 747 hectares ; soit une densité de 40 habitants au début du XIX^e siècle, descendant à 30 au milieu du XX^e, pour remonter à 40 aujourd'hui.

En 1846, 12 % de la population habitait à moins d'un kilomètre de l'église, 58 % entre un et deux kilomètres et 30 % à plus de deux kilomètres ; un siècle plus tard les pourcentages étaient de 25 %, 53 % et 22 %. (**fig. 5**) Sur le cadastre napoléonien de 1832, le bourg de la commune comptait 6 habitations, dont l'église et le presbytère.

La population était avant tout agricole occupant près de la moitié des habitants, alors que la sylviculture d'un quart tombait à moins de 10 % de la population au milieu du XX^e siècle¹⁴.

Isolés sur le territoire communal, les habitants vivaient dans les exploitations agricoles. En avril 1817, un mal jetait l'alarme à Morée et aux alentours ; il se manifestait *avec les caractères d'une fièvre putride, muqueuse et quelquefois bilieuse*. Le 16, le médecin, le docteur Arsène Gendron, donnait des nouvelles rassurantes au sous-préfet de Vendôme : «L'épidémie a fait peu de progrès depuis quelques jours. Jusqu'à hier matin aucun malade n'avait succombé : trois de ceux de Morée donnaient néanmoins des inquiétudes ; également deux à Fretteval et deux à Saint-Hilaire-la-Gravelle. Une femme de Saint-Jean-Froidmentel était menacée d'être victime de son opiniâtreté invincible à refuser tout secours.» En mars 1828, des *angines couénneuses* sévissaient à Cloyes et surtout à Saint-Hilaire-la-Gravelle. Le D^r Gendron brossait un triste tableau de ce village : «La commune de Saint-Hilaire est peut-être la plus pauvre de l'arrondissement de Vendôme ; les habitations, disséminées sur l'usage de Saint-Hilaire avoisinant la rive de la forêt de Fréteval, sont misérables, malsaines, construites en terre, n'ayant qu'une chambre à peine élevée de six pieds et ne recevant d'air que de la porte d'entrée¹⁵.»

14. Détail des statistiques des professions dans R. L'HÔTE, *Saint-Hilaire-la-Gravelle...*

15. *Ibid.*

Le désenclavement de la commune

LES ROUTES

Le marquis de La Chesnaye, propriétaire du château et de la verrerie de Rougemont à Saint-Jean-Froidmentel, serait à l'origine du tracé actuel de la route Paris-Bayonne, route royale, impériale et enfin nationale n° 10. En effet, de Cloyes à Vendôme l'ancien tracé passait par La Ville-aux-Clercs ; il usa de son influence auprès de Trudaine, administrateur des Ponts et Chaussées de Louis XV, pour que la nouvelle route passe devant son château et sa verrerie, pour rejoindre Vendôme par Saint-Hilaire, Fontaine et Pezou. C'est donc au début du XIX^e siècle que commencèrent à se développer les auberges le long de la route. Puis, en 1860, fut construit le pont de pierre du chemin de Saint-Hilaire à Morée, facilitant le passage du Loir qui autrefois ne se faisait qu'à gué, doublant ainsi le nombre de ménages installés dans le bourg.

LE CHEMIN DE FER

Le décret du 19 juin 1857, relatif au chemin de fer d'Orléans, précisait que «la ligne de Paris à Tours se détachera de celle de Paris à Orsay en un point qui sera déterminé par l'administration supérieure, passant par ou près Châteaudun, par ou près Vendôme, par ou près Château-Renault et se raccordera à celle de Tours au Mans avant la traversée de la Loire.» Le projet de Chartres à Châteaudun fut abandonné, et il fallut attendre 1862 pour qu'un décret précisât que le point où la ligne de Paris à Tours par Vendôme se détacherait de celle de Paris à Orléans aux abords de Brétigny ou Saint-Michel.

Le tracé étant retenu, restaient à déterminer les emplacements des différentes gares : «quant à l'emplacement de la gare de Morée-Fréteval, il a été maintenu. La demande de la commune de Morée, tendant à avoir la station vis-à-vis du bourg, au lieu-dit Villez, n'a pu être admise, par suite de la courbe, de la pente, et aussi sans doute des dépenses dans lesquelles la commune aurait été entraînée ; mais il a été décidé, sur la demande de M. le sous-préfet, qu'une seconde gare serait établie à Saint-Hilaire sous le nom de Morée-Saint-Hilaire (**fig. 6**). Cette décision satisfait à tous les intérêts en les conciliant, et il y a lieu de penser que la Compagnie l'acceptera.»

Les habitants de Saint-Hilaire-la-Gravelle qui voulaient faire l'aller-retour dans la journée devaient prendre, le matin, le train de 8 h 22 arrivant à Paris l'après-midi à 1 h 27, cela laissait 3 h 30 pour reprendre le train de 5 h qui arrivait à Morée-Saint-Hilaire à 9 h 50, soit 5 h 05 de transport le matin et 4 h 50 le soir. Il y avait trois trains aller-retour de Vendôme (donc Saint-Hilaire) à Paris et un de plus de Vendôme à Châteaudun, chaque jour. Pour quels tarifs ?

Une population éparsse

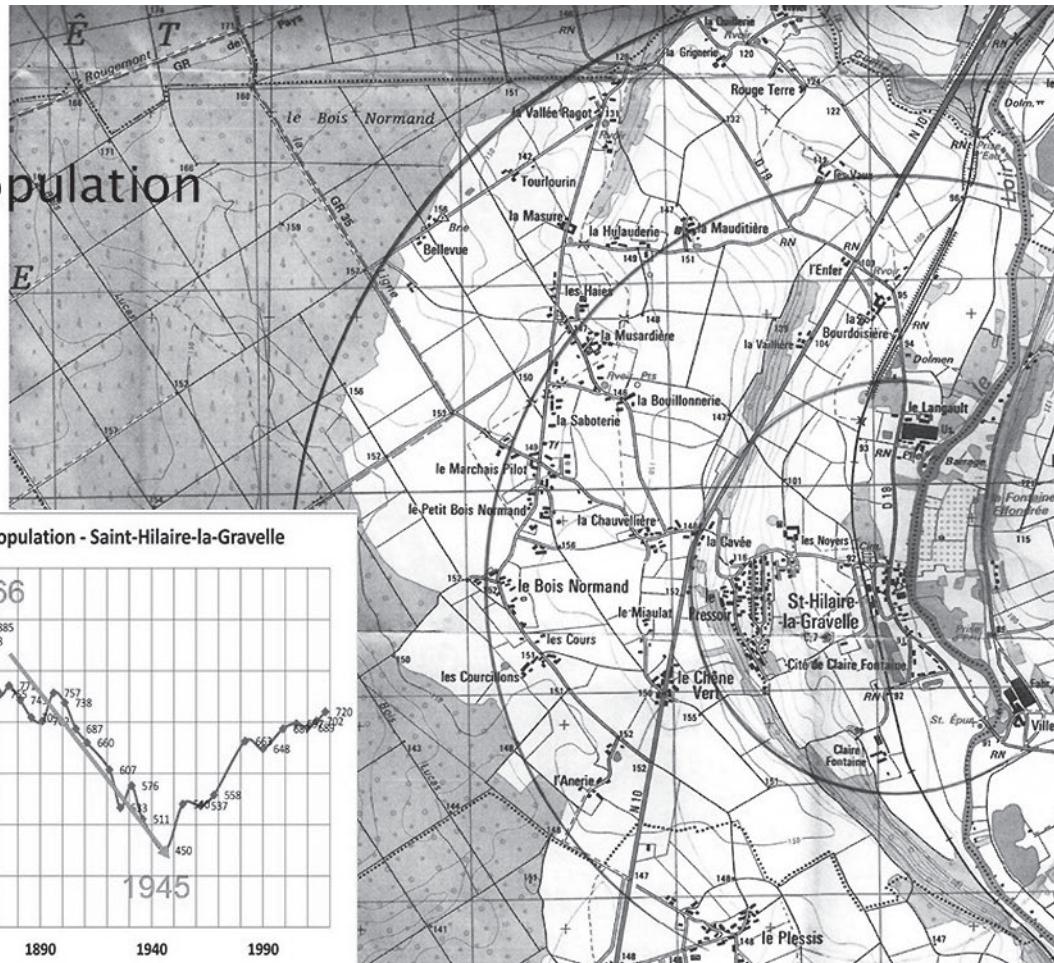


Fig. 5 : Carte de la commune : une population éparsse.

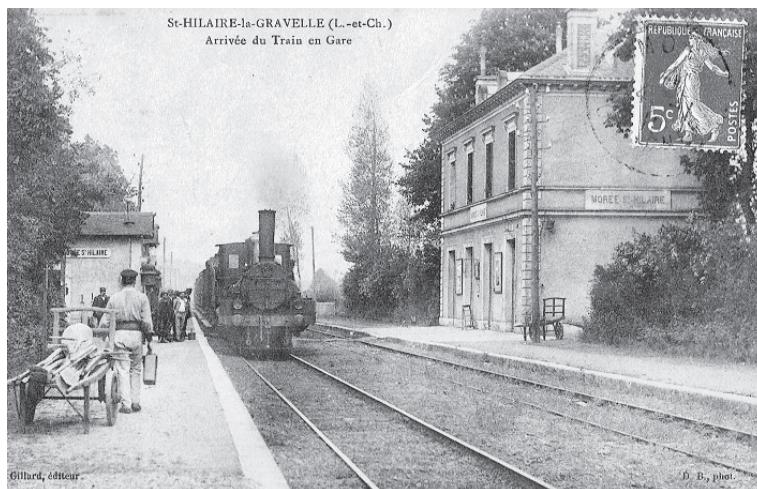


Fig. 6 : Gare de Saint-Hilaire-Morée.

De Saint-Hilaire à Paris, cela coûtait 17,35 frs en première classe, 13 frs en seconde et 9,55 frs en troisième, soit des tarifs aller-retour de 35,70 frs, 26 frs ou

19,10 frs ; rappelons qu'à cette époque un instituteur gagnait 1 200 frs par an, soit 100 frs par mois ou 25 frs par semaine.

Le développement économique

L'USINE CIBIÉ À SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE

Pierre Cibié, le fils de Léon¹⁶, décrit¹⁷ les conditions de la création de l'usine avant la Seconde Guerre mondiale : « [...] La situation internationale se dégrade, le gouvernement décide d'accroître les moyens de défense. Léon Cibié (**fig. 7**), dont l'ingéniosité et l'efficacité sont restées dans les mémoires de quelques responsables de fabrications aéronautiques, est sollicité pour mettre au point un chargeur de mitrailleuse en alliage léger pour une arme fabriquée par l'arsenal de Châtellerault. Les chargeurs en service sont trop lourds pour être manipulés facilement en altitude et le poids est un handicap pour tout équipement à bord. D'autre part, la cadence de l'arme est augmentée. Léon Cibié fait apprentissage dans cette nouvelle activité. Il n'est évidemment pas question de faire des essais de tir à la mitrailleuse dans l'usine ! Il part en voiture le matin pour Châtellerault, assiste au tir de quelques chargeurs qui s'enrayent et revient le soir à Paris, procédant aux modifications suggérées par des observations méticuleuses. Cette mise au point dure plusieurs mois mais débouche sur une commande de série. L'entreprise doit s'adapter aux méthodes de l'administration militaire.

Cette situation conduit également l'armée à accroître ses commandes aux constructeurs de camions, à Renault en particulier. Cette entreprise fabriquait ses projecteurs, mais pour faire face aux nouvelles demandes Louis Renault décide d'en acheter une partie à l'extérieur. Cette politique d'intégration avait nui à l'évolution technique et ses projecteurs étaient notable-

ment en retard sur la technique de l'époque. Un marché est passé à Cibié pour 50 % de ses besoins. La production passe à 1 000 projecteurs par jour au début de 1939. Un nouveau local mitoyen est loué. Il comprend un 1^{er} et un 2^e étage d'un bâtiment en béton. Cet atelier doit recevoir une nouvelle installation de galvanoplastie, nickelage et chromage [...].

En 1938, le ministère de l'Armement élabore une doctrine pour la protection des moyens de production contre les bombardements aériens : ceux-ci étant faits par des avions volant à haute altitude afin d'être moins vulnérables à la DCA, les impacts des bombes sont dispersés et un objectif isolé est difficile à atteindre. Au contraire, un bombardement effectué sur une ville ou sur une agglomération industrielle est à coup sûr efficace. En conséquence, les usines produisant du matériel nécessaire à la défense nationale devaient être dispersées dans la campagne et implantées dans la région de la Loire, ou au sud afin de les rendre moins accessibles aux appareils ennemis. Il est demandé à Cibié de créer une usine décentralisée pour y poursuivre ses fabrications d'armement [...].

Léon Cibié fixe son choix sur le moulin du Langault à Saint-Hilaire-la-Gravelle. Le coût de la terre agricole — 19 hectares — est négligeable par rapport à l'investissement à réaliser ; l'atelier projeté pourra être agrandi ultérieurement sans difficulté, la petite roue hydraulique du moulin installée sur le Loir pourra être utilisée pour produire 20 kw intéressants malgré sa faiblesse pour alimenter des appareils de sécurité, éclairage, pompe, en cas de panne d'alimentation par le secteur. Une étude sommaire de l'environnement suggère que l'on pourra, si nécessaire, monter à un effectif de 380 personnes. L'expérience des 40 années suivantes confirmera que ce nombre correspond bien au niveau stable de l'usine du Langault.

La production démarre dans 1 200 m² avec 100 personnes environ. Sans abandonner ses idées personnelles sur le niveau des salaires souhaitables, Léon Cibié considère qu'il n'est pas inéquitable d'y payer des salaires plus bas. Le coût de la vie est, en effet, notamment plus faible à St-Hilaire qu'à Paris. Les dépenses de nourriture constituent en 1938 un poste beaucoup plus important qu'actuellement dans le budget ouvrier et elles y sont nettement plus faibles. Le complément produit par le potager et le poulailler n'est nullement négligeable. D'ailleurs après la guerre, l'équipement en appareils ménagers et automobiles s'y fera aussi vite qu'à Paris [...].

Pendant les deux premières années de guerre, avant l'invasion de juin 1940, l'usine de Saint-Hilaire avait donc fabriqué du matériel militaire sous la direction de M. Lallement. Mais les Allemands arrivèrent dans la commune, ce fut le malheureux bombardement du 15 juin, l'exode et l'occupation allemande.

L'usine fut réquisitionnée et contrôlée par les Allemands, elle continua alors ses fabrications militaires au profit de l'occupant. Sur cette période, les témoignages sont devenus rares.



Fig. 7 : Pierre Cibié (cl. Cibié).

16. Léon Cibié, autodidacte, d'une famille de fondeurs à Paris, était né le 1^{er} avril 1873 rue de Lappe.

17. CIBIÉ (P.), *De la Belle Époque aux Trente glorieuses*, VB Promotion, Garches.

Mais la vie semblait continuer et la presse vendômoise, censurée par l'État et l'occupant ne put s'empêcher de relater les Noëls chez Cibié, des évènements qui n'auraient pas dû mériter deux colonnes du journal *Le Carillon de Vendôme* en ces périodes de troubles. Ces articles relatèrent les Noëls de l'usine Cibié des années 1941, 1942 et 1943. Il est fort vraisemblable qu'il n'y en ait pas eu en 1939/1940, ni en 1944.

L'article du Noël 1942 est représentatif des deux autres, l'organisation et les textes étant quasiment identiques. On retiendra que le journaliste fait tout pour décrire ces fêtes comme si tout était normal, de toute évidence la censure était passée par là. Cependant, MM. Cibié, père et fils étaient absents, « retenus à Paris ». Ces Noëls furent offerts aux enfants du personnel de l'usine et à ceux des prisonniers de guerre. M. Lallement, directeur de l'usine dirigeait les opérations, assisté de son épouse et de leur fille. L'auteur de l'article évoque de beaux décors, un énorme sapin, des chanteuses, un orchestre, des jouets, un goûter pour les enfants, une magnifique brioche et une tasse de chocolat, un bar pour les convives avec un barman en tenue, mais que diable, que la vie était belle chez Cibié ! Propagande, intoxication ? En tout cas, dans *Le Carillon de Vendôme*, ce sont les trois seuls articles qui parlent de notre commune de 1941 à 1944,

à l'exception de ceux relatifs à quelques matchs de football locaux.

Après la Libération, l'usine de Saint-Hilaire se consacra à nouveau à l'automobile, quelques dates issues d'un article de *La Nouvelle République* du 4 juillet 2009 :

- 1945 : confection d'éléments réfléchissants pour cycles et cyclomoteurs ;
- 1960 : les 1 200 m² de la surface initiale étaient devenus 3 000 m², l'usine employait 175 salariés ;
- 1966 : confection de feux arrière d'automobile, de phares et d'éléments d'antibrouillards ;
- 1968 : pas de grève, mais interruption de la production, faute de matières premières ;
- 1975 : importante grève, les locaux furent occupés, la CGT souda les portes ;
- 1976 : 520 salariés et 120 intérimaires, ce fut là le maximum (**fig. 8**) ;
- 1977 : Pierre Cibié céda le contrôle de son entreprise à SEV (Marchal et Paris-Rhône), puis à Valéo ;
- 1980 : 13 000m² et 367 salariés ;
- 1989 : les 240 salariés de l'entreprise apprirent que l'usine allait fermer ses portes, manifestations, protestations des élus. L'usine fermait à la fin de l'été, restaient 160 salariés.

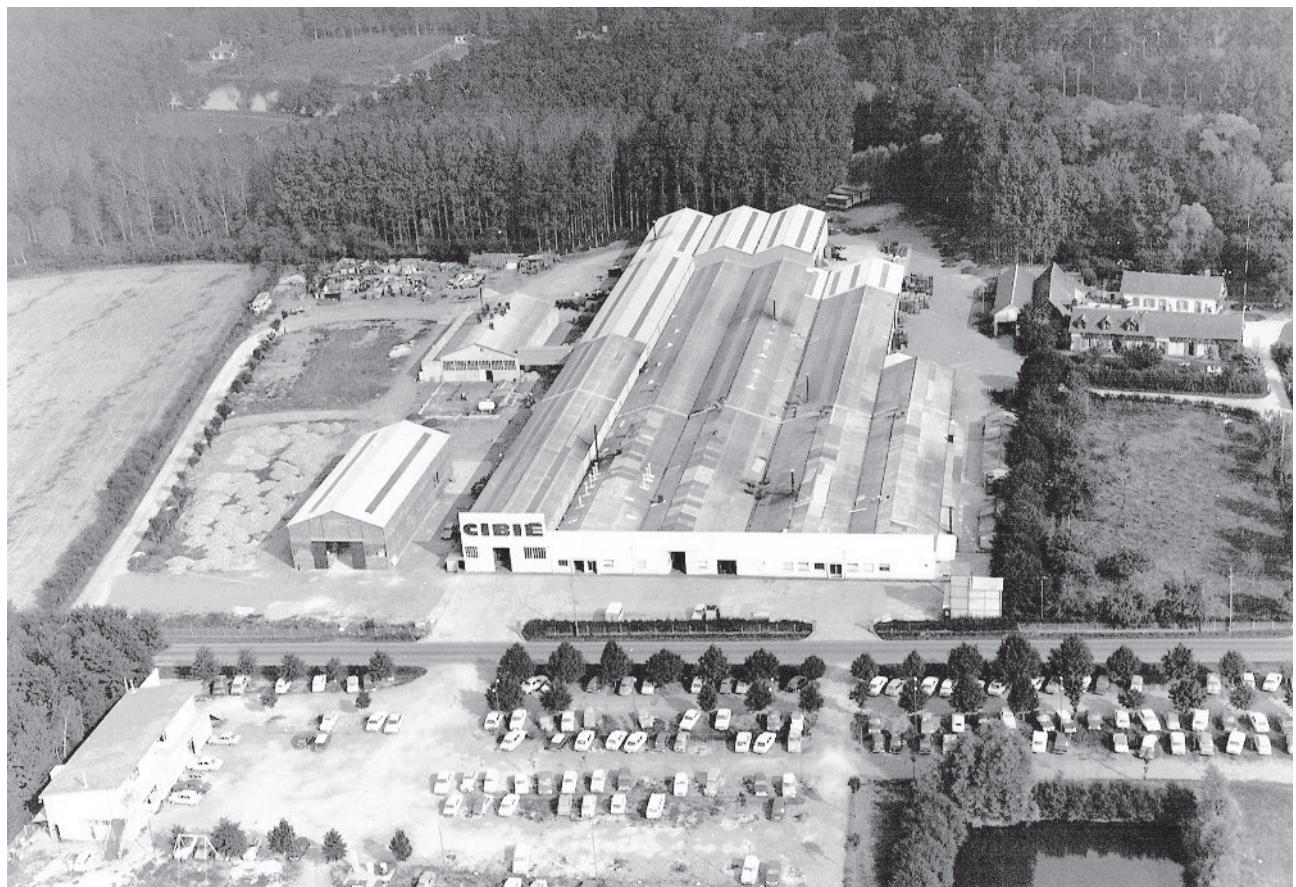


Fig. 8 : L'usine Cibié (cl. Cibié).

Reprendons le passage de l'ouvrage de Pierre Cibié qui évoque l'évolution du Langault : « L'usine du Langault qui tournait depuis 1939 nous avait apporté une expérience d'entreprise décentralisée hors de la région parisienne. Si elle nous donne satisfaction, elle nous en enseigne en même temps les servitudes. »

L'effectif est limité par la densité de la population de la zone d'attraction de l'entreprise : pour Langault, nous l'avions estimé à 350 personnes et c'est bien le chiffre qui a été atteint, et n'a été dépassé ultérieurement qu'au prix de mesures qu'il n'est pas souhaitable d'établir en méthodes de gestion : en particulier le transport par cars qui fait perdre beaucoup de temps au personnel.

Le réservoir de main-d'œuvre est faible ; il en résulte un manque total de souplesse ; tout licenciement, même minime a des conséquences fâcheuses pour la commune ; le recrutement ne peut se faire que lorsque des jeunes se présentent sur le marché du travail et si on ne les embauche pas à ce moment, ils quittent la région et ne pourront être récupérés. Les effectifs se trouvent soumis à des facteurs démographiques et s'adaptent mal aux besoins économiques.

La direction générale ne peut assurer à vue directe la gestion de l'usine de production et la fonction commerciale qui, pour l'automobile, s'exerce obligatoirement en région parisienne. La direction de l'usine était assurée par Monsieur Pierre Goudard. Ingénieur des Arts et Métiers, il travailla plusieurs années sous la direction de Louis Renault. Il sut s'adapter à la taille de l'entreprise et, exerçant avec talent les fonctions d'un patron de PME, enseigner les tours de main de la profession, gérer les problèmes sociaux, anticiper le développement de l'entreprise en créant de nouvelles surfaces couvertes avec les moyens locaux. Les matières plastiques n'étaient pas encore utilisées dans la fabrication des projecteurs d'automobile, il devient le spécialiste plastique de l'entreprise.

Isolé en milieu rural, il ne pouvait recruter de personnel spécialisé. Il décida de former des apprentis au métier d'ajusteur-outilleur. Il surmonta les difficultés techniques et administratives, nombreuses car l'Inspection du Travail regardait d'un œil méfiant l'apprentissage en usine. Finalement, ses apprentis obtinrent tous, chaque année, leur CAP.»

Donc, l'usine Cibié du Langault, qui entre-temps était passée sous le contrôle de SEV Marchal/Valéo, fermait fin 1989. Grâce au développement économique de la commune, la population passa de 450 habitants en 1945 à près de 700 au début du XXI^e siècle, retrouvant le chiffre de la Révolution, avec un nombre de ménages augmentant de 50 %, de moins de 200 après la guerre à 300 aujourd'hui. Pendant cette période des Trente Glorieuses, ont été construits la Cité de Clairefontaine, les lotissements du Pressoir et dernièrement des Crocs ; le Comité des Fêtes développa ses activités avec notamment les célèbres Fêtes de l'eau¹⁸.

LA SOCIÉTÉ LE TRIANGLE S'INSTALLE DANS LA COMMUNE EN 1997

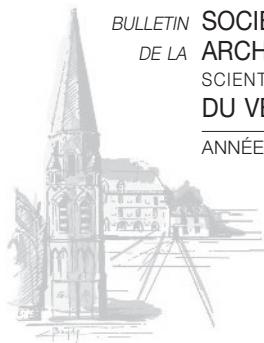
Gilles Deshayes, né en Vendômois, fit des études supérieures d'agriculture à Rennes. À la fin des années 80, il inventa une collierette adaptée aux mangeoires des volailles afin de limiter la perte des aliments. Breveté, ce produit connut alors un rapide succès. Parti sur cette lancée, il créa en octobre 1990 une société à responsabilité limitée, Le Triangle, avec comme objet social «la fabrication de structures métalliques». L'activité se développant, Gilles Deshayes cherchait de nouveaux locaux. En 1997, la société et son siège social furent transférés à Saint-Hilaire-la-Gravelle dans les locaux laissés vacants par Valéo, l'objet de l'entreprise devient alors «étude, fabrication et commercialisation de bâtiments agricoles et de tous matériels d'élevage ; étude, fabrication, commercialisation et service après-vente d'installation photovoltaïque ; location de véhicules à usage industriel et autre sans chauffeur, prestations de transports de marchandises ; toutes activités se rattachant à l'objet social». Le siège social se trouvant à Saint-Hilaire-la-Gravelle, de nouveaux locaux furent acquis, puis construits dans la zone industrielle de Villeprovert à Morée ; une agence fut ouverte dans le Massif Central à Évaux-les-Bains et une filiale Triangle Sud-Est créée à Avignon. Nouveau défi en 2009 : l'entreprise couvrait un des ateliers de panneaux solaires, puis un second. Devant cette réussite, Le Triangle étendait cette expérience, créait une filiale GI Solaire qui commercialisa une offre «clé en main» : permis de construire, appels d'offres et démarches ERDF, bureau d'études, fabrication, expéditions, fondations, montage du bâtiment, installation de la couverture photovoltaïque, raccordement et maintenance, service après-vente. Pour chacune de ces installations, une société fut créée, expliquant ainsi le nombre de SARL listées dans le recensement de l'INSEE pour notre commune. Aujourd'hui, la société déclare commercialiser ses bâtiments en France et à l'international : Europe, Maghreb, Proche Orient, Asie du Sud-Est, Océanie¹⁹...

Conclusion

Devant ce succès technologique, je ne peux m'empêcher de faire un rapprochement entre Pierre Cibié et Gilles Deshayes : tous les deux ont su mettre à profit une innovation technologique, le premier en profitant de la «fée électricité» pour développer les éclairages d'avions, de voitures..., le second en développant la production d'électricité photovoltaïque dans les installations agricoles, puis industrielles, participant ainsi à la transition écologique, solution d'avenir. Deux hommes, deux novateurs, grâce auxquels Saint-Hilaire-la-Gravelle a pu malgré tout limiter les inconvénients du passage d'une économie uniquement agricole au monde industriel moderne.

18. L'HÔTE (R.), *Ibid.*

19. Plaquettes publicitaires fournies par la société LeTriangle.



L'immigration en Loir-et-Cher entre 1851 et 1946

CLAUDE LEYMARIOS

Résumé : Cette étude du phénomène migratoire en Loir-et-Cher, entre 1851 et 1946, a été réalisée à partir des recensements effectués sur un rythme quinquennal depuis 1831, légèrement perturbé par les trois conflits qu'a connus la France depuis 1870. Durant ce laps de temps, quatorze recensements ont été réalisés, découpés en quatre grandes périodes. Jusqu'en 1946, l'immigration concerne une population presque essentiellement européenne, issue du grand creuset judéo-chrétien qui a historiquement façonné ce continent. Au XIX^e siècle, les migrants s'inscrivent dans une main-d'œuvre majoritairement domestique servant dans les grandes familles propriétaires de grandes demeures. La bonne santé commerciale de la France à cette époque offrira également des postes dans le bâtiment, l'agriculture et le secteur forestier en direction des Polonais, des Espagnols ou des Portugais. L'immigration suisse, tôt constatée, correspond à un important développement démographique dans un pays atteint d'une grande paupérisation. Après 1946, l'immigration sera beaucoup plus cosmopolite. Elle mériterait une étude dans la continuité de celle-ci.

Mots-clés : Recensements, Guerre de 1870-1871, Guerre de 1914-1918, Guerre de 1939-1945, Agriculture, Bâtiment, Forêt, Suisse, Alsace-Lorraine, Migrations individuelles, Migrations claniques.

C'est à partir des états de recensements, que nous avons dépouillé pour proposer une étude démographique du département de Loir-et-Cher, que nous avons relevé de 1851 à 1946, dans la colonne «Observations» les mentions faites de nationalités, autres que française, pour un certain nombre d'individus recensés.

Le traitement «récapitulatif» par année de recensement n'apparaît qu'à partir de 1851 ; on le retrouve ensuite en 1872 et 1876 et il ne deviendra systématique qu'à partir de 1886. Nous nous sommes donc appuyés, pour réaliser ce travail, sur les seules années où apparaît un récapitulatif et, pour l'étude statistique, nous avons fixé un cadre s'articulant autour des trois derniers conflits que la France a vécus : guerre de 1870-1871, guerre de 1914-1918 et guerre de 1939-1945, d'où les quatre périodes retenues :

- 1851 ;
- 1872 à 1911 (soit 8 recensements) ;
- 1921 à 1936 (soit 4 recensements) ;
- 1946.

Ces statistiques appellent quelques remarques préliminaires :

- les chiffres figurant dans les tableaux représentent ce que nous appelons des «individus-recensements», car il est bien certain que les chiffres globaux que nous

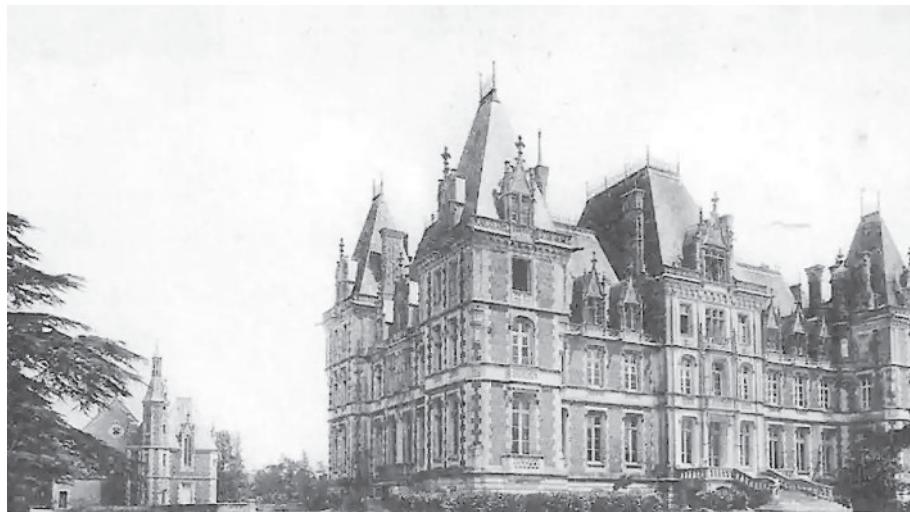


Fig. 1 : La Gaudinière.

donnons ne traduisent pas la réalité physique de cette population. Certains, seuls ou en famille, ont vécu plusieurs années dans une même commune et se trouvent ainsi comptabilisés plusieurs fois. À titre d'exemples : 1 Suisse, vivant à Langon, est recensé en 1891, 1896 et 1901 et une famille de 3 Suisses est recensée à Arville en 1896 ;

- le problème de la nationalité des conjoints et des enfants est fluctuant dans les mariages mixtes. À Chémery, dans une famille belge, la mère et les quatre enfants sont dits « français » en 1886; en 1891, l'épouse est redevenue belge et les enfants sont restés français et, en 1896, l'épouse est, à nouveau française. Sur les deux enfants restant auprès de leurs parents, l'un est dit belge et l'autre français ;
- des nationalités ne sont, parfois, pas bien déterminées. Il en est ainsi pour les Luxembourgeois et les Hollandais. À Cour-sur-Loire, pour une famille déclarée hollandaise, le registre indique qu'ils sont nés à Luxembourg. Des Alsaciens-Lorrains sont, en 1906 et 1911, recensés à Montlivault comme Allemands et une institutrice, dite allemande, est née à Moosch dans le Haut-Rhin. En 1851, sous l'appellation « Allemand » on trouve, à Blois, 2 ressortissants du Grand-Duché de Bade, parmi les Autrichiens, 1 originaire de la Bohême et 4 du Tyrol, et, enfin 1 Toscan (Italie) ;
- à La Ville-aux-Clercs, le château de la Gaudinière abrite un centre pour enfants arméniens qui, en 1926, sont recensés comme Turcs et en 1931 comme Arméniens (**fig. 1**) ;
- le plus étonnant est ce citoyen de 28 ans, recensé à Saint-Léonard-en-Beauce, en 1872, avec la mention « Danois », alors que le registre indique qu'il est né en France. Lors des recensements de 1876 et 1886, il est devenu Hongrois et au recensement de 1891 il devient Polonais ;

- dans certains cas on ne donne pas la nationalité (118 au total). On parle alors simplement d'étrangers ;
- enfin on note deux apatrides en 1946, l'un à Monteaux, l'autre à Vendôme.

Malgré ces quelques remarques, on peut admettre que, dans l'ensemble, nous restons très proches de la réalité de cette époque, car la géopolitique a apporté depuis quelques modifications dans le monde : en Europe, la Sardaigne est revenue dans le giron de l'Italie, la Prusse est allemande. En 2003, la Yougoslavie disparaît définitivement au profit de la Serbie et du Monténégro, alors que, depuis 1992, la Bosnie, la Croatie et la Slovénie ont déjà été reconnues par l'ONU et que la Tchécoslovaquie a donné naissance à deux états indépendants : la Tchéquie et la Slovaquie. En Asie et en Afrique, certaines anciennes colonies ont accédé à l'indépendance.

Analyse sommaire de l'immigration en Loir-et-Cher

Disons, en remarque préliminaire, que parler de « migrants » au XXI^e siècle n'a pas la même connotation que de recenser des « migrants » au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e.

Durant la période considérée – 1851 à 1946 – la migration non européenne est de 0,33 %, se répartissant comme suit :

- 1851 : 0,014 % ;
- 1872 à 1911 : 0,26 % ;
- 1921 à 1936 : 4,24 %, chiffre qu'il faut tempérer en tenant compte d'une forte présence de citoyens des USA (180), principalement présents dans la vallée du Cher, sur les cantons de Contres, Saint-Aignan-sur-

Cher et Montrichard, et 69 Arméniens ayant fui le génocide dont leur pays a été victime entre avril 1915 et juillet 1916. On peut y ajouter une « colonie » russe fuyant la révolution bolchevique à partir de 1917. La présence états-unienne (au tout début on parle d'Américains) est, elle, la conséquence de l'entrée en guerre des États-Unis en 1917 et de leur forte concentration militaire dans le secteur, en particulier l'immense camp de Gièvres. Si nous faisons abstraction de ces deux nationalités, le pourcentage, pour cette période, retombe à 1,35 % ;
 - 1946 : 1,96 %.

Jusqu'aux années qui ont suivi la seconde guerre mondiale du XX^e siècle, la migration que l'on enregistre en Loir-et-Cher est donc presque exclusivement européenne. Les populations concernées sont toutes issues du grand creuset qui a tôt modelé notre continent dans le cadre d'une civilisation judéo-chrétienne. En 1851, on enregistre, par ordre d'importance, des Belges, des Anglais, des Polonais, des Suisses, des Allemands, des Italiens, des Espagnols, des Irlandais, quelques Hollandais, Hongrois, Prussiens, Autrichiens et Portugais qui représentent le creuset de la vieille Europe longtemps placée sous l'influence de la langue française (**fig. 2**). Ceci explique que, pour ces migrants, la première génération née sur notre sol est pratiquement assimilée. Ce qui n'empêche pas, surtout en milieu rural, de ressentir, au départ, une certaine méfiance à l'égard de ces « étrangers ». Jusqu'à la guerre de 1939-1945, il n'était pas rare d'entendre parler de « polaks », de « portos », de « ritals », de « rosbifs » ou de « bataves ». À Morée, en 1938, on parlait d'un tel « qui avait épousé une polak » ; à la fin de la guerre, les enfants de ces « polaks », « portos », ou « ritals » étaient déjà fondus dans la population locale.

Plus tard, on parlera de « russkofs », de « ricains » ou « amerloches », de « roumi » ou « bougnoules ». Tous ces termes ont peu à peu disparu du langage courant, prouvant qu'à notre époque nous nous sommes parfaitement habitués à côtoyer des individus venus de tous les coins de notre planète, ce qui n'enlève malheureusement pas un certain racisme, dû bien souvent à une trop forte pression, sur la population locale, de certaines communautés.

Quelles explications à donner à ces migrations européennes durant la période considérée ? Au moins deux réponses qui semblent évidentes :

- le désir d'avoir une main-d'œuvre domestique dans les grandes familles et particulièrement dans une petite noblesse qui habite dans des châteaux ou manoirs, principalement dans le sud du département (Blésois et Sologne) et dans le nord (Perche). Dans ces familles, il est de bon ton d'avoir, cocher, maître d'hôtel, institutrice privée, nurse, une population exotique d'origine anglaise, allemande, écossaise, irlandaise ou suisse, entre autres ;
- la recherche d'un travail dans un pays, la France, où, durant le siècle que nous couvrons, la prospérité



Fig. 2 : Bûcherons belges.

agricole et industrielle est évidente. En Loir-et-Cher, l'agriculture sera une grande pourvoyeuse de main-d'œuvre « étrangère » à laquelle répondront principalement les Polonais et les Tchécoslovaques (**fig. 3**). La forêt aura, dans les années 1920, des pics auxquels répondront principalement les Espagnols et les Portugais. On retrouvera également, dans l'artisanat et principalement le bâtiment, les Italiens, les Espagnols et les Portugais.

Comment se font ces migrations ? Elles sont, en général, individuelles, principalement chez les Polonais ; elles peuvent devenir claniques chez les Espagnols et les Portugais, par exemple, lorsqu'une demande de main-d'œuvre importante, mais provisoire, se fait jour (**fig. 4**). Ce fut le cas dans la région de Chambord, dans la période 1921 à 1946, pour d'importants travaux forestiers. Plusieurs familles d'un même village se déplaçaient ; elles repartiront dans leur pays d'origine une fois ces travaux terminés.

La migration suisse apparaît dès 1851. À part une famille à Contres (il est mécanicien, elle lingère et leur fille couturière), il s'agit d'individus isolés, principalement gens de maison (cocher, valet de chambre,



Fig. 3 : Groupe polonais.

cuisinière, femme de charge), et, très occasionnellement dans le commerce de bouche : un pâtissier à Mer, un autre à Vendôme et, dans cette même ville, un cabarettier-pâtissier. Enfin, pour respecter une certaine tradition suisse, un Suisse officie dans la chapelle du collège de Pontlevoy.

La migration suisse va s'amplifier à la fin du XIX^e siècle par suite d'un développement démographique du pays lié, malheureusement, à une grande paupérisation. En 1900, on enregistre 68 000 Suisses ayant migré en France. En Loir-et-Cher, ils sont 712, entre 1872 et 1911 et 430 entre 1921 et 1936.

Terminons en évoquant les Alsaciens-Lorrains dont un certain nombre, après la défaite de 1870, migrèrent vers les «pays de l'intérieur». On en retrouve 45 en Loir-et-Cher. Bien que l'Alsace et la Lorraine soient

1. IMMIGRATION EUROPÉENNE				
Nationalités	1851 (1 recen- sement)	1872 à 1911 8 recen- (sements)	1921 à 1936 4 recen- (sements)	1946 1 recen- (sement)
Alsace	2			
Alsace-Lorraine		45	4	
Allemagne	33	464	80	39
Angleterre	65	391	237	16
Autriche	10	31	4	5
Belgique	102	1019	1385	241
Bulgarie		1	2	
Danemark	3	7	13	1
Écosse		12	1	
Espagne	27	136	1420	1226
Finlande			6	
Grèce		9	36	5
Hollande	9	20	26	20
Hongrie	8	16	7	8
Irlande	16	36	11	4
Italie	28	275	999	271
Lithuanie			19	2
Luxembourg		158	52	7
Malte			5	
Moldavie		1		
Monaco			1	
Norvège			11	4
Pologne	58	104	2134	858
Portugal	4	23	381	96
Prusse	6	18		
Roumanie		1	23	9
Russie	1	33	212	67
Sans Marin			2	
Sardaigne	1	2		
Serbie		3	29	
Suède		4	2	2
Suisse	38	712	430	38
Tchécoslovaquie	1		512	75
Ukraine			2	4
Yougoslavie			83	61
Total	412	3521	8129	3059

2. IMMIGRATION NON EUROPÉENNE				
Nationalités	1851 (1 recen- sement)	1872 à 1911 8 recen- (sements)	1921 à 1936 4 recen- (sements)	1946 1 recen- (sement)
Afrique*			3	
A.E.F.				1
Congo belge				1
Égypte				6
Île Maurice	3	1		
Île de la Réunion**		2		
Madagascar				1
Sénégal	1			
Soudan		1		
Total Afrique	4	7	8	2
Algérie			4	1
Maroc				2
Tunisie				2
Total Afrique du Nord		4	5	
Canada			4	1
U.S.A.	2	40	180	20
Total Amérique du Nord	2	44	181	21
Guadeloupe			1	
Haïti			1	1
Martinique			2	
Mexique			1	12
Total Amérique centrale		5	13	3
Amérique du Sud*			1	
Argentine				3
Brésil				2
Chili			3	
Colombie				1
Pérou			1	
Uruguay				1
Total Amérique du Sud		5	6	6
Asie*			1	
Annam (Vietnam)				3
Chine				16
Inde			1	2
Tonkin (Vietnam)				2
Total Asie Mineure		2	21	7
Arménie				69
Liban/Perse			3	2
Syrie				3
Turquie			26	50
Total Asie Mineure		26	125	20
Nouvelle-Calédonie				1
Total Océanie				1
Apatrides				2
Total	6	93	360	61
3. TOTAL GÉNÉRAL				
Nationalités	1851 (1 recen- sement)	1872 à 1911 8 recen- (sements)	1921 à 1936 4 recen- (sements)	1946 1 recen- (sement)
Europe	412	3521	8129	3059
Hors Europe	6	93	360	61
Étrangers	2	103	11	2
Total général	420	3717	8500	3122

* Sans précision.

** Ou Bourbon.



Fig. 4 : Halle aux Grains.

redevenues françaises, quatre personnes recensées entre 1921 et 1936 – trois dans le canton de Mer et une à Yvoy-le-Marron – sont encore dits « Alsaciens-Lorrains ».

Il ne s'agit là que d'un rapide survol du phénomène migratoire en Loir-et-Cher qui mériterait une « étude professionnelle » plus approfondie par un (ou une) véritable spécialiste.



Les gens des champs au début du XX^e siècle dans les poèmes de Maurice Hallé

ÉTIENNE BEAUDOUX

Résumé : Maurice Hallé, chansonnier petit-beauceron né en 1886 à Oucques (Loir-et-Cher), a été un homme très actif dans la vie culturelle montmartroise. Il fut, avant la guerre de 14-18, l'homme des poèmes patoisants beaucerons, regroupés dans un recueil *Par la grand' route et les chemins creux*. Les poèmes de Maurice Hallé renferment des éléments de description de la vie rurale à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, avant les transformations radicales d'après seconde guerre mondiale. Ces poèmes-portraits concernent quelques personnages typés : la servante de ferme, le petit valet de ferme, le maître ; ils évoquent aussi les travaux des champs et des moments forts de la vie au village, par exemple les assemblées villageoises et les parties de « chouine » au café du bourg. Ils rendent compte de l'existence simple et rude liée aux conditions matérielles mais aussi au traitement infligé par les dominants aux moins chanceux de la vie.

Mots-clés : Paysan, Servante, Laveuse, « Maître », Chemin creux, Guerre, Poésie, Oucques, Montmartre, Petite-Beauce, Edmond Rocher.

Maurice Hallé, un fils de Petite-Beauce monté à Paris

La région Centre-Val de Loire est riche d'auteurs célèbres : Rabelais, du Bellay, Ronsard, Balzac et Zola... Et dans les contestataires patoisants, Gaston

Couté, l'auteur de Meung-sur-Loire, a été popularisé, mais Maurice Hallé n'a pas eu cette chance.

Ce fils de Petite-Beauce né à Oucques en 1886, « monté » à Paris et chansonnier à Montmartre où il est mort en 1954, a été longtemps ignoré, même à Montmartre, sa seconde patrie. Évoquons plusieurs facettes de ce Oucquois-Montmartrois :

– Maurice Hallé, poète social : ses poèmes décrivent la condition des paysans de Petite-Beauce. On perçoit une véritable analyse sociale derrière les portraits du petit valet de ferme ou de la servante.

Abel Billault, auteur régional, écrivait à propos de Maurice Hallé, en 1912 : *Son œuvre de patois en vers deviendra « la geste de la Beauce »... Et elle sera appréciée au loin, ce que nous souhaitons au jeune poète oucquois.* La prédiction ne devint pas pleinement réalité.

– Maurice Hallé, chansonnier, connu et affiché comme « le poète beauceron » dans les cabarets, de *La Vache enragée*, au *Lapin agile* ou au *Caveau de la République*, fut très actif dans le monde du spectacle montmartrois entre les deux guerres.

– Maurice Hallé, animateur de la vie locale montmartroise et responsable de la *Commune libre de Montmartre*. Plusieurs initiatives de Maurice Hallé et de ses amis : la *Foire aux croûtes*, la *Vachalcade* (qui n'est sans doute pas sans évoquer la cavalcade d'Oucques existante depuis 130 ans) et une implication dans la vie citoyenne avec les élections de la Commune libre de

Fig. 1 : Le journal *La Vache enragée*.

Montmartre. Ainsi la liste de Maurice Hallé et Jules Depaquit propose-t-elle en 1920 :

- *La construction de toboggans pour descendre la Butte et des trottoirs roulants pour se rendre d'un bistrot à l'autre;*
- *L'interdiction de battre les tapis, les enfants, les femmes et les vieillards avant trois heures de l'après-midi;*
- *La construction de vespasiennes à roulettes et de chalets de nécessité à glissières et bien d'autres propositions dans la même veine.*

— Maurice Hallé, directeur de *La Vache enragée*, célèbre journal humoristique relancé par lui en 1917 avec Roger Toziny (**fig. 1**).

Il s'agissait d'un journal militant, vendu à la criée, qui paraissait au hasard des moyens financiers disponibles : *le seul journal vendu par son directeur, le seul quotidien ne paraissant que le vendredi, journal intermittent paraissant quand il y a de l'argent.*

Tous les textes dits et chantés de Maurice Hallé figurent dans le recueil de référence *Par la grand' route et les chemins creux*, publié à deux reprises à l'initiative de l'auteur :

- en 1921 *Par la grand' route et les chemins creux*, poésies et chansons beauceronnes, avec des illustrations de Germain Delatousche (originaire de Châtillon-en-Dunois, près de Châteaudun);
- en 1944 reprise de *Par la grand' route et les chemins creux*, nouvelle édition augmentée, avec présentation et illustrations d'Edmond Rocher, l'auteur/illustrateur ayant vécu près de Vendôme, à Naveil, Pezou et Fréteval. Il vient de faire l'objet d'une exposition à



Fig. 2 : Portrait de Maurice Hallé par Aline Arouet.

la médiathèque «La fonderie» de Fréteval (octobre 2019);

- et, en 1978, un recueil de poèmes choisis, avec une introduction de Gérard Boutet, est publié chez l'éditeur *Le vent du ch'min*.

À travers les textes de Maurice Hallé c'est la paysannerie de fin du XIX^e siècle et autres habitants «des champs» oucquois qui apparaissent (**fig. 2**).

Les paysans dans les textes de Maurice Hallé

Quand Maurice Hallé publie *Par la grand' route et les chemins creux*, le journaliste de *L'Humanité* du 12 janvier 1922 ne se trompe pas en écrivant : [...] dans son beauceron, Hallé est à l'aise et touche d'autres que les Beaucerons : accent rude, largeur de touche, émotion sans emphase, ni recherche mais sincère et qui porte... Et dans le journal *Le peuple* du 12 mai 1921, Henri Dagobert apprécie un poète qui dit en patois les joies et les peines des culs-terreux, leurs amours et leur dur labeur, leurs médisances et leur avarice, leurs sottises et leur courage. Un poète qui, s'il forçait la note pourrait être cruel au lieu d'être amer, pornographe au lieu de rabelaisien. Mais s'il ne force pas la note, il tient à ce que son œuvre soit vraie. Elle est vraie et c'est pourquoi elle nous émeut.

Bien sûr, la condition paysanne en Beauce avait déjà été décrite par Émile Zola dans *La Terre*, roman publié en 1887, à l'époque de la naissance de Maurice Hallé. Il y dressait un portrait féroce du monde paysan de la fin du XIX^e siècle, âpre au gain, dévoré d'une passion pour la terre pouvant aller jusqu'au crime, un monde dur pour les «petits»... Il s'est inspiré de la région dunoise observée pendant un séjour à Cloyes, dans les fermes de la Touche et de la Flocherie, à Romilly-sur-Aigre.

Le monde paysan n'a guère changé avant la seconde guerre mondiale. Dans ses poèmes, Maurice Hallé partage l'analyse de Zola et il lui suffit de quelques vers bien troussés pour que vive le monde quotidien de la ferme et de ses personnages habituels.

Dans la nouvelle édition, enrichie, de 1944, Edmond Rocher écrit dans la préface : *Et Maurice Hallé est vrai, en ce sens qu'il ne chante que ce qu'il connaît bien : les gens de chez lui, leurs peines, leurs forces, leurs amours, leurs qualités, leurs défauts et leurs erreurs. Il les campe dans leur nature, parmi leurs bestiaux, leurs cultures et dans les intérieurs plus ou moins frustes de leurs maisons.*

Ah, cette Beauce riche et âpre, engendreuse de grosses peines et qui exige des tâches éreintantes pour sa conquête, comme il la connaît bien !

Edmond a rencontré Maurice Hallé aux «Amis du terroir». Les Loir-et-Chériens s'entraident à Paris : Paul Besnard et Hubert-Fillay donnent un coup de main à Maurice Hallé... Edmond va parfois l'applaudir et commente : *Nous sommes tout près de sa soif de justice, de ses révoltes contre les squales omnipotents de l'heure présente et nous disons que lire son œuvre est un devoir.*

Lire son œuvre renseigne sur la vie paysanne autour d'Oucques, en Petite-Beauce. Henri Mendras et d'autres observateurs de la vie rurale auraient pu s'en inspirer pour décrire nos campagnes avant la fin des paysans¹.

Ils sont nombreux les personnages croqués dans les poèmes de Maurice Hallé : gros fermiers et servantes de ferme, chemineaux et laboureurs, et tous les acteurs de la vie quotidienne. Il évoque avec tendresse ceux de condition modeste, les mal aimés : galvaudeux, braconniers, baladins. Il est moins tendre pour ceux qui profitent de la vie et dénonce l'indécence de ceux qui abusent de la simplicité de la fille de ferme... Et il n'est guère optimiste sur le vent de l'histoire.

Glanes dans les poèmes

LES TRAVAUX DES CHAMPS

Maurice Hallé décrit les travaux des champs tels qu'ils étaient pratiqués à son époque d'avant la motorisation, avec les chevaux conduits par le charretier pour les labours, les semaines et tous les autres travaux. Il évoque le geste auguste du semeur de Victor Hugo :

*Dans les terres, de nuit baignées
Je contemple, ému les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons.*

*Sa haute silhouette noire
Domine les profonds labours
On sent à quel point il doit croire
À la fuite utile des jours.*

*Il marche dans la plaine immense
Va, vient, lance la graine au loin,
Rouvre sa main et recommence
Et je médite, obscur témoin ;*

*Pendant que, déployant ces voiles
L'ombre, ou se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles,
Le geste auguste du semeur.*

[«Le semeur»] (fig. 3)



Fig. 3 : Le semeur (dessin de G. Delatousche).

1. MENDRAS (Henri), *La fin des paysans*, Paris, Le Seuil, 1967.

Il se souvient aussi des moissonneurs avant même l'existence des faucheuses-lieuses, alors qu'il fallait couper à la faux et même avec la faufile, faire les liens, mettre en gerbes et les regrouper en tas selon un dessin géométrique transmis de génération en génération, pour les transporter ensuite à la ferme et faire des meules («bauges»). Et l'hiver suivant, le battage était un événement pendant plusieurs jours, auquel contribuaient avec les «batteux», tous les travailleurs de la ferme.

*Des matins gris aux roug's couchants,
Voèr le paisan t'ni la charrue
En couvraill², lançant vers la nue
Ses pus sublim's ou joyeux chants,
Et jiter, dans la plaine immense,
En gestes larg's, nobl's et francs
L' pus bon grain, la meilleur' semence
Qui viendra féconder mes flancs
Comme un gnas³ dans le sein de sa mère,
V'là mon désir à moué, la Terre!*

*Pis voèr sous un soleil de plomb
Tous les moessonneux, à la tâche
Courbés su mon ventr' sans relâche,
Pour cueilli le bel épi blond.
Voèr partout courri la marmaille
Voèr du pain cheux tout' la gueusaille,
Voèr dans les celliers du bon vin,
Des amoureux su chaqu' chemin
D' la paix, du travail, point d' misère
La v'là ma joëe, à moué, la Terre!
[«La terre»]*

*Des matins gris aux rouges couchants,
Voir le paysan tenir la charrue
En période de semailles, lançant vers la nue
Ses plus sublimes ou joyeux chants,
Et jeter, dans la plaine immense,
En gestes larges, nobles et francs
Le meilleur grain, la meilleure semence
Qui viendra féconder mes flancs
Comme un jeune enfant dans le sein de sa mère,
Voilà mon désir à moi, la Terre!*

2. *Couvrailles* : Semailles, temps pendant lequel on sème les grains. On donne aussi ce nom aux fils de la Vierge, à cause de l'époque où on les rencontre en abondance – des fils de couvrailles. Quand les couvrailles sont terminées, on fait un repas nommé le co (cog) de couvrailles, parce qu'on y mange une volaille. [MARTELLIÈRE (P.), *Glossaire du Vendômois*, 1892]. On appelle aussi ce repas de fin de moisson la Par-sille. Adrien THIBAULT précise : repas d'apparat que le maître offre à son monde le dernier jour de la moisson, et le dernier jour de la vendange.

3. Gnas : Enfants... Si quelquefois on emploie l'expression de méchants gnis, cela ne veut pas dire que tous les gnis soient mauvais. Méchant gniat est quelques fois même un terme d'amitié [MARTELLIÈRE (P.), op. cit.]. Grand garçon qui a encore les manières et la simplicité d'esprit d'un petit enfant : un grand gnas. [THIBAULT (A.), *Glossaire du Pays blaisois*].

*Puis voir sous un soleil de plomb
Tous les moissonneurs, à la tâche
Courbés sur mon ventre sans relâche,
Pour cueillir le bel épi blond.
Voir partout courir la marmaille
Voir du pain chez tous les miséreux
Voir dans les celliers du bon vin,
Des amoureux sur chaque chemin
De la paix, du travail, point de misère
La voilà ma joie à moi, la Terre!*

Maurice Hallé reprend le même thème dans le poème *La couvraille* :

*Jette, mon gâs, le bon froment
Aux sillons de l'immense plaine.
Sous le brouillard ou le grand vent,
Sème en chantant sans perdre haleine
Et que demain sur les guérets
Pour toi, ta femme et ta marmaille,
Tu fauches les épis dorés :
C'est la couvraille !*

On croirait Buteau dans *La Terre* de Zola : [...] la terre, il voulait la pénétrer, la féconder jusqu'au ventre. Le soir il rentrait épuisé avec sa charrue dont le soc luisait comme de l'argent. En mars il hersa ses blés, en avril ses avoines, multipliant les soins, se donnant tout entier. Lorsque les pièces ne demandaient plus de travail, il y retournait pour les voir, en amoureux. Il en faisait le tour, se baissait et prenait de son geste accoutumé une poignée, une motte grasse qu'il aimait à écraser, à laisser couler entre ses doigts⁴.

Mais le travail n'est pas toujours réparti harmonieusement dans les campagnes. Maurice Hallé constate que certains sont plus chanceux que d'autres. Et ceux qui ne font rien ne sont pas forcément les plus démunis ! Ce sont les possédants qui regardent les autres travailler. Et comme l'a bien rappelé É. Zola, l'enjeu de possession tourne beaucoup autour de la terre. Maurice Hallé constate :

*Y en a qui labour'nt, d'aut's qui sèment
D'aut's qui récolt'nt (d'aut's qui font ren) »
Des foués, c' ti qui fait tout .c'est l' même,
Dans nou't pays où qu'on parl' ben.*

*Il y en a qui labourent, d'autres qui sèment
D'autres qui récoltent (d'autres qui ne font rien)
Parfois, c'est le même qui fait tout
Dans notre pays où qu'on parle bien.
[«Le pays ou qu'on parl' ben»]*

4. ZOLA (Émile), *La Terre*, Chartres, Éd. Alphonse Marré, 1987, p. 143.

QUELQUES FIGURES DE LA CAMPAGNE

Riches et pauvres

Oui, tout le monde n'a pas la même chance au pays de Petite-Beauce. Que la moisson soit bonne et les vendanges fournies, il demeure des « laissés pour compte », dont Maurice Hallé se plaint de faire partie. Bien sûr, à cette époque, les aides sociales actuelles n'existent pas et tous les « sans-le-sou » sont en quête d'une journée de travail par-ci et d'un quignon de pain par-là, arrosé ou non.

*Queull's suparbes mouessons
Et que de pain iaura c'tte année ;
Qu' d'argent i va rempli son sac
L' pauvr' pésan qui devienra riche ! »
Mais en r'gardant dans mon bissac⁵
J' pens' que j' n'ai pas seul'ment eun' miche !*

*Quand par la grand' route ej' passons
En automn', les vendang's s' finissent,
Et les pésans disent : – « Pressons
Pour que nos poinçons se remplissent ! »
Choquant leux verre, à chaqu' refrain,
Is boéront à la futaill' pleine.
Mais j' pens' que j' boés dans l' creux d' ma main
L'iau que j' vas qu'ri à la fontaine !*

*Quelles superbes moissons
Et que de pain il y aura cette année ;
Que d'argent va remplir le sac
Du pauvre paysan qui deviendra riche ! »
Mais en regardant dans ma besace
Je pense que je n'ai pas seulement une miche !*

*Quand par la grand' route nous passons
En automne, les vendanges finissent,
Et les paysans disent : – « Pressons
Pour que nos tonneaux⁶ se remplissent ! »
Choquant leur verre, à chaque refrain,
Ils boiront au fût plein.
Mais je pense que je bois dans le creux de ma main
L'eau que je vais prendre à la fontaine !
[« Par la grand' route... »]*

Les « maîtres »

Personnalités marquantes dans la vie des campagnes, le maître et la maîtresse sont les personnages-clés de la vie dans les fermes et dans le village. Maurice Hallé ne donne pas toujours une image flatteuse du maître, façon sans doute de venger les sarcasmes de certains qui, venant à la forge de son père à Oucques, ne manquaient pas de moquer le « rimailleux » fils du forgeron. Le maître, c'est l'autorité reconnue, celui qu'on salue béret bas ou casquette posée le long de la

cuisse et qui, le jour du marché, fréquente le café des laboureurs ou de la Renaissance pour « flairer » le prix du grain et des bestiaux, cherchant les bonnes affaires autour d'une chopine (à une époque où l'office du blé et les coopératives n'avaient pas unifié les prix du grain). Le marché, c'est aussi une occasion – et parfois il y a plusieurs occasions dans la semaine pour les maîtres de la région : Oucques, Vendôme, Cloyes, Châteaudun – pour multiplier les tournées avec les effets que l'on sait.

Alors, l'image que propose Maurice Hallé est celle d'un père Bourdiaux, poivrot luxuriant puni par sa femme au retour du marché de Vendôme (mais ce pourrait être aussi celui de Blois) :

*Er'venant d' la foèr' de Vendôme
Quand l' maître il est arrivé
La maîtresse alle a trouvé
Qu'il 'tait un peu soutiau son homme.
All' s'a dit : « s'ra condamné
À parti d'ât' soer, c't'ivrogne,
À coucher, malgré qu'i grogne,
À l'auberge du Cul-Tourné.*

*En revenant de la foire de Vendôme
Quand le maître est arrivé
La maîtresse le trouva
Un peu saoul son homme.
Elle se dit : « il sera condamné
À partir de ce soir, cet ivrogne,
À coucher, bien qu'il grogne,
À l'auberge du Cul-Tourné. »
[« L'auberge du cul tourné »]*

Ou encore le maître et la maîtresse n'ayant de pensée que pour leur ventre ! À l'image de ces bourgeois de Paris ou de Blois que fustige Maurice Hallé dans *Leux ventre*.

*Tertous ont fait leux Zéphirins ;
Is sont gonflés comm' des andouilles
Et on se demand' si leux berdouilles
Vont pas péter. Eun' main aux reins,
L' Mossieu, qui, quand même, encor' bouffe,
Desserr' la patt' d' son pantalon
Et la madam' passe au salon
Dégrafer l' corset qui l'étouffe.
L' café bu, m'sieu a déclaré :
Si qu'allains tous au cabaret
Continuer la fêt', qué diantre !
La fête du ventre !*

*Et tous ont fait comme Zéphirin ;
Ils sont gonflés comme des andouilles
Et on se demande si leurs bedaines
Ne vont pas craquer. Une main aux reins,
Le Monsieur, qui, quand même, encore bouffe,
Desserre l'attache de son pantalon*

5. Bissac : besace.

6. Poinçon : fût de 228 litres.

*Et la Madame passe au salon
Dégrafer le corset qui l'étouffe.
Le café bu, monsieur a déclaré :
« Si nous allions tous au cabaret
Continuer la fête, diantre ! »
La fête du ventre !*

Et Maurice Hallé est fort pessimiste quant aux changements à venir de la société. Bien que nourri au vin rouge des pensées socialistes et révolutionnaires depuis sa venue à Paris, il n'imagine pas la fin rapide du pouvoir des possédants, représentés pour lui par l'image des Bourdiaux :

*Les bourdiaux continuent et pire encore
À fair' d'autres Bourdiaux et à faire à la terre
Son éternel enfant, le blé, qui nourrira
Tous les Bourdiaux depuis l' p'tit jusqu'au grand-père
Et ça dur'ra jusqu'à la fin des temps nouviaux
Tant qu'i aura cheux nous eun' race de Bourdiaux.*

Le petit alo

Le « vaque-à-tout », le « petit valet » appelé « alo » est le plus jeune, le petit dernier des tâcherons auquel on conseille d'attendre sans se plaindre pour aspirer à une vie meilleure. Dans la cour de la ferme, il est un peu corvéable sans limite pour les soins aux animaux et sous la dépendance des autres travailleurs, charretiers et « calvaigners ». Son statut est moins enviable que celui de petit berger (fig. 4).



Fig. 4 : Le petit alo avec son chien (photo).

*Mon père i m'a dit : « mon gâs, t'as douze ans
Comm' t'as r'çu ton cartificat d'étude
J' vas aller t' louer à la prochain' Saint-Jean
Pac'qué, d' flâner, tu prenrais l'habitude,
Foura r'miser tes liv's et tes cahiers.
Pour la vie, y faut préparer tes armes
Pour pus tard faut apprendre à travailler :
On n'est pas toujours heureux dans les fermes.*

[...]
*Tu s'rás un alo⁷, un p'tit vaque-à-tout ;
[...] Chacun, dans l' valoèr⁸, vourra t' commander,
[...] T' aid'ras à tout le monde, et même au batteux
À c' que t'endur'ras, iaura ben un tarne
Plus tard, mon p'tit gâs, tu comprenras mieux :
On n'est pas toujours heureux dans les fermes.
[...]
Dans deux ans, mon p'tit, j' te louerai barger
Là, tu gangneras un peu davantage.
Dans trois ou quatre ans tu seras charr'quier
Tu mont'ras en grade si tu as du courage.
Tu f'rás ton service et pis tu r'viendras
Pis tu r'commenc'ras et tu pioch'ras farme
T'auras un p'tit bien et tu t' marieras
Et tu s'rás p'têt' heureux dans ta p'tit' farme.
[« Dans les fermes »]*

*Mon père m'a dit : « mon garçon, tu as douze ans
Comme tu as été reçu au certificat d'études
Je vais aller te louer à la prochaine Saint-Jean
Parce que sinon, à traîner, tu prendrais de mauvaises habitudes.
Il faudra ranger tes livres et tes cahiers.*

*Pour la vie, il faut préparer tes armes
Pour plus tard il faut apprendre à travailler :
On n'est pas toujours heureux dans les fermes.
[...]
Dans deux ans, mon petit, je te louerai berger
Là, tu gagneras un peu davantage.
Dans trois ou quatre ans tu seras charretier
Tu monteras en grade si tu as du courage.
Tu feras ton service militaire et puis tu reviendras.
Puis tu recommenceras et tu travailleras dur
Tu auras un peu de bien en propriété et tu te marieras
Et tu seras peut-être heureux dans ta petite ferme.*

Et le petit alo n'est pas exclu de la louée, cette journée souvent au chef-lieu de canton durant laquelle se négocient en direct les embauches du personnel de ferme, selon le principe que la période des quatre mois

7. Alo (t) : petit valet de ferme, le dernier des domestiques, quelque chose comme le saute-ruisseau des hommes d'affaires ; on l'appelle aussi vaque-à-tout.

On trouve dans le vieux français et dans plusieurs patois le mot « valot » pour « valet ». Le terme Alot, dont « l'h » est quelque fois aspirée, doit être une forme de « valot ». [MARTELLIERE (P.), op. cit.].

8. Valoèr (Valoir) : la valeur des biens exploités par un cultivateur et, plus souvent, ces biens eux-mêmes : Jacques a un trop grand valoèr et pas assez de monde pour que ses terres soient faites à heure et à temps [THIBAUT (A.), op. cit.].



Fig. 5 : Charretiers à Moisy.

de grands travaux d'été est payée autant que les huit autres mois de l'année et avec la nourriture. Son logement est souvent dans l'écurie, auprès des chevaux. La louée d'Oucques était célèbre dans la région ainsi que celles de Cloyes et Marchenoir ; elle se tenait à la Saint-Michel pour le terme d'hiver et à la Saint-Jean pour les travaux d'été.

*Les petits alos, qu'on mène à la louée⁹,
les matins d'Saint-Jean sont jeunets, jeunets.
Et devant leu' maître en toélett' soignée
Pour discuter l'prix is sont point gênés.
Is buv'nt de la bière et d'la limonade,
Is mang'nt des croquets et ben d'autr's gâtaux
Quand is voul' fumer ça les rend malades
Les petits alos
Les matins d'Saint-Jean is cir'nt leux sabots!*

*Les petits valets de ferme, qu'on mène à la louée,
les matins de Saint-Jean sont jeunots, jeunots.
Et devant leur maître en tenue soignée
Pour discuter le prix ils ne sont point gênés.
Ils boivent de la bière et de la limonade,
Ils mangent des croquets et bien d'autres gâteaux
Quand ils veulent fumer ça les rend malades
Les petits valets de ferme
Les matins de Saint-Jean ils cirent leurs sabots!
[« Les p'tits alos »]*

9. Louée : Assemblée, lieu où se réunissent les domestiques des deux sexes pour se louer pour les travaux de la campagne. Les louées ont lieu ordinairement à la Saint Jean et à la Toussaint. Il y a en outre des louées partielles pour les gens qui vont faire les foins, la moisson, etc. Dans le temps qu'il y avait encore des vendanges, les maîtres se rendaient entre quatre et cinq heures du matin sur la place du village où se tenait la louée des vendangeurs et embauchaient des ouvriers soit pour la journée, soit pour plusieurs jours. Cet usage a disparu avec l'invasion du phylloxéra [MARTELLIÈRE (P.), op. cit.].

Le charretier

Personnage-clé dans l'organisation des travailleurs de la terre, c'est sur lui et ses chevaux que reposent les travaux des champs. Même chez les charretiers, il y a des grades : premier charretier, deuxième et encore plus dans les grandes fermes. Ainsi, *Il y avait à la Borderie, les cinq charretiers pour cinq charrues, trois batteurs, deux vachers ou hommes de cour, un berger et un petit porcher, en tout douze serviteurs sans compter la servante*¹⁰.

Au repas du midi, le charretier ouvre et ferme les festivités, quand le charretier range son couteau, tout le monde doit être prêt à quitter la table.

Dans le personnel de ferme il y a aussi les « calvaigners », travailleurs sans spécialité ou engagés pour des travaux temporaires (fig. 5).

La servante

La bonne servante assure le confort de tous les hommes et des bêtes de la basse-cour au prix de grandes fatigues du matin tôt jusqu'au soir tard.

*C'était le temps où Jacqueline avait le plus de tracas. Le lever et le coucher du jour décidaient du travail. On secouait ses puces dès trois heures du matin, on retournait à la paille vers dix heures du soir. Et il fallait bien qu'elle soit debout la première, pour la soupe de quatre heures, de même qu'elle se couchait la dernière quand elle avait servi le gros repas de neuf heures : le lard, le bœuf, les choux. Entre ces deux repas il y en avait trois autres*¹¹.

Mais la bonne servante, c'est aussi chez Maurice Hallé, sans cacher cette sombre réalité, celle qui

10. ZOLA (Émile), *La Terre*, Éd. A. Marré, p. 78.

11. ZOLA (Émile), *La Terre*, Chartres, Éd. A. Marré, p. 164.

constate avec rancœur que tous les mâles de la ferme ont goûté d' moué et qu'ils ne lui en sont guère reconnaissants.

*C'est à la Saint-Jean que j'm'ai louée,
Cheux l'maître Bériaud, un gros fermier
Qu'ia la réputation avouée,
À dix lieues, d'être un fumeier
Aussi, l'lendemain, m'a trouvée belle,
M'a fait tomber su eun' javelle
Et si tu craill's, à c'qu'i m'a dit,
J'te renvoëye c'tte après-midi.
[...]
Et comm' j'étais eun' bonn' servante
Quand je m'suis sentue dans ses bras,
J'étais sûr' qu'i m'renvoëyrait pas.
Et l'maître i m'a passé su l'vente !*

*C'est à la Saint-Jean que je me suis louée,
Chez le maître Bériaud, un gros fermier
Qui a la réputation assumée
À dix lieues, d'être un homme à femmes
Aussi, le lendemain, il m'a trouvée belle,
Il m'a fait tomber sur un tas
Et si tu cries m'a-t-il dit
Je te renvoie cet après-midi.
[...]
Et comme j'étais une bonne servante
Quand je me suis sentie dans ses bras,
J'étais sûre qu'il n'allait pas me renvoyer
Et le maître m'est passé sur le ventre !
[« La bonne servante »]*

Et le maître et les autres l'ont tous abandonnée...

*Et quand j'ieu ai dit : « j'vas être mère ».
Lequel d'entre vous qui s'ra l' père ?
Tertous du maître au bargeotin
S' sont sauvés en m'appelant Putain.*

*Lequel d'entre vous sera le père ? »
Tous, du maître au petit bardou
Se sont sauvés en m'appelant : Putain !*

Bien sûr, il ne faudrait pas généraliser cette situation des servantes de ferme, mais elles furent nombreuses à subir ce sort et pas seulement en Petite-Beauce ! Et le mouvement *Me-Too* n'était pas encore d'actualité pour assurer leur défense.

Les autres femmes

Maurice Hallé se laisse aller au rêve éveillé, qu'il s'agisse de « la » femme dont il dresse un tableau digne d'une peinture de son ami Edmond Rocher ou de sa Beauceronne que l'on croirait sortie de la chanson des blés d'or !

*Marquise ? Ouvrière ou catin
Le doux satin de ta peau blanche
N'est-il pas plus pur qu'un dimanche
Plus doux que le plus doux satin ?
Délaisse la vile peinture
Qui, sur ton visage, détaint
Car il n'est d'aussi joli teint
Que celui que fait la nature.
[« Lettre à la femme »]*

*Comme les blés de mon pays,
Sa chevelure était dorée,
Sûr qu'autrefois la dame astrée
N'avait point si beaux coloris
Quand par la plaine diaprée
Elle s'en allait admirée
En chantant des refrains jolis.
Sa chevelure était dorée
Comme les blés de mon pays.
[« Souvenir de ma Beauceronne »]*

*T'auras un homme. Un gâs plein d'sang !
Qui t'bin'ra si t'es gentille
Un fort gâs, un solid' pésan
Capab' d' parpétuer eun' famille
De servant's et pis d' laboureux.*

*Tu auras un homme. Un gars plein de sang !
Qui t'embrassera si tu es gentille
Un fort gars, un solide paysan
Capable de perpétuer une famille
De servantes et puis de laboureurs.
[« Darrièr' la ch'vaille* » (* la levée)] (fig. 6)*



Fig. 6 : Portrait de femme par Edmond Rocher.

Les laveuses

Tous les auteurs régionalistes ont un jour croqué les femmes au lavoir qui savent tout sur la vie des habitants du village et le font savoir, même si c'est en partie inventé; et le lavoir de référence pour Maurice Hallé était non loin de la forge familiale, sur la place du marché d'Oucques.

Vous l' connaissez pas nou' lavoer ?

[...]

*Dam', si vous v'lez êt' renseigné
Qu' vous seyez gueux ou fortuné,
V'entendez causer su tout l'monde.*

[...]

*Nout' lavoèr r'ssemb', dans nou' pat'lin,
À vout' grand journal Le Matin
Qu'i fais' biau, qu'i blute ou qu'i vente
Les nouvell's rappliqu'nt de partout :
« Là, on sait tout, là, on dit tout ! »
(Si on n' sait ren, on en invente !)*

[...]

*All's pass'nt, comm' ça, tou's leux journées
À déshabiller l' mieux vêtu,
Et à fair' parde la vertu
Aux fill's qui s' sont jamais données !*

[...]

*Et ça s'ra chaqu' journée pareille.
Et cheux leux clients du lend'main
All's racont'ront, d'un air malin
C' qui s' pass' cheux leux client d' la veille
En en assaisonnant le r'frain.
[« Les laveuses »]*

Vous ne connaissez pas notre lavoir ?

[...]

*Eh bien si vous voulez être renseignés
Que vous soyez gueux ou fortuné,
Vous entendrez là causer sur tout le monde.*

*Notre lavoir ressemble, dans notre pays,
À votre grand journal « Le Matin »,
Qu'il fasse beau, qu'il bruine ou qu'il vente
Les nouvelles arrivent de partout :
« Là, on sait tout, là, on dit tout ! »
(Si on ne sait rien, on en invente !).*

[...]



Fig. 7 : Les laveuses (dessin de G. Delatousche).

Elles passent, comme ça, toutes leurs journées

À déshabiller le mieux vêtu,

Et à faire perdre la vertu

Aux filles qui ne se sont jamais données !

[...]

Et ce sera chaque journée pareil

Et chez leurs clients du lendemain

Elles raconteront, d'un air malin

Ce qui se passe chez leurs clients de la veille

En en assaisonnant le refrain. (fig. 7)

Les baladins

La vie du village est évidemment faite par tous ses habitants permanents, mais aussi par tous les « accourus », vils gredins ou honnêtes gens dont Maurice Hallé se sent proche. Ainsi, parmi les villageois d'occasion, cite-t-il les commerçants de passage auxquels on pourrait ajouter le marchand de peaux de lapin, le rémouleur, le marchand de cresson et tous les colporteurs, mais aussi tous les maraudeurs sans parler des « chauffeurs » de la bande d'Orgères qui hantèrent les esprits de beaucoup d'habitants des grandes fermes de Beauce.

*Ils vont, commerçants interlopes,
Colporteurs, vanniers ambulants,
Marchands de papiers, d'enveloppes,
Et de bijoux étincelants ;
Diseuses de bonne aventure,
Ils trouvent toujours leur pâture,
Honnêtes gens ou vils gredins.*

[« Les Baladins »]

Hé, l'homme au sac ! Hé, l' galvaudeux¹² !

Éloègn'-toé don ! Hé, l' trimardeux¹³ !

Oésiau de passage qui rôde

Autor de ma ferme et maraude

C'est cor mes poulets qu' tu viens qu'ri !

Veux-tu courri !

[...]

Hé, bracognier, dans les sapins

Ia don pus d' levraux ni d' lapins

Dans la plaine ia don pus d'alouettes

Que tu mendi's et pis qu' tu quêttes,

C'est un morciau d' pain qu' tu viens qu'ri ?

Veux-tu courri ! »

Hé, l'homme au sac ! Hé, le galvaudeux !

Éloigne-toi donc ! Hé, le trimard !

Oiseau de passage qui rôde

Autour de ma ferme et maraude

C'est encore mes poulets que tu viens prendre !

Veux-tu partir !

12. Galvaudeux : qui vit comme un vagabond.

13. Trimardeux : celui qui fait la route, le chemineau.

*Hé, braconnier, dans les sapins
Il n'y a donc plus de lièvres ni de lapins
Dans la plaine il n'y a donc plus d'alouettes
Que tu mendies et puis que tu quêtes,
C'est un morceau de pain que tu viens chercher ?
Veux-tu partir !
[« Veux-tu courri »]*

Et par les chemins autour du village, on rencontrait à l'époque tous les travailleurs d'occasion cherchant du bois ou des glanes dans les champs, et tous les « usés de la vie » en quête d'un peu de chaleur humaine.

*Les chemineaux ont grossi leurs cohortes,
Poussés par la faim, ils frappent aux portes,
Timidement tendent la main.
Ils vont, suppliants, de leurs voix en larmes :
« Du pain, un morceau : du vin, une larme »
Pour continuer leur chemin.
[« Les chemineaux »] (fig. 8)*

*C'est là qu' pass' les chasseurs d'alouettes,
Les vieill's qui ramass'nt du bois mort
Rabougri's, raptissé's, fluettes.
Et les scieus d' long aux muscles forts ;
Tous les boissiers et leurs cognées.
J'en ai t-i vu des fagoteux
Entasser bournré's su bournrées
Contr' le ch'min creux !
[...]
C'est là que passent les chasseurs d'alouettes,
Les vieilles qui ramassent du bois mort
Rabougries, rapetissées, fluettes.
Et les scieurs de long aux muscles forts ;
Tous les bûcherons et leurs cognées.
J'en ai beaucoup vu des faiseurs de fagots
Entasser bournrées sur bournrées
Contre le chemin creux !*



Fig. 8 : Les chemineaux (dessin de G. Delatousche).

*C'est là qu' pass', les soërs de couvraillle,
Des pauvres gâs qui n'ont point d' sous,
N'ayant pour lit qu'eun' bott' de paille,
Toujous en but aux mauvais coups
D' la fred, d' la faim, d' la maladie.
J'en ai t-i vu des miséreux
Tombés, anéantis, sans vie,
L' long du ch'min creux !*

*C'est là que passent, les soirs de semailles,
Des pauvres gars qui n'ont point de sous,
N'ayant pour lit qu'une botte de paille,
Toujous en butte aux mauvais coups
Du froid, de la faim, de la maladie.
J'en ai beaucoup vu des miséreux
Tombés, anéantis, sans vie,
Le long du chemin creux !
[« Les chemins creux »]*

LA VIE AU PAYS

La vie au pays est principalement consacrée au travail mais avec quelques moments de convivialité festive caractéristique de la vie au village.

Le repos du dimanche

Heureusement, la vie dure du travail quotidien est suivie de jours de repos, occasions pour les hommes de passer de longs moments dans les cafés du bourg pour jouer aux cartes et descendre quelques « chopinettes » de vin local, mais le vin d'Oucques n'a pas la qualité de celui de Villiers ou Thoré !

*Tous les huit jours, dans nout' pays
Rich's ou pauv's, du bas jusqu'au faîte
I faut qu'is pouill'nt¹⁴ leux biaux habits.
[...]
Tous les huit jours, dans notre pays
Riches ou pauvres, du bas jusqu'au faîte
Il faut qu'ils mettent leurs beaux habits.
[« Le Berlaud »]*

*L' dimanche, au tantout, on se r' pouse,
On va fair' sa chouin' chez l' bistrot »
[...]
Les vieux i's buv'nt leurs chopinettes,
[...]
Le dimanche, après-midi, on se repose,
On va faire sa partie de « chouine » au bistrot,
[...]
Les vieux ils boivent leurs litres de vin
[« Le pays ou qu'on parl' ben »]*

14. Pouiller : se vêtir, mettre un vêtement [MARTELLIÈRE (P.), op. cit.].

L'usage du boutrou

La vie au village s'organise autour de lieux et monuments classiques : le lavoir, l'église pour certains, la forge, le café pour beaucoup d'autres ; et aussi autour d'un monument plus modeste célébré par Maurice Hallé, illustré par Germain Delatousche et Edmond Rocher : le boutrou.

*Ça sert à ben des gens et même aux bêt's qui passent
Le noute aux charr'quiers pour pas égreigner l' peignon
Et aux vieux bonhoum's pour erpouser leurs jamb's lasses ;
Ceux d' la place aux gamins pour jouer à saut' mouton,
D'aut's pour lire le jornal quand on n'a ren à faire.*

*Ça sert à bien des gens et même aux bêtes qui passent,
Le nôtre aux charretiers pour ne pas abîmer le pignon
Et aux vieux bonshommes pour reposer leurs jambes lasses ;
Ceux de la place, aux gamins pour jouer à saute-mouton,
D'autres pour lire le journal quand on n'a rien à faire* [«Le boutrou»] (fig. 9a et 9b)



Fig. 9a et 9b : Les boutrous
(dessins de G. Delatousche et E. Rocher).

Les «virées» en ville

Aller en ville pour les jeunes d'Oucques et de la région, c'est aller à Blois, à vélo bien sûr, mais aussi en tramway après la première guerre mondiale. Oucques est un nœud ferroviaire dont subsistent aujourd'hui les traces de la gare. En fin de semaine, les

jeunes se rendent en ville, surtout lors de fêtes annuelles comme la Saint-Nicolas. C'est un lieu de rencontres en toute tranquillité hors du regard des vipères-laveuses.

*Moué, j' suis un gâs qu' habit' la Biauce
J' demurons un peu au-d'ssus Blouais ;
Quand j' cause, souvent, d' moué, on s' gausse ;
Et portant j' parlons guère patouais.
On m' demande quand que j' vas en ville :
« – Mon ami, quel est vont' pat'lin* ? » : (* pays)
– Mon pat'lin, que j' réponds, tranquille,
– J' suis du pays où qu'on parl' ben ».*

*Moi, je suis un gars qui habite la Beauce
Je demeure un peu au-dessus de Blois ;
Quand je parle, souvent, de moi, on se moque ;
Et pourtant je parle guère patois.
On me demande quand je vais en ville :
« – Mon ami, quel est ton pays ? » :
– Mon pays, que je réponds, tranquille,
– Je suis du pays où qu'on parle bien.
[«Le pays où qu'on parl' ben»]*

La tradition des assemblées

Maurice Hallé et ses amis les gâs d'cheu nous faisaient le tour des villages environnants pour les fêtes patronales, jouant les amuseurs publics comme lui-même le fera plus tard au sein de la Commune libre de Montmartre. Ces groupes de jeunes étaient souvent issus des conscrits. La fête avait plus ou moins d'importance et les réputations étaient très établies... À la fête patronale, un bal forain, couvert de toile, s'installait d'ordinaire dans les prés de l'Aigre ; et il y avait sur la route, en face de la mairie, trois baraques, un tir, un camelot vendant de tout jusqu'à des rubans, et un jeu de tourneuvre, où l'on gagnait des sucres d'orge¹⁵.

*Parfoués, on va aux assemblées.
L' dimanch' soèr, on s'amus' tertous ;
Ien a qui font les fous d' emblée,
Et ien a d' bonn'heur' qui sont soûls»*

*Parfois, on va aux assemblées,
Le dimanche soir, on s'amuse tous,
Certains font les fous d' emblée,
D'autres, de bonne heure, sont saouls.
[«Le pays où qu'on parl' ben»] (fig. 10)*

Les vieux

Ils vivent au rythme de l'horloge de Jacques Brel, suivent la vie du village, les activités quotidiennes et ne connaissent pas encore les hospices/mouroirs contemporains.

15. ZOLA (Émile), *La Terre*, Éd. A. Marré, p. 155.



Fig. 10 : *Les gâs d' cheu nous* – photo anonyme (coll. Jean Terrier).

*À p'tits pas, lent'ment, on s' promène,
On va pas ben loin dans les champs,
On r'garde et on vouet c'tte grand' plaine
Qui s'étend et qu'on ador' tant»
[«Quand on est vieux»]*

Et dans cette harmonie des jours quelques intrus apparaissent parfois :

*Hé, l' biau moussieu, quoqu' tu viens charcher ?
J' voës ben qu' t'es tout endimanché !
Tu veux entrer dans ma famille ?
Non mon 'ieux, c'est pas pour ma fille
C'est pour ses sous qu' tu viens la qu'ri' !
Veux-tu courri' !*

L'entente harmonieuse, la solidarité, si valorisée en général dans la description de l'organisation villageoise ancienne n'est pas toujours la règle de la vie locale. C'est la concurrence, appelée commerce par Maurice Hallé, qui l'emporte bien souvent.

*Qu' tu séy' épicer, pharmacien, batteux,
Mastroquet ou tireux d' bonne aventure,
Notaire, architecte, huissier, arpenteux,
Souet pour la bouesson ou la nourriture,
Tu roul's ton prochain la nuit comm' le jour.
Ben, pour établi eun' bonn' controversse
Faut qu' par ton prochain tu l' soey's à ton tour :
Ben dam ! C'est l' commerce.
[...]*

*Que tu sois épicer, pharmacien, homme de batterie,
Tenancier de bar ou diseur de bonne aventure,
Notaire, architecte, huissier, géomètre,
Soit pour la boisson ou la nourriture,
Tu trompes ton prochain la nuit comme le jour.
Bien, pour établir une bonne controverse
Il faut que par ton prochain tu le sois à ton tour :
Bien dame ! C'est le commerce !*

Maurice Hallé n'est guère optimiste quant au changement à venir et constate même amèrement les risques de reproduction sociale comme diraient les sociologues modernes :

*C'a toujous été, ça s'ra-t-i toujous ?
C'est du mêm' coûte qu' pench'ra la balance,
I en a qu'iauront souëf, et d'aut's qui s'ront soûls,
Iaura des vent's creux et des pleins-la-panse.
Crès-moué ben, Béchu, soués moins scrupuleux,
J' te l'ai dit, la société c'est qu'eun' garce,
Au lieu d'êt' volé, soués putout voleux :
Et vive l' commerce !*

*Ce fut toujours ainsi, est-ce que ce sera toujours ?
Est-ce du même côté que penchera la balance ?
Certains auront soif, et d'autres seront saouls,
Il y aura des ventres affamés et des panse bien remplies.
Crois-moi bien, Béchu, sois moins scrupuleux,
Je te l'ai dit, la société c'est une garce,
Au lieu d'être volé, sois plutôt voleur :
Et vive le commerce !
[«Le commarce»]*

Mais les valeurs profondes reviennent et Maurice Hallé, militant impénitent, se prend à rêver d'harmonie retrouvée, de justice sociale et décrit une campagne idyllique.

*Pis voèr sous un soleil de plomb
Tous les moessonneux, à la tâche
Courbés su mon ventr' sans relâche,
Pour cueilli le bel épi blond.
Voèr partout courri la marmaille
Voèr du pain cheux tout' la gueusaille,
Voèr dans les celliers du bon vin,
Des amoureux su chaqu' chemin
D' la paix, du travail, point d' misère
La v'là ma joëe, à moué, la Terre !*

*Puis voir sous un soleil de plomb
Tous les moissonneurs, à la tâche
Courbés sur mon ventre sans relâche,
Pour cueillir le bel épi blond.
Voir partout courir la marmaille
Voir du pain chez tous les miséreux
Voir dans les celliers du bon vin,
Des amoureux sur chaque chemin
De la paix, du travail, point de misère
La voilà ma joie à moi, la Terre !
[«La Terre»]*

LA GUERRE

Toutes les tentatives de recherche du bonheur butent sur l'éternel recommencement de la guerre qui a marqué récemment les villages beaucerons à trois reprises : 1870, 1914-1918 et 1940-1944 ; les poèmes de Maurice Hallé traduisent cette lourde réalité, entraînant chez lui hésitation entre mobilisation patriotique au début de la guerre [*Tois gâs d'cheux nous*] et opposition idéologique à la guerre forgée dans les milieux pacifistes [*Mon gâs est à la guerre*]. Et même le monument aux morts d'Oucques est salué par lui dans un poème spécifique.

*C'était tois gâs, tois gâs d' cheux nous
Qu'étaint toujous ensemb', tertous,
Et qu'avaint fait les quat' cent coups.*

*Il taint fumeliers comme l' diable ;
Entre l' travail et les amours
Les tois gâs coulaient d'heureux jours,
S' tenant à charru' comme à tabe,
Pour courir après le cotillon
Comm' pour tracer un dret sillon,
Ou pour vider queuqu' bonn's bouteilles,
I avait pas trois parsonn's pareilles !
Is s'amusaient, ensemb', tertous, »*

*C'était trois gars, trois gars de chez nous
Qui étaient toujous tous ensemble
Et qui avaient fait les quatre cent coups.*

*Ils étaient hommes à femmes comme des diables ;
Entre le travail et les amours
Les trois gars coulaient d'heureux jours,
Se tenant à la charrue comme à table,
Pour courir après le cotillon
Comme pour tracer un droit sillon,
Ou pour vider quelques bonnes bouteilles,
Il n'y avait pas trois personnes pareilles !
Ils s'amusaient, tous ensemble,
[« Tois gâs d' cheux nous »]*

Mon gâs a quitté la prairie,
Nout' bois nout' champ et nout' maison.

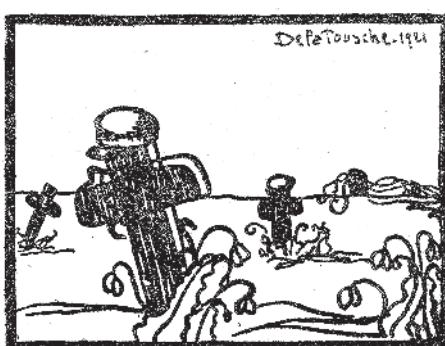


Fig. 11 : Les trois croix (dessin de G. Delatousche).

Pour pas êt' tué i' faut qu'i tue ;
Pac' qué il a changé d'outil,
Ses mains serr'nt la cross' d'un fusil
En plac' des mansins d'la charrue.

*Mon gars a quitté la prairie,
Notre bois, notre champ et notre maison.
Pour ne pas être tué il faut qu'il tue ;
Parce qu'il a changé d'outil,
Ses mains serrent la crosse d'un fusil
En place des mancherons de la charrue.
[« Mon gâs est à la guerre »] (fig. 11)*

POUR L'HUMANITÉ

Malgré toutes ses critiques sur les Bourdiaux qui rendent difficile la vie des petits paysans, Maurice Hallé chante à la manière d'un barde beauceron la cause du pauv' pésan qui cultiv' son bien et il en fait un chant pour l'Humanité.

*Oh ! Pourquoé qu'en ville ya des gens qui crient
Cont' le pauv' pésan qui cultiv' son bien ?
Pour li, comm' pour eux, faut qu' les blés épient
Pour que tout l' mond' mang' son pain quotidien.
Fallait à la terr', rester à l'attache
Et pis s' dir' comm' nous, – sans vous dégoûter –
En accomplissant nout' modeste tâche :
« j' travill'rons toujous pour l'Humanité. »*

*Oh ! Pourquoi en ville il y a des gens qui crient
Contre le pauvre paysan qui cultive son bien ?
Pour lui, comme pour eux, il faut que les blés épient
Pour que tout le monde mange son pain quotidien.
Il fallait à la terre rester attaché
Et puis se dire comme nous – sans dégoût –
En accomplissant notre modeste tâche :
« Nous travaillerons toujous pour l'Humanité. »
[...]
Vous vous rapp'lez-t-i c't esclavage
Les seigneurs et les drouets d' cuissage
Les moèn's, les guerr's, les brigandages
Et tout's les dîmes ?
Des cent z'ans l' pésan a souffert
Mais l' descendant des anciens serfs
I veut pus viv' dan' un enfer
Pus êt' victime »*

*Vous rappelez-vous l'esclavage
Les seigneurs et le droit de cuissage
Les moines, les guerr's, les brigandages
Et toutes les dîmes ?
Pendant des siècles le paysan a souffert
Mais le descendant des anciens serfs
Ne veut plus vivre dans un enfer
Ne plus être victime.
[« La revanche du pésan »]*

Conclusion

Bien sûr, Maurice Hallé n'a pas décrit toutes les situations des «gens des champs», mais les croquis qu'il en donne à travers ses portraits-poèmes transmettent une image vivante et il met l'accent sur des personnages rarement mis en lumière : le petit «alo», la servante de ferme, le charretier. Les descriptions sont tantôt empreintes d'empathie, tantôt proches du pamphlet militant (poésie engagée) avec une musicalité qui renvoie à des temps passés ou jamais connus.

Puissent nos oreilles demeurer encore sensibles à cette parole quasi oubliée de nos campagnes anciennes.

On se prend à rêver de portraits de même type des Montmartrois que Maurice Hallé a longuement fréquentés. Malheureusement il fut tellement occupé par l'animation de la vie locale qu'il n'en fit rien. Mais ce ne devrait pas être une raison pour que ses successeurs de la butte négligent dans leur panthéon local ce personnage venu de Petite-Beauce et qui fit tant pour l'animation de leur commune.

Annexe 1

LE POÈME : UN OUTIL PARMI D'AUTRES POUR LA DESCRIPTION DES PAYSANS DE PETITE-BEAUCE

La poésie, déclamée ou chantée, comme le faisait Maurice Hallé au cabaret de *La Vache Enragée*, est une façon personnelle de décrire des faits de société en peu de mots. Quelques auteurs de la région, à son époque, y ont contribué également : Hubert-Fillay, Paul Besnard.

Ce fut aussi pour Maurice Hallé son arme politique, mais il n'est pas certain que le public des cabarets ait été toujours sensible à ce combat, s'arrêtant au comique des situations décrites.

Honneur donc à Maurice Hallé pour avoir, par ses poèmes, laissé trace de la vie d'hommes et de femmes de la terre beauceronne avant la modernisation-mécanisation de l'après seconde guerre mondiale. Honneur aussi à ses complices-dessinateurs – Germain Delatousche et Edmond Rocher – qui contribuent grandement à la réussite de son œuvre.

Les outils de transmission de l'histoire des sociétés locales et particulièrement paysannes sont divers.

Les écrits : des auteurs ont restitué la vie des campagnes de leur temps, comme Émile Zola, largement cité dans cet article. D'autres appliquent au monde paysan une démarche d'analyse scientifique, comme Alain Denizet en contant l'histoire de son arrière-grand-père dans *Un paysan sans histoire*; d'autres encore, comme Gérard Boutet, se sont fait une spécialité de faire revivre l'histoire romancée de leurs ancêtres; Alain Prévost, dans *Grenadou paysan français*, conte l'histoire d'Ephraïm Grenadou, paysan de La Bourdinière en Eure-et-Loir.



Fig. 12 : Paysage de campagne (dessin d'Edmond. Rocher).

L'histoire des paysans peut aussi utiliser d'autres supports que le texte écrit. Ainsi un Écomusée, comme celui de la vallée de l'Aigre, à La Ferté-Villeneuil (Eure-et-Loir), est-il secondé par un réseau de prêteurs locaux pour ses expositions sur l'histoire locale.

Et la vie des campagnes a fait longtemps l'objet de créations artistiques, «Les trois cloches-village au fond de la vallée», chantée par Édith Piaf avec les Compagnons de la chanson, sans oublier les nostalgies pré-écologiques pouvant prendre la forme des chansons de Jean Ferrat fustigeant le poulet aux hormones et les images tristement figées de la ruralité profonde de Raymond Depardon. Et dans un autre genre un public proche de ses racines paysannes fait le succès du spectacle : *Les Bodins* (fig. 12).

Annexe 2

MAURICE HALLÉ ET LE PARLER BEAUCERON

Les poèmes de Maurice Hallé renvoient à un parler local beauceron qui fut celui des paysans d'Oucques et de la région, depuis de longues générations. D'autres auteurs régionaux ont contribué à faire connaître ce parler, citons les plus connus : Gaston Couté, le fils de Meung-sur-Loire, auteur de *La Chanson d'un gâs qu'a mal tourné*, mais aussi Hubert-Fillay le défenseur du régionalisme, Paul Besnard l'écrivain-poète solognot, et d'autres : Armand Pellé d'Ouzouer-le-Marché, le «batteux», pour lequel il n'y a point de bon dieu, disait-il; Maurice Vannereau, le barde solognot; Fernand Clas, le barde de la Puisaye – sans même remonter, sous Henri IV, à Charles Timoléon de Beauxoncles, auteur de poèmes grivois! – et les poètes vendômois : René Suard (*Les histouères du maît' Batiau*, 1937) et Jacques Peltier (*Batiau-Chalut aux Folies-Bergère's*, 1908).

Ces parlers locaux ont leurs spécificités micro-régionales mais avec beaucoup de ressemblances entre parlers de Beauce, Blaisois, Vendômois, Perche, Maine, Vendômois, Sologne et autres «petites patries» pour citer Hubert-Fillay et Edmond Rocher.

En matière de parler beauceron, quelques auteurs ont fait l'effort de synthétiser leurs observations et études ; notons : le *Glossaire du Pays blaisois* (1892) d'Adrien Thibault, le céramiste de Blois, le *Glossaire du Vendômois* (1893) de Paul Martellièrre, le *Glossaire du pays de Sologne* (1933) de Hubert Fillay et le *Glossaire des mots et expressions employés par Gaston Couté* (1977) publié par Le vent du ch'min.

Citons encore le *Glossaire des parlers d'Eure-et-Loir / Beauce et Perche* (1999) de Jean Pontoire et Claire Fondet, établi d'après une enquête de 1868, et plus récemment *Acoute que j' te cause* (1988) de Guy Bataille ainsi que le travail du maréchal-ferrant d'Épieds-en-Beauce, André Gilbert, *L'héritage pardu ou l'amour de la terre* (2013), qui avait fait l'objet d'un suivi particulier de l'universitaire Marie-Rose Simoni-Aurembou ou encore Gilbert Marquenet qui, aidé par Jean-Marie Lorain, recueillit le parler de son enfance.

D'autres auteurs ont œuvré à la sauvegarde des parlers locaux de la région : Maurice Daveau (Touraine), Bernard Édeine (Sologne) ; et plus spécialement sur le Vendômois : Jacques Carraud, Alain Quillout, Paul-Ursin Dumont, Jean-Jacques Loisel, Daniel Bruneau et quelques autres.

Orientation bibliographique

BEAUDOUX (Étienne), *Maurice Hallé poète de Biauce, chansognier à Montmartre*, Vendôme : Éditions du Cherche-Lune, 2019.

Ce livre a pour objet de redonner vie à l'homme et à son œuvre. Il est composé de trois parties, largement illustrées de dessins, principalement de Germain Delatousche et Edmond Rocher mais aussi de dessins provenant du journal *La Vache enragée*.

Première partie : la vie de Maurice Hallé de 1886 à 1954, entre succès et nombreuses galères.

Deuxième partie : ses œuvres reprises des publications de 1921 et 1944 et enrichies de quelques poèmes retrouvés ailleurs. Les textes sont le plus souvent présentés en deux versions : le parler beauceron et le français actuel.

Troisième partie : elle est consacrée à ses amis auteurs, ceux qui ont fait l'objet d'une dédicace et d'autres qui sont originaires de la région Centre-Val de Loire : Maurice Doublier, Paul Besnard et bien d'autres, connus et moins connus.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Hallé_\(chansonnier\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Hallé_(chansonnier))

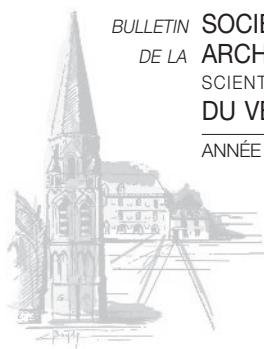
MARTELLIÈRE (Paul), *Glossaire du Vendômois*, Orléans, Vendôme, 1893.

THIBAULT (Adrien), *Glossaire du Pays Blaisois*, Blois, 1892.

MAITRON (Jean) et PENNETIER (Claude), *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*, Paris : Les Éditions ouvrières.

DENIZET (Alain), *Enquête sur un paysan sans histoire*, EM, 2006. <http://alaindenizet.fr/>

BOUTET (Gérard), *La France en héritage*, Omnibus, 2012. https://fr.wikipedia.org/wiki/Gérard_Boutet



La Grotte des Vierges de Lavardin : éléments de datation et d'interprétation d'une cavité aménagée du Moyen Âge

DANIEL SCHWEITZ

Résumé : La « Grotte des Vierges », à Lavardin, est un remarquable exemple de ces cavités aménagées qui, depuis le Moyen Âge, constituaient une part notable de l'habitat des vallées ligériennes. Elle présente l'intérêt d'être relativement bien conservée et de montrer deux foyers qui s'apparentent aux cheminées à hotte conique observées dans les donjons de Montoire, Fréteval et Mondoubleau. Sa fonction originelle est difficile à déterminer, mais on peut néanmoins avancer deux hypothèses : « *reclusage* » des moines du prieuré Saint-Martin ? « *Cave-forte* » d'un familier du seigneur de Lavardin ? Au XII^e ou XIII^e siècle.

Mots-clés : *Troglodytisme, habitat rural, Moyen Âge, Cheminée.*

Les données archéologiques et historiques sur lesquelles s'appuie l'hypothèse touchant à la datation de la *Grotte des Vierges*, comme à son utilisation en tant que *cave-forte* et même possible *reclusage*, méritent d'être précisées. On ne reviendra pas sur le détail de la description des deux niveaux de cette cavité aménagée (voir : SCHWEITZ, 1986) qui, pour l'essentiel, ne peut faire débat, mais il ne paraît pas inutile

d'au moins présenter le plan de son niveau supérieur et de remettre le doigt sur les caractéristiques les plus notables de ce dernier. Son organisation générale, ses principaux aménagements paraissent, en effet, les mieux à même de fournir des données sur sa possible datation, comme sur ce qu'a pu être sa fonction originelle ou, pour le moins, sa principale occupation, au Moyen Âge (**fig. 1**).

Le niveau supérieur de la *Grotte des Vierges*, qui paraît avoir été séparé de son niveau inférieur dans un premier état, si ce niveau inférieur ne lui est pas postérieur, présente quatre salles (A-B-C-D), qui se succèdent en enfilade, d'ouest en est. Elles sont d'importance et d'aspect dissemblables, ce qui porte à penser qu'elles ont pu avoir des fonctions différentes. Tous les aménagements de cette cavité, par ailleurs de belle facture, sont creusés à même le rocher calcaire du coteau, sans intervention d'une quelconque maçonnerie. Cette dernière caractéristique est certainement à noter, elle distingue en tout cas la *Grotte des Vierges* des caves et souterrains aménagés au château de Lavardin, du XII^e au XV^e siècle, qui sont tous renforcés de solides arcs de soutènement, soigneusement appareillés (SCHWEITZ, 2014, p. 76-77, fig. 6 à 8).

La première salle (A) est accessible depuis l'extérieur de la cavité, à peu près aux deux tiers de la pente abrupte du coteau, grâce à un escalier en roc, aménagé

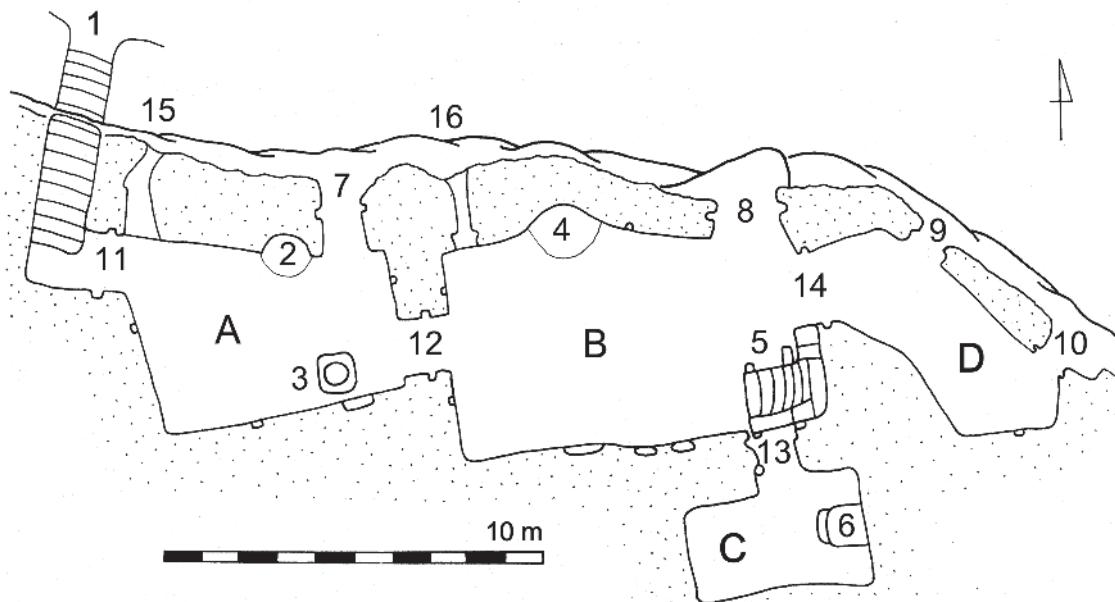


Fig. 1 : Aménagements de la partie supérieure de la *Grotte des Vierges* (d'après Schweitz, 1986).

dans un couloir (**fig. 1 : 1**). C'était très probablement son seul accès, dans un premier état de la cavité. À cet escalier succède un coude du couloir donnant accès à la première salle, immédiatement suivi d'une feuillure de porte (11), disposition renvoyant à un système de protection passive commun dans l'architecture militaire du Moyen Âge, y compris au château de Lavardin. Cet aménagement était destiné à empêcher les éventuels assaillants d'utiliser un *bélier* contre la porte d'entrée de la cavité, ou tout au moins de ne pouvoir l'utiliser qu'avec un recul insuffisant pour être en mesure de facilement l'enfoncer.

Cette première salle est pourvue d'une cheminée (2) et d'un silo (3). La salle qui lui succède (B), de plus grandes dimensions, dispose également d'une cheminée

(4), du même type que la précédente. En passant par-dessus le débouché de l'escalier permettant de passer du niveau inférieur au niveau supérieur de la cavité (5), cette deuxième salle donne accès à une cellule (C) disposant d'un autel, épargné lors du creusement de cette partie de la cavité (6). Ces deux grandes salles (A et B), comme la troisième, qui leur succède à l'est (D), sont toutes ouvertes sur l'extérieur, au nord, donnant ainsi sur la vallée du Loir, par de grandes baies (7 à 10) (**fig. 2**).

Les emplacements des anciennes portes (11 à 14) et fenêtres (7 à 10) présentent de larges feuillures, comme d'ailleurs l'entrée de la cellule pourvue d'un autel, feuillures qui renvoient à l'existence passée de solides clôtures de bois. Certainement pour que les deux grandes salles puissent encore recevoir un éclairage ou une meilleure aération, leurs volets de bois une fois clos, durant la nuit ou en cas de danger, deux soupiraux ont été forés dans la paroi extérieure de la cavité (15-16).

Ayant ainsi remis en mémoire les principales caractéristiques de la partie supérieure de la *Grotte des Vierges*, considérons maintenant les quelques *faits archéologiques* susceptibles de permettre une approche, non seulement de sa datation, mais également de sa possible fonction ou de sa principale utilisation. Pour tenter de répondre à cette dernière question, qui est évidemment la plus épingleuse..., on évoquera un contexte d'ordre historique qui pourrait se révéler signifiant. Il va sans dire que l'auteur a en tête que l'utilisation de cette cavité, aménagée ou occupée sur le *temps long*, peut-être pas loin de dix siècles ? a pu changer de nature, si elle n'a pas été laissée à l'abandon depuis très longtemps. Cette dernière possibilité n'est

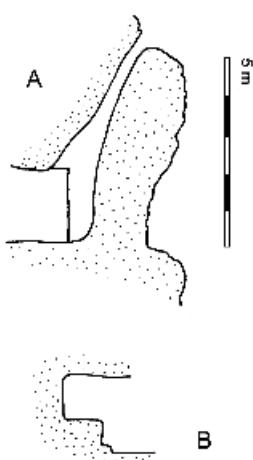


Fig. 2: Coupes des cheminées (2 ou 4) et de l'autel (6) de la *Grotte des Vierges* (d'après Schweitz, 1986).

pas exclue, vu l'absence notable d'aménagements susceptibles de renvoyer à la période contemporaine du troglodytisme.

Considérations sur la présence de cheminées, d'un silo, d'un autel

En premier lieu, on constate que l'ensemble des caractéristiques présentées par la *Grotte des Vierges* renvoie à ce que l'on connaît, par ailleurs, des pratiques du troglodytisme ancien, principalement médiéval. Cela, dans une vallée où le rocher calcaire des falaises et des coteaux abrupts, là également depuis au moins dix siècles, a été mis à profit pour creuser toutes sortes de cavités : *caves-demeurantes*, *caves-fortes* et *souterrains-refuges*. Mais également des chapelles et des logis seigneuriaux, comme c'est notamment le cas aux Roches-L'Évêque, avec la chapelle Saint-Gervais (XII^e siècle) et le manoir de Boydan, adossé au rocher (XV^e siècle). S'y ajoutent évidemment de multiples carrières de pierre, dont certaines sont restées en activité jusqu'au cours du XX^e siècle, avant d'être abandonnées ou transformées en *caves-demeurantes*, caves à vin ou simples débarras (fig. 3).

On notera que la place occupée par les pratiques du troglodytisme est particulièrement évidente au château de Lavardin, pour le moins du XII^e au XV^e siècle, aussi bien dans l'organisation générale et l'aménagement de l'espace castral, que dans ce qu'on peut aujourd'hui percevoir des équipements du vécu le plus quotidien de ses occupants (SCHWEITZ, 2005, 2014). Les caves en roc accessibles depuis le premier palier du promontoire ont même été utilisées jusqu'à une période très récente, dans un château dont une partie des ruines a d'ailleurs été mise en culture (potager, vignes), ainsi que le montrent plusieurs vues d'avant 1914 (coll. Schweitz).

Les aménagements observés dans la *Grotte des Vierges* peuvent être rapprochés de ce que nous ont appris différents spécialistes, tels les archéologues Raymond Mauny, Jérôme et Laurent Triolet, ou les ethnographes Camille et Jeanne Fraysse, concernant les *souterrains-refuges* et les *caves-fortes*, comme plus généralement le troglodytisme de la Touraine, de l'Anjou et du Vendômois.

Trois *faits archéologiques*, ne pouvant guère être contestés dans leur matérialité, paraissent devoir être tout particulièrement pris en compte : la présence de deux cheminées murales, d'un silo (à grains), d'un autel visiblement chrétien, sans parler de ce que l'on connaît du contexte de cette cavité aux XI^e et XII^e siècles.

Ce sont les deux cheminées (fig. 1 : 2 et 4) qui font figure de principal marqueur social et paraissent, en tout cas, constituer le seul élément susceptible d'apprécier une datation quelque peu fiable de l'occupation principale, sinon originelle, de la *Grotte des Vierges*.



Fig. 3 : Extérieur de la chapelle troglodytique Saint-Gervais aux Roches-L'Évêque.

Les concernant, on notera d'abord que le médiéviste Jean-Marie Pesez (1986, p. 74), s'appuyant tout à la fois sur des sources écrites, iconographiques et archéologiques, a souligné que jusqu'à la fin du Moyen Âge, la vraie cheminée, celle qui est adossée à une quelconque paroi, était le plus souvent absente de la maison paysanne.

Cette caractéristique de l'habitation paysanne la distingue nettement de la résidence des classes supérieures de la société médiévale, où l'existence de la cheminée murale est attestée dès le IX^e siècle, sur un plan de l'abbaye suisse de Saint-Gall (*idem*, p. 72). La fouille du palais carolingien de Doué-la-Fontaine, en Anjou, a également mis au jour les vestiges d'une cheminée murale datable du début du X^e siècle (BOUARD, 1973, p. 41-42, fig. 24-25). Une récente analyse du bâti du donjon de Langeais, en réalité un « *domicilium* » (logis comtal) bâti vers l'an mil, y a révélé l'existence des traces laissées par une cheminée à hotte saillante, située entre deux fenêtres, à l'étage du bâtiment (IMPEY, LORANS, 1998, p. 19, fig. 12, 23, 25). Dans le premier tiers du XI^e siècle, les trois étages d'habitation de la *grosse tour* (ou donjon) de Loches, comme l'un des étages de la *petite tour*, étaient, eux aussi, équipés de cheminées murales, sans contrecœur et dont la hotte a disparu (MESQUI, 1998, p. 92-93, fig. 23-24).

Mais la plus ancienne cheminée datée de façon *absolue* en Vendômois, grâce à une analyse dendrochronologique due aux bons soins d'André Michel, est, à ce jour, celle présente à l'étage noble du donjon des seigneurs de Montoire, bâti vers 1080 (YVARD, MICHEL, 1996, p. 10-11). Les cheminées présentes au premier et au second étage du donjon de Fréteval paraissent, elles, datables de la fin du XI^e siècle (CLÉMENT d'ARMONT, LACROIX, 1973, n° 1 a-d; LEYMARIOS, 2001, fig. 5, p. 35) (fig. 4).

On notera, plus généralement, que la cheminée murale est également attestée dans un grand nombre de maisons de ville, pour le moins à partir du XII^e siècle,

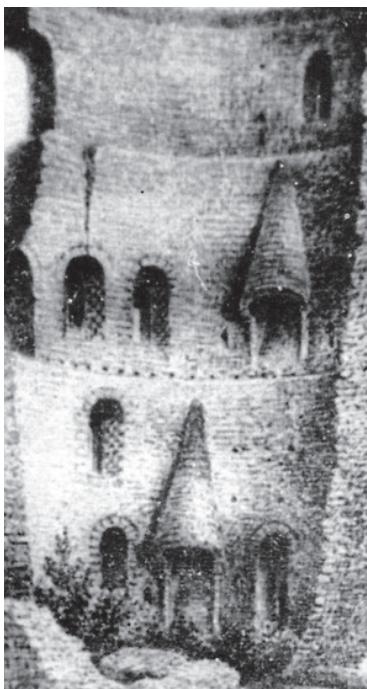


Fig. 4 : État ancien des cheminées du donjon de Fréteval (dessin de Launay, s. d., milieu du XIX^e siècle).

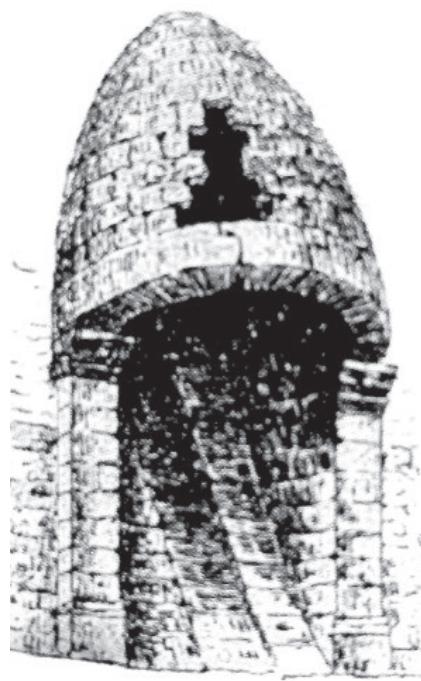


Fig. 5 : État ancien des cheminées du donjon de Mondoubleau (dessin de Launay, s. d., milieu du XIX^e siècle).

certaines de ces maisons en possédant d'ailleurs deux, et leur nombre ne cessant ensuite d'augmenter dans un même logis (GARRIGOU GRANDCHAMP, 1996, p. 2).

Les deux cheminées visibles à l'étage de la *Grotte des Vierges*, avec leur conduit conique, entièrement creusé dans la masse du rocher, renvoient à ce qui paraît bien être, en l'état actuel des connaissances sur la question, le plus ancien des types de cheminées utilisées au Moyen Âge (SIROT, 2011, p. 45). Soit le type présentant un contrecœur plus ou moins fortement concave, et une hotte de forme plus ou moins conique, et largement saillante par rapport à l'alignement du mur portant.

L'existence de ce type de hotte est clairement attestée en Vendômois, sinon par des exemplaires conservés intacts, du moins par des dessins du XIX^e siècle, figurant l'état ancien de cheminées aujourd'hui plus largement ruinées. Un dessin non daté de Gervais Launay montre ainsi la hotte conique des deux cheminées situées au premier et au deuxième étage du donjon de Fréteval (voir : éd. CHAPELOT, 1969, p. 22, p. 66, n° 40), datable de la fin du XI^e siècle selon Claude Leymarios. Cela, avant 1873, puisque le dessin d'Adolphe de Dion (fig. h.-t., p. 212), cette même année, ne figure plus ces hottes en place. Deux autres cheminées à hotte conique, et « très saillante », situées elles aussi dans les étages du donjon de Mondoubleau, datable du dernier tiers du XII^e siècle, ont également été dessinées par le même Launay, vers

1845 (PÉTIGNY, 1849, pl. n. p.), puis à nouveau vers 1865 (LAUNAY, 2014, p. 12, 58 ; LAUNAY, 1884, p. 747-748) (fig. 5).

Une cheminée considérée comme « à hotte conique », quoique déjà ruinée à cette époque, est signalée par le même auteur au premier étage du donjon de Coulommiers (1884, p. 740, fig. 78). Mais Claude Leymarios (2007, p. 53, 55) considère, lui, que cette hotte serait « plutôt légèrement incurvée et se terminant par une section quadrangulaire », dans un donjon qu'il a fait précisément dater, par dendrochronologie, du dernier tiers du XII^e siècle.

Quelques rares exemples de ce type de cheminées à hotte conique ont heureusement été conservés dans leur état originel, donnant une idée plus précise de ce que pouvait être l'aspect des cheminées dessinées en Vendômois au XIX^e siècle, avant que leur hotte ne soit mise à bas par les effets du temps. On peut notamment citer (voir par ex. : DIOT, 2007, n. p.) les cheminées visibles dans le logis des Clergeons au Puy-en-Velay, Haute-Loire, datées de la seconde moitié du XII^e siècle ; dans la maison romane de Saint-Gilles, Gard, attribuée au XII^e siècle ; dans le chauffoir de l'abbaye de Sénanque à Gordes, Vaucluse, datée de la fin du XII^e siècle, ou dans la grande salle du donjon de Busséol, Puy-de-Dôme, bâti vers 1170 (fig. 6).

Ce type va perdurer au XIII^e siècle (fig. 7), avant d'être remplacé par le type de la cheminée à contre-cœur et hotte rectilignes, qui serait plus facile à construire (SIROT, 2011, p. 48), et va peu à peu

s'imposer au cours du bas Moyen Âge. À la fin du XIV^e et au XV^e siècle, les miniatures qui illustrent les différents exemplaires du manuscrit du *Tacuinum Sanitatis*, présentent encore des cheminées à hotte conique. On peut néanmoins penser que certaines de ces figures ont pu être inspirées par les éditions du XIII^e siècle.

On observe de remarquables exemples de ce nouveau type de cheminées, datées du début du XV^e siècle, dans les étages rénovés du donjon de Lavardin, château où toutes les cheminées anciennes ont d'ailleurs été remplacées à cette époque. On notera la différence du type des cheminées visibles dans la *Grotte des Vierges*, avec celui de la cheminée dont est pourvue l'une des caves (XII^e ou début XIII^e siècle) du château de Montoire, qui a été attribuée, mais sans référence archéologique, au XIII^e siècle (MICHEL, 1980, p. 39, 41, 42).

Signalons enfin que Claude Leymarios (2007, p. 103), en partant de l'exemple du donjon de Fréteval, dont la cheminée a un cœur large de seulement 1,20 m, a émis l'hypothèse que ce type pourrait constituer une sorte d'adaptation aux nouveaux donjons de plan circulaire, apparus à la fin du XI^e et au XII^e siècle. Le peu de largeur de ce type foyer impliquait, certainement, de disposer les bois de chauffage en position verticale, à l'inverse de ce qui sera l'usage dans les cheminées du bas Moyen Âge.

Le silo (fig. 1 : 3) est, lui, le marqueur d'une forme particulière d'occupation de l'espace, comme d'un type d'aménagement qui renvoie aux besoins d'une petite communauté, soucieuse de disposer, sur place, d'une modeste réserve de vivres (grains ou autres comestibles

susceptibles d'être conservés). On sait que le silo souterrain est un aménagement commun dans les maisons rurales du Moyen Âge, et dans certaines régions de la France méridionale, il se maintiendra parfois jusqu'au XVII^e ou XVIII^e siècle (CHAPELOT, FOSSIER, 1980, p. 116). On le trouve également sur les sites fortifiés, qui abritent une communauté et doivent surtout garder une certaine autonomie en cas d'investissement, dans des châteaux qui sont, en outre, le siège d'une seigneurie et doivent donc être à même de conserver des prélèvements effectués en nature.

Quatre de ces silos de forme ovoïde, de types et de contenances bien différents, mais tous creusés à même le rocher calcaire du promontoire, sont encore visibles à l'intérieur de la seconde enceinte du château de Lavardin. Ils sont situés dans ce qui paraît être un corps de garde ; la tour de flanquement du logis dit *du Capitaine* ; près du puits et de locaux de service (cuisines ?) placés à proximité du *grand logis* du second palier du promontoire, dont l'existence paraît attestée dès le XII^e siècle ; à proximité d'un logis situé au pied de la chemise du donjon (SCHWEITZ, 2014, p. 78-79). En l'état actuel des connaissances, fondées pour l'essentiel sur les données d'une *archéologie du bâti* très sommaire, les silos du château de Lavardin ne peuvent être précisément datés. Mais on peut croire qu'ils se rattachent plutôt aux premières phases de construction du château, celles du XII^e et du début XIII^e siècles, et non pas à celles des XIV^e et XV^e siècles.

Dans son ouvrage *Les souterrains-refuges de la France* (1923, p. 98-101), qui constitue une première

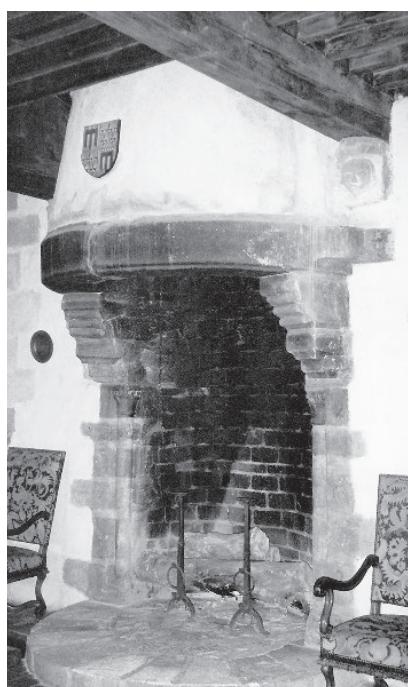


Fig. 6 : Cheminée préservée du donjon de Busséol (Auvergne).

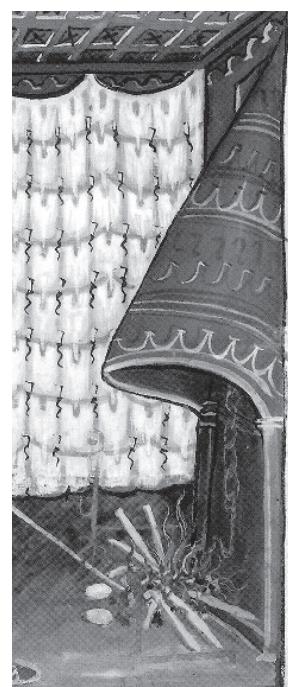


Fig. 7 : Cheminée figurée dans une édition du *Tacuinum Sanitatis* (Italie, fin du XIV^e siècle).

synthèse sur la question, Adrien Blanchet a évoqué les silos en relation avec ce type de cavité et notamment ceux appartenant au type ovoïde, « couverts d'une pierre en forme de petites meules ».

Depuis l'étude de Raymond Mauny et de Gérard Cordier sur les *souterrains-refuges* et *caves-fortes* de Touraine, en 1967, il est définitivement entendu que les silos creusés dans le rocher font partie des aménagements ordinaires de ce type de cavités (p. 89). Dans leur ouvrage, ils citent nombre d'exemples de ces silos en roc (p. 18, 28, 29, 33, 35, 48, 50, 54, 58), inventaire confirmant la fréquence de cet aménagement dans des structures qui peuvent, par ailleurs, donner une certaine idée de l'habitat troglodytique des paysans du Moyen Âge. Même si ces auteurs notent que ces cavités ont dû être périodiquement réoccupées, notamment lors des périodes troublées, et ce jusqu'en 1870-1871 et même 1940-1944, ils pensent que, dans la région ligérienne, elles ont majoritairement été creusées entre le X^e et le XII^e siècle (p. 92).

Pour Jérôme et Laurent Triolet, dans une synthèse de leurs recherches locales (2002, p. 89), l'existence de ces silos serait avérée dans environ 15 % des *souterrains aménagés* alors connus en Indre-et-Loire et Loir-et-Cher. Ces auteurs concèdent, en outre, qu'il doit en exister d'autres, non dégagés, sous les remblais qui encombrent l'intérieur de certaines des cavités qu'ils ont prises en compte dans leur étude.

Dans leur ouvrage, ces auteurs évoquent également des expérimentations archéologiques portant à penser que les grains conservés dans ces silos en roc pouvaient, sous un climat tel que celui du Vendômois, être stockés durant peut-être une année. Le fait que le silo de la *Grotte des Vierges*, comme d'autres, ait été visiblement obturé par un couvercle de pierre (ou de bois ?), bien ajusté à la fente qui subsiste, ce qui permettait certainement de le luter avec de l'argile (*idem*, p. 89, 91), renvoie à un très ancien, mais très efficace, procédé d'ensilage. On sait, par expérience, que ce dernier permet d'éliminer l'oxygène demeurant dans le silo au moment de sa fermeture, ce qui autorise ensuite une assez longue conservation des grains ou d'autres vivres.

Ce type d'ensilage a cependant un inconvénient : après l'ouverture du silo, il oblige à consommer la totalité des grains qu'il renferme, sans possibilité de réactiver le processus de conservation. C'est d'ailleurs pour cette raison que ces silos se doivent d'être, assez généralement, de petite taille (1 à 3 m³), et disponibles en nombre, afin que la communauté domestique ou villageoise puisse consommer sa provision globale de vivres au fur et à mesure de ses besoins (*idem*, p. 91-92). Face à cette dernière caractéristique, on ne manquera pas de remarquer que la *Grotte des Vierges* n'est pourvue que d'un seul silo, tout au moins à l'intérieur de la cavité.

La présence d'une étroite cellule pourvue d'un autel (**fig. 1 : C et 6**), qui a été épargné lors du creusement du rocher, fait évidemment penser à la pratique habituelle d'un culte à l'intérieur de la *Grotte des Vierges*. Compte tenu notamment du fait qu'il est

aménagé contre la paroi orientale de cette cellule, il y a tout lieu de penser qu'il s'agit d'un autel chrétien, et c'est d'ailleurs l'avis des auteurs qui se sont précédemment penchés sur la question, y compris celui de Jules de Pétigny.

On notera qu'il subsiste deux autels de ce genre, également épargnés lors du creusement de la cavité, et dont l'un présente deux marches, dans la chapelle troglodytique Saint-Gervais, aux Roches-l'Évêque, village situé de l'autre côté de la vallée. Si la cavité elle-même n'a pu être directement datée, le rocher porte néanmoins quelques vestiges de peintures médiévales, dont les plus anciennes paraissent remonter au dernier quart du XII^e siècle (TROCMÉ, 1938, p. 184, fig. 7, 205 ; DAVY, JUHEL, PAOLETTI, 1997, p. 122). Jules de Pétigny, en 1849 (p. 143), considère cette cavité aménagée, appartenant au site des « grottes de Saint-Gervais », comme « druidique » et « convertie en chapelle au Moyen Âge ». Il remarque que « sa disposition primitive était celle de la grotte appelée [par ses soins...] la *caverne du grand prêtre à Lavardin* ». Il signale son « autel taillé dans le roc, au-dessus duquel on remarque de beaux vestiges de peinture à fresque ». Il ajoute, enfin, que des notes manuscrites de l'ancien curé des Roches lui ont appris qu'il existait deux autres autels de ce genre sur le site, vestiges déjà disparus ou pour le moins oubliés en 1849.

Jeanne et Camille Fraysse (1963, p. 135-138) ont repéré une cellule pourvue d'un autel semblable à celui de la *Grotte des Vierges*, et également épargné lors du creusement de la cavité, dans l'église souterraine du Prieuré, au Coudray-Macouard, en Anjou. Situé sous l'église du village, ancienne chapelle d'un château primitif, et relié à cette dernière par un souterrain, ce site troglodytique a été daté du XII^e siècle (*idem*, p. 138).

Au sein de la *Grotte des Vierges*, la cellule et son autel pourraient évidemment participer d'une phase de recréusement d'une cavité plus ancienne, mais rien ne semble l'indiquer en l'état actuel de son étude. En outre, la plus élémentaire logique porte à penser que l'escalier troglodytique reliant les deux étages de la cavité aménagée, et qui débouche juste devant l'entrée de cette cellule, ce qui nécessitera d'ailleurs de mettre en place un plancher (**fig. 1 : 5**), est bien postérieur au creusement de cette dernière.

L'emplacement de cette cellule, accessible depuis la plus grande des salles aménagées à l'étage de la cavité (**fig. 1 : B**), pourrait éventuellement être rapproché de celui des oratoires qui accompagnent la *grande salle* ou les espaces plus ou moins privatisés des résidences seigneuriales. Un exemple, daté du début du XI^e siècle, est fourni par la chapelle Saint-Salbœuf du donjon de Loches, en relation avec l'espace privatif du deuxième étage de sa *grosse tour* (MESQUI, 1998, p. 99). Le troisième étage du donjon de Mondoubleau donne lui aussi accès à un petit oratoire, aménagé dans l'épaisseur du mur et pourvu d'un autel (BEAUVIAIS de SAINT-PAUL, ROULLEUX, 1935, p. 265, pl. h.-t.), datable de la fin du XII^e siècle. D'autres exemples,

également datés du XII^e siècle, pourraient être cités (MESQUI, 1993, p. 117).

Mais cette cellule et son autel, même s'il s'agit effectivement d'un oratoire chrétien, ne permettent pas de départager les deux principales hypothèses auxquelles on peut aujourd'hui penser, lorsque l'on cherche à comprendre l'origine de la *Grotte des Vierges* : *cave-forte*, c'est certain, mais servant également de *reclusage* ?, pour des moines du prieuré de Marmoutier qu'elle domine ?, *cave-forte* d'un *maître* ?, d'un *familier* ou d'un chevalier dans la dépendance du seigneur de Lavardin ?

Pour terminer, soulignons que la situation de la *Grotte des Vierges*, cavité qui présente indubitablement l'aspect d'une *cave-forte*, aménagée à mi-hauteur d'un coteau rocheux très pentu, lui assure une protection certaine contre de potentiels dangers extérieurs. L'histoire du Vendômois médiéval autorise à croire que ces dangers n'ont pas été imaginaires, entre les raids normands du IX^e siècle, les guerres féodales des XI^e et début XII^e siècles, la guerre dynastique entre Philippe Auguste et les Plantagenêt, au tournant du XII^e siècle, les *chevauchées* et les désordres qui marquent la guerre de Cent Ans, jusque dans la première moitié du XV^e siècle. De l'avis des spécialistes précédemment cités, ce sont d'ailleurs ces désordres qui vont amener le creusement de très nombreux *souterrains-refuges* dans le rocher calcaire des vallées et des plateaux ligériens, de l'Orléanais à la Touraine et à l'Anjou.

Les nombreuses feuillures visibles dans les parois de la *Grotte des Vierges*, traces archéologiques renvoyant aux clôtures permettant d'obturer toutes les baies ouvertes sur l'extérieur, comme les portes qui se suivent d'une pièce à l'autre, marquent le souci qu'ont ses occupants d'assurer leur protection, face aux dangers potentiels venus de l'extérieur. Pour illustrer le caractère défensif de ces feuillures, on notera qu'elles sont présentes dans près de 70 % des souterrains aménagés qui ont pu être répertoriés en Indre-et-Loire et en Loir-et-Cher, comme dans près de 85 % de ceux qui constituent des refuges avérés (TRIOLET, 2002, p. 97 et sq.).

Quoique sous une autre forme, on retrouve ces feuillures en nombre dans les ruines du château de Lavardin, où chacun des axes de circulation, pour le moins au bas Moyen Âge, était barré par une série de portes. Ces dernières étaient, elles aussi, destinées à mieux contrôler l'accès aux différents *espaces de vie* aménagés sur les multiples paliers du promontoire, comme à arrêter la progression d'un éventuel assaillant.

Un *reclusage* pour les moines du prieuré de Marmoutier ?

À y réfléchir, les *faits archéologiques* précédemment évoqués portent à penser que la *Grotte des Vierges* présente l'aspect d'une *cave-forte* médiévale, vraisemblablement aménagée au XI^e ou au XII^e siècle,

visiblement pour l'usage d'une petite communauté, recherchant un certain niveau de confort matériel.

La présence de cheminées du type le plus ancienement connu, en Vendômois comme ailleurs, n'incite pas à y voir l'espace de vie d'une simple communauté paysanne. La cellule pourvue d'un autel, qui ne peut guère être qu'un oratoire chrétien, renvoie à une pratique quotidienne, ou pour le moins ostentatoire, de la religion, qui, là également, écarte l'idée d'un quelconque rapport avec une simple communauté de paysans ou d'artisans. La prise en compte de ce qu'on peut saisir du contexte historique et de l'environnement archéologique de la *Grotte des Vierges*, pourrait être une donnée particulièrement notable de son interprétation, même si ce genre de rapprochements, l'expérience le montre, doit toujours être considéré avec prudence.

Lorsque l'on cherche à prendre en compte ce contexte historique et cet environnement archéologique, on remarque tout de suite que le site de la *Grotte des Vierges* est situé à proximité des vestiges d'un prieuré de Marmoutier, placé sous le vocable de saint Gildéric, puis de saint Martin. Fondé aux environs de 1040, sous la protection de Salomon I, premier seigneur connu de Lavardin, ce prieuré a été installé au bord du Loir, dans ce qui sera, au moins à partir du XII^e siècle, la *basse cour extérieure* d'un château qui va finir par s'étendre du pied du promontoire jusqu'au bord de la rivière (SALIES, 1865, p. 16-18, plan h.-t.) (fig. 8).

On sait également que, dès le haut Moyen Âge, le Bas-Vendômois, comme les grandes forêts et les espaces de landes situés au nord de la Loire, dans la *Gâtine tourangelle*, ont été fréquentés par des moines en quête de solitude, en des lieux propres à les éloigner de la matérialité et des tentations du monde profane. Dès le début du XIX^e siècle (PESCHE, DESPORTES, 1828, p. XVII), certains historiens ont émis l'hypothèse que saint Rimay se serait installé, un temps, vers la fin du VII^e siècle, à proximité du site de la *Grotte des Vierges*, près d'une « *turris dominica* », avant d'aller fonder, non loin de là, son monastère de Saint-Rimay (MÉTAIS, 1905, p. 7, texte VII, n. 2). Ces ermites ont contribué à l'évangélisation de la campagne vendômoise, qui paraît ne commencer réellement qu'au VI^e siècle. À cette époque, la vallée du Loir constituera d'ailleurs un axe de pénétration de cette évangélisation (LEPAGE, 1984, p. 54-55).

Les vocations d'ermité n'ont jamais fait défaut au sein du monachisme traditionnel, on en connaît des exemples au XI^e siècle, et elles seront nombreuses au siècle suivant (OURY, 1971, p. 45). À cette époque, de nombreux ermitages, ou *déserts*, permettent aux moines de se retirer, avec la permission de leur supérieur, aux portes mêmes des monastères ou à proximité d'un prieuré moins important, situé en un lieu, souvent une forêt, propice à la vie solitaire et à la méditation (OURY, 1963, p. 320).

La grande abbaye tourangelle de Marmoutier, près de Tours, dont dépendait le prieuré de Lavardin, disposait ainsi de véritables ermitages, situés non loin du

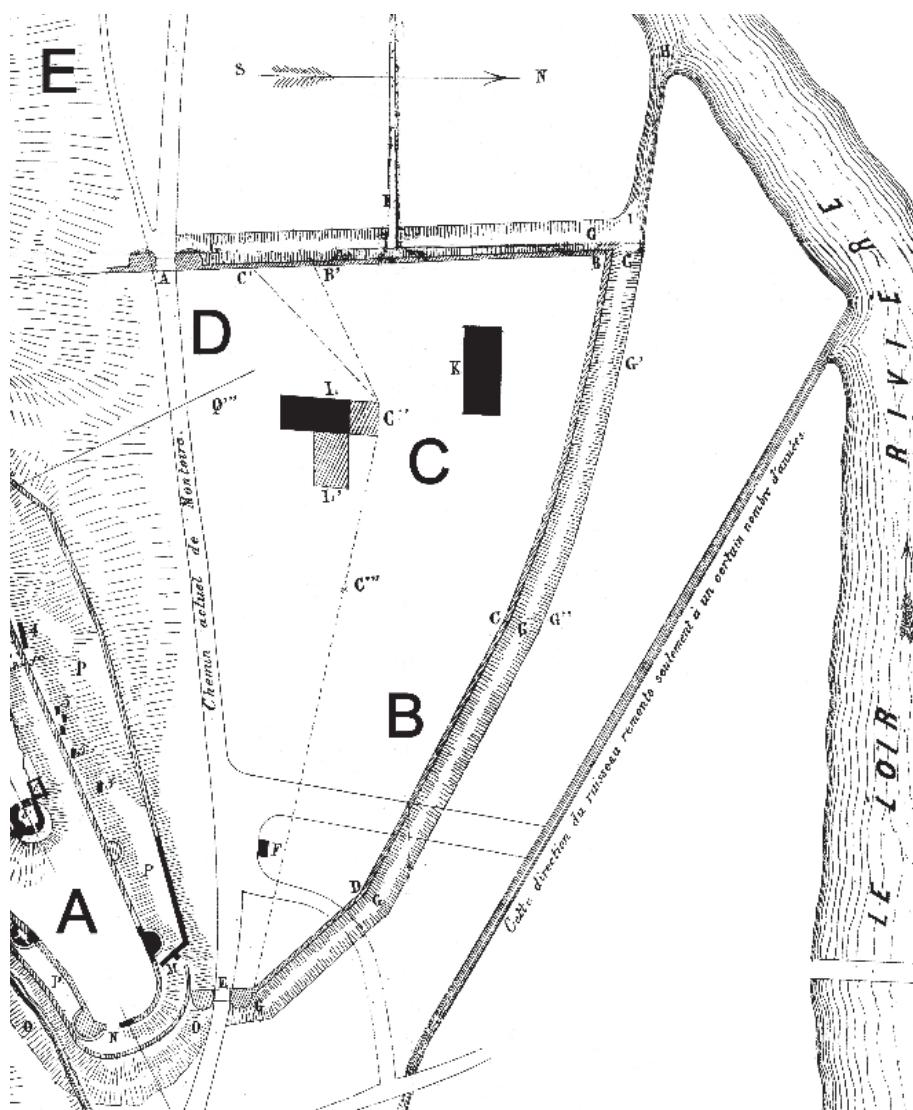


Fig. 8 : Basse cour du château de Lavardin : promontoire (A), enceinte et douves (B), prieuré (C), chemin de Lavardin à Montoire (D), chemin vers le site de la *Grotte des Vierges* (d'après Salies, 1865).

monastère. Le plus fameux, celui de la *Grotte des Sept Dormants*, est creusé dans le coteau rocheux qui domine l'abbaye médiévale, à l'intérieur de son enclos. On sait qu'au moins deux autres ermitages étaient installés sur des îles de la Loire, devant l'Abbaye (OURY, 1971, p. 66).

Élisabeth Lorans (2018, p. 32, 54) a noté que dans cette seconde fondation « semi-érémétique » de saint Martin, la présence du coteau rocheux, exposé au sud, a sans doute joué un rôle dans le choix du site, en permettant le creusement de cavités signalées par son biographe. Selon le témoignage de Grégoire de Tours, saint Martin se serait installé dans une cabane de bois, pendant que la plupart de ses disciples se creusaient des abris dans la falaise. C'est là que le reclus Leobard, pour échapper au renom qui s'attachait à sa personne en tant que guérisseur, se serait établi dans des cavités

qu'il se serait ensuite employé à agrandir, «en s'étant muni d'un pic» (*idem*, p. 54).

Cette forme d'érémítisme *de proximité* répondait au souci des autorités monastiques de l'intégrer dans un cadre institutionnel, où les solitaires pouvaient, certes, trouver le mode de vie auquel ils aspiraient, mais tout en restant néanmoins sous leur contrôle (LEPAGE, 1984, p. 55). Cela, à une époque où l'enrichissement des monastères, dont celui de Marmoutier, par ailleurs situé au bord d'un fleuve sillonné par une active batellerie, à proximité de la cité de Tours, rendait plus difficile la recherche d'une vie faite d'ascèse, et redonnait donc une nouvelle impulsion à l'érémítisme des premiers âges (*idem*, p. 69).

La *Grotte des Vierges* pourrait être l'une de ces solitudes, aménagées dans le cadre d'un érémítisme institutionnalisé, et ne négligeant pas les équipements

permettant la vie matérielle d'une petite communauté quelque peu organisée, si ce n'est même disposant d'un certain confort matériel. On notera cependant que la présence de deux cheminées dans cette cavité renvoie peut-être moins à un désir de confort matériel, qu'à la simple nécessité d'y entretenir continûment un petit feu dans l'âtre, afin de réduire une humidité qui constitue l'une des principales contraintes du vécu des troglodytes, ceux de naguère, comme ceux d'aujourd'hui (SCHWEITZ, 2006, p. 281).

On peut trouver un exemple proche d'une telle organisation avec la communauté de Fontaines-les-Blanches, à Autrèche, en Touraine, dont l'ermitage finira d'ailleurs par donner naissance à une abbaye en 1138. Au début du XII^e siècle, les disciples attirés par l'ermitte Christian de Montsoreau, installé dans la *forêt de Gastine*, s'y étaient regroupés en une « *cellula* ». Cette dernière comportait un oratoire, un dortoir et un réfectoire commun. On y avait accueilli des « *famuli* » et on y admettait même des femmes, pour y accomplir diverses tâches de service. Cette communauté était placée sous la direction d'un « *magister ermitarium* », sorte de frère supérieur des ermites qui était secondé par un prieur (DEVAILLY, 1975, p. 69).

Si l'hypothèse de voir dans la *Grotte des Vierges* une sorte de reclusage du XI^e ou XII^e siècle s'avérait exacte, ce dernier pourrait alors être effectivement rapproché du prieuré de Marmoutier, situé au pied du coteau, dans l'enceinte de la *basse cour* extérieure du château. On sait que ce prieuré comptait un prieur et cinq à six moines au début du XII^e siècle, à une époque où la plupart des prieurés de cette abbaye abritait moins de six moines (GANTIER, 1964, p. 66), et encore quatre moines en 1520 (PLAT, 1925, p. 344).

La *Grotte des Vierges* pourrait également, dans ce cas, être rapprochée de la cavité du même type, elle aussi pourvue d'un autel et d'une cheminée taillés dans le roc, et connue sous le nom de l'*Ermitage*, à proximité du vallon des *Reclusages*, à mi-chemin entre Montoire et Lavardin. On remarquera au passage que ce dernier toponyme n'est pas une création de Jules de Pétigny, ni d'un autre *antiquaire* local, puisqu'il était déjà connu, sous la forme *Les Reclusages*, au XVII^e siècle (SAINT-VENANT, III, 1914-1915, p. 160). En 1849, Jules de Pétigny (p. 34) voit dans ce lieu dit *L'Ermitage*, certes un « sanctuaire druidique », mais « qui a dû être habité plus tard par un ermite chrétien ». En 1934, Jean Chavigny (p. 143 et sq., fig. II à V) l'interprète, encore plus clairement, comme le lieu de résidence d'un ermite du XI^e siècle (fig. 9).

Cette hypothèse, pour séduisante qu'elle soit, se heurte cependant à ce qui pourrait être une caractéristique de cette partie de la rive gauche du Loir, au moins à l'époque féodale, et qui ne s'accorde guère avec la présence d'un *reclusage*, d'une véritable *solitude* d'anachorète. La *Grotte des Vierges*, comme les autres cavités situées entre Montoire et Lavardin, si ces dernières existaient déjà, dominaient en effet l'ancien chemin reliant les basses cours des châteaux féodaux



Fig. 9 : Autel de la *Grotte de l'Ermitage*, près du vallon des *Reclusages* (dessin de Launay, s. d., milieu du XIX^e siècle).

de Lavardin et de Montoire (SALIES, 1865, p. 16-18, plan h.-t.), ainsi que les deux villages dont l'existence est attestée à leurs pieds, pour le moins dès le XI^e siècle.

Pour en terminer avec cette hypothèse, on notera que Jeanne et Camille Fraysse (1963, p. 138), considérant la structure de l'église souterraine du Coudray-Macouard, ont émis l'hypothèse que les salles souterraines qui l'accompagnent ont, « sans aucun doute », été aménagées au XII^e siècle, « pour donner asile et refuge à la population du village en cas d'alerte ». Ces salles, qui appartiendraient, dans ce cas, à un complexe regroupant une église souterraine et un souterrain-refuge classique, sont pourvues de deux silos, équipement nécessaire à la survie d'une petite communauté cherchant à se mettre à l'abri d'un danger. Il y aurait peut-être là un exemple portant à réfléchir à d'autres interprétations du site, en tout ou en partie...

La *cave-forte*, d'un *familier* ou *chevalier* du seigneur de Lavardin ?

Pour prolonger et terminer cette note, il est nécessaire d'évoquer une seconde hypothèse, avancée par notre ami Jean-Claude Yvard en 1998, proposition dont il faut reconnaître qu'elle est tout autant recevable que la précédente. Même si ce dernier était un universitaire qui n'hésitait pas à suivre ses pentes, et était donc un polymathe, tout à la fois géologue intéressé par les recherches préhistoriques, historien local se faisant à l'occasion archéologue du bâti en Vendômois, il faut le considérer comme un auteur sérieux (voir par ex. : COUDERC, 1999, p. 535-538). Son analyse des vestiges du *domicilium* des premiers seigneurs de Lavardin (fin du XI^e siècle), certes directement inspirée par les fouilles réalisées par Michel de Boüard à Doué-la-Fontaine, en Anjou, en 1994, a constitué, en 1994, une

sérieuse avancée de notre connaissance des origines, toujours obscures, du château de Lavardin.

Au sein de « l'ensemble troglodytique des Reclusages », entre Lavardin et Montoire, Jean-Claude Yvard a, lui, interprété la *Grotte des Vierges* comme étant « une maison de maître en deux niveaux », située sous un « réduit défensif », renforcé au XII^e siècle par la petite tour quadrangulaire dont les vestiges sont encore visibles au sommet du coteau (YVARD, 1998, p. 25).

Cette fortification, dont Jules de Pétigny ne dit mot en évoquant le site de la *Grotte des Vierges*, avait pourtant été repéré par Gervais Launay qui l'évoque dans l'un de ses carnets de notes, peut-être vers 1845 (SAINT-VENANT, II, 1913-1914, p. 55; éd. MICHEL, 2012, p. 81). Ce dernier la décrit comme une tour rectangulaire ($13,40 \times 10,40$ m), pourvue de contreforts très saillants (2 m), renforçant ses angles et le milieu de ses côtés. Il pense pouvoir la dater du XI^e ou XII^e siècle, tout en s'interrogeant sur sa fonction : « donjon primitif ou ouvrage avancé du château de Lavardin ? ». En 1872, Alexandre de Salies (p. 520) regarde cette « forte tour », qu'il date du XII^e siècle et pense avoir été « renfermée sans doute dans une baille palissadée », comme une défense servant à « tenir l'ennemi à distance » du château (fig. 10).

Raoul de Saint-Venant considère « qu'il est possible que l'ancienne *Turris dominica* ait été celle dont on voit encore les restes à 300 m à l'ouest des ruines actuelles du château [...] et qu'on appelle aujourd'hui Le Fort [...] mais [il reconnaît néanmoins que] c'est une bien vague supposition », qu'il n'écarte pas totalement. Il note qu'autour de cet ouvrage militaire, dont il est exclu, pour lui, qu'il puisse s'agir d'un simple « ouvrage avancé » du château, « se rencontrent des traces d'un large fossé » défensif (SAINT-VENANT, II, 1913-1914, p. 55, 266).



Fig. 10 : Tour de défense située au-dessus de la *Grotte des Vierges* (d'après Launay, s. d., milieu du XIX^e siècle).

Un siècle plus tard, en l'absence de toute étude quelque peu approfondie de vestiges qui sont, en outre, aujourd'hui noyés dans une végétation parasite, on n'en sait pas plus. La disparition presque totale de son parement rend malaisée la datation d'une tour, qui est, à l'évidence, une fortification élevée au Moyen Âge, accessible par une porte certainement reportée à l'étage, mais que seule une étude archéologique du bâti et de ce qui reste de ses archives du sol, permettrait de dater précisément et d'interpréter.

L'hypothèse de Jean-Claude Yvard intervient, malheureusement, au fil d'une évocation très sommaire des « types d'organisation spatiale » dans la vallée du Loir vendômois vers 1100, sans que l'auteur fasse état, pour fonder cette hypothèse, de nouvelles données d'ordre historique ou archéologique, et sans fournir d'éléments de comparaison. Le décès de ce chercheur, l'année suivante, ne lui a pas permis de développer cette intéressante hypothèse et de rechercher d'autres cavités de ce type, ne serait-ce qu'à des fins de comparaison archéologique.

Prise en considération, cette hypothèse ferait de la *Grotte des Vierges*, creusée au milieu d'un coteau rocheux abrupt, une grotte aux caractéristiques à la fois de *cave-demeurante*, et de *cave-forte* d'un personnage d'une certaine importance sociale. Il pourrait alors peut-être s'agir de l'un des chevaliers, *familiers* ou agents de la *ministérialité* châtelaïne, entourant les premiers seigneurs de Lavardin. Quelques-uns de ces chevaliers ou *familiers* attachés aux seigneurs de Lavardin et de Montoire, et pouvant résider à proximité de leur château, sont cités dans les chartes de Marmoutier au XI^e siècle (BARTHÉLEMY, 1993, p. 604 et sq.).

À l'appui de cette thèse, on notera que Raoul de Saint-Venant (I, 1912-1913, p. 234-235) considère qu'il est « hors de doute » que les « grottes » du Breuil, à Lunay, elles aussi regardées comme d'origine *celtique*, par Pétigny en 1849, comme par Launay vers 1866 (éd. 1889, p. 111), sont en réalité le seul vestige de l'ancien manoir et fief du lieu (*Le Broil* au XIII^e siècle), relevant à *foy et hommage* de la seigneurie des Roches-L'Évêque. Comme c'était le cas au manoir disparu de Boydan, aux Roches-L'Évêque (LAUNAY, 1889, p. 49), les cavités aménagées du Breuil complétaient (ou avaient précédé) une construction bâtie contre le rocher.

L'organisation de la *Grotte des Vierges* en deux niveaux, même si la cavité inférieure paraît plus tardive, ou tout au moins reliée à l'autre durant une seconde phase de creusement, pourrait alors être rapprochée de l'organisation classique des résidences seigneuriales des XI^e et XII^e siècles. Dans ce cas, la plus grande des salles aménagées dans sa partie supérieure (fig. 1 : B), avec sa cheminée (4) et son probable oratoire (C), renverrait à la *grande salle* et aux espaces privatisifs des donjons féodaux de la fin du XI^e siècle, du type de ceux encore observables à Montoire et à Fréteval. Ces derniers reprennent une organisation de l'espace que l'on observe déjà dans les résidences

bâties par les comtes d'Anjou et leurs semblables, à Langeais et à Loches, à la fin du X^e et au début du XI^e siècle, comme à Tours, au début de la seconde moitié du XI^e siècle.

Sauf à trouver un texte susceptible de nous informer sur l'origine du creusement ou de l'occupation médiévale de la *Grotte des Vierges*, ce qui est très improbable, seules les archives du sol pourraient être à même de fournir des données nouvelles. Le sol rocheux de cette cavité a été visiblement atteint, peut-être à la suite des déblaiements opérés par Ernest Aubin autour de 1920, et ne paraît donc plus en mesure d'offrir une stratigraphie exploitable. Seule la pente abrupte du coteau, dominée par cette dernière, pourrait faire l'objet d'une fouille. Ses strates, qui n'ont jamais été exploitées par des archéologues, devraient toujours conserver les déchets domestiques des différents occupants de la *Grotte des Vierges*, vestiges évidemment propres à nous informer sur la datation et la nature de ses occupations successives.

Références bibliographiques

- [Anonyme], *Le Loir-et-Cher, historique, archéologique, scientifique, artistique et littéraire*, 1890, p. 112.
- BARTHÉLEMY (Dominique), *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1993.
- BEAUVAIIS de SAINT-PAUL, ROULLEUX (J.) et al., *Essai historique sur le canton et la ville de Mondoubleau*. Nouvelle édition, Paris, impr. Berger frères, 1935 [rééd. de Vendôme, Librairie, 1984].
- BLANCHET (Adrien), *Les souterrains-refuges de la France. Contribution à l'histoire de l'habitation humaine*, Paris, Auguste Picard, 1923.
- BOUARD (Michel de), «De l'aula au donjon», *Archéologie médiévale*, 1973, 3-4, p. 5-110.
- CHAPELOT (Jean), «Le château de Fréteval (Loir-et-Cher) et sa place dans l'architecture militaire des XI^e et XII^e siècles», *BSAV*, 1969, p. 17-70.
- CHAPELOT (Jean), FOSSIER (Robert), *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, Hachette, 1980.
- CHAVIGNY (Jean), «Les Grottes du coteau de Montoire. Un curieux ermitage», *Le Flambeau du Centre*, 6, mai-juin 1934, p. 141-146.
- CLÉMENT d'ARMONT (Loïc), LACROIX (Michel), *Cheminées des pays de la Loire du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Léonce Laget éd., 1973.
- COUDERC (Jean-Mary), «Jean-Claude Yvard (1933-1999)», *Norois*, 1999, 184, 4, p. 535-538.
- DAVY (Christian), JUHEL (Vincent), PAOLETTI (Gilbert), *Les peintures murales romanes de la vallée du Loir*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 1997.
- DEVAILLY (Guy), «Expansion et diversité du monachisme du X^e au XII^e siècle», in [Collectif], *Histoire religieuse de la Touraine*, CLD Normand et Cie, 1975.
- DION (Adolphe de), «Le château de Fréteval», *Bulletin monumental*, 40, 1873, p. 205-215, pl. h.-t.
- DIOT (Martine), *Cheminées, étude de structures du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2007.
- FRAYASSE (Jeanne et Camille), *Les troglodytes en Anjou à travers les âges. Habitat permanent-Monuments religieux. Contribution à l'histoire de l'habitation humaine*, Chollet, impr. Fabre et fils, 1963.
- GANTIER (Odile), «Recherches sur les possessions et les prieurés de l'abbaye de Marmoutier, du X^e au XIII^e siècle [...]», *Revue Mabillon*, LIV, 1964, p. 56-67.
- GARRIGOU GRANDCHAMP (Pierre), *Demeures médiévales. Cœur de la cité*, Paris, Éd. Rempart, 1996.
- HAUGOU (abbé Adolphe), «La ville de Trôo jusqu'au X^e siècle», *BSAV*, 1907, p. 68-88.
- IMPEY (Edward), LORANS (Élisabeth), «Le donjon de Langeais (Indre-et-Loire) et son environnement. Étude historique et archéologique», in IMPEY (Edward) LORANS (Elisabeth), MESQUI (Jean), *Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, Paris, Société française d'Archéologie, 1998, p. 9-62, pl. h.-t.
- LAUNAY (Gervais), «Étude sur les lieux fortifiés du Vendômois», *Association française pour l'avancement des sciences. Compte rendu de la 13^e session, Blois, 1884, II – Notes et mémoires*, Paris, Secrétariat de l'Association, 1884, p. 730-757.
- LAUNAY (Gervais), MICHEL (André, éd.), *Dessins et aquarelles de Gervais Launay (1804-1891). Troisième album. Montoire et son canton*, Blois, Éd. du Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2012.
- LAUNAY (Gervais), LEYMARIOS (Claude, éd.), MICHEL (André, éd.), QUILLOUT (Alain) et al., *Dessins et aquarelles de Gervais Launay (1804-1891). Quatrième album. Droué, Mondoubleau, Savigny et leur canton*, Blois, Éd. du Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2014.
- LEPAGE (Yves), «Les temps médiévaux», in [Collectif], *Histoire de Vendôme et du Vendômois*, Toulouse, Éd. Privat, 1984, p. 53-84.
- LEYMARIOS (Claude), *Fréteval : histoire d'une forteresse*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2001.
- LEYMARIOS (Claude), avec SCHWEITZ (Daniel), MICHEL (André), *Forteresses médiévales en Vendômois*, Blois, Éd. du Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2007.
- LORANS (Élisabeth), «Le culte des Sept-Dormants de Marmoutier : traduction topographique et architecturale», in [Collectif], *Les Sept Dormants ou les Gens de la Caverne. Héritage spirituel commun aux chrétiens et aux musulmans [...]*, s. 1., Saint-Léger éd., 2018, p. 31-68.
- MAUNY (Raymond), CORDIER (Gérard), «Souterrains-refuges, caves-fortes et hypogées de Touraine», *Bulletins des Amis du Vieux Chinon*, VI, 1, 1967, p. 13-95.
- MESQUI (Jean), *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence. II – La*

- résidence et les éléments d'architecture, Paris, Picard éd., 1993.
- MESQUI (Jean), « La tour maîtresse du donjon de Loches », in IMPEY (Edward), LORANS (Élisabeth), MESQUI (Jean), *Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, Paris, Société française d'Archéologie, 1998, p. 65-125, pl. h. t.
- MÉTAIS (Charles), *Chartes vendômoises*, Vendôme, Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, 1905.
- MICHEL (André), « Le château de Montoire : une cave aménagée », *BSAV*, 1980, p. 34-42.
- OURY Guy-Marie), « L'érémitisme à Marmoutier aux XI^e et XII^e siècles », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, XXXIII, 1963, p. 319-333.
- OURY Guy-Marie), « L'érémitisme dans l'ancien diocèse de Tours au XII^e siècle », *Revue Mabillon*, LVII, 1971, p. 43-92.
- PESEZ (Jean-Marie), « Le foyer de la maison paysanne (XI^e-XV^e siècle) », *Archéologie médiévale*, 1986, 16, p. 65-92.
- PESCHE (Julien-Rémy), DESPORTES (Narcisse-Henri-François), *Biographie et bibliographie du Maine et du département de la Sarthe, faisant suite au Dictionnaire statistique du même département*, Le Mans, Monnoyer, 1828.
- PÉTIGNY (Jules de), *Histoire archéologique du Vendômois. [...] Dessins et plans de monuments par M. Launay*, Vendôme, Henrion éd., 1849.
- PLAT (Abbé), « Lavardin », *Congrès archéologique de France, LXXXVIII^e session tenue à Blois en 1925*, Paris, A. Picard libr.-Société générale d'imprimerie, 1926, p. 315-368.
- SAINT-VENANT (Raoul de), *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, 4 vol., 1912-1917 [« Grottes des Vierges » : II, 1913-1914, p. 167].
- SALIES (Alexandre de), *Notice sur le château de Lavardin*, Tours, impr. Bouserez, 1865.
- SALIES (Alexandre de), « Rapport [...] sur l'excursion faite aux Roches, à Montoire, Trôo et Lavardin [...] », [Collectif], *Congrès archéologique de France, XXXIX^e session, séances générales tenues à Vendôme en 1872 [...]*, Paris, Derache, Caen, F. Leblanc-Hardel impr.-libr., Angers, P. Lachèse, Belleuvre-Dolbeau impr.-libr., 1873, p. 459-525.
- SCHWEITZ (Daniel), « Un ermitage troglodytique à Lavardin (Loir-et-Cher) », *Bulletin de la Société française d'étude des souterrains*, 59, 1986, p. 102-109 [et *Le Bas Vendômois*, 12, mai 2004, p. 14-19].
- SCHWEITZ (Daniel), « Sur l'organisation de l'espace au château de Lavardin : galeries et escaliers souterrains (XIV^e et XV^e siècles) », *BSAV*, 2005, p. 69-82.
- SCHWEITZ (Daniel), « Autour de la cave du troglodytique ligérien. Essai de relecture de quelques cartes postales du début du XX^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, LII, 2006, p. 279-295.
- SCHWEITZ (Daniel), « Du troglodytisme ligérien à l'architecture castrale : l'exemple du château de Lavardin (XIV^e-XV^e siècles) », *BSAV*, 2014, p. 69-86.
- SIROT (Isabelle), *Allumer le feu. Cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XII^e au XVI^e siècle*, Paris, Éd. Picard, 2011.
- TRIOLET (Jérôme et Laurent), *Souterrains de Touraine, Blésois et Vendômois*, Saint-Cyr-sur-Loire, Éd. Alan Sutton, 2002.
- TROCMÉ (Suzanne), « La chapelle rupestre Saint-Gervais des Roches et ses fresques », *BSAV*, 1938, p. 179-241.
- YVARD (Jean-Claude), « Sur l'existence d'un domicilium (fin du XI^e siècle) au donjon de Lavardin », *BSAV*, 1994, p. 27-31.
- YVARD (Jean-Claude), MICHEL (André), *Le château féodal de Montoire, XI^e-XV^e siècle*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 1996.
- YVARD (Jean-Claude), « Géographie des paysages vendômois vers l'an 1100 », *BSAV*, 1998, p. 23-25.



Entre hypothèses celtomanes et interprétations archéologiques : L'invention de la *Grotte des Vierges* de Lavardin (XIX^e-XX^e siècles)¹

DANIEL SCHWEITZ

Résumé : La connaissance archéologique du patrimoine local relève d'une très laborieuse élaboration, dans lesquels sont intervenues, depuis deux siècles, plusieurs générations de chercheurs, plus ou moins sous l'égide de la Société archéologique du Vendômois. Le cas de la « Grotte des Vierges » de Lavardin illustre ce processus, dans le contexte et sous l'influence d'une connaissance archéologique qui, certes, progresse, mais qui a néanmoins quelque difficulté à faire oublier des traditions demi-savantes instrumentalisées pour les besoins du tourisme local. C'est ainsi qu'entre les années 1840 et nos jours, la « Grotte des Vierges » va passer du statut de « sanctuaire druidique », siège de « sanglants sacrifices humains », à l'époque celtique, à celui de « cave-demeurante », de « cave-forte » répondant à un usage plus prosaïque, au Moyen Âge.

Mots-clés : Historiographie, Archéologie, Celtemanie, Traditions populaires, Troglodytisme.

À parcourir l'abondante bibliographie savante des XIX^e et XX^e siècles, on perçoit que la connaissance du très riche patrimoine archéologique du Vendômois, la reconnaissance de son intérêt scientifique et patrimonial, sinon sa protection au titre des monuments historiques, sont d'abord le fruit des travaux publiés par les historiens, les antiquaires et les archéologues autochtones, depuis le milieu du XIX^e siècle. Il va sans dire que la Société archéologique du Vendômois a largement contribué à promouvoir ces travaux savants, dus aux soins de chercheurs qui comptaient généralement au nombre de ses sociétaires ou qui, pour le moins, profitait des études parues dans son bulletin depuis 1862.

Aux connaissances positives, tirées de l'étude des textes et des monuments, et maintenant des *archives du sol* exploitées par de trop rares fouilles archéologiques, s'ajoutent maintes *traditions locales*, et plus encore,

1. Ce travail fait suite à deux études portant, dans le cadre de cette même démarche historiographique, sur « l'émergence » et la « perception » de l'identité scientifique et patrimoniale des ruines du château de Lavardin : SCHWEITZ (Daniel), « Sur l'émergence d'une identité patrimoniale en Vendômois : l'exemple des études sur le château de Lavardin (XIX^e-XX^e siècles) », *BSAV*, 2006, p. 72-93; *Idem*, « Sur la perception de l'identité patrimoniale du Vendômois : l'exemple des ruines de Lavardin aux XIX^e et XX^e siècles », *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, 61, 2006, p. 120-159.

nombre d'interprétations *demi-savantes*. On constate que ces dernières ont souvent été instrumentalisées au profit des activités d'ordre touristique. Cela, pour aiguiser la curiosité de touristes qu'il s'agit d'attirer et de retenir, aujourd'hui moins pour les raisons de *petit patriote* qui ont prévalu jusqu'au milieu du XX^e siècle, que pour soutenir un commerce local en difficulté.

À y regarder de plus près, on perçoit que nombre de ces *traditions locales*, naguère encore regardées comme immémoriales, paraissent en fait tirées, ou, pour le moins, avoir été largement complétées à partir des publications des historiens et des *antiquaires du long XIX^e siècle*. C'est apparemment le cas pour les cavités aménagées entre Montoire et Lavardin.

Dans la bibliographie locale voisinent les connaissances les plus sérieusement acquises, par l'étude des archives ou l'*archéologie du bâti*, et des traditions, des hypothèses dépassées, voire des affabulations, qui s'y sont instillées au fil des recherches superficielles et de la crédulité de certains auteurs, mal formés ou mal documentés. Le processus n'est pas anodin et doit retenir l'attention, car, comme le déplorait déjà Alexandre de Salies en 1879 (p. 28), une « erreur ne reste jamais emprisonnée dans le livre où elle s'est produite ». Ce dernier soulignait déjà combien il était « curieux et instructif de suivre les pérégrinations de celle-ci à travers [différents] ouvrages, et de la voir s'infuser subrepticement, avec des variantes singulières [dans d'autres] ».

C'est donc ce processus d'invention du patrimoine historique local, comme la *pérégrination* d'un texte à l'autre de certaines des hypothèses avancées par les premiers *antiquaires* vendômois, à travers un siècle et demi de publications, que l'on cherchera ici à évoquer. Cela, à partir d'une sorte d'*archéologie* des connaissances, portant sur l'exemple constitué par le cas de la «cave» ou «grotte des Vierges» de Lavardin, cavité aménagée située à quelque 300 m du village et aux deux tiers environ de l'élévation du coteau qui borde la rive gauche du Loir.

Cette nouvelle étude confirmera le sentiment qu'il est bien difficile de remettre en cause une hypothèse *demi-savante*, lorsqu'elle en vient à se parer de l'aura de *traditions dites populaires*, censées se perdre dans la *nuit des temps anciens*, tout en constituant un élément du folklore local. Ce dernier, évidemment propre à combler, dans les brochures et les guides touristiques, le *blanc* des périodes antérieures au Moyen Âge, dépourvues de sources écrites, pas encore éclairées par des fouilles archéologiques.

À la *Grotte des Vierges* s'attachent ainsi deux *traditions locales* qui n'ont probablement rien de *populaire*, mais qui trouvent certainement leur origine dans les hypothèses et les affabulations émises par les historiens et *antiquaires* de la première moitié du XIX^e siècle. Ce cas de figure, il en est bien d'autres (voir par ex. : SCHWEITZ, 2019), montre d'ailleurs combien il est dangereux de relever ou de prendre en compte ces

traditions, trop souvent considérées comme *anhistoriques*, sans les confronter aux données tirées de la bibliographie ancienne, comme sans chercher à y percevoir un éventuel processus de construction, pour le moins à travers les données tirées de cette bibliographie ancienne, voire de quelques archives.

Cette *Cave ou Grotte des Vierges* fait partie d'un très remarquable ensemble de cavités aménagées, pour le moins depuis le Moyen Âge en ce qui concerne les plus anciennes, tout au long du coteau rocheux qui borde la rive gauche du Loir, de Lavardin à Montoire. La nature, l'origine et les occupations successives de cette cavité aménagée et de ses semblables, constituent certainement, avec l'occupation, pour le moins protohistorique, du promontoire rocheux qui porte le château médiéval, l'une des questions les plus passionnantes que pose le site de Lavardin aux archéologues.

D'abord l'hypothèse d'un antiquaire celtemane

En 1823, Philippe-Jérôme Gaucher de Passac (p. 81), dans son *Vendôme et le Vendômois*, ne dit rien, ni du passé *celtique* du village de Lavardin, ni de la *Grotte des Vierges*, alors qu'il précise que les ruines du château sont «encore un objet de curiosité». De même à Trôo, où il évoque les «carrières [à] l'intérieur de la montagne», qu'il met en relation avec la «butte de terre, ou *tumulus*» (motte féodale) élevé près de l'église, mais il a le bon sens de ne pas affabuler et de reconnaître «qu'on en ignore l'origine» (*idem*, p. 83).

Raoul de Saint-Venant (II, 1914, p. 17-18) regarde l'ouvrage de ce «littérateur et historien» comme «sans grande valeur historique», et n'étant en fait «qu'une compilation des auteurs précédents dont il a eu les manuscrits en main». Mais cet ouvrage renvoie surtout à une connaissance de l'histoire et du patrimoine locaux qui est celle d'avant la monarchie de Juillet, qui, notamment sous l'influence d'Arcisse de Caumont et de ses sociétés, va voir émerger, partout en France, nombre de recherches d'érudition autochtone. C'est dans le cadre de cette démarche, tout à la fois scientifique, patrimoniale et patriotique, que vont être amorcés nombre d'inventaires du patrimoine historique et archéologique, à l'image de celui qui sera réalisé par Jules de Pétigny et Gervais Launay en Vendômois, au milieu des années 1840.

On notera néanmoins que le lieu-dit les «Caves des Vierges» est porté sur le premier cadastre de la commune de Lavardin (section B2, *dite du bourg*), levé en avril 1826. Ce fait porte à penser que le nom de cette cavité renvoie à une dénomination et à une tradition qui sont bien locales et populaires. De la série de celles qui seront nommées et décrites par Jules de Pétigny, en tant que *grottes druidiques*, vingt ans plus tard, c'est la seule cavité aménagée à apparaître sur ce cadastre. Ce simple fait porte à penser qu'il ne s'agit

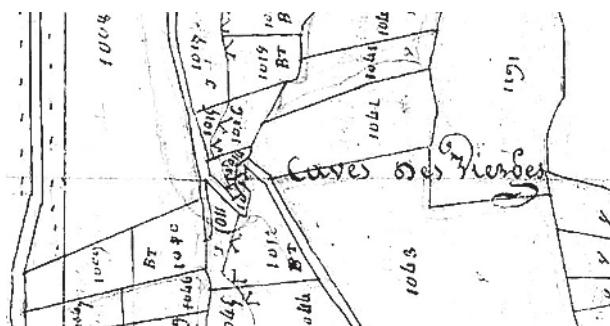


Fig. 1 : Les Caves des Vierges sur le cadastre de Lavardin (1826).

pas, comme on peut le croire pour la dénomination des autres cavités visibles entre Lavardin et Montoire, d'un nom de type savant, créé par les *antiquaires* et *celtomânes* du début du XIX^e siècle (fig. 1).

Comme c'est encore le cas au début du XX^e siècle (SAINT-VENANT, II, 1913-1914), ce lieu-dit doit alors être connu en tant que simple *écart*, uniquement caractérisé par le fait que ses «habitants sont tous *demeurants* dans des *caves* ou *grottes*». En observant le cadastre de 1826, on remarque, au-dessous de l'inscription «Caves des Vierges», nombre de petites coches correspondant à l'entrée de ces *caves-demeurantes*, certainement habitations d'ouvriers ou de journaliers, desservies par un chemin de terre qui existe encore. La *Grotte des Vierges* proprement dite ne semble pas avoir été signalée par une telle coche, vraisemblablement parce qu'elle est alors abandonnée et depuis longtemps, facteurs qui, seuls, pouvaient permettre la conservation de son état médiéval.

Dans l'*Annuaire du département de Loir-et-Cher pour 1838*, la petite notice portant sur le village de Lavardin (p. 60), ne dit mot de la «Cave des Vierges», alors qu'elle signale «un souterrain, dont on trouve encore les traces, [et qui] conduisait [du château de Lavardin] à celui de Montoire». Il est vrai que cette publication, à l'inverse de l'*Annuaire du département d'Indre-et-Loire* pour la même période, n'attache pas d'importance au passé et à ses vestiges, se contentant, pour l'essentiel, de publier des informations d'ordre pratique.

Si elle existe de manière quelque peu développée, la tradition locale qui caractérise la *Grotte des Vierges* de Lavardin n'est peut-être pas encore assez explicite pour retenir l'attention du rédacteur de ce genre de publication. Cela, à une époque où l'intérêt pour les *antiquités* commence tout juste à s'organiser au sein de sociétés dédiées à leur étude, telle celle des Antiquaires de l'Ouest à Poitiers, dont le champ d'étude s'étend alors de la Garonne à la Loire (1834), ou sous l'influence des sessions locales des congrès scientifiques nationaux, tels ceux tenus à Blois en 1836 ou à Tours en 1838. La première référence imprimée à cette *Grotte des Vierges* paraît être un article paru dans le journal *Le Loir* du 6 mai 1842, et cité par Raoul de Saint-Venant dans les



Fig. 2 : Jules de Pétigny (1801-1858).

références de son *Dictionnaire du Vendômois* (II, 1913-1914, p. 167) (fig. 2).

Dans son *Histoire archéologique du Vendômois*, initiée en 1845 et parue complète de tous ses fascicules en 1849, Jules de Pétigny, s'il n'est probablement pas le premier auteur à faire état de l'existence des cavités aménagées dans le coteau rocheux qui borde la rive gauche du Loir, entre Montoire et Lavardin, est, du moins, le premier à les décrire et à en donner une interprétation qui se veut d'ordre proprement *archéologique*. Réalisé en association avec un professeur de dessin du lycée de Vendôme, Gervais Launay (voir *infra*), son ouvrage est également le premier à fournir, aux *antiquaires* et aux lettrés curieux, une représentation figurée des fleurons de ce patrimoine.

François-Jules de Pétigny de Saint-Romain (Paris 1801-Mont-près-Chambord 1858), en poste à Blois dès 1823, peut être regardé comme l'un des grands érudits loir-et-chériens des années 1840-1850 (*Notice bibliographique...*, 1858, 60-62 ; LA SAUSSAYE, 1859, 60-79 ; PÉTIGNY, 1909, p. 25-65 ; VASSORT, 1995, p. 494-501).

Admis à l'École des chartes en 1822, il devient le secrétaire particulier du comte de Saint-Luc, préfet de Loir-et-Cher dès 1823, puis conseiller de préfecture à Blois en 1826. Ses talents reconnus, il est très tôt amené à remplacer le premier magistrat du département, lorsque celui-ci était appelé à siéger à la Chambre. Ses travaux administratifs ne l'empêchaient pas de poursuivre des «études sur les lois et les institutions de l'époque mérovingienne», travail qui sera publié en 1844, comme sur le recrutement au sein de l'armée, sur la population du département de Loir-et-Cher. Il démissionne de ses fonctions administratives et se met en retraite suite à la Révolution de 1830, à 30 ans...

Prolongeant une activité intellectuelle amorcée précédemment, il se consacre alors à ses travaux d'érudition, se faisant historien, numismate, antiquaire à temps plein, devenant *correspondant* de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres en 1846, puis *membre libre* en 1850. Il maîtrisait le grec et le latin, lisait l'allemand, l'espagnol et l'anglais, disposait de profondes connaissances en jurisprudence, en numismatique et en archéologie, «ce qui ne l'empêchait pas de se qualifier d'ignorant par comparaison avec son grand-père, qui savait presque toutes les langues de l'Europe et plusieurs langues asiatiques» (PÉTIGNY, 1909, p. 62). Outre ses publications, on lui doit également le classement et l'analyse du premier lot des archives de la collection Joursanvault, achetées en 1839 par la bibliothèque municipale de Blois.

Son *Histoire archéologique du Vendômois* va connaître un succès de librairie, avec pas moins de 430 souscripteurs enregistrés en 1849 (p. VIII-XIV), mais également recevoir, en 1849, la médaille d'or de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1846, p. 280; LA SAUS-SAYE, 1859, p. 76; PÉTIGNY, 1909, p. 55) (fig. 3).

Les souscripteurs listés en 1849 sont pour la grande majorité domiciliés en Vendômois et appartiennent aux couches des privilégiés, même si on note le nom de Stanislas Neilz (1819-1889), demeurant à Courtiras (PÉTIGNY, 1849, p. IX, 101^e de la liste), «cultivateur illettré», mais plus tard savant local reconnu, et quelque peu resté sous l'influence des interprétations celtomanes de Jules de Pétigny (SCHWEITZ, 2008, p. 186-187). Parmi les autres souscripteurs connus, on remarque

deux Tourangeaux : Henry Goüin, à Tours (PÉTIGNY, 1849, p. XI, 175^e), président de la Société archéologique de Touraine lors de sa souscription (il le restera jusqu'en janvier 1845 ; 175^e de la liste), Lambron de Lignim (p. XI, 260^e), érudit, collaborateur d'Arcisse de Caumont dès 1844, plus tard président de la Société archéologique de Touraine (janvier 1859-janvier 1862).

Malgré ses savoirs et talents divers, Jules de Pétigny, comme bien d'autres *antiquaires* de la première moitié du XIX^e siècle, va céder à une *celtomanie* qui orientera fâcheusement ses études archéologiques en Vendômois, l'amenant à présenter et à longtemps faire admettre les hypothèses qui vont ici retenir notre attention, concernant la *Grotte des Vierges*.

On sait qu'oubliés au XVII^e siècle (RIO, 2000, p. 231 et sq.), les Celtes et leur civilisation, ne réapparaissent qu'au XVIII^e siècle, dans les travaux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, puis dans les nombreuses recherches, notamment d'ordre linguistique, préhistorique ou folklorique, qui vont fonder l'identité spécifique de la Bretagne et de ses autochtones, au sein de la *grande patrie* (*idem*, p. 242 et sq.). Certains de ces premiers travaux vont verser dans un imaginaire, une *celtomanie*, qui entachent leur valeur cognitive, avant d'être, un temps, au début du XIX^e siècle, relayés par les travaux des membres de l'Académie celtique.

À lire la première partie de son *Histoire archéologique du Vendômois*, où il s'efforce de «sonder les abîmes obscurs» de la Protohistoire locale, même s'il ne cite jamais cette société savante, on perçoit que ses interrogations renvoient aux «questions proposées par l'Académie celtique» aux *antiquaires* locaux, dans le premier des *Mémoires* de cette académie en 1807 (DULAURE *et al.*, p. 74 et sq.). Parmi les questions portant sur les «monuments celtiques», on note les suivantes : «29 – Révère-t-on [...] des grottes ou des cavernes ? Sous quels noms les révère-t-on ? Quelle est l'espèce de culte qu'on leur rend ? Et 30 – Quels sont [...] les monuments consacrés aux fées, ou qui en portent le nom?» (*idem*, p. 83).

Ce questionnaire concernait d'autant plus directement le département de Loir-et-Cher, qu'Éloi Johanneau, fondateur de l'Académie celtique en 1805, avec Jacques Cambry et Michel-Ange-Bernard de Mangourit, et son secrétaire perpétuel jusqu'en 1813, y était né, à Contres, en 1770. C'était une figure de la vie intellectuelle locale, notamment professeur à Blois, à partir de 1791, nommé «commissaire pour la composition de la bibliothèque du district de Blois» en 1794. Mais c'était surtout un *antiquaire* reconnu, dont on sait qu'il est l'auteur de plus de la moitié de l'un des premiers ouvrages de référence sur la Protohistoire, publié sous le seul nom de Cambry, en 1805 : *Monuments celtiques, ou Recherches sur le culte des pierres, précédés d'une notice sur les Celtes et sur les Druides*.

On notera qu'Éloi Johanneau avait obtenu du préfet de Loir-et-Cher, en 1805, l'autorisation de transmettre les questions qui agitaient les érudits de l'Académie

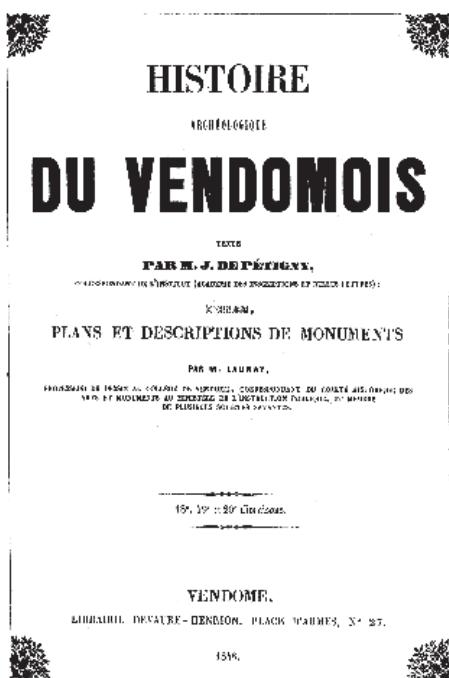


Fig. 3 : L'*Histoire archéologique du Vendômois* (éd. de 1849).

«aux personnes les plus éclairées du Département» (*Mémoires* [...], I, 1807, p. 72). Dès cette même année 1805, il soutenait, et cette idée ne pouvait que favoriser le projet et la réalisation d'inventaires locaux, que c'était «en obtenant la nomenclature et la configuration des lieux» celtes, que l'on réussirait à découvrir «des fragments de leur histoire et peut-être la place à leur restituer dans l'histoire générale de la Gaule» (MANGOURIT, 1807, p. 74). En 1806 ou 1807, il aura d'ailleurs l'occasion d'explorer, à ses frais, le département de Loir-et-Cher, «de commune en commune», pour, notamment, tenter de «démêler dans leurs croyances religieuses, le druidisme du christianisme», devenant, de la sorte, le premier ethnologue et archéologue de ce département (SCHWEITZ, 2008, p. 167-168) (fig. 4).

Interprétation caractéristique de cette démarche et des croyances de cette époque, Éloi Johanneau s'efforçant d'étudier le dolmen de La Chapelle-Vendômoise, en 1810 (p. 409), le regarde comme «un temple et un autel de la religion druidique», et plus précisément comme «un autel pour les sacrifices», consacré au dieu Cernunos. En 1849, Jules de Pétigny (p. 18), certainement moins prudent que son collègue loir-et-chérien, précisera l'interprétation de ce mégalithe, en imaginant sur «la grande table de ce dolmen, une rigole aboutissant à un bassin qui communiquait par une ouverture étroite et oblique avec la chambre inférieure. Le prêtre se plaçait au dessous de cette ouverture et recevait le sang des victimes qui inondait son visage et ses vêtements, puis s'élevait sur la plate-forme [...]», il apparaissait, à la lueur des torches, au peuple épouvanté, comme un fantôme sanglant». Pour lui, les ossements humains trouvés dans ce type de dolmen par «quelques érudits» ne pouvaient guère être que «ceux des victimes immolées dans les sacrifices sanglants des druides» (*idem*, p. 10).

Ce type d'interprétation s'applique à bien d'autres dolmens, tel celui de Saint-Antoine-du-Rocher, situé au nord de Tours, lui aussi connu «dans les environs», au début du XIX^e siècle, sous le nom de «Grotte des Fées». En 1824, Anselme-Léopold Chauveau (1793-1844), alors conservateur adjoint de la bibliothèque municipale de Tours et secrétaire adjoint de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire, soutient que «c'était là [autour des dolmens] que les Druides célébraient les mystères de leur culte, ou offraient à leurs dieux des sacrifices de victimes humaines» (in NOËL, 1824, texte de la pl. 18).

L'abbé Jean-Jacques Bourassé, dans ce qui constitue le premier essai d'inventaire des «monuments celtiques de Touraine», en 1842 (p. 56), rapporte une «tradition populaire» relative au menhir des Érables, à Draché, qui montre jusqu'où peut aller l'imagination dont font preuve les autochtones (ou les premiers *antiquaires*?) en la matière. Ce menhir, qui passait pour avoir été un «autel», est percé d'une ouverture naturelle de forme arrondie, «où les victimes humaines tombaient sous le couteau sacré [des druides], en [y] passant la tête».



Fig. 4 : Éloi Johanneau (1770-1851).

Mais ce savant abbé, professeur «d'archéologie sacrée» au petit séminaire de Tours depuis 1839, s'il fait entrer cette tradition dans les annales de l'archéologie et du folklore tourangeaux, n'en est pas dupé, et il tient à souligner que cette pratique «ne peut avoir nul fondement».

On notera que, très tôt, certains *antiquaires* ont pu mettre en question la relation censée avoir existé entre l'érection de mégalithes tels que les dolmens et la pratique du culte druidique, telle qu'elle est évoquée par des textes antiques. C'est le cas lors du Congrès scientifique de France tenu à Blois en 1836 (p. 191, 488), où Emmanuel Gaillard, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Rouen, pense déjà pouvoir «séparer de cette religion [druidique] le culte des pierres, qui l'a de beaucoup précédé dans tous les temps et dans beaucoup de lieux».

La première démarche scientifique de l'Académie celtique et des *celtomanes* (voir : SCHWEITZ, 2013, p. 102 et sq.) apparaîtra vite comme dépassée, et dès décembre 1813 cette dernière tiendra à changer de nom, afin de devenir la Société royale des antiquaires de France, tout en élargissant le champ de ses intérêts savants. Dès 1817, cette nouvelle société portera d'ailleurs un jugement critique sur les travaux réalisés dans les années 1800, considérant que des «membres prépondérants», tels Johanneau, Dulaure et Mangourit, y «concurrent sur les Celtes un système plus séduisant que solide. Pour l'appuyer [...] ils se jetèrent dans le champ illimité des conjectures, champ semé d'incertitudes et d'erreurs [...]» (cité par RIO, 2000, p. 309).

Mais à consulter la bibliographie portant sur ces questions, on perçoit que la démarche et les hypothèses avancées par les *celtomanes* du début du XIX^e siècle



Fig. 5 : La cascade du vallon des Reclusages vers 1900.

vont continuer à recevoir l'assentiment de certains des érudits locaux, dont Jules de Pétigny en Vendômois. On le constate, très clairement, dans la première partie de son *Histoire archéologique du Vendômois* (1845-1849, rééd. 1882), et notamment dans son interprétation des cavités aménagées entre Montoire et Lavardin.

Pour Jules de Pétigny, «Après Trôo, la localité celtique la plus importante de ce pays est la montagne de Lavardin», qui lui «paraît avoir été le siège d'un puissant collège de druides» (1849, p. 33). Tout est dit, dans cette réflexion, de la perception qui va orienter son analyse archéologique de la *Grotte des Vierges* à Lavardin.

Dans son ouvrage, Jules de Pétigny décrit les cavités aménagées entre le «vallon de Saint-Éloi», avec sa chapelle éponyme, objet d'un pèlerinage local fréquenté par les malades, avec sa «fontaine des druides» où ces derniers viennent, encore de son temps, faire leurs modestes offrandes à des «dieux morts», et le village de Lavardin. Il note que ce vallon est «plus connu dans le pays sous le nom bizarre des Recuisages», évidente déformation du toponyme Reclusages, nom sous lequel ce lieu est encore connu et inscrit au Cadastre (**fig. 5**).

Dans la troisième des cavités aménagées qu'il décrit, à partir du vallon des Reclusages, on retiendra qu'il signale déjà «un trou circulaire d'un mètre trente centimètres de profondeur, et de soixante-dix centimètres de diamètre», avec un «rebord creusé dans le sol, [qui] permettait d'y adapter un couvercle de pierre large d'un mètre». Pour lui, il est clair que «ces trous en forme

de baquets étaient destinés à recevoir le sang des victimes» des rites druidiques (p. 35).

Il reviendra sur cette question dans des pages de notes finales (p. 144), probablement rédigées après l'envoi aux souscripteurs des premières livraisons en feuillets, vers 1846, où sa *celtomanie* l'amène à des interprétations encore plus aventureuses, à propos de la découverte de «trois puits en forme de cône ou d'enfouissements renversés», sur le territoire de la commune de Thoré-la-Rochette, «en face du Breuil», au lieu-dit «Les Châteaux». Dans ces derniers avaient été trouvés «des ossements et des cendres», propres à enflammer les imaginations. Jules de Pétigny, comparant ces «puits» aux «trous circulaires qu'on voit dans [*les grottes*] de Lavardin et du Breuil», avance l'hypothèse que «ces oubliettes ont pu être destinées à renfermer les victimes vouées aux sacrifices humains ou à recevoir leurs restes».

Cette hypothèse travestit, on le verra, une réalité beaucoup plus commune et prosaïque, et à une époque où les *antiquaires* les mieux informés des progrès de leur discipline ont pourtant délaissé les hypothèses et affabulations des *celtomane*s...

Plus à l'est, au-dessous d'un deuxième ensemble des cavités aménagées entre Montoire et Lavardin, Jules de Pétigny évoque également une source «connue sous le nom de la fontaine *Auduée*», dont il note que «quoiqu'elle n'ait été mise sous la protection d'aucun saint, on croit encore à la vertu salutaire de ses eaux pour la guérison de certaines maladies». Pour lui, ce toponyme signifie «eau douée ou divine» (p. 36). Vers 1845, semble-t-il, Gervais Launay évoque également, dans l'un de ses carnets de notes, cette «fontaine *Auduée* dont l'eau pure est dit-on favorable aux maux d'yeux» (cité par MICHEL, 2012, p. 43).

Noyés au milieu des affabulations de l'*antiquaire celtomane* qu'est Jules de Pétigny, l'interprétation de ce toponyme et l'évocation des traditions populaires qui s'attachent alors aux eaux de cette fontaine, sont certainement les seules données qui rattachent, objectivement, la «montagne de Lavardin» à des cultes qui pourraient effectivement être d'origine celtique, si ce n'est plus anciens.

En 1908, Georges Renault (p. 227-232) a soutenu, dans un article paru au *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, que le vocable «dué» ou «doué» tirait effectivement son origine du gaulois et signifiait «dieu». La «Fontaine *Auduée*» de Lavardin serait donc, pour lui, une fontaine autrefois dédiée aux divinités des sources, et donc, très certainement, l'objet d'un culte bien antérieur à l'époque chrétienne (RENAULT, 1908). En fait, de l'avis de la Commission de toponymie de l'Institut géographique national, les noms de lieux tels que *Doué*, *Douet* ou *Doui*, trouvent une explication à la fois plus simple et plus logique, ils qualifient tout simplement des eaux vives : sources, fontaines ou résurgences, mais également des mares, des lavoirs, etc. (PÉGORIER, 2006, n. p.). Notons qu'en Anjou, ce toponyme de «fontaine *Auduée*» peut

être rapproché de celui de la commune de Doué-la-Fontaine, dont le nom associe les mêmes vocables exprimés en français et en gaulois.

En 1878, Emmanuel-Jacques Pasty de la Hylais, dans son *Bas-Vendômois historique et monumental* (p. 44), note en tout cas que «les habitants du pays attribuent des vertus merveilleuses» à la «fontaine Auduée». Le folkloriste Jacques Cartraud, évoquant les «fontaines sacrées et fontaines saintes» du Vendômois, en 1968 (p. 80), confirmera qu'elle était bien l'objet de pèlerinages au XIX^e siècle, notamment pour la guérison des affections cutanées : «clous et furoncles».

Pour Jules de Pétigny (p. 36), dont l'analyse des faits est visiblement biaisée par ses rêveries d'*antiquaire celtomane* : «rien ne manque donc ici pour compléter l'ensemble d'un sanctuaire druidique», établi entre le vallon des Reclusages et Lavardin. D'un côté, la grande grotte servant de temple, avec [...] son trou sanglant. De l'autre, les cellules des druides et la grotte du grand-prêtre, dont les dispositions mystérieuses étaient calculées de manière à inspirer la terreur et le respect. Au milieu, la source sacrée dont la vertu bienfaisante conserve encore des croyants, tandis que le temple et ses rites funestes sont, depuis vingt siècles, abandonnés et maudits».

La dernière de ces cavités, que l'on appelle localement la «Grotte des Vierges» est «la seule qui soit [alors, comme aujourd'hui] généralement connue et visitée [...] parce qu'elle touche presque au village de Lavardin, ou du moins à la partie de village qui se compose d'habitations creusées dans la montagne».

Jules de Pétigny rapporte que «différentes traditions ont cours dans le pays sur l'origine de cette dénomination» et que «quelques personnes prétendent que ce nom vient de ce qu'elle aurait servi d'asile aux filles d'honneur de la Reine, lorsque Charles VII résidait à Lavardin, pendant le siège du Mans», en 1448. Vu les aménagements de cette cavité, cette conjecture ne lui semble, néanmoins, pas mériter d'être sérieusement discutée, d'autant que la virginité de ces filles lui semble sujette à caution... (p. 36).

En 1845, dans son *Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France* (II, p. 319), Eusèbe Girault de Saint-Fargeau avait déjà (ou également) rapporté cette «tradition», soutenant, lui, que c'est Charles VII qui aurait «fait creuser aux environs du château des caves d'une forme singulière [les caves des Vierges] destinées à mettre en sécurité les filles d'honneur». En 1879, Alexandre de Salies (p. 28) se gausse de l'auteur, qui par ailleurs confond le Lavardin du Loir-et-Cher avec celui de la Sarthe, et considère cette tradition comme de «la fantasmagorie». Il souligne, eu outre, la remarque est notable, n'en «avoir jamais surpris le moindre vestige dans le pays, quoique cent fois il l'ait parcouru, en quête des renseignements historiques et archéologiques les plus minutieux». Nous trouvons là, très certainement, l'un des exemples de ces traditions nées sous la plume d'un auteur

ancien, cédant à son imagination ou, pour le moins, mal documenté.

Jules de Pétigny remarque que «ce nom de Grotte des Vierges, comme ceux des grottes des Fées ou des Sybillines, se retrouve fréquemment appliqué à d'anciennes localités gauloises, qui paraissent avoir servi de demeures aux prêtresses du culte druidique». Évoquant ces dernières, il les imagine «vêtuës d'une robe noire et les cheveux épars» et soutient «qu'elles s'associaient aux lugubres cérémonies des sacrifices humains et en remplissaient elles-mêmes les rites barbares». À ses yeux, «la Grotte des Vierges de Lavardin a été indubitablement le séjour d'un collège de druidesses» (p. 37), conjecture qui va être reprise par nombre d'auteurs, durant un siècle et demi, longtemps après que l'archéologie savante se soit émancipée des rêveries *celtomanes*.

Il donne dans son ouvrage la première description cotée des aménagements observables aux deux étages de la cavité (*idem*), remarquant notamment, à l'étage supérieur, un «foyer», un «trou dans le sol», un «autel», comme l'existence de «profondes rainures», feuillures «d'anciennes fermetures». Un mauvais plan de cette cavité aménagée, réalisé par Gervais Launay, auteur des nombreux dessins et plans qui illustrent l'ouvrage, accompagne cette description (*idem*, pl. 4) (fig. 6).

Gervais Launay (Montoire 1804-Vendôme 1891) apparaît non seulement un excellent dessinateur, mais également comme l'un des meilleurs *antiquaires* vendômois de la seconde moitié du XIX^e siècle (NOUEL, 1891, p. 185 et *sq.*)

On sait qu'il s'est d'abord formé, à titre professionnel, au dessin d'architecture (1821-1826), avant de devenir professeur de dessin au collège, puis lycée de Vendôme, à partir de 1826, tout en continuant d'ailleurs à se former dans des ateliers parisiens, durant les vacances scolaires (1828-1831). C'est cette solide formation qui fera de ses dessins une documentation d'intérêt proprement archéologique, historique et patrimonial, digne d'être rééditée par les soins du Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, par exemple en 2012, pour ce qui concerne le canton de Montoire.

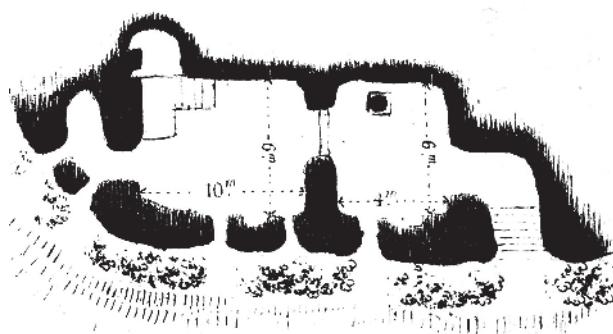


Fig. 6 – Plan lithographié de la *Grotte des Vierges* par Launay (in Pétigny, 1849).

L'intérêt de Gervais Launay pour l'archéologie est précoce et, dès 1832, on le voit occuper ses loisirs, notamment dans sa région natale de Montoire, à des travaux d'archéologie monumentale, devenant membre de la Société française d'archéologie d'Arcisse de Caumont en 1842 (*idem*, p. 196), avant d'être nommé «correspondant du Comité des arts et monuments», par le ministre de l'Instruction publique, en 1843.

C'est durant cette même année 1843 que commence sa collaboration avec Jules de Pétigny, en vue de publier une «histoire archéologique du Vendômois», ouvrage d'un caractère tout à fait novateur au plan local. Pour ce faire, afin de passer plus efficacement du dessin à la préparation du travail d'impression, comme pour réduire les coûts de fabrication du futur ouvrage, il va aller apprendre la technique de la lithographie à Paris, durant ses vacances de l'été 1844 (*idem*, p. 197). Annoncé en 1845, dans la *Bibliographie de la France*, l'ouvrage définitif, retardé par la Révolution de février 1848, ne pourra paraître qu'en 1849 (*idem*, p. 198).

C'est à son initiative que naît, en 1843, l'idée de la création d'une société archéologique ou historique à Vendôme (*idem*, p. 199), projet dans l'air du temps, mais qui ne se concrétisera qu'en 1862, en collaboration avec Charles Bouchet, Armand Queyroy et Jules Chautard, avec la création de la Société archéologique du Vendômois. En tant qu'archéologue, il s'est surtout signalé à l'attention de ses pairs par la publication d'un *Répertoire de l'arrondissement de Vendôme*, réalisé en 1867, mais publié seulement en 1889. Cet ouvrage, toujours consulté, devait faire partie d'une publication étendue à tout le Département, ouvrage qui est jugé d'une qualité telle qu'il reçoit la médaille d'argent du Comité des Travaux historiques (*idem*, p. 205) (fig. 7).

Le travail de Launay s'inscrit dans un genre de *dessin de plein air* qui accompagne, depuis le milieu du XVIII^e siècle, les *excursions archéologiques*, en

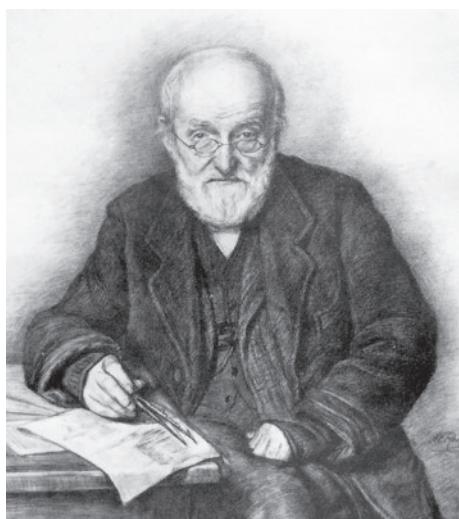


Fig. 7 : Gervais Launay (1804-1891).

contribuant à l'inventaire général des *antiquités nationales* (SALÉ, 2017, p. 39). À y réfléchir, sa participation à l'*Histoire archéologique du Vendômois* de Jules de Pétigny, en tant qu'illustrateur, rappelle celle du dessinateur Louis Boudan (actif entre 1687 et 1709) auprès de François-Roger de Gaignières, pour la réalisation des vues de villes et de monuments constituant sa fameuse collection (voir : <https://www.collecta.fr>).

S'efforçant de comparer les «mystérieuses singularités» des cavités qu'il a pu observer à Lavardin comme au Breuil à Lunay, Jules de Pétigny est frappé par leurs ressemblances. Partout il note «la grande salle et son foyer placé entre deux ouvertures extérieures, le trou circulaire, le cachot obscur avec les traces des rainures et des gonds qui soutenaient leurs portes massives, et le couloir [...] qui semble conduire vers quelque issue secrète». Pour lui, il est clair que ces cavités ont été aménagées pour «les druides, leurs sacrifices sanglants, leurs rites lugubres [...] dont les contes de fées ont conservé, dans la naïveté des impressions populaires, les vagues et effrayants souvenirs».

Observant que «les grottes druidiques sont très rares en France», et que «le Vendômois offre l'ensemble le plus complet et le mieux conservé que l'on connaisse», il dit espérer que ses descriptions, en éveillant l'attention des archéologues, amèneront des découvertes nouvelles» (1849, p. 38).

On notera que la seconde édition de l'ouvrage de Jules de Pétigny, parue en 1882, donc un quart de siècle après son décès, même si elle est «revue et corrigée sur les manuscrits de l'auteur», reprend le texte de 1849, prolongeant donc l'effet de ses interprétations et affabulations *celtomanes* (p. 57-59).

Dans le manuscrit de son *Mémoire sur les monuments celtiques du Vendômois*, œuvre posthume, publiée par son fils en 1864 (p. 95), il évoque néanmoins le «discrédit qui semble s'attacher [...] aux antiquités celtiques», reconnaissant «qu'il s'applique moins au sujet lui-même qu'à la manière dont il a été trop souvent traité» : est-ce une sorte de *mea culpa*? S'attachant aux seuls mégalithes, il n'évoque plus la *Grotte des Vierges* et ses semblables, et il est désormais plus prudent dans son interprétation des vestiges archéologiques. Il se borne à considérer que «les monuments en pierres brutes [tels que les dolmens, menhirs et autres mégalithes], dits celtiques, existent, nécessairement, sur le sol de la Gaule, avant la conquête romaine» (*idem*, p. 197) et il les rattache, sans plus de développement, aux anciens cultes druidiques (*idem*, p. 203).

Si l'inanité des affabulations *celtomanes* de Jules de Pétigny paraît aujourd'hui évidente, on ne peut réellement les comprendre (et évidemment les excuser) qu'en tenant compte de l'état des connaissances au moment où paraît son *Histoire archéologique du Vendômois*. On remarquera, par exemple, que l'*Annuaire du département d'Indre-et-Loire*, pour cette même année 1849, donne encore à lire une chronologie préscientifique du monde, qui fixe sa naissance à précisément 5 849 ans

avant le présent, le *déluge universel* à 4239 ans... Cette chronologie, fondée sur les données mythiques de la Bible, montre surtout qu'on n'en est encore qu'aux prémisses de la connaissance de la Préhistoire, qui naîtra, en tant que discipline scientifique, quelque dix ans plus tard, la notion de Protohistoire, environ vingt ans plus tard.

Une hypothèse qui n'est pas toujours remise en question

Durant toute la seconde partie du *long XIX^e siècle*, comme entre les deux guerres, l'hypothèse avancée par Jules de Pétigny entre 1845 et 1849 sera traitée de différentes façons. Elle pourra être dénoncée, voire moquée, acceptée sans discussion ou remise en question, cela par tout un panel d'auteurs locaux, allant de quelques véritables érudits à des *demi-savants*, tout en étant certainement évoquée par la cohorte locale des *Bouvard et Pécuchet*.

Dès 1856, l'abbé Auguste Voisin (p. 6) revient, dans des *Notes historiques sur le Bas-Vendômois*, sur l'interprétation de Jules de Pétigny et de ses semblables, dont il ne craint pas de se gausser. Il dénonce déjà le fait qu'«à l'aide d'une imagination féconde, des celtomans ont voulu transformer en cité gauloise le primitif Lavardin ; quelques excavations, provenant de vieilles carrières ou de caves abandonnées, la grotte dite des Vierges par exemple, auraient été occupées par des collèges de Druides et de Druidesses. Les autels à Teutatès seraient debout encore, et ce que le simple villageois regarde comme le bassin de sa cuve, ne serait rien moins que le bassin destiné à recevoir le sang des victimes humaines»...

On sait que cet abbé Voisin (1813-1873), né à Saint-Calais, aux confins manceaux du Vendômois, apparaissait à ses contemporains comme «livré tout entier et sans partage à son goût pour l'érudition». En 1840, il est déjà membre de la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques. C'est cette passion pour l'étude qui va d'ailleurs

l'amener à entrer, un moment, à l'abbaye de Solesmes, où de nouveaux bénédictins s'engageaient alors sur les traces des Mabillon et des Martène.

Concernant le Loir-et-Cher, outre l'ouvrage ici pris en compte, il est l'auteur de *Origines blésoises* et de *Notice sur Matoval ou les origines de Saint-Calais*, en 1839, comme d'une *Notice sur l'église Saint-Laumer autrement Saint-Nicolas de Blois présentée au 7^e Congrès scientifique de France*, en 1840, alors qu'il était vicaire de la paroisse. On lui doit également six livres concernant l'histoire du Mans et de Maine, dont *Les Cénomans anciens et modernes, histoire du département de la Sarthe depuis les temps les plus reculés*, en 1852. Sa nécrologie le présente comme d'abord «rivé» à l'étude «des origines, qui le tentaient par leurs incertitudes mêmes et les vagues horizons qu'elles ouvraient à [cet] ami des hypothèses et des découvertes aventureuses» (CHARDON, 1873, p. 108).

En 1863, le marquis de Rochambeau (p. 93), malheureusement sans citer ses sources, sans citer d'auteurs, note que l'interprétation des «grottes» du Breuil à Lunay, par Jules de Pétigny, en tant que «sanctuaire druidique», a été «vivement combattue». Il n'empêche qu'il regarde lui aussi, les plus anciennes cavités aménagées de la vallée du Loir, et les «souterrains refuges» de Trôe et de Vendôme, même si c'est «en tremblant» d'indécision, comme des «habitations gauloises» (p. 198-199, 202).

En 1867, Gervais Launay, dans son *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, rédigé sous les auspices de la Société archéologique du Vendômois, date toujours les «grottes des Vierges» de Lavardin, comme celles du Breuil à Lunay, de l'époque gauloise. Mais il se garde désormais de les rattacher aux cultes druidiques (éd. 1889, de son manuscrit de 1867 p. 38, 110]. Il y a d'ailleurs lieu de croire qu'en 1849 cette interprétation était surtout le fait de Jules de Pétigny, Launay se contentant encore d'être son dessinateur (**fig. 8**).

La *Grotte des Vierges* ne pouvait, évidemment, que retenir l'attention des érudits ligériens réunis à l'occasion du Congrès archéologique de France tenu à Vendôme, en juin 1872, tels l'abbé Adolphe Haugou,

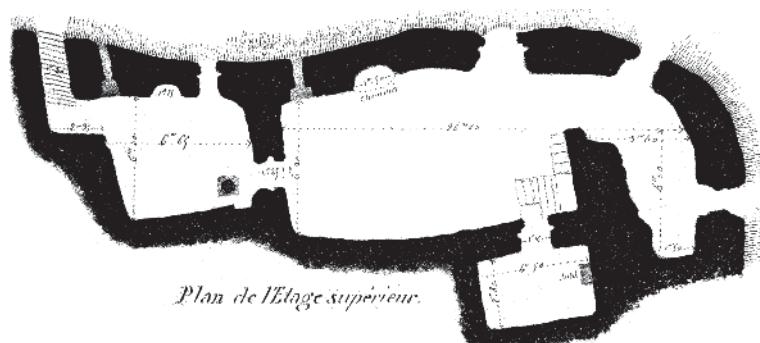


Fig. 8 : Plan coté de la *Grotte des Vierges* par Launay (coll. Bibliothèque de Vendôme).

Gervais Launay, Alexandre de Salies et Gustave d'Espinay (p. 127-128).

L'abbé Haugou y avance l'hypothèse que cette cavité aménagée ait pu être le lieu de séjour de saint Rimay (*Richmirus* ou *Richimirus*), Tourangeau dont une *vita* indique qu'il a vécu un temps à proximité de la «*turrim dominicam*», tour que certains auteurs ont pensé pouvoir situer à Lavardin. C'est le cas de Charles Bouchet, pour qui «nul doute que la Tour du Seigneur ne s'élevât sur les hauteurs de Lavardin, peut-être même à l'endroit même où s'élève aujourd'hui le château» (*idem*, p. 122).

Gervais Launay et Alexandre de Salies, lui répondant en séance, considèrent que ces *grottes*, «quoique taillées à une époque plus reculée que l'existence de ce saint, ont dû servir de demeure à quelque solitaire, qui y rencontrait tout à la fois et son habitation particulière et son oratoire». Pour eux, «Quelle que soit donc la date de l'autel des grottes de Lavardin, c'est un autel chrétien et non un autel druidique, comme plusieurs l'ont prétendu». Il n'empêche qu'Alexandre de Salies, pourtant médiéviste de qualité, continuera de les qualifier de «*grottes druidiques*» dans son commentaire du site de Lavardin (*idem*, p. 494-495).

Dans sa description de la *Grotte des Vierges* (*idem*, p. 127), Gervais Launay note lui aussi la présence, dans la première salle, d'un «trou en forme de puits, plus large à sa base qu'à son ouverture», mais désormais il le regarde comme «pouvant être un silo». On notera que Camille Florance, en 1926 (p. 32), n'ira pas plus loin, évoquant «une cavité dans le sol, en forme de cône tronqué, qui devait servir de silo», dans la *Grotte des Vierges*; comme «une excavation ou puits, de forme conique [...] qui était très probablement un silo» dans les Grottes du Breuil», à Lunay (*idem*, p. 626-627).

En 1878, dans sa *Monographie de l'antique ville de Trôo* (p. 45-46), Alexandre de Salies dénonce les rumeurs *celtomanes* qui s'attachent à une ville hors du commun, où la présence intrigante des cavités aménagées par les anciens troglodytes s'impose à tout observateur. Il rappelle à ses lecteurs qu'il «fut un moment, au commencement de ce siècle, où la mode, la passion si l'on veut, de ce qu'on appelait alors les antiquités celtes, n'eut pas permis d'entreprendre la monographie du plus petit hameau, sans la faire précédé de dissertations [sur] l'époque gauloise [et les] mystères de l'histoire primitive. Les rites druidiques, surtout, n'étaient pas oubliés [...] pas un antre qui ne laissât voir des autels de sacrifices et des puits destinés à recevoir le sang des victimes humaines. On avait le mot de tous les dolmens, de toutes les pierres levées, et la moindre butte, la moindre motte [...] se changeait en tombelle, à l'occasion de laquelle on racontait les scènes les plus fantastiques.»

Il observe que «ces enfantillages sont oubliés aujourd'hui. Les grandes découvertes qui, coup sur coup, sont venues changer les perspectives des anciennes époques, en créant les études préhistoriques, en ont vite eu raison.» (fig. 9).



Fig. 9 : Alexandre de Salies (1815-1883).

Il rapporte (p. 47) que dans l'imaginaire local «toutes les caves [de la ville de Trôo] sont devenues des habitations celtes; ses grandes cavernes des souterrains de refuge où des populations entières disparaissent à un moment donné; sa grosse motte [féodale], une tombelle sur laquelle se sont faits des sacrifices humains». Pour lui, «Qu'il y ait du vrai dans tout cela, [...] c'est fort probable. Mais que d'affirmations erronées, et surtout que d'exagérations démenties par le plus simple examen!». Après examen des faits, il se garde bien «d'affirmer la moindre chose sur l'origine des caves de Trôo» (p. 49), comme il «réserve complètement son opinion» sur son existence en tant qu'*oppidum celtique* (p. 54). Pour lui, comme pour les castellologues d'aujourd'hui, la «grosse motte» est bien une fortification médiévale, vraisemblablement du XI^e siècle, en tout cas en relation avec les fortifications mises en place par le comte d'Anjou Geoffroy Martel à cette époque (SALIES, ms éd. en 2008, p. 177 et sq.).

En 1879, Alexandre de Salies met en scène «les *grottes druidiques*» situées entre Montoire et Lavardin dans son roman, *Le château de Lavardin : épisodes de la vie féodale au XV^e siècle* (p. 190, 194).

À propos des «*Grottes Auduée*», situées «près d'une petite fontaine qui paraît avoir été pour les Druides, une source sacrée» (p. 191), il évoque «une sorte de caveau rond, dont l'entrée est beaucoup plus étroite que l'intérieur. On prétend que c'était là une citerne destinée à recevoir le sang des victimes humaines qu'on égorgeait sur un autel voisin, taillé dans le roc, et sur lequel on croit voir encore de petites rigoles qui favorisaient l'écoulement du sang.»

En note de bas de page, Alexandre de Salies tient à préciser que «cette opinion est ridicule» et que, si «les grottes sont bien celtes, ce prétendu caveau et les

prétendues rigoles sont tout à fait modernes». Il rejoint, ici, l'opinion exprimée par Gervais Launay lors du Congrès archéologique de France tenu à Vendôme en 1872 (p. 48), où ce dernier avait «condamné, une fois pour toutes, le système qui veut faire des dolmens des autels où l'on verrait des rigoles destinées à l'écoulement du sang des victimes».

Dans ce roman, il rapporte lui aussi que le nom de *Grotte des Vierges* «vient, dit-on, de ce qu'elle a servi de retraite à un collège de druidesses» (p. 194), et il note qu'on retrouve, ici encore, «la citerne profonde pour recevoir le sang des victimes». Mais il souligne aussi que son étage présente une «particularité remarquable», c'est-à-dire «une petite salle ornée d'un autel taillé dans la forme des autels catholiques». Il avance l'idée que «peut-être, depuis la disparition du paganism, un solitaire a-t-il creusé cette salle pour en faire une chapelle à son usage. Peut-être encore, dans les premiers temps de la conversion de ces contrées, l'ancien couvent de druidesses a-t-il servi d'asile à des chrétiens persécutés, qui y avaient dressé cet autel pour célébrer les mystères de leur culte.»

On peut s'étonner et même s'affliger qu'un auteur de la qualité d'Alexandre de Salies, qui s'était illustré par de très remarquables études archéologiques et historiques, à Lavardin et en Vendômois, comme en Anjou et en Touraine (SCHWEITZ, 2007, 2008), puisse encore, en 1879, regarder les cavités situées entre Montoire et Lavardin comme *celtiques*, et surtout, faisant fi d'explications plus simples et logiques, avancer des hypothèses aussi hasardées. Même si cet auteur est surtout un médiéviste, son opinion illustre le poids de la tradition *demi-savante* et des compilations

dans la connaissance du passé local, en Vendômois comme ailleurs, au XIX^e comme parfois au XX^e siècle.

En 1883, Gervais Launay, qui de dessinateur au service de Jules de Pétigny à la fin des années 1840, s'est fait plus proprement archéologue et cicérone, publie une «excursion [...] de Montoire à Lavardin», dans le très remarquable *Guide du touriste dans le Vendômois [...], publié sous les auspices de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*. Il y évoque évidemment la *Grotte des Vierges*, qu'il décrit succinctement (p. 371), mais pour laquelle il se garde de proposer une datation et une interprétation. Ce n'est qu'en note de bas de page qu'il rappelle, il s'y voit d'ailleurs obligé, que pour Jules de Pétigny (2^e éd. p. 53), «ces grottes auraient été d'anciennes habitations gauloises ou druidiques».

Les «trous» où de Pétigny imaginait avoir coulé le sang des victimes des sacrifices druidiques, en 1849, selon une fabulation déjà moquée par l'abbé Auguste Voisin quelques années plus tard, sont dorénavant regardés, à Lavardin, à Montoire et au Breuil à Lunay, comme des «cavités [...] destinées probablement à conserver des grains et d'autres provisions» (p. 371, n° 2). On notera que le même Launay, probablement vers 1845, évoquait lui aussi dans l'un de ses carnets de notes, sans plus, «des trous circulaires, espèce de puits assez profond avec une feuillure carrée à l'orifice indiquant qu'ils pouvaient être fermés» (cité par MICHEL, 2012, p. 42) (fig. 10).

En 1884, Émile Delaunay et Léon Morancé, dans leur petit *Guide du touriste dans la vallée du Loir* (p. 179-180) citent à nouveau Pétigny, notant que «les archéologues, partisans du celtique à tout prix, veulent

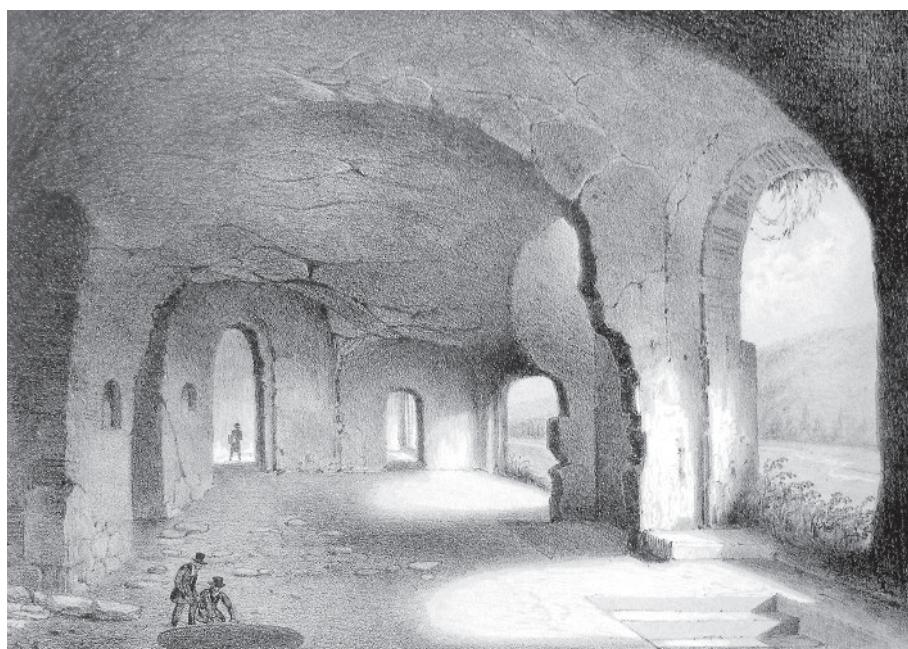


Fig. 10 : Antiquaires imaginés par Launay devant le «trou» de la Grotte du Breuil (Pétigny, 1849).

que [la Grotte des Vierges] ait été le siège d'un collège de druidesses». Ils affirment néanmoins qu'il «leur plaît de croire que de jeunes et fières prêtresses se sont livrées dans les bois sombres qui entourent cette grotte, à des mystérieux sacrifices».

Mais, même si les auteurs soulignent (p. III-IV) que leur «modeste ouvrage diffère essentiellement [...]» du récent *Guide du touriste dans le Vendômois*, qui a, à leurs yeux, «l'agrément que peut offrir la lecture d'un Bulletin publié par une société d'archéologues»..., ils n'y paraissent pas tout à fait dupes des rêveries *celtisantes* de Jules de Pétigny. Ils ne sont peut-être pas loin de se gausser de leur auteur de référence lorsqu'ils terminent leur évocation du site en notant que ce dernier «a dû assister à leurs rites nocturnes, car il n'omet aucun détail dans la description qu'il en a faite» en 1849.

Toujours en 1884, Gervais Launay (p. 21) peut noter que le dolmen des Loulettes (ou de Bellesort, ou de Fontaine) à Fréteval a d'abord été regardé comme une probable «pierre à sacrifices» par son inventeur, l'instituteur de l'école communale. Dans le compte rendu de cette découverte, il tient à préciser que les connaisseurs ont «abandonné depuis longtemps cette étrange interprétation», et que c'est une interprétation «contre laquelle il n'a cessé de protester». Il pense que c'est sous l'influence de l'ouvrage de Jules de Pétigny, qu'il avait été interprété de cette façon «les rigoles assez profondes se dirigeant vers une cavité située à l'extrémité de la pierre principale».

Lorsqu'en 1894, Henri publie son petit «guide des visiteurs» du village de Lavardin (p. 22), il relève que la cavité qui retient ici notre attention, même si elle n'est pas inscrite au premier cadastre (1827), est bien inscrite dans la tradition locale, et sous divers noms : non seulement «Cave(s)» ou «Grotte(s) des Vierges», mais également, quoique plus rarement, «Grotte(s) des Fées». Cette dernière attribution aux fées rustiques s'inscrit, quant à elle, dans un folklore des plus communs. Les cavités de ce genre, situées dans un lieu isolé, mais néanmoins guère éloignées du village, ont souvent été regardées par ses habitants comme la demeure de fées avec lesquelles leurs ancêtres auraient entretenu des relations inscrites dans la tradition (SÉBILLOT, 1983, p. 271).

Il rapporte que cette cavité a également été appelée «Cave(s) des 32 montées» (HENRI, 1894, p. 22), appellation toute locale et qui n'a pas eu l'heure d'être retenue par les historiens faisant référence aux escaliers qui desservent les deux niveaux de la cavité, une «montée» étant, dans l'ancien français, un degré d'escalier (LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, VII, s. d., p. 417).

En 1892, dans des notes et souvenirs de ses excursions dans la vallée du Loir (p. 193), l'abbé Léon Morancé rappelle que «quelques écrivains, s'inspirant de M. de Pétigny, ont voulu faire une cité gauloise du primitif Lavardin [...], que «les archéologues, partisans du celtique à tout prix, veulent que [la *Grotte des*

Vierges] ait été le siège d'un collège de druidesses». Il ajoute, lui aussi : «Pourquoi pas? [...] Et il nous plaît de croire que [...] des prêtresses se sont livrées, en ce désert, à de mystérieux sacrifices».

Vers 1900, l'idée de voir dans la partie troglodytique de la ville de Trôo, comme le proposait Jules de Pétigny, un habitat *d'origine celtique*, apparaît encore dans la monographie locale de l'abbé Adolphe Haugou, curé de Trôo de 1886 à 1906 (éd. 1907, p. 71).

Ces années 1900 voient également les caves, grottes et autres manifestations de l'habitat et de la vie troglodytiques devenir plus encore des curiosités du tourisme populaire, en servant à illustrer des cartes postales, dont on sait qu'elles vont connaître leur *âge d'or* avant 1914. À Lavardin, site touristique qui est désormais facilement accessible, à bicyclette ou par le chemin de fer, on pourra alors acheter des vues de la mystérieuse *Grotte des Vierges* et du pittoresque *vallon des Reclusages*.

Dans son guide *Lavardin à travers le temps*, Louis-Nicolas Ménard, en 1901 (p. 64), s'attarde sur les «Grottes ou Caves des Vierges», en se permettant «de ne point penser comme M. de Pétigny». Comme désormais le «touriste sceptique», et comme «comme beaucoup», il considère que l'on se trouve ici «tout simplement en présence d'une habitation primitive». Marqué par une fibre sociale, qui en avait fait un soutien de la Révolution de 1848, puis de la Commune de Paris en 1871, il y voit pour sa part «un taudis abritant une profonde misère». Il complète cette interprétation en imaginant ce que pouvaient être le mode de vie et l'aspect misérables de ses occupants : «Pas de meubles [...], pour lits un tas de mousse ou de paille infecte, [...] des hommes décharnés, couverts de hail-lons, entourés d'enfants fiévreux et en loques»...

En 1909, Ernest Aubin (p. 538) «greffier de la justice de paix à Montoire», et qui sera membre de la Société archéologique du Vendômois à partir de 1910, rapporte qu'il est «de tradition dans le pays, que cette grotte [des Vierges constitue] un ancien sanctuaire druidique». Pour lui, «sans prendre à la lettre cette tradition populaire», il croit «cependant que ces excavations ont dû être utilisées et peut-être même creusées pendant l'époque néolithique», arguant du fait «qu'il n'est pas rare en effet, de trouver aux alentours des silex taillés et [qu'il] il y a peu de temps une hache polie a été recueillie [la localisation est à retenir] à l'entrée même de cette grotte».

En 1914, Raoul de Saint-venant (II, p. 167) cite lui aussi l'incontournable Jules de Pétigny, mais note que son opinion est «contestée par la plupart des historiens modernes».

Il rappelle «qu'on a prétendu que ces grottes auraient abrité les demoiselles d'honneur de la reine, quand Charles VII a séjourné à Lavardin», en 1448, ce qui lui paraît «absurde». Il rapporte une autre «tradition» affirmant que «ces grottes auraient servi de retraite aux femmes des assiégés de Lavardin et de Montoire en 1193, alors que Dreux de Mello faisait le

siège de ces deux châteaux pour les reprendre à l'Anglais». À la fin du XIX^e siècle, cette histoire, qui par sa nature même ne peut guère être que d'origine *demi-savante*, était déjà donnée pour être «une tradition constante du pays» (*Le Loir-et-Cher* [...], 1890, p. 112). On remarquera que Raoul de Saint-Venant (II, 1914, p. 266), qui paraît pourtant bien informé des sources d'archives alors disponibles, n'est pas en mesure, dans sa notice sur Lavardin, de citer un texte médiéval faisant référence à ce siège de 1193.

Pour Saint-venant, qui est un véritable érudit : «la vérité c'est qu'on ne sait rien» sur ces grottes. Malgré cette saine constatation, il suppose néanmoins «qu'aux temps des Invasions, et plus tard aux temps des guerres», celles des guerres féodales des XI^e et XII^e siècles, puis de la guerre de Cent Ans, ces cavités aménagées ont pu servir de refuge aux paysans des environs, désirant se soustraire aux exactions et aux pillages. Il explique alors que «de là vient sans doute la raison de ces sortes de puits qui devaient être des magasins à provisions». Pour lui, il y aurait donc lieu de distinguer un premier creusement de ces cavités, à l'époque protohistorique ou gallo-romaine, et des réaménagements durant l'époque médiévale (fig. 11).

En 1923, Camille Florance (p. 503-504; 1925, p. 355) rapporte avoir pu, «tout récemment», découvrir la collection d'objets préhistoriques d'Ernest Aubin. Ce dernier lui avait montré «une série de poteries néolithiques, bien caractérisées, [...] recueillies [par ses soins], depuis peu de temps, dans les grottes qui existent dans le coteau des bords du Loir, rive gauche, entre Montoire et Lavardin». Aubin lui avait indiqué avoir «fouillé et noté une trentaine de grottes [...] notamment la grotte des Vierges». Florance pensait jusqu'alors pouvoir attribuer ces cavités aménagées à



Fig. 11 : Raoul Barré de Saint-Venant (1845-1927).

«l'époque gauloise», mais ce que lui avait montré le collectionneur, «une centaine de fragments de poteries néolithiques [...] trouvés [...] dans les débris accumulés sur le sol ou dans les angles [...] des grottes de Montoire et de Lavardin», l'avait fait changer d'avis.

Dans la *Grotte des Vierges*, que Florance pensait «sûrement travaillée à l'époque des métaux, surtout à l'époque gauloise», Ernest Aubin lui avait affirmé «avoir trouvé [vers 1905] une petite hache polie, en silex, et des fragments de poteries néolithiques», ce qui «semblent démontrer», ajoute Florance, que ces cavités ont dû être habitées à cette époque...

Camille Florance émet également l'idée que les ouvertures de la *Grotte des Vierges* ont pu être élargies, que «certaines salles» ont dû être agrandies, «à l'époque gauloise avec des outils de fer». Pour lui, «pendant l'époque néolithique, au moins vers la fin, [ces] grottes ont été utilisées soit comme lieu d'habitation, soit comme lieu de refuge». Ce qui lui «fait croire facilement à leur utilisation à l'époque néolithique c'est que, sur la majeure partie du plateau qui se trouve au-dessus des grottes, M. Aubin a constaté de belles stations néolithiques, où il a ramassé de nombreux objets». Compte tenu de ces nouvelles données, qu'il publie dans un *addenda* à son étude, il devient donc clair, à ses yeux, que «[ces] grottes ont dû servir à ceux qui ont taillé les nombreux silex qui sont maintenant dans sa collection» (*idem*, p. 504).

Sans chercher à discuter les hypothèses de Camille Florance, qui paraissent n'avoir guère plus de réalité archéologique que les affabulations de Jules de Pétigny, on reviendra quand même sur la localisation exacte des trouvailles d'Ernest Aubin. Elle est intéressante en elle-même, mais plus encore sur ce qu'elle nous révèle de la façon dont la *Grotte des Vierges* a été étudiée et interprétée par les auteurs anciens, y compris par Florance en 1923.

On a vu que dans son article de 1909 (p. 538), Ernest Aubin avait précisé avoir recueilli cette hache polie «à l'entrée même de cette grotte», précision qu'il semble avoir oublié de communiquer à Florance, ou que ce dernier a négligé de retenir ou de prendre en compte dans sa publication de 1923. Il semble donc tout à fait improbable que ces trouvailles aient été effectuées dans des *couches d'occupation* restées en place, mais, plus certainement, dans des *couches de ruissellement* provenant du sommet du coteau. Ces objets pourraient alors provenir des sites néolithiques effectivement repérés par le même Aubin (1909, 1915) au-dessus de ce coteau, entre la mystérieuse «tombelle» située à l'ouest du château et le débouché du *vallon des Reclusages*, et donc au dessus des cavités dont il est ici question.

Comme les notes d'Ernest Aubin sur les découvertes qu'il aurait effectuées dans la *Grotte des Vierges* n'ont jamais été publiées – ont-elles même été conservées ? – on ne pourra en savoir plus sur des données archéologiques qui ne sont, de toute façon, pas en accord avec

ce que l'on connaît de la civilisation néolithique, aussi bien dans la région Centre qu'ailleurs.

Les cavités sépulcrales du Néolithique final de la culture dite *Seine-et-Oise-Marne* (DÉCHELETTTE, 1908, p. 455-459), creusées dans des terrains crétacés (craies et tuffeaux), ont une extension et une organisation tout à fait dissemblables de celles présentées par la *Grotte des Vierges* et ses semblables. Quant à l'attribution de cette dernière à l'âge du Fer par Camille Florance, on remarquera que l'on ne connaît pas d'exemple d'habitation troglodytique de ce type à cette époque. Les quelque deux cents souterrains de l'âge du Fer mis au jour en Bretagne, cavités probablement utilisées en tant qu'espace de stockage de denrées alimentaires (salaisons, fromages) dans les fermes gauloises, du VI^e au II^e siècle avant notre ère, ont une structure différente (GIOT, 1960), plus proche de celle des *souterrains-refuges* que des *caves-fortes* du type de la *Grotte des Vierges*.

Adrien Blanchet, dans *Les souterrains-refuges de la France*, première synthèse de ce genre parue en 1923 (p. 211), se contentant de faire référence à Jules de Pétigny, cite en à peine trois lignes les cavités aménagées entre Montoire et Lavardin, dont celle de «la Fontaine Auduée», qu'il précise pourvue d'un «silo». Pour lui, les souterrains du Breuil à Lunay, comme ceux de Trôo et de Lavardin, «auraient été creusés [...] avec l'aide d'instruments de fer».

En 1926, dans sa monumentale étude consacrée à «l'âge du fer ou époque gauloise» en Loir-et-Cher, Camille Florance consacre, lui, un long chapitre aux «souterrains-refuges ou autres» de ce département (p. 610-684). Il y avance des datations et des interprétations faisant la part belle aux cavités aménagées qui auraient été creusées à cette époque, et dans le cadre des *cultes druidiques*. Si ce travail reste digne d'intérêt, il comporte nombre d'erreurs quant à la datation et à la fonction originelle des cavités dont il présente un premier inventaire à l'échelle du département. Il est évident que des sites manifestement médiévaux y ont été abusivement attribués à la Protohistoire, et c'est le cas pour la *Grotte des Vierges*.

Afin d'étayer ses interprétations, Camille Florance cite le géographe Strabon affirmant que «les druides [au I^e siècle avant notre ère] professaien dans des cavernes et les obscures retraites des forêts». Pour lui, même «s'il est difficile de le reconnaître» par des études archéologiques de terrain, il est «donc possible que certaines grottes [dont la *Grotte des Vierges* à Lavardin] aient été choisies ou creusées par leurs druides dans ce but» (*idem*, p. 610). Faisant un inventaire des cavités aménagées par les Gaulois, il en cite 27 rien que dans l'arrondissement de Vendôme, dont, et nous reprenons l'ordre de son classement de ces «grottes», celles de Trôo, Montoire, Lavardin, Les Roches-L'Évêque, Mazangé, Le Breuil [à Lunay], Rochambeau, Montrieux et Vendôme (*idem*, p. 615).

Concernant la *Grotte des Vierges*, on constate qu'il n'apporte aucune donnée nouvelle et, surtout, qu'il se montre moins affirmatif qu'ailleurs dans son chapitre,

en avançant l'idée qu'elle doit «dater à peu près [de l'époque du bronze], au moins de l'époque gauloise». Pour ses semblables situées entre Montoire et Lavardin, telles les *grottes de l'Hermitage* et des *Reclusages*, il rapporte qu'elles «sont considérées comme gauloises [par Jules de Pétigny et Gervais Launay] et [que] cette opinion [lui] paraît très vraisemblable» (*idem*, p. 633-634).

Dans cette étude, Camille Florance émet des opinions qui illustrent, certainement, les effets de la *celtomanie* entachant les hypothèses avancées par Jules de Pétigny, trois-quarts de siècle auparavant. On remarquera que, pour lui également (*idem*, p. 684 et sq.), la fameuse «pierre de Suèvres», sur laquelle apparaît une gravure représentant le mystérieux symbole de la «triple enceinte», connu au Moyen Âge en tant que symbole chrétien (voir : SCHWEITZ, 2014, 2015), est, toujours, rien moins qu'une «table à sacrifices»... Il n'empêche qu'il est, par ailleurs, conscient qu'on «a beaucoup exagéré les sacrifices humains des druides, en confondant [...] l'exécution des criminels [...] avec les autres sacrifices, parce que c'étaient des exécutions rituelles» (*idem*, p. 707-708).

Considérant plus généralement ces datations et ces interprétations, chez un auteur qui a longtemps été une référence incontournable de l'archéologie loir-et-chérienne, on comprend que l'hypothèse de Jules de Pétigny concernant la *Grotte des Vierges*, regardée comme un lieu témoin du *culte druidique*, ait pu perdurer dans l'esprit des autochtones et des touristes jusqu'à la fin du siècle dernier.

En 1934, Jean Chavigny, «homme de Lettres», paraît être le premier à faire intervenir la photographie dans une étude sur les cavités aménagées entre Montoire et Lavardin, en se penchant plus particulièrement sur le cas de celle dite de «l'Ermitage», située à proximité du vallon des Reclusages. Il y voit, en règle générale, des cavités aménagées pour servir «de résidences fixes, ou de refuges en cas de danger», dont l'origine lui paraît antérieure à l'époque gauloise, puisque ces derniers les auraient réutilisés, et donc probablement préhistoriques (p. 141).

Dans «l'Ermitage», où Jules de Pétigny voyait un «un sanctuaire druidique», plus tard «occupé par un ermite chrétien», et où Gervais Launay pouvait dessiner la «chapelle de la grotte de l'Ermitage» vers 1845 (éd. MICHEL, 2012, p. 43), il reconnaît lui aussi un «petit ermitage». Remarquant son autel, la petite «croix grecque» sculptée dans le rocher du coteau, à dix mètres de son entrée (p. 146), il pense pouvoir interpréter cette cavité, soigneusement aménagée, comme «un ermitage [...] des premiers temps du christianisme».

À propos des *Grottes des Vierges*, Jean Chavigny évoque, en outre, la fameuse «tradition constante» affirmant qu'elles auraient servi de refuge lors du siège du château par le connétable Dreux de Mello, pour le compte de Philippe Auguste, en 1193. Mais comme c'est souvent le cas pour ces traditions dites *populaires*,

dont on sait qu'elles sont souvent réécrites et enjolivées d'un auteur à l'autre, il laisse aller sa plume, concernant un siège dont les textes ne disent rien.

Jean Chavigny rapporte donc que, lors du siège du château de Lavardin, « occupé par les Anglais », il aurait « permis aux femmes, filles et enfants de la place de se retirer dans les grottes creusées à proximité, dans le flanc du coteau et pourvu à leur subsistance, tout en veillant sur leur honneur. Devant un tel fait de générosité bien française, les Anglais assiégés consentirent à rendre le château ». Ce serait en souvenir de ce fait, illustrant l'esprit chevaleresque de l'assiégeant, que « les caves qui avaient servi de refuges aux assiégées malheureuses » auraient été « nommées : Grottes des Vierges » (p. 141-42).

L'auteur signale également, dans le sol d'une autre « grotte », dites les « Caves blanches », une cavité « qui offre une profondeur de plus de 2 mètres, 0,60 de diamètre à son ouverture, et qui se présente en forme de cône tronqué, avec une rainure carrée pour recevoir un couvercle de pierre ». Il précise qu'elle « n'est autre qu'un silo, où le grain pouvait être mis en réserve » (p. 142).

Il y a lieu de noter que, si l'auteur attribue, lui aussi, aux Caves Blanches une « origine préhistorique », il pense également, « qu'elles furent occupées très certainement par les Gaulois, et, plus tard, aux temps des troubles, par des hommes habiles, qui les aménagèrent et les transformèrent pour leur commodité, et selon les exigences de la vie ».

Au-delà de ce qui relève des affabulations d'un auteur à *demi-savant*, il est certain qu'il évoque, dans ce passage, l'une des difficultés qu'il y a à dater, comme à saisir les différentes phases d'occupation de toute cavité troglodytique inscrite dans la *longue durée*, et susceptible d'avoir été recréée au gré des besoins de ses occupants. Cette difficulté se rencontre notamment dans l'étude un peu approfondie des aménagements troglodytiques du château de Lavardin, bâti sur une durée de cinq siècles, et occupé, d'une manière ou d'une autre, durant au moins un millénaire...

Une hypothèse pas toujours oubliée au tournant du XX^e siècle

En Vendômois comme ailleurs, autant par méconnaissance des études archéologiques récentes, que pour conserver des *traditions locales* il est vrai susceptibles de susciter l'attention des touristes, au même titre que les histoires de souterrain et de trésor qui s'attachent à toute ruine médiévale qui se respecte, les affabulations *celtisantes* auront la vie dure, jusqu'à la fin siècle dernier, si ce n'est jusqu'à aujourd'hui...

On en trouve un exemple en 1974, lorsque Abel Lagrange et Jean-Paul Fernon publient *Lavardin, le plus français des villages de France*, médiocre ouvrage où ils ne s'écartent guère de l'interprétation avancée

par Jules de Pétigny. Les auteurs rapportent que « c'est dans ces grottes [telles la *Grotte des Vierges*] que les druidesses, [...] participaient aux cérémonies rituelles des sacrifices humain », précisant que « chaque trou circulaire, que l'on remarque dans le sol [des silos à grains] était peut-être destiné à recevoir le sang des victimes immolées aux dieux ».

On peut évidemment s'étonner de voir l'instituteur et secrétaire de mairie de Lavardin, secondé par un PEGC du collège de Montoire, par ailleurs férus d'histoire, reprendre de telles affabulations. Dans sa préface à leur ouvrage, Jean Martin-Deménil (p. 7), directeur des archives de Loir-et-Cher, fait d'ailleurs remarquer que le chartiste qu'il est : « eût souhaité un texte plus constamment fidèle à la science historique d'aujourd'hui », notant, pour se dédouaner de patronner un tel ouvrage, qu'il est surtout « l'œuvre d'hommes dévoués à leur petite patrie ».

La dernière des monographies locales, publiée par Jean Bernadac en 1996 (p. 26), il est vrai ouvrage d'un aussi médiocre intérêt cognitif que celui qu'avaient fait paraître Abel Lagrange et Jean-Paul Fernon, reprend les vieilles antennes *celtisantes*, rapportant que « la plupart des auteurs pensent [à propos du cas de la *Grotte des Vierges*] au lieu de séjour d'un collège de druidesses ». L'auteur souscrit toujours à l'idée que cette cavité aménagée aurait pu être occupée, « bien avant la conquête romaine et peut-être jusqu'à [l'époque] mérovingienne », par une « communauté » qui « aurait trouvé là les conditions idéales pour exercer un culte païen ».

En 2002, dans son ouvrage : *Troglos et perreyeux en vallée du Loir*, Henri Mésange (p. 15), après avoir évidemment cité Jules de Pétigny, persiste lui aussi à penser que « ces hypothèses ne sont pas sans fondement ».

Même si certaines des hypothèses et affabulations des premiers *antiquaires* ont pu perdurer, en Vendômois comme ailleurs, le progrès des connaissances archéologiques touchant à la culture matérielle du Moyen Âge, notamment durant le dernier quart du siècle dernier, a permis d'en revoir et parfois d'en réviser un bon nombre. La révision de la datation et de l'interprétation de la *Grotte des Vierges* de Lavardin n'a pas fait exception, permettant d'avancer des hypothèses appuyées sur des faits moins contestables et certainement plus proches de la réalité recherchée.

En 1986, d'abord dans le *Bulletin de la Société française d'étude des souterrains* (p. 102-109), nous avons ainsi proposé de voir dans la *Grotte des Vierges*, au moins vers le XI^e ou le XII^e siècle, certes une évidente cave-forte, mais surtout un possible *ermitage troglodytique*. Nous avons alors pensé que ce dernier aurait pu être lié au prieuré de Marmoutier, bâti vers 1040, au pied du coteau, sous la protection des premiers seigneurs de Lavardin (fig. 12).

En 1998, notre ami Jean-Claude Yvard (p. 25) a avancé une seconde hypothèse, qu'il faut reconnaître comme tout autant recevable... Au sein de « l'ensemble

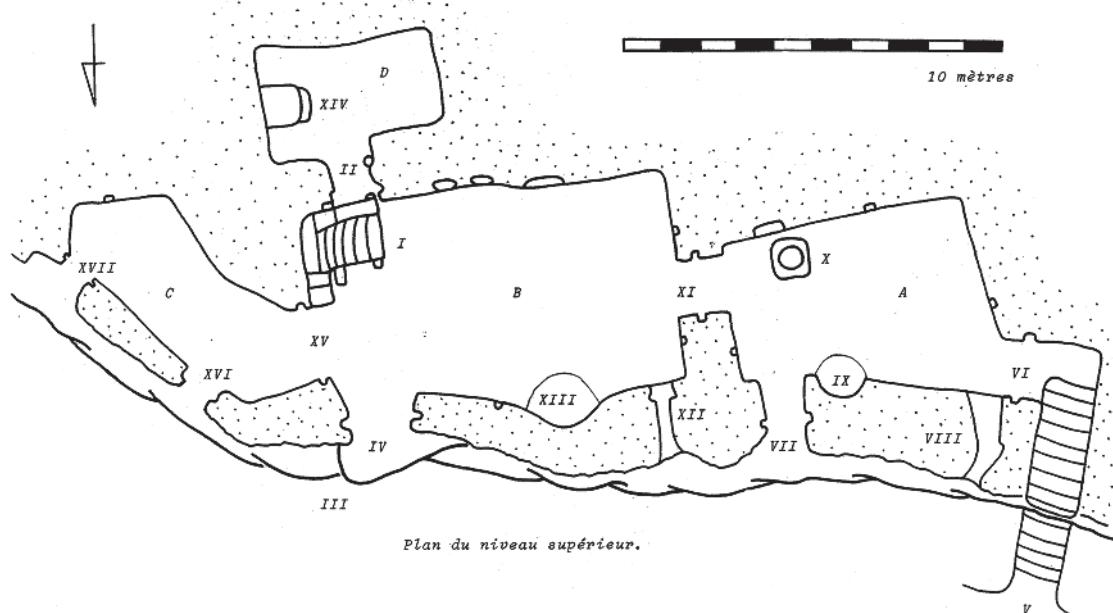


Fig.12 : Plan de l'étage de la *Grotte des Vierges* (Schweitz, 1986).

troglodytique des Reclusages», entre Lavardin et Montoire, il interprète la *Grotte des Vierges* comme étant «une maison de maître en deux niveaux», située sous un «réduit défensif», renforcé au XII^e siècle par le petit donjon carré encore visible au sommet du coteau.

Il n'empêche qu'au tournant du XX^e siècle, un auteur comme André Mothoron (1991, p. 58), après avoir écarté l'hypothèse qui en faisait le refuge des jeunes femmes assiégées au château, considère comme «plus sérieuse la tradition locale qui dit que ce lieu a été le séjour d'une communauté de druidesses [...] d'où le nom donné à ce lieu». Il ajoute que «c'est aussi l'opinion de M. de Pétigny», alors qu'il y a tout lieu de penser que c'est bien le livre de Jules de Pétigny, annoncé en 1845, publié par fascicules, amorcé de son introduction et de dix livraisons en 1846 (DIDRON, 1846, p. 384), complet de ses vingt livraisons et édité en un volume, en 1849, qui a fondé cette fameuse tradition.

Pour lui, la *Grotte des Vierges* renvoie à un «culte païen», qu'il situe à l'époque de la Gaule romaine ou mérovingienne, plutôt que celte. Il considère que son «autel [...] situé dans une pièce obscure, n'ayant aucune ouverture sur l'extérieur, [...] ne devait pas être destiné au culte chrétien». Il termine cette étonnante analyse en soutenant que ce dernier fait «accrédite l'hypothèse, confirmée par la tradition locale, que l'on est bien là en présence d'un lieu de séjour d'une communauté de druidesses»...

Ces affabulations, sous la plume d'un agriculteur qui s'était fait connaître de la Société archéologique du Vendômois depuis 1959, en tant qu'historien local et

préhistorien, et qui avait d'ailleurs ouvert un petit musée de Préhistoire à Montoire, où il exposait sa collection d'outils lithiques (FERRAND, 2005, p. 7-8), constitue un exemple tardif de l'influence des interprétations celtomanes nées, en Touraine et en Vendômois, au début du siècle précédent.

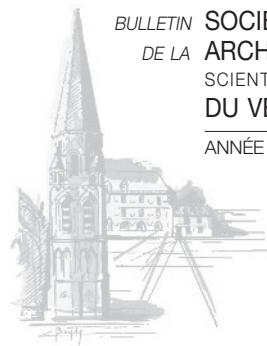
Pour terminer, notons que le site Internet de la commune de Lavardin, il y a encore une décennie, retenait toujours l'hypothèse avancée en 1849, et reprise par maintes compilations, bien que dénoncée comme une affabulation celtisante dès 1856... Il faudra plusieurs courriels de l'auteur pour que le texte du site assurant sur Internet la promotion touristique du village de Lavardin (<http://www.lavardin.net>) présente, outre l'interprétation avancée par Jules de Pétigny en 1849, les hypothèses y voyant plutôt un *reclusage* ou une *cave-forte* de l'époque féodale, mais tout en laissant le visiteur se faire «sa propre opinion»... À lui seul, ce dernier exemple illustre la difficulté qu'il peut y avoir à faire entrer les connaissances archéologiques et historiques dans le domaine des informations diffusées par les brochures, les guides et les sites en ligne s'efforçant de promouvoir l'identité et le tourisme locaux.

En tout cas, quelle que soit l'interprétation qu'il faille retenir pour expliquer l'origine et la nature de la *Grotte des Vierges*, comme de ses semblables entre Montoire et Lavardin, ces cavités aménagées, il y a peut-être quelque dix siècles, présentent un intérêt hors du commun. Elles méritent certainement de retenir toute l'attention et les bons soins des administrations en charge de l'étude, de l'inventaire et de la protection des monuments et des vestiges archéologiques de la commune de Lavardin.

Bibliographie

- [Anonyme], «Topographie des communes du Département», in [Collectif], *Annuaire du département de Loir-et-Cher pour 1838*, Blois, impr. F. Désairs, s. d. [1838], p. 60.
- [Anonyme], *Bibliographie de la France*, XXXV, Paris, Pillet ainé impr.-libr., 1845.
- [Anonyme], «[CR de l'] Histoire archéologique du Vendômois [...]», *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1846, p. 279-280.
- [Anonyme], «Notice bibliographique sur M. de Pétigny», *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1858, 2, p. 60-62.
- [Anonyme], *Le Loir-et-Cher, historique, archéologique, scientifique, artistique et littéraire*, Blois, 1890, p. 112.
- [Collectif], *Congrès scientifique de France. 4^e session tenue à Blois en septembre 1836*, Blois, Félix Jahier éd., 1837.
- [Collectif], *Congrès archéologique de France, XXXIX^e session. Séances générales tenues à Vendôme en 1872 par la Société française d'archéologie [...]*, Paris, Derache, Caen, Leblanc-Hardel, Angers, Lachèse, Belleuvre et Dolbeau, 1873.
- AUBIN (Ernest), «Montoire et ses environs à l'époque Préhistorique», *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 6, 10, 1909, p. 537-541.
- AUBIN (Ernest), «Note sur l'atelier du Champ-du-Bois, commune de Lavardin (Loir-et-Cher)», *BSAV*, 1909, p. 23-24.
- AUBIN (Ernest), «La butte ou tombelle du château de Lavardin», *BSAV*, 1915, p. 45-53.
- BARTHÉLEMY (Dominique), *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1993.
- BERNADAC (Jean), *Lavardin*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 1996.
- BLANCHET (Adrien), *Les souterrains-refuges de la France. Contribution à l'histoire de l'habitation humaine*, Paris, Auguste Picard, 1923.
- BOURASSÉ (Jean-Jacques), «Monuments celtiques de Touraine», *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, I, 1842, p. 53-66.
- CARTRAUD (Jacques), «Fontaines sacrées et fontaines saintes en Vendômois», *BSAV*, 1968, p. 71-95.
- CHARDON (H.), «Notice sur l'abbé Voisin», *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, XXII, 1873, p. 108-114.
- CHAVIGNY (Jean), «Les Grottes du coteau de Montoire», *Le Flambeau du Centre*, 6, mai-juin 1934, p. 141-146.
- DÉCHELETTE (Joseph), *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, I, Archéologie préhistorique, Paris, libr. Alphonse Picard et fils, 1908.
- DELAUNAY (Émile), MORANCÉ (Léon), *Guide du touriste dans la vallée du Loir*, La Chartre-sur-le-Loir, libr. Haussray-Chambris, s. d. [1884].
- DIDRON (Aîné), *Annales archéologiques*, IV, Paris, Bureau des Annales archéologiques, 1846.
- DULAURE (Jacques-Antoine) et al., «Questions proposées par l'Académie celtique», *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloises et françaises*, 1807, p. 74-86.
- FERRAND (Gérard), «Hommage à André Motheron», *BSAV*, 2005, p. 7-8.
- FLORANCE (Ernest-Camille), «L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher. Ère quaternaire. Période Néolithique ou de la Pierre polie», *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, 17, 1923, p. 98-513.
- FLORANCE (Ernest-Camille), «L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher. Période protohistorique. I – Âge du Bronze», *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, 18, 1925, p. 251-443.
- FLORANCE (Ernest-Camille), «L'archéologie préhistorique, protohistorique et gallo-romaine en Loir-et-Cher. 4^e partie. L'âge du fer ou l'époque gauloise», *Bulletin de la Société d'histoire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher*, 19, 1926, p. 97-759.
- GIRAUT de SAINT-FARGEAU (A.), *Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France [...]*, Paris, libr. Firmin Didot, 2, 1845.
- GIOT (Pierre-Roland), «Les souterrains armoricains de l'âge du Fer», *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1960, 67, 1, p. 45-65.
- HAUGOU (abbé Adolphe), «La ville de Trôo jusqu'au X^e siècle», *BSAV*, 1907, p. 68-88.
- JOHANNEAU (Éloi), «Sur un temple du culte druidique, appelé le Château, la Maison ou Grotte des Fées, situé sur la commune de Saint-Antoine-du-Rocher, près de Tours [...]», *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloises et françaises*, 1810, p. 396-416.
- LACURNE de SAINTE-PALAYE, *Dictionnaire de l'ancien langage françois ou glossaire de la langue françoise depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV [...]*, Niort, L. Favre, VII, s. d. [ca 1880], p. 417.
- LAGRANGE (Abel), FERNON (Jean-Paul), *Lavardin, le plus français des villages de France*, Lavardin, Nouvelle Association de sauvegarde du Château, 1974.
- LA SAUSSAYE (Louis de), «Notice sur la vie et les ouvrages de François-Jules de Pétigny», *Revue de numismatique*, NS, IV, 1859, p. 60-79.
- LAUNAY (Gervais), «De Montoire à Lavardin», in [Collectif], *Guide du touriste dans le Vendômois [...]. Géographie, histoire, biographie, archéologie, excursion*, Vendôme, A. Foucher libr.-éd., 1883.
- LAUNAY (Gervais), «Note sur le dolmen récemment découvert à Fréteval», *BSAV*, 1884, p. 20-22.
- LAUNAY (Gervais), *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Vendôme*, rédigé sous les auspices de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, Vendôme, typo. Lemercier, 1889 [éd. du ms de 1867].
- LAUNAY (Gervais), MICHEL (André, éd.), *Dessins et aquarelles de Gervais Launay (1804-1891). Troisième*

- album. Montoire et son canton*, Blois, Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie en Loir-et-Cher, 2012 [éd. des carnets et dessins déposés à la bibliothèque municipale de Vendôme].
- MANGOURIT (Michel-Ange Bernard du Champ Daguet de), «Lettre du 29 messidor an XIII», *Mémoires de l'Académie celtique, ou mémoires d'antiquités celtiques, gauloises et françaises*, 1807, p. 73-74.
- MENARD (L.), *Lavardin à travers le temps. Ses monuments et ses rites*, Montoire, impr. E. Lebert, 1901.
- MÉSANGE (Henri), *Troglos et perreyeux en vallée du Loir*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2002.
- MORANCÉ (Léon, abbé), *La vallée du Loir, de Château-du-Loir à Vendôme. Notes et souvenirs*, Paris, typ. Gaston Née, 1892.
- MOTHERON (André), *Le Bas-Vendômois. Histoire et archéologie*, s. l. [Montoire], l'auteur, 1991.
- NOËL (A.), *Souvenirs pittoresques de la Touraine*, Paris, chez l'auteur, Langlumé impr.-litho., Leblanc impr.-libr., 1824, texte n. p., pl. h.-t.
- NOUEL (Ernest), «Notice biographique sur M. Gervais Launay. Ancien professeur de Dessin au Lycée de Vendôme», *BSAV*, 1891, p. 185-215.
- PASSAC (Philippe-Jérôme GAUCHER de), *Vendôme et le Vendômois, ou tableau statistique, historique et biographique du Duché aujourd'hui arrondissement de Vendôme*, Vendôme, Morard-Jahyer, 1823.
- PASTY de LA HYLAIS (Emmanuel-Jacques), *Le Bas-Vendômois historique et monumental. Par l'auteur de l'Inventaire des Trois-ordres de l'ancienne châtellenie de Saint-Calais*, Saint-Calais, impr. Th. Peltier éd.-libr., 1878.
- PÉGORIER (André), *Les noms de lieux en France. Glossaire des termes dialectaux*, Paris, Institut géographique national, 2006 [http://education.ign.fr/sites/all/files/glossaire_noms_lieux.pdf].
- PÉTIGNY (Jules de), *Histoire archéologique du Vendômois. [...] Dessins et plans de monuments par M. Launay*, Vendôme, Henrion éd., 1849.
- PÉTIGNY (Jules de †), «Mémoire sur les monuments celtiques du Vendômois», 1864, p. 93-103, 148-158, 193-205.
- PÉTIGNY (Jules de), *Histoire archéologique du Vendômois*. 2^e éd., revue et corrigée sur les manuscrits de l'auteur [...], Vendôme et Blois, chez tous les libraires, 1882.
- PÉTIGNY (Xavier de), «François Jules de Pétigny et ses amis de l'École des chartes (1839-1858)», *BSAV*, 1909, p. 25-65.
- RENAULT (Georges), «Les Pierres-aux-Fées. Le Coteau du Dué et la Fontaine Auduée», *BSAV*, 1908, p. 224-232.
- RIO (Joseph), *Mythes fondateurs de la Bretagne. Aux origines de la celtomanie*, Rennes, Éd. Ouest-France, 2000.
- ROCHAMBEAU (Achille LACROIX de VIMEUR, marquis de), «Études sur les origines de la Gaule appliquées à la vallée du Loir dans le Vendômois», *BSAV*, II, 1863, p. 189-204.
- SAINT-VENANT (Raoul de), *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et heraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, 4 vol. 1912-1917 [*Grottes des Vierges* : II, 1913-1914, p. 167].
- SALÉ (Marie-Pierre), *Dessiner en plein air. Variation du dessin sur nature dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Musée du Louvre-Liénard éd., 2017.
- SALIES (Alexandre de), *Monographie de l'antique ville de Trôo (Loir-et-Cher)*, Mamers, G. Fleury et A. Dangin, 1878.
- SALIES (Alexandre de), *Monographie de l'antique ville de Trôo* [suite de la p. 128 de la publication de 1878, d'après le manuscrit inédit de l'auteur], Paris, Le Livre d'histoire, 2008, p. 129-221.
- SALIES (Alexandre de), *Notes critiques sur les trois Lavardin de l'ancien diocèse du Mans*, Mamers, typ. Fleury et Dangin, 1879 [extr. de la *Revue historique et archéologique du Maine*, VI, 1879].
- SALIES (Alexandre de), *Le château de Lavardin : épisodes de la vie féodale au XV^e siècle*, Paris : J.-B. Dumoulin, Paris-Auteuil, libr. de la France illustrée, 1879.
- SARRUT (Germain), SAINT-EDME (B.), *Biographie des Homme du Jour* [...], III, Première partie, Paris, Henri Krabbe libr., 1837, p. 220-224.
- SCHWEITZ (Daniel), «Un ermitage troglodytique à Lavardin (Loir-et-Cher)», *Bulletin de la Société française d'étude des souterrains*, 59, 1986, p. 102-109.
- SCHWEITZ (Daniel), «Alexandre Danouilh de Salies (1815-1883). Un exemple de rédemption sociale par l'érudition locale et le journalisme», *Revue de Comminges*, CXXIII, 2007, 3-4, p. 317-350.
- SCHWEITZ (Daniel), *L'identité traditionnelle du Vendômois. Des travaux d'érudition locale à la reconnaissance d'un pays de la Vieille France (fin XVIII^e-XX^e siècle)*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2008.
- SCHWEITZ (Daniel), «Vers la connaissance des mégalithes du Vendômois (XVII^e-début du XX^e siècle)», *BSAV*, 2013, p. 97-123.
- SCHWEITZ (Daniel), «Des tables de jeu au symbole chrétien : marelles et «triple enceinte» du XV^e siècle au château de Lavardin», *BSAV*, 2014, p. 87-111.
- SCHWEITZ (Daniel), «La triple enceinte en Loir-et-Cher : son historiographie, du pétroglyphe druidique au symbole chrétien», *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-cher*, 2^e partie, 70, 2015, p. 145-157.
- SCHWEITZ (Daniel), «Des traditions populaires au discours «traditionniste» : Jacques-Marie Rougé et le «menhir des Arabes» de Draché», *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, LXV, 2019, à paraître.
- SÉBILLOT (Paul), *Le folklore de la France. La terre et le monde souterrain*, Paris, éd. Imago, 1983 [rééd. de Paris, Guimolto, 1904-1906].
- VASSORT (Jean), *Une société provinciale face à son devenir : le Vendômois aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
- VOISIN (abbé Auguste), *Notes historiques sur le Bas-Vendômois*, Saint-Calais, libr. Peltier-Voisin, 1856.



Le couronnement de Notre-Dame de Villethiou en 1902

JEAN-JACQUES LOISEL

Résumé : La découverte récente d'une série de plaques de verre permet d'associer des images authentiques à une des plus importantes cérémonies de la longue histoire du pèlerinage de Notre-Dame de Villethiou : le couronnement de la statue de la Vierge, le 8 septembre 1902. Après la longue procédure d'approbation par le pape Léon XIII, elle eut lieu sous la présidence de M^{gr} Laborde, évêque de Blois, et de M^{gr} Oury, archevêque d'Alger. Cette imposante manifestation démontrait la puissance du pèlerinage marial consolidé pendant la majeure partie du XIX^e siècle. Mais, sous l'apparence d'un triomphe, elle était plutôt un acte de résistance face à la forte progression des forces anticléricales, sur le plan local comme au niveau national.

Mots-clés : *Notre-Dame de Villethiou, Pèlerinage, Vierge couronnée, M^{gr} Laborde, M^{gr} Oury, Famille de Gouvello, Abbé Beauchesne, Abbé Chénebaux.*

Cet article n'aurait jamais vu le jour si la confiante amitié d'Henri Boué ne m'avait mis en présence d'une petite boîte de plaques de verre sortie de ses archives familiales. La qualité des images, le recouplement avec des articles de presse ont permis de reconnaître qu'il s'agissait de la grande cérémonie du couronnement de Notre-Dame de Villethiou, le 8 septembre 1902. Grâce

à Henri Boué, vers qui va toute ma gratitude, le choc des photos vient s'ajouter au poids des mots pour relater un temps fort de l'histoire des pèlerinages en Vendômois.

Un rare privilège : le couronnement de la Vierge

Dans de nombreuses églises, y compris dans les plus modestes villages, des statues de la Vierge montrent son chef couronné, mais il ne s'agit pas pour autant de Vierges couronnées. Ce n'est que par un rare privilège et après une procédure longue et coûteuse qu'une statue peut bénéficier de cet honneur. Il faut que la Vierge, à travers sa représentation sculptée, ait accompli un certain nombre de miracles et rendu d'insignes services aux fidèles qui la révèrent. Dans le diocèse de Blois, seules deux statues ont reçu un tel hommage : Notre-Dame des Aydes, dans l'église Saint-Saturnin de Blois, et Notre-Dame de Villethiou¹.

Les origines du couronnement remontent au début de l'histoire post-tridentine². On commença par en faire

1. Pour un historique du pèlerinage, voir LANDAU (abbé E.), *Notre-Dame de Villethiou*, Tours : Éd. Mame, 1863 ; LOISEL (J.-J.), « Villethiou, un pèlerinage marial au "siècle de Marie" », *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1997 ; p. 17-52.

2. Le concile de Trente se tint entre 1542 et 1563, dans la période où la tension était extrême entre le catholicisme et le protestantisme,

bénéficier des images *considérées comme prestigieuses en raison de leur antiquité prétendument apostolique ou de leur association à des personnages ou des événements de l'histoire sacrée*³. En 1601, Alessandro Sforza Pallavicino, noble aussi dévot que riche, décida de consacrer sa fortune à faire couronner des statues prodigieuses ; puis il légua au chapitre de Saint-Pierre de Rome une partie considérable de son patrimoine pour le même objectif. La tradition s'établit, mais soumise par la Curie à des critères contraignants qui en garantissaient la rareté.

En France, le XIX^e siècle vit la multiplication des couronnements de statues de pèlerinages mariaux. Claude Langlois en définit ainsi la signification multiple :

Cette pratique festive revêt trois caractéristiques principales. D'abord le couronnement est l'attestation d'une tradition : elle est la certification officielle de l'ancienneté du pèlerinage et de sa vitalité qui se traduit par la continuité dans le temps des grâces et des miracles. En second lieu le couronnement est le témoignage non conflictuel du renversement ecclésiologique qui vient de s'opérer au milieu du siècle : en effet l'évêque qui veut voir son sanctuaire diocésain honoré par le couronnement de la Vierge en fait la demande à Rome, où la réponse favorable est fournie par le chapitre de Saint-Pierre qui examine les titres du sanctuaire ; par ailleurs la cérémonie du couronnement est présidée par un représentant du pape, même si celui-ci se fait habituellement représenter par un prélat français avant de confier, tardivement, cette inauguration au nonce en poste à Paris. Enfin le couronnement est l'occasion de manifester la capacité catholique à opérer de larges rassemblements des foules ; au début cette cérémonie sert souvent de relance à un pèlerinage assoupi ou somnolent⁴. La dernière remarque n'est guère applicable au pèlerinage de Villethiou qui connut une bonne fréquentation dans les dernières décennies du XIX^e siècle.

Pour les deux Vierges couronnées du Loir-et-Cher, le contexte de leur distinction fut différent : Notre-Dame des Aydes a été couronnée en 1860, sous le Second Empire, période favorable à l'Église catholique ; le dogme de l'Immaculée Conception a été proclamé en 1854. Notre-Dame de Villethiou a reçu sa couronne en 1902, alors que la Troisième République a pris un tournant anticlérical avec des gouvernements radicaux. En 1860, l'Église apparaît comme triomphante, même

d'où la durée interminable des débats. Il initia la réforme catholique qui ne prit ses effets en France qu'au début du XVII^e siècle, après les guerres de religion.

3. BACCI (Michele), «Les origines de la pratique du couronnement des images et de l'iconographie des Vierges couronnées à l'époque moderne», dans *Le couronnement des Vierges* [dir. D'HOLLANDER Paul], Presses universitaires de Limoges, 2011.

4. LANGLOIS (Claude), «Une romanisation des pèlerinages ? Le couronnement des statues de la Vierge en France dans la seconde moitié du XIX^e siècle» dans : *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, t. 117, n° 2, 2005. Sanctuaires français et italiens dans le monde contemporain, pp. 601-620 ; http://www.persee.fr/doc/mefr_1123-9891_2005_num_117_2_10453

si elle n'est plus dans une situation aussi favorable que sous la Restauration ; en 1902, elle est sur la défensive, attaquée de toutes parts par un courant anticlérical en plein essor depuis une vingtaine d'années.

Une donnée doit être prise en compte pour Villethiou ; l'évolution de la fréquentation du pèlerinage. Celui-ci a connu un remarquable essor jusqu'à la fin des années 1870. En 1880, on comptabilisait 5 487 pèlerins, surtout venus à l'occasion des trois grandes fêtes dans l'année : lundi de Pentecôte, 8 septembre et «grand pèlerinage» – ce dernier le plus souvent dans la seconde quinzaine de septembre. Le nombre d'assistants se stabilisa un peu au-dessus des 4 000 au cours des cinq années suivantes. 1886 vit la suppression du «grand pèlerinage» et désormais la fréquentation s'établit entre 2 et 3 000 pèlerins. Il importait donc de redonner du lustre à Notre-Dame de Villette.

Entre 1853 et 1903, on a compté, pour la France 80 couronnements de la Vierge. Notre-Dame des Aydes a fait partie de la première vague de 17 couronnements, entre 1853 et 1860. Notre-Dame de Villethiou appartient à la vaguelette finale. Mais durant la décennie suivante (1881-1890), celle des lois laïques, on compte encore 15 % des couronnements. C'est dire que le mouvement a acquis rapidement un dynamisme propre : il s'est éteint véritablement dans la dernière décennie du siècle avec sept couronnements sans toutefois s'interrompre puisque deux autres ont encore lieu en 1901 et 1903. Claude Langlois n'a pas eu connaissance de Villethiou, puisqu'il précise en note : Le couronnement de Notre-Dame de Foncourrieu à Marcillac (diocèse de Rodez) a lieu en 1901 et celui de Notre-Dame des Dunes à Dunkerque (diocèse de Cambrai) en 1903. Il y a donc eu trois couronnements dans les premières années du siècle.

D'abord le couronnement d'un pèlerinage

Le pèlerinage de Villethiou avait survécu à la Révolution, pendant laquelle le flot des fidèles s'était réduit à un mince filet, mais la source ne s'était pas tarie. La statue du XVII^e ou du XVIII^e siècle s'était cachée, dans l'attente de jours meilleurs ; puis elle était réapparue à l'aube du XIX^e siècle. Le pèlerinage s'était aussitôt réveillé et, au fil des décennies, l'ancienne chapelle s'était révélée insuffisante pour répondre à la ferveur. Un nouvel édifice, de facture néo-gothique avait été conçu et réalisé par l'architecte vendômois Marganne. Inauguré en grande solennité par l'évêque de Blois, Mgr des Essarts, en mai 1844, Notre-Dame de Villethiou avait vu affluer de plus en plus de pèlerins, venus de tous les horizons du Vendômois, mais aussi de la Touraine et du Blésois. Après la guerre de 1870-1871, qui avait vu des combats se dérouler devant sa porte, elle avait retrouvé son rayonnement, appuyée par l'essor des grands pèlerinages mariaux, Lourdes en premier lieu (**fig. 1 et 2**).



Fig. 1 : La chapelle de Villettehou, dessin de Gervais Launay, milieu du XIX^e siècle (coll. BCPV).



Fig. 2 : La chapelle de Villettehou vers 1875.

C'est alors que la vénérable statue de Notre-Dame avait connu son pire danger. Non de la main d'un profanateur anticlérical, mais bien de celle d'un des plus fervents adorateurs de la Vierge : le chapelain en personne. Il s'appelait Joseph Beauchesne et son ambition était d'embellir le plus possible sa chapelle, afin de faire rayonner plus encore le pèlerinage⁵. Le décor

peint du chœur et du sanctuaire avait été renouvelé, mais il y avait cette vieille statue qu'il voyait comme une verrue au milieu d'un beau visage, comme il l'écrivait à son évêque en mai 1874 :

Depuis 24 ans que je suis chargé de ce pèlerinage, j'ai été à même d'apprécier les impressions que produisait sur ceux qui venaient la vénérer la statue qui a été

5. Voir LOISEL (J.-J.), *Joseph Auguste Alexandre Beauchesne (1819-1887). La vocation écorchée*, publication électronique mise en

ligne sur le site de la Société archéologique du Vendômois, septembre 2011.



Fig. 3 : Notre-Dame de Villettehou avant l'intervention de l'abbé Beauchesne.



Fig. 4 : L'éphémère Notre-Dame de Villettehou voulue par l'abbé Beauchesne.

remplacée. Pour ma part, je l'ai toujours trouvée très disgracieuse, et je souffrais grandement de voir une image si peu convenable exposée à la vénération des fidèles.

Un beau jour, l'antique statue disparut, laissant place à une nouvelle représentation, plus conforme à l'esthétique sulpicienne du temps. La levée de boucliers fut immédiate et, tandis que l'on parvenait à récupérer sous un «boissier» les débris de l'ancienne statue pour lui redonner forme, Joseph Beauchesne fut muté à la cure de Couture-sur-Loir, sans doute à regret par l'évêque de Blois qui avait le même regard que son chapelain sur la «vieille» Notre-Dame. Mais sans cette dernière, qui retrouva sa place d'honneur, y aurait-il eu couronnement? (**fig. 3 et 4**)

La statue était pour le moins couverte de cicatrices. D'après les renseignements fournis voici plus de vingt ans par deux regrettés informateurs, le chanoine André Couffrant et Jean Noulin, la statue de la Vierge de Villettehou ne comporte qu'un buste fixé sur un support de bois. L'illusion d'une statue complète est donnée par la robe qui dissimule le montage. D'où l'importance essentielle de ce vêtement : selon une tradition recueillie par Jean Noulin, *la robe a été remplacée plusieurs fois. L'avant-dernière fois, milieu ou fin du XIX^e siècle, elle a été donnée par M^{me} de Gouvello, habitant la ferme de la Noue, près du château du Plessis* (**fig. 5**).

En 1878, l'abbé Chénebaux, successeur de Joseph Beauchesne, fit ajouter six chapelles latérales qui donnèrent à l'édifice son impressionnant volume actuel. Elles furent décorées de vitraux réalisés en grande partie par des ateliers tourangeaux, Lobin notamment⁶.



Fig. 5 : La chapelle augmentée de ses six chapelles latérales, trois de chaque côté.



Fig. 6 : La chapelle latérale financée par le marquis de Gouvello.

Le rayonnement régional du pèlerinage était confirmé : le financement du décor de quatre chapelles fut confié à quatre villes voisines, Vendôme, Blois, Montoire et Château-Renault, qui mirent en valeur leurs saints locaux. La décoration d'une des deux chapelles restantes fut prise en charge par le marquis de Gouvello.

Propriétaire du château du Plessis-Fortia, à Huisseau-en-Beauce, où il était né en 1821, Amédée-Charles-Donatien de Gouvello de Keriaval, était un voisin de la chapelle de Villettehou. C'était aussi un personnage politique et un grand propriétaire. Il débuta dans une carrière de diplomate, à laquelle il renonça après la Révolution de 1848. Son rayonnement local fut réel : conseiller général, président du comice agricole de Vendôme. Il réussit pourtant à se faire élire comme député du Morbihan – où il avait aussi de puissantes attaches – en juillet 1871. Il défendit des positions très antirépublicaines. Sa notoriété venait aussi de la fondation de deux orphelinats agricoles (**fig. 6 et 7**).

L'écrin était embelli, la statue était restaurée, les pèlerins affluaient, les conditions étaient réunies pour une suprême distinction : le couronnement.

6. Voir BROISSIER (abbé François), «Les vitraux de la chapelle de Villettehou», *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 2019, p. 117-126.



Fig. 7 : Le blason du marquis de Gouvello.

Le long parcours vers le couronnement

Pour que le couronnement se fasse, il fallait l'accord final du pape et il était donné de plus en plus parcimonieusement au fil des décennies : 51 Vierges françaises obtinrent le couronnement sous le pontificat de Pie IX, 40 sous celui de Léon XIII, 22 sous Pie X, 5 sous Benoît XV. L'heureuse décision était l'aboutissement d'une longue et coûteuse procédure. Il était essentiel d'avoir un pion dans la place, familier des arcanes du Vatican, bien placé auprès du chapitre de Saint-Pierre de Rome, pour faire avancer la cause. Pour Notre-Dame de Villettehou, ce rôle délicat fut assumé par le Révérend Père Victor Jouet, membre de la « Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus pour le soulagement et la délivrance des âmes du Purgatoire ». Le 25 novembre 1899, il rendait compte de ses premières approches :

J'ai fait sonder le terrain pour le couronnement de votre sainte Madone par le chapitre de Saint-Pierre. C'est possible, mais bien compliqué surtout pour la France. Il faut qu'une députation du chapitre du Vatican, si la faveur du Couronnement est obtenue, se rende à Blois, au sanctuaire de Villettehou, et tout cela voyage aller-retour, séjour pour les fêtes [...] aux frais du diocèse [...] puis les autres frais, les cadeaux, etc. etc.

Deux obstacles majeurs se dressaient devant les demandeurs :

1. le climat politique en France, avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement radical ;
2. l'écueil financier, avec la prise en charge du voyage et du séjour d'une délégation du chapitre de Saint-Pierre par le diocèse de Blois.

S'il était hors de portée d'influer sur le premier point, le R. P. Jouet proposait un « plan B » face au second : *Le couronnement par Bref est plus usité en*

France et le Souverain Pontife l'accorde volontiers à la demande de l'Ordinaire. Dans ce cas, ce sont les fidèles qui offrent la Couronne [...] et les souscripteurs ne manquent jamais⁷...

Le diocèse s'engagea dans cette voie et, en mai 1901, l'affaire était quasiment conclue : *La faveur du couronnement au nom de S. S. Léon XIII est enfin obtenue ! [...] Le rescrit donc est fait, mais selon les coutumes des Congrégations, le Bref ne sera mis en écrit et signé qu'après le versement de 422 francs en or ou papier français pour la taxe officielle sur laquelle nous ne pouvons obtenir de diminution, et ensuite 55 francs d'agence comme cela est déterminé par la Congrégation : en tout 477 francs. « C'est un peu haut, mais il n'y a pas possibilité de faire différemment »⁸... (fig. 8)*

L'évêque de Blois, M^{gr} Laborde, parut si satisfait des conditions qu'un chèque de 500 francs fut envoyé par retour du courrier à Victor Jouet. Le 15 juillet, il reçut enfin du pape l'approbation tant espérée :

Nous vous accordons, Vénérable Frère, la faculté de couronner, en la forme solennelle, en Notre nom et, en vertu de Notre autorité la dite statue de Notre-Dame de Villettehou, le jour qu'il vous plaira de fixer [...]. Qu'un diadème en rapport avec leur dignité soit déposé tant sur la tête sacrée de la Vierge Marie que sur la tête de l'Enfant Jésus⁹... (fig. 9)

La satisfaction de M^{gr} Laborde, en apprenant la bonne nouvelle, fut double : la perspective d'une grandiose cérémonie pourrait se conjuguer avec son jubilé ; en 1902, ce serait le vingt-cinquième anniversaire de son accession à l'épiscopat. Au couronnement de la Vierge s'ajouteraient celui de sa carrière ecclésiastique !

La Vierge était couronnée sur le papier ; restait à inscrire l'événement dans la réalité. L'étape suivante était la réalisation non pas d'une mais de deux couronnes, puisque l'Enfant Jésus ne devait pas être oublié. Comme prévu par Victor Jouet, les fidèles répondirent à l'appel pour financer par souscription la fabrication des deux diadèmes. Ce fut, en particulier,



Fig. 8 : Blason de M^{gr} Laborde.

7. Dioc 41, 123 N2, lettre du 25 novembre 1899.

8. Dioc 41, 123 N2, lettre du R. P Jouet, 2 mai 1901.

9. Dioc 41, 123 N2.



Fig. 9 : Statue de Notre-Dame de Villettehou et de l'Enfant Jésus, tous deux couronnés.

le cas de quelques personnalités notables de la région : la marquise de Rochambeau, M^{mes} Chauvin et Juvénal Dessaix pour le diocèse de Blois ; M^{me} Auguste Peltreau et la marquise de Frémeur pour la Touraine. À défaut de la facture réelle, nous disposons d'une estimation réalisée en 1928 par l'entreprise spécialisée P. Brunet, de Paris, « fabrique d'ornements d'église » ; elle démontre la générosité des fidèles :

1. couronne de la Vierge : orfèvrerie, 8 000 francs ; brillants, 6 000 francs ; bague saphir, 10 000 francs ; émeraudes, 8 000 francs ; divers, topazes, améthystes, etc., 6 000 francs ;
2. couronne de l'Enfant Jésus : orfèvrerie, 5 000 francs ; roses et perles, 1 000 francs ; une petite émeraude, 300 francs ; un pérideau, 1 000 francs¹⁰ ; divers, 2 000 francs.

Soit, au total, 38 000 francs pour la couronne de la Vierge ; 9 300 francs pour celle de l'Enfant Jésus.

La couronne de la Vierge a été très précisément décrite dans la *Semaine religieuse de Blois* des 20-27 septembre 1902, mettant en évidence la valeur symbolique de chacun des éléments :

La couronne de Marie porte, gravée à sa base, cette invocation « Notre-Dame de Villettehou, priez pour nous » et ces paroles de la devise de M^r : « Sub tuum præsidium Mater misericordiae ». Les arceaux sont formés, alternativement de roses et de lis, et les

¹⁰. Il s'agit probablement du péridot, silicate de fer et de magnésium, ordinairement verdâtre et translucide, selon le Larousse encyclopédique. Tout indique que l'entreprise P. Brunet avait été réalisatrice des deux œuvres en vue du couronnement.

fleurons, d'épis et de marteaux entrelacés. Ceux-ci rappellent que c'est un marteau, lancé par la main d'un pieux ouvrier et porté par une miraculeuse impulsion au-delà de son but normal, qui désigna l'endroit où N.-D. de Villettehou voulait sa chapelle ; les épis sont un emblème de la royauté de Marie sur la Beauce, dont elle garde à Villettehou la frontière, comme elle en protège à Chartres, la vieille capitale. Aux fleurons de la couronne, comme au cœur de chaque rose et de chaque lis, sont incrustés des diamants ; il y en a aussi sur le cercle d'argent qui coupe le globe en écharpe et sur la croix qui le domine ; partout ce sont ou des perles fines, ou des opales aux teintes changeantes, des améthystes et des émeraudes aux feux violettes ou verts, des topazes jaunes d'une limpide transparence, des saphirs et des turquoises qui scintillent en flammes bleues, des grenats, des cornalines et des rubis, dont les reflets rouges se mêlent au fauve éclat de l'or.

Le grand moment

La cérémonie fut logiquement fixée au 8 septembre 1902 : c'était la fête de la Nativité de la Vierge et le jour du principal pèlerinage à Villettehou. Le 25 juillet, une lettre pastorale et un mandement de M^{gr} Laborde soulignaient l'importance de l'événement et donnaient les grandes lignes du programme de la journée. Dès que le jour se leva, ce 8 septembre, la chapelle connut une véritable invasion, arrivant par échelons, des environs immédiats, puis des villes, enfin depuis les gares voisines :

Dès le matin, des pèlerins venus des paroisses voisines se pressaient autour des confessionnaux et de la sainte Table, remplissant la chapelle d'une foule recueillie et sans cesse renouvelée. Vers huit heures, arrivaient de toute part les pèlerins éloignés : pendant plus d'une heure et demie c'est sur la route nationale de Tours à Vendôme un défilé ininterrompu de voitures de tout genre : les omnibus, les coupés des villes se croisent avec les carrioles de nos campagnes, les automobiles passent bruyamment comme narguant leur désespérante lenteur près des vieilles pataches exhumées pour un jour de la poussière des hangars ; à n'en pas douter, tous les véhicules disponibles ont été réquisitionnés, et pourtant quel entassement ! Là où il y a six places, ils sont généralement neuf ou dix voyageurs, et quand on voit descendre par trentaine et même cinquantaine des grands omnibus, on se demande avec étonnement par quel miracle ils ont pu s'y loger tous. Ceux que les trains avaient amenés aux gares de Saint-Amand et de Villechauve s'avancent en rangs serrés sur les côtés de la route. Il en est venu de partout : de la Touraine, depuis longtemps fidèle à N.-D. de Villettehou ; du Blésois et de la Sologne, comme du Perche et du Vendômois. Les habitants de la Beauce, amenés comme ceux de Blois par train spécial, sont aussi accourus en grand nombre¹¹.

¹¹. *Semaine religieuse de Blois*, 13-20 septembre 1902.



Fig. 10 et 11 : Fidèles et enfants de chœur se rassemblent (coll. Henri Boué).

Si les transports hippomobiles gardaient une large prédominance, l'automobile se frayait une place et surtout les trains déversaient dans les gares proches de la chapelle les pèlerins les plus éloignés.

Le recours au chemin de fer n'était pas une nouveauté. À l'image de son développement pour les grands pèlerinages nationaux, des demandes d'une halte près de Villettehou avaient été formulées dès le début des années 1890, en particulier sous la houlette de notables comme le marquis de Gouvello, le député de Possesse ou Bouquet de La Grye, membre de l'Institut... En vain. Une nouvelle tentative avait été faite par l'évêque de Blois en août 1901 :

J'ai l'honneur de solliciter [...] un arrêt exceptionnel des trains à Villettehou pendant la journée du 16 septembre prochain, entre les stations de Saint-Amand-de-Vendôme et Villettehou, à l'occasion du pèlerinage solennel qui aura lieu, ce jour-là, au sanctuaire de Notre-Dame de Villettehou, sous ma présidence et celle de M^{gr} l'Archevêque de Tours. Nous avons pu

compter, l'année dernière à pareille solennité, 4 000 personnes venues tant par le train que par voitures particulières [...].

La Compagnie ne pourrait-elle pas trouver le moyen de faciliter suffisamment la descente des voyageurs, au prix de quelques terrassements de peu d'importance ?

Cette installation ne servirait pas seulement pour cette année mais aussi pour l'avenir, spécialement l'année prochaine à l'occasion du couronnement solennel de la Vierge de Villettehou, dès maintenant décidé¹². Une fois encore, la réponse de la Compagnie Paris-Orléans (P-O) fut négative.

À quel chiffre évaluer cette foule du 8 septembre 1902 ? 12000 selon *Le Patriote vendômois*, 15000 pour la *Semaine religieuse* ; certes, il s'agissait de journaux favorables à la cause cléricale, mais il est indéniable que l'affluence fut considérable (**fig. 10 et 11**).

12. Dioc 41, 123 N2, 26 août 1901.



Fig. 12 : Le Suisse et la bannière de Notre-Dame de Villethiou
(coll. Henri Boué).



Fig. 13 : Le début du cortège ecclésiastique (coll. Henri Boué).

Les abords de la chapelle, en particulier la prairie voisine, avaient été aménagés pour la circonstance :

Près de la route, un arc de triomphe sert de porte d'entrée ; en face, vers le fond, est dressée une estrade au-dessus de laquelle quatre élégantes colonnes suspendent un dôme où l'or étincelle : c'est le trône réservé à Notre-Dame ; en arrière, plus élevé de quelques gradins, l'autel : il est abrité par une tente qui forme chapelle ; à droite et à gauche, deux autres tentes moins élevées, à toit plat, viennent s'y souder, formant avec la première un angle obtus, le fond est orné de velours rouge rayé de galons en arabesques, et d'étoffes damassées sur lesquelles se détachent les armoiries de Léon XIII et celles des évêques et des prélates qui doivent assister au couronnement ; le devant est garni à hauteur d'un baldaquin aux franges dorées : tout autour, dans la prairie, des oriflammes s'agitent au sommet des mâts : leurs vives couleurs s'embrasent aux rayons d'un soleil ardent et quand le vent les soulève, on dirait des gerbes de feu qui s'élancent vers le ciel¹³.

Le cortège s'ébranla vers 9 h 30, en direction de la prairie. Il était ouvert par des milliers de pèlerins rangés derrière leurs bannières de confréries ; 250 prêtres en



Fig. 14 : Les chanoines précédant la statue
(coll. Henri Boué).

habit de chœur les suivaient. Eux-mêmes précédaient le brancard portant la statue de Notre-Dame de Villethiou. Celle-ci était *drapée dans un manteau de satin blanc recouvrant la robe de soie moirée, couleur crème*. La marche était fermée par les chanoines et quatre prélates, deux représentants du Vatican, enfin M^{gr} Laborde et M^{gr} Oury : le premier vivait un grand moment de bonheur – *son front rayonne d'émotion et de joie* ; le second était bien reconnaissable – *une longue barbe blanche lui donne la physionomie grave et douce des Pontifes de l'ancienne loi*¹⁴ (**fig. 12, 13 et 14**).

Frédéric Oury, archevêque d'Alger, n'était pas à Villethiou par hasard : il était né soixante ans plus tôt, le 3 mai 1842, à... Vendôme. Après un vicariat à La Ferté-Bernard (Sarthe), il avait été aumônier de la Flotte. Puis il avait occupé successivement les sièges épiscopaux de Guadeloupe et Basse-Terre (il était alors le plus jeune évêque de France), Fréjus, Dijon, avant la consécration à l'archevêché d'Alger dont il fut titulaire de 1898 à 1907¹⁵.

14. Les deux prélates romains s'appelaient de Darfort et de La Villarmois. On notera qu'une fille du marquis de Gouvello, Alix, était mariée à Henri Arthur de La Villarmois ; ils furent propriétaires du Plessis-Forbia jusqu'en 1911.

15. À propos de Frédéric Henri Oury, voir 1) AUFFRET (Yves), « Le tour du monde par un Loir-et-Chérien, Henry Oury, aumônier de la Flotte, de 1869 à 1885 », *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, 1999, p. 112-156 ; 2) du même, « L'aumônier de la Flotte toujours présent au souvenir de M^{gr} Oury », *ibid.*, 2000, p. 113-128 ; 3) du même, « Une amitié exemplaire : M^{gr} Oury et l'amiral Ribourt », *ibid.*, 2001, p. 277-300.

13. *Semaine religieuse de Blois*, 20-27 septembre 1902.



Fig. 15 : Mgr Laborde (au premier plan) et Mgr Oury (sur l'estrade) (coll. Henri Boué).



Fig. 16 : La tente principale, abritant l'autel (coll. Henri Boué).



Fig. 17 : Mgr Laborde (coll. Henri Boué).

Mgr Oury avait, à Alger, une statue de Vierge couronnée, copie d'une œuvre du sculpteur Bouchardon : Notre-Dame d'Afrique. Celle-ci avait été installée par un célèbre prédécesseur, Mgr Lavigerie, en mai 1873 ; peu après, il demanda à Pie IX la faveur du couronnement qui fut accordée : le 30 avril 1876, la Vierge d'Alger reçut sa couronne. La présence de Mgr Oury n'en prenait que plus de valeur symbolique. Dans la moitié des cas, le couronnement de la Vierge a eu lieu en présence d'un évêque. Qu'il y ait deux prélates n'était pas rarissime. Mais le fait renforçait l'image du pouvoir épiscopal, en un moment où celui-ci était fortement contesté par le pouvoir civil et l'opinion anticléricale (**fig. 15, 16 et 17**).

Après la grand-messe, vint le temps des agapes, déjeuner champêtre pour le plus grand nombre, repas officiel pour quelques-uns, ponctué de toasts et d'amabilités : Mgr Laborde et Mgr Oury se firent chanoines d'honneur de leurs cathédrales respectives ; l'abbé Boy, chapelain de Villettehou, reçut des compliments unanimes. Dans la soirée, à l'issue du sermon, les évêques prirent place près de la statue de Notre-Dame de Villettehou ; on procéda à la lecture des lettres pontificales relatives au couronnement et aux indulgences attachées à la chapelle. L'émotion monta encore d'un cran :

[...] puis Mgr de Blois bénit les couronnes, qu'il place d'une main tremblante d'émotion sur la tête de l'Enfant Jésus et de sa divine Mère. C'est alors dans la foule un enthousiasme indescriptible ; les applaudissements s'élèvent en même temps que ces cris mille fois

répétés : « Vive N.-D. de Villettehou ! Vive Léon XIII ! » Et pendant que dans les élégantes tourelles du sanctuaire, les cloches sonnent à toute volée, toutes les voix s'unissent pour chanter les strophes du « *Regina Caeli* »¹⁶ (**fig. 18**).

Cette journée fut saluée avec enthousiasme chargé d'acidité par la presse conservatrice et cléricale du Vendômois :

C'est une réponse magnifique, consolante et bien réconfortante pour l'heure présente que viennent d'adresser les catholiques de cette région aux sectaires, aux laïciseurs à outrance [...] Il y aura, demain, des cris de rage dans l'ombre des Loges ; ces milliers de pèlerins venus de cinq départements : Loiret, Eure-et-Loir, Sarthe, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, seront insultés par une demi-douzaine d'esclaves tenus en laisse par la franc-maçonnerie ; mais ces insultes ne prouveront qu'une chose, et nous nous en réjouissons, c'est que pour un prétendu mort, le catholicisme ne se porte pas encore trop mal¹⁷.

On n'était pas en reste d'amabilités dans l'autre camp. Un curieux « pèlerin » confiait ses impressions au *Carillon de Vendôme* du 25 septembre, en raillant les journaux cléricaux : *Chacun d'eux s'est complu*

16. *Semaine religieuse de Blois*, 13-20 septembre 1902.

17. *Le Patriote vendômois*, 11 septembre 1902.



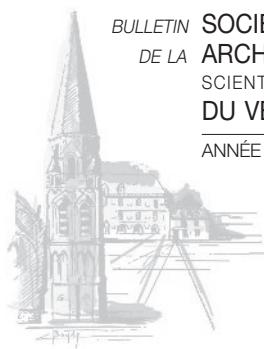
Fig. 18 : Notre-Dame de Villettehou,
gravure sur bois de Roland Brudieux.

même, en raison des événements de Bretagne, à exagérer la grandeur de cette manifestation cléricale, qui n'a été, pour beaucoup d'assistants qu'une partie

de campagne avec attractions variées. Que de choses intéressantes cependant, presque sensationnelles à publier sur cette grande journée et que vos confrères à la dévotion de MM. les curés ont, certes, volontairement passé sous silence.

Je ne veux pas épiloguer sur ces prêtres montés sur des tréteaux, assiégés par une foule de mamans qui se bousculaient pour leur présenter leurs bébés étonnés, et sur la tête desquels les oints du seigneur plaçaient de la main gauche un pan de leur étole, de leur dextre ils traçaient dans l'espace deux lignes cabalistiques : l'une verticale, l'autre suivant l'horizon, tandis que leurs lèvres émettaient, d'un air ennuyé, quelques paroles inintelligibles. Puis le geste précité se reproduisait. D'une voix claire et bien distincte, ils prononçaient alors une phrase sacramentelle, toujours la même : « C'est quatre sous ». La maman s'exécutait et le prêtre encaissait le billon ou rendait la monnaie à qui ne faisait pas l'appoint, en ajoutant manière de conclusion : « Voilà. Allons à un autre ».

L'authenticité même de l'eau de la fontaine guérisseuse était contestée. Les arguments des anticléricaux, véhiculés par deux journaux, *Le Carillon de Vendôme* et *Le Progrès de Loir-et-Cher*, rencontraient un écho chez de nombreux habitants. Depuis le printemps, le radical Émile Combès avait pris les rênes d'un gouvernement ouvertement anticlérical qui allait aboutir à la loi de séparation des Églises et de l'État en décembre 1905. La cérémonie du couronnement de Notre-Dame de Villettehou offre un double visage : celui d'un pèlerinage rutilant, qui a accru puis maintenu sa vitalité à travers le XIX^e siècle ; celui aussi d'une dévotion sur la défensive, menacée d'érosion par l'évolution des esprits et de la société, comme l'a confirmé le XX^e siècle.



Histoire d'une redécouverte : les tranchées d'entraînement des Sablonnières

ALAIN GAUTHIER

Résumé : À la déclaration de guerre, en août 1914, les contingents d'active et de réserve d'active ont été mobilisés les premiers. Ces soldats qui avaient reçu une instruction militaire pendant leur service de deux ou trois ans, étaient régulièrement rappelés tous les deux ans pour des périodes d'instruction ou de manœuvre de trois semaines. Face à l'hécatombe, parmi ces troupes, il fallut rapidement faire appel aux jeunes des classes 1915 à 1919 et les former à la nouveauté de « leur métier » : la guerre de fortification. Les besoins de formation liés à la tenue des tranchées du front et à l'utilisation plus intensive des mitrailleuses devinrent donc la norme à partir du quatrième trimestre 1914. Des terrains de manœuvres furent constitués à cet effet auprès des dépôts régimentaires. La forêt de Blois a cette chance patrimoniale d'avoir conservé en l'état un équipement de ce type dans le canton des Sablonnières, protégé par des arbres qui n'avaient que soixante ans à la fin de la Grande Guerre.

Mots clés : Forêt de Blois, Tranchées, Entraînement, Guerre de 1914-1918, Sablonnières, Monument historique, Soldats, Perthuisot, Patrimoine, Sauvegarde.

Un monument historique est toujours le fruit d'une rencontre avec des amateurs de patrimoine et un lieu chargé d'histoire. Il y a ceux qui deviennent propriétaires d'un bien et qui souhaitent, après avoir entrevu

son histoire, assurer sa protection. C'est un moyen que donne la loi... (fig. 1)

Cela peut également venir de la mobilisation d'un groupe se constituant en association pour assurer la pérennité d'un monument souvent en péril, en lacune ou en vacance de propriétaire.

Ce peut être aussi un monument public qui acquiert soudainement une notoriété et dont on souhaite la conservation (friches industrielles, etc.).

Et comme l'histoire est partout ancrée dans ou au-dessus de notre sol, et qu'il y a toujours des exceptions, cela peut être la rencontre d'une femme ou d'un homme avec son milieu de vie lequel présente un état de conservation apte à raconter l'histoire.



Fig. 1 : Photographie partielle du site (cl. Catherine Loriot).

La forêt de Blois

Depuis des siècles, les forêts anciennes conservent le sol. Ce milieu forestier ancestral est une chance pour nous, historiens et préhistoriens car il garde, à l'abri des défrichements, des structures encore visibles des périodes historiques et préhistoriques.

La ville de Blois est entourée de trois forêts principales, deux au sud, Boulogne et Russy, et celle que l'on désigne sous le vocable « de Blois » à l'ouest. Celle-ci s'étend du bord de la ville au-delà des allées dites « François 1^{er} » pour s'appuyer sur la petite vallée de notre rivière chérie, la Cisse, qui, se jetant naturellement dans la Loire à Chouzy-sur-Cisse, prend sa source dans les exutoires sud de la forêt de Marchenoir. Les champs cultivés et habités du Haut-Empire, antérieurs à 270 ap. J.-C., ont été recouverts d'une lande à partir des III^e et IV^e siècles. Cet ensemble est ce qui reste d'un massif beaucoup plus important connu sous le vocable de Blémars (marches de Blois), délaissé par l'habitat humain depuis le Haut-Empire romain¹.

Le Haut Moyen Âge a vu dans cette zone moyennement boisée un gisement de matériaux de construction (bois, sable, pierres, argiles), un lieu de ressources pour le chauffage et la nourriture des hommes et des animaux (glandées). Les plus forts ou les inféodés du prince ont voulu prendre leur part de cet espace dédié à leur seigneur. Ainsi les fiefs sont apparus vers l'an mil, avec leurs ceintures de fossés et talus. Ils montrent la façon dont petit à petit le sol a été accaparé. Ils illustrent des rapports parfois tendus avec les voisins qui voient d'un mauvais œil leur extension en nous ayant laissé des limites qui s'interrompent brutalement dans la direction du voisin². C'est aussi la raison pour laquelle les moines de Marmoutier, dotés par les princes de ces espaces improductifs à la culture, se mirent à défricher avant le XIII^e siècle. Il ne resta alors de cette forêt que 4 000 arpents, actuellement environ 2 750 ha, à la disposition de la maison de Blois et aux plaisirs du prince qui étaient en premier lieu la chasse sous différentes formes mais aussi la pêche, les courses cavalières, les sorties champêtres de la cour, etc.

La forêt comtale, depuis le Haut Moyen Âge, a succédé à un espace plus important et très faiblement peuplé. Frontière face aux Angevins, avec Chaumont (Bury), Onzain, Bury (Chambon), Beaumont (Fossé) et vers la Beauce au nord, le comté de Blois est vendu en 1391 par Guy de Châtillon à Louis de France, qui devient duc d'Orléans en 1392. Elle est donc devenue ducale. Louis d'Orléans, son petit-fils, accéda au trône sous le nom de Louis XII et la forêt acquit le statut de royale en 1498³; puis elle devint républicaine à la

1. Que l'on reconnaît encore vers l'ouest et au-delà, sous le vocable Saint-Cyr-du-Gault, avec les forêts du Guérinet, les bois de la Queue et de Seillac, les bois des Étangs sur Mesland, ceux de la Héraudière sur Santenay, etc.

2. Dans le Sud marocain, on m'a expliqué, dans des zones encore dépourvues de propriétaires, comment les postulants déposent et déplacent petit à petit des pierres pour s'agrandir. Le manège se poursuit jusqu'à ce que le voisin mette un « stop » à l'extension.

Révolution, impériale et enfin domaniale en raccourcissant les avatars politiques et sociaux du XIX^e siècle (fig. 2).

Nos connaissances actuelles attestent que les générations successives, qui nous ont précédés, ont vu leurs interventions sur le milieu fossilisées dans le sol forestier. Toutes les structures, y compris antérieures comme les champs cultivés, les camps romains du I^{er} siècle ap. J.-C. ou les traces d'exploitation de la terre et de la forêt, sont restées lisibles, ce qui est confirmé par le survol équipé du procédé LiDAR en 2015⁴.

La forêt s'est densifiée et petit à petit est gérée par l'administration royale. À l'issue de la guerre de Cent Ans, le duc reprend possession de l'espace par des « visites-comptes-rendus » de ses gens, comme en 1456 et 1457⁵. On voit, à travers les documents qui nous sont parvenus, que tout le monde se soucie des capacités à fournir les bois d'œuvre de la « reconstruction ».

Des cheminements apparaissent localisés par les limites de fiefs. Ils sont complétés au XVI^e siècle par l'allée de Bury, celle de Bégon et Saint-Lubin au XVII^e. Ils perdurent jusqu'au début du XIX^e, où on aménage la forêt pour une « meilleure » exploitation. Vers 1820, sous la Restauration, les Eaux et Forêts tracent un maillage en étoile qui constitue les cheminements actuels, avec de grands carrefours⁶ et des allées⁷ rectilignes qui assurent un rythme d'environ 1 km d'un cloisonnement à l'autre pour le nouveau maillage⁸.

3. Avec un intermède sous Gaston d'Orléans, le frère du roi, entre 1635 et 1660.

4. Lidar : nom masculin, (acronyme de l'anglais *Light Detection And Ranging*, détection de la lumière et mesure à distance) définition du Larousse : Radar de sondage atmosphérique qui fonctionne avec des ondes optiques émises par laser.

5. Projet SOLiDAR porté par la Région Centre, le Domaine national de Chambord, la DRAC du Centre, contrat débuté en 2014, achevé en 2017, coordinateurs Xavier Rodier et Clément Laplaige.

6. Diachronie de l'occupation du sol : télédétection LiDAR en forêt Chambord, Boulogne, Russy, Blois. LiDAR,

Résumé : Les forêts domaniales de Chambord, Boulogne, Russy et Blois forment un massif de près de 25 000 ha au sein duquel le domaine de Chambord a été créé entre 1522 et 1650. Des prospections archéologiques de surface, menées par Louis Magiorani en lien avec la DRAC (Service régional de l'Archéologie) depuis 10 ans, ont livré des traces d'occupation depuis le Néolithique (<http://www.archeoforet.org/>). S'inscrivant dans la dynamique « Intelligence des patrimoines », les partenaires réunis pour ce projet unissent leurs compétences et leurs moyens pour mettre en œuvre une campagne de télédétection LiDAR (*Light Detection and Ranging*). Le LiDAR fournit des données altimétriques de haute résolution pour l'analyse du couvert végétal ainsi que pour la détection des micro-reliefs sous couvert forestier révélant des structures archéologiques ou naturelles invisibles à l'œil. Le croisement des données LiDAR avec les sources archéologiques (prospections), écrites (textes et plans) et écologiques, permettra d'engager une étude diachronique du territoire considéré. Ce projet constitue une première en région Centre. Ses objectifs sont l'apport de connaissances sur : l'histoire des paysages et des peuplements et l'impact de l'utilisation ancienne des sols sur l'état et le fonctionnement des écosystèmes forestiers actuels.

7. Voir dans les Mémoires 34 et 35 de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher les articles signés par Jean Martin-Demezel sur la forêt de Blois.

8. Louis XII, de Guise, François 1^{er}, Gaston d'Orléans...

7. Anne de Bretagne, de Guise, de la Loire, de Saint-Lubin à la Vicomté, Gaston d'Orléans, Catherine de Médicis.

8. Cloisonnements : limites de parcelles forestières dénommées numériquement.

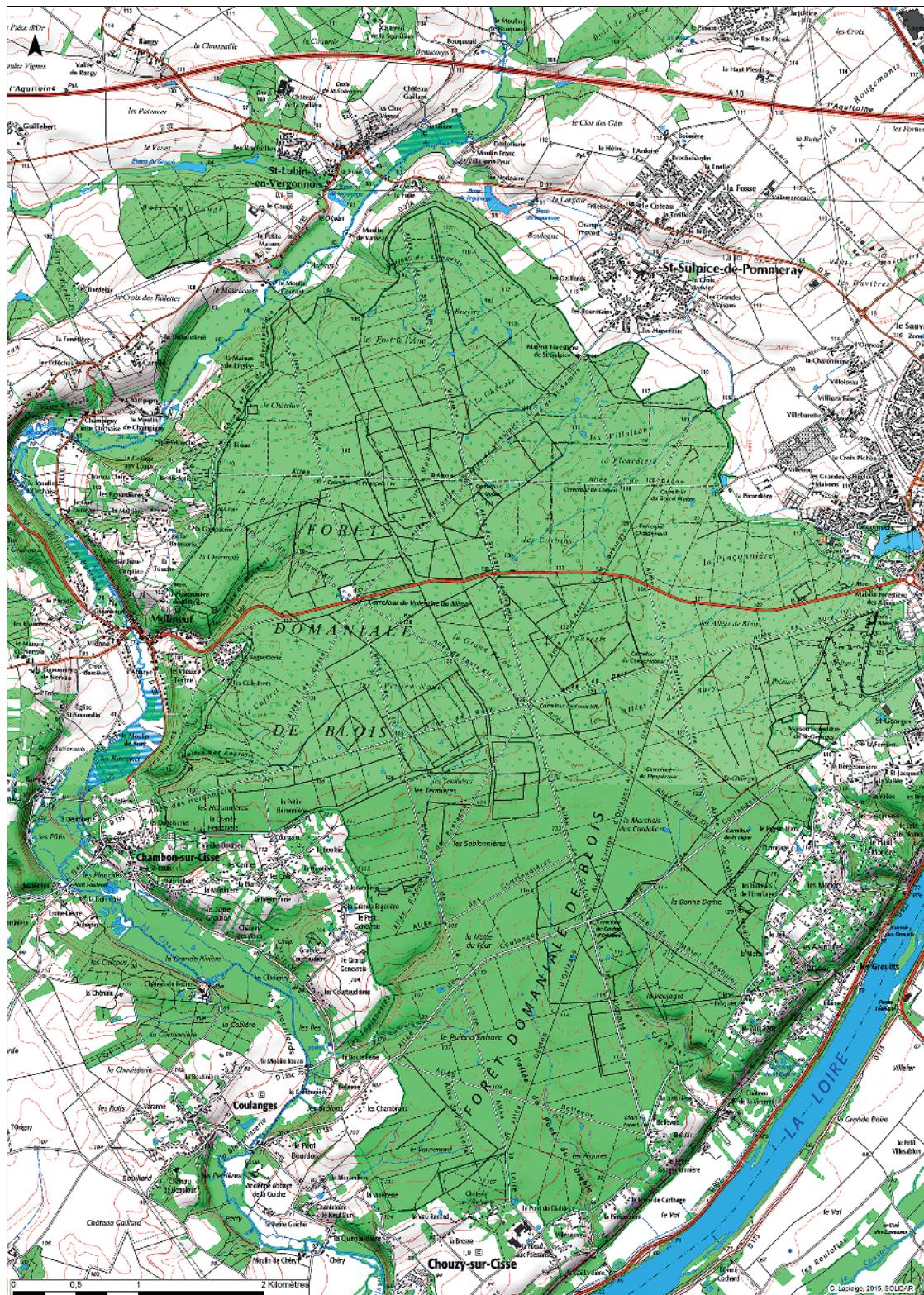


Fig. 2 : Carte IGN 1/25 000 de la forêt de Blois renseignée des déterminations LiDAR (fiefs, camps romains, tranchées, etc) (origine : Clément Laplaige).

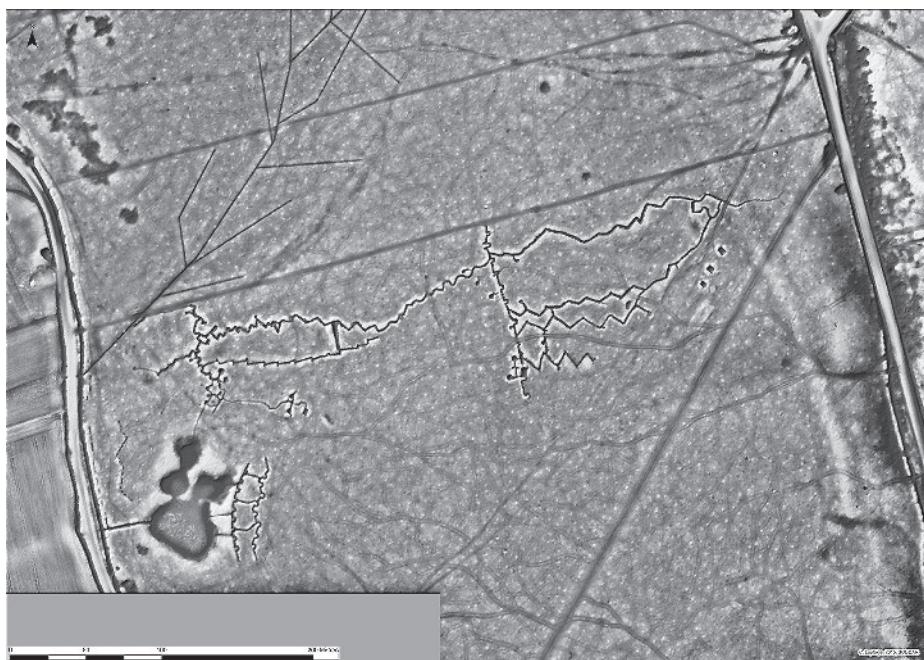


Fig. 3 : Extrait de la résolution LiDAR au droit des tranchées d'entraînement des Sablonnières (origine : Clément Laplaige).

Puis arrivent les guerres modernes, d'abord celle de 1870-1871. L'armée de la Loire stationne partiellement aux Allées et dans cet espace forestier on trouve des lieux d'exécution de «fusillés pour l'exemple», selon le décret du 2 octobre 1870⁹.

En 1914, c'est également là que se rassemblent une partie des rappelés du 3 août pour compléter les effectifs de guerre du 113^e RI et constituer le 313^e, son jumeau. C'est sur les «Allées» ou «allée de Bury» que s'entraîne la classe 1914 appelée fin août sous les drapeaux...

15 septembre 1914 [...] *Le colonel et moi, dans ma petite « Bayard », partons pour Chambon. Dans "les allées" les bleus de la classe 1914, casernés dans la biscuiterie Poulin manœuvrent comme des "anciens"; plus loin des baraqués de la foire ont été élevées pour y loger des émigrés*¹⁰.

Un dépôt de munitions y est installé, il sera maintenu après la guerre pour préparer la suivante, qui verra la déroute de l'armée française; celle-ci fera place à l'armée allemande de 1941 à 1944.

Le dépôt est réaménagé en créant des voies de circulation, des magasins, des quais de chargement et un mirador de protection s'élevant au-dessus de la canopée environnante.

Ce survol très rapide des deux derniers millénaires ne doit pas cacher d'autres richesses comme les trois camps gallo-romains assez bien conservés et le souvenir

de lieux religieux comme le prieuré de Saint-Georges, la chapelle de la Bonne Dame...

Les Sablonnières (fig. 3)

Ce site vit passer les jeunes appelés et les assimilés des classes «de guerre», de 1915 à 1919. En effet, le 113^e est considéré comme le régiment blésois par excellence. Avant la guerre, il faisait l'animation de la ville par sa participation aux fêtes et aux concerts dominicaux. Quand on parcourt la presse de cette époque, rares sont les semaines sans un mot sur le régiment, ses officiers ou les déplacements de ses hommes. Mais contrairement à ce que l'on croit, peu de Loir-et-Chériens de l'époque ont été affectés directement au dépôt du 113^e. Ils partaient majoritairement vers Montargis, Orléans ou Tours, aux 169^e RI, 168^e RI, 131^e RI, 45^e RA.

Pour le canton de Morée, sur une classe de guerre (1915) d'environ 80 appelés, seuls deux étaient affectés au 113^e, surtout des assimilés (réformés au premier tour¹¹), et un au 20^e chasseurs. C'est pourquoi, même avec la grande collecte sur notre département, nous n'avons pas de poilus qui ont raconté leur présence dans les tranchées d'entraînement de la forêt de Blois.

Mais nous pouvons nous appuyer sur des témoignages extérieurs à notre département : le grand-père d'un ami, venant de Vendée et installé à Chambon-sur-

9. Décret sur la répression des délits militaires flagrants et la création de cours martiales.

10. Journal quotidien de Paul Legendre mis en ligne par les AD 41.

11. Les exemptés de la conscription pour charges de famille, inaptitudes physiques ou problèmes de santé.

Cisse, lui avait parlé de la forêt de Blois. Si la redécouverte de ce lieu avait précédé de 30 ou 40 ans la période du centenaire, il ne fait pas de doute que nous disposerions de témoignages d'autres départements. En effet, il semble que les affectations des « Bon pour le service » se soient faites à un échelon plus vaste que la division. La répartition se fit en fonction des besoins des régiments qui étaient collectés et administrés certainement par les corps d'armées.

Notre désespoir, c'est d'être privé des archives du dépôt du 113^e RI pour faire connaître l'étendue de son aire de recrutement. Il ne fait pas de doute que le 113^e RI et le 20^e Chasseurs sont des régiments de Blois et de Vendôme. Les noms de nos morts pour la France relèvent souvent de ces régiments, mais c'étaient des affectations de réserve, prioritairement du département pour les fantassins au retour de leurs régiments lointains. C'était une organisation volontaire de la mobilisation, afin de ne pas encombrer inutilement les transports (chemins de fer à cette époque). En revanche, les effectifs de guerre, qui sont doublés, sont alimentés alors par la réserve d'active. De trois bataillons de chacun environ 500 hommes le 30 juillet (deux à Blois et un à Romorantin), le régiment qui partira le 5 août 1914 sera composé de 3110 hommes, 200 sous-officiers et 53 officiers. Ce doublement de la troupe est alimenté par la mobilisation de la réserve d'active qui a été affectée à sa libération majoritairement au 113^e pour les fantassins¹². Ainsi pour la classe 1910 du canton de Morée sur les 50 premières fiches matricules : 18 soldats passent des 56^e RI, 37^e RI, 69^e RI, 31^e RI, 151^e RI, au 113^e RI et seulement quatre ont fait leurs classes au régiment, alors que les artilleurs, les chasseurs, dragons, cuirassiers et zouaves partent à la mobilisation pour leur régiment d'active. Il faudrait, bien sûr, réaliser une étude plus fine sur ces affectations dans la réserve pour les classes qui ont majoritairement constitué le 313^e RI¹³.

REVENONS DONC AUX SABLONNIÈRES

Nous avons sûrement eu la chance que cette partie de la forêt domaniale soit sous la responsabilité d'un garde à triage des Eaux et Forêts, Henri Perthuisot, qui avait à cette époque une envergure départementale par son engagement mutualiste¹⁴. Je pense que sa destinée tragique a dû marquer la mémoire de ses collègues qui n'ont pas voulu que ce lieu emblématique soit détruit. Et puis, l'âge de ces arbres, qui n'ont subi que peu d'exploitations depuis le taillis de 55 ans en 1914, a aussi été une chance pour le patrimoine.

12. Classes 1900 à 1910.

13. Normalement constitué de l'armée territoriale, classes 1893 à 1899 et sa réserve, classes 1887 à 1892.

14. Voir, à la fin de l'article, l'allocution faite lors de l'inauguration de la plaque à son nom dénommant un carrefour de la forêt : le croisement de l'allée Anne de Bretagne et de l'allée des Soldats.

Pourquoi a-t-il fallu un tel concours de circonstances pour que ce lieu devienne un site historique majeur du territoire national dans sa catégorie et reste le seul à être conservé en entier, contrairement aux autres. Pourtant, chaque dépôt avait un terrain militaire d'entraînement, mais ceux appartenant à l'Armée, les terrains d'exercice, ont été réaménagés par la suite pour la guerre moderne. Quant aux terrains privés, ils ont été remis à la disposition des propriétaires. Les collectivités locales en ont fait des terrains de loisirs !... Une des premières redécouvertes a été faite à Libourne, lors d'une opération archéologique pour la construction d'un parking d'un supermarché, en 2007.

Certains, comme en forêt de Montargis, ont disparu... Chut... Exploitation forestière, où ?

La redécouverte du site

Certains amis ou connaissances, adolescents dans les années soixante, pensaient aux vestiges d'un « ancien château ». Un peu avant, le curé de Chambon emmenait les futurs communistes faire retraite dans cet endroit. Il est probable que les habitants connaissaient la réalité de leur existence par le ouï-dire familial, mais la mémoire de la Grande Guerre avait été occultée par la seconde et les anciens combattants n'aimaient pas raconter leurs années de front. Voilà pourquoi, nouvel arrivant sur la commune en 1974, voisin du site, je découvris un lieu vierge de toute interprétation.

UNE SUCCESSION DE BONNES RAISONS !

Ce ne devrait pas être à moi de conter cette histoire, car je vais être obligé d'écrire à la première personne. En effet, tout commence à la fin des années soixante où, sur concours, j'intègre l'École nationale du cadastre à Toulouse. Je deviens un géomètre du cadastre, mis au contact de mes anciens dès mon retour dans notre département.

Après les deux premiers mois de mon service militaire, je suis affecté dans l'encadrement qui accueille tous les deux mois les contingents arrivant pour leurs « classes » au 2^e Hussards, quartier de Sonis à Orléans.

C'est un « groupement d'instruction » où nous appliquons assez sensiblement, soixante ans après 14-18, les instructions qu'ont connues les futurs poilus. J'y acquiers de solides connaissances de terrain qui se poursuivront en devenant, un peu contraint, adjudant-chef dans la réserve.

Le service du Cadastre est situé quai de l'abbé Grégoire à Blois. Au contact d'André Prudhomme, mon « père » en histoire, je serai initié à la recherche historique et à la défense du patrimoine, particulièrement du « petit ». Ma conscience n'a pas de peine à s'éveiller à la lecture des lieux-dits, en parcourant les campagnes avec cet outil pédagogique : le plan, et en faisant des rencontres avec des personnages du cru qui me



Fig. 4 : Photo d'une baïonnette Chassepot modèle 1866 (cl. Alain Gauthier).

racontent ces «bribes d'histoire». André m'attire rapidement à la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher et je rejoins par goût le Comité archéologique de Loir-et-Cher où je rencontre une autre figure locale et regrettée : Jean-Marie Lorain.

C'est avec lui et André que je prends plaisir à l'étude et nous entreprenons, à son initiative, un travail de collecte sur les sources et fontaines du département. Celui du canton de Montoire était déjà en cours, mené avec Gérard Ferrand. Nous nous attellerons à celui d'Herbault qui sera publié à la fin des années quatre-vingts.

Pourvu de ces référents, je pouvais regarder de plus près ce réseau de fortifications, derrière chez moi, dans la forêt, qui était représenté comme un ruisseau sur la carte IGN¹⁵. Une autre chance ? Parcourant un chemin proche, en allant reconnaître une coupe de bois de chauffage avec des amis, après une abondante chute de pluie la veille, je vois apparaître ce qui ressemblait à un guidon de vélo enterré entre les ornières. Mon pied bouscule cet artefact et surgit alors du sol une baïonnette dans son fourreau. La date de 1867 est gravée sur le dessus de la lame ! Plus tard, j'apprendrai que c'est une baïonnette Chassepot modèle 1866, qui restera en service chez les gendarmes, comme sabre d'apparat, bien après la Grande Guerre (**fig. 4**).

Dans les jours qui suivent, je me précipite chez ma voisine dont les ancêtres ont habité ces lieux depuis plusieurs générations ! Que pensait-elle de cette découverte ? J'entends encore ses mots : *Ma grand-mère m'a toujours dit que le layon, en face dans la forêt, les gens l'appelaient l'Allée des Soldats.*

Mais quels soldats ? Elle était née en 1928. Sa grand-mère aurait pu connaître la guerre de 1870-1871 ! Mes collègues interrogés – Claude Leymarios entre autres – me confirmèrent l'absence de combats durant cette période et mes recherches personnelles ne trouvèrent que des tranchées de résistance peu organisées de l'armée de la Loire sur le nord de Vendôme, précisément dans le coteau de Saint-Ouen.

La quête ne faisait que commencer pour avancer dans l'identification historique de ce site. Il fallait également le préserver de la folie des hommes. Avec le Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie (CDPA), nous avions participé à un inventaire des sites patrimoniaux dans les forêts du Loir-et-Cher

gérées par l'ONF, qui fut publié en 1996¹⁶. Grâce à l'ingénieur des travaux des Eaux et Forêts, Olivier James, j'y avais fait inscrire ce que l'on supposait être alors, le réseau de tranchées de la guerre de 1914-1918. Malgré cela, un garde à triage me dit un jour : *Ces trous gênent l'exploitation, il faudrait les combler : pourquoi ne les ont-ils pas rebouchés avant leur départ ? !* Sans commentaire !

Au fur et à mesure des exploitations, souvent avec l'aide du préfet, j'ai dû batailler contre l'ONF et leurs prestataires pour leur conservation. C'est en 2001 et 2008 que les dégâts ont été les plus importants. Les débardeurs n'étaient pas informés et ne se montrèrent pas réceptifs à mes observations ; j'ai dû, avec le CDPA, alerter la préfecture sur les agissements des forestiers qui *en avaient géré de nombreuses [tranchées] à Verdun. Alors celles de la forêt de Blois pensez-vous !* (un successeur d'Olivier James) !

C'est à la même époque (2002) que j'entrepris d'en faire le plan. En effet, j'avais jusque-là pris de nombreuses photographies, situées sur un croquis à main levée, mais il devenait évident que la vue d'ensemble me manquait pour pouvoir étudier l'endroit.

Hors service, avec les géomètres du cadastre de Vendôme, nous en avons entrepris le levé, mais nous comprîmes rapidement que la représentation des milliers de mètres du réseau était un travail de «romain». Mon départ pour l'outre-mer arrêta ce projet.

Une nouvelle chance ? Mon retour comme retraité m'offrait de nouvelles perspectives comme chercheur. Quand j'ai été appelé par mes amis du Syndicat d'initiative de la vallée de la Cisse à renforcer le bureau, nous avons décidé de mener, à partir de 2008, une série de conférences sur le thème «Que s'est-il passé dans votre commune en 1914-1918 ?». Jean-Marc Delecluse avait déjà débroussaillé le terrain par des articles sur le sujet dès 1994 (80^e anniversaire). Il fut donc, au départ, notre guide sur nos communes respectives et nous finîmes par constituer une équipe de conférenciers pour parcourir les dix-huit communes et publier de nouveaux articles dans les bulletins n°s 19 et 20 de notre revue devenue «Vallée de la Cisse». Ce parcours, puis le travail conjoint avec Gérard Fouchard sur le canton de Morée pour l'ensemble des classes ayant participé au

16. Office national des Forêts, qui remplaça le service des Eaux et Forêts en 1962, gestionnaire des forêts dites «publiques» pour l'État et les collectivités locales qui le demandent.

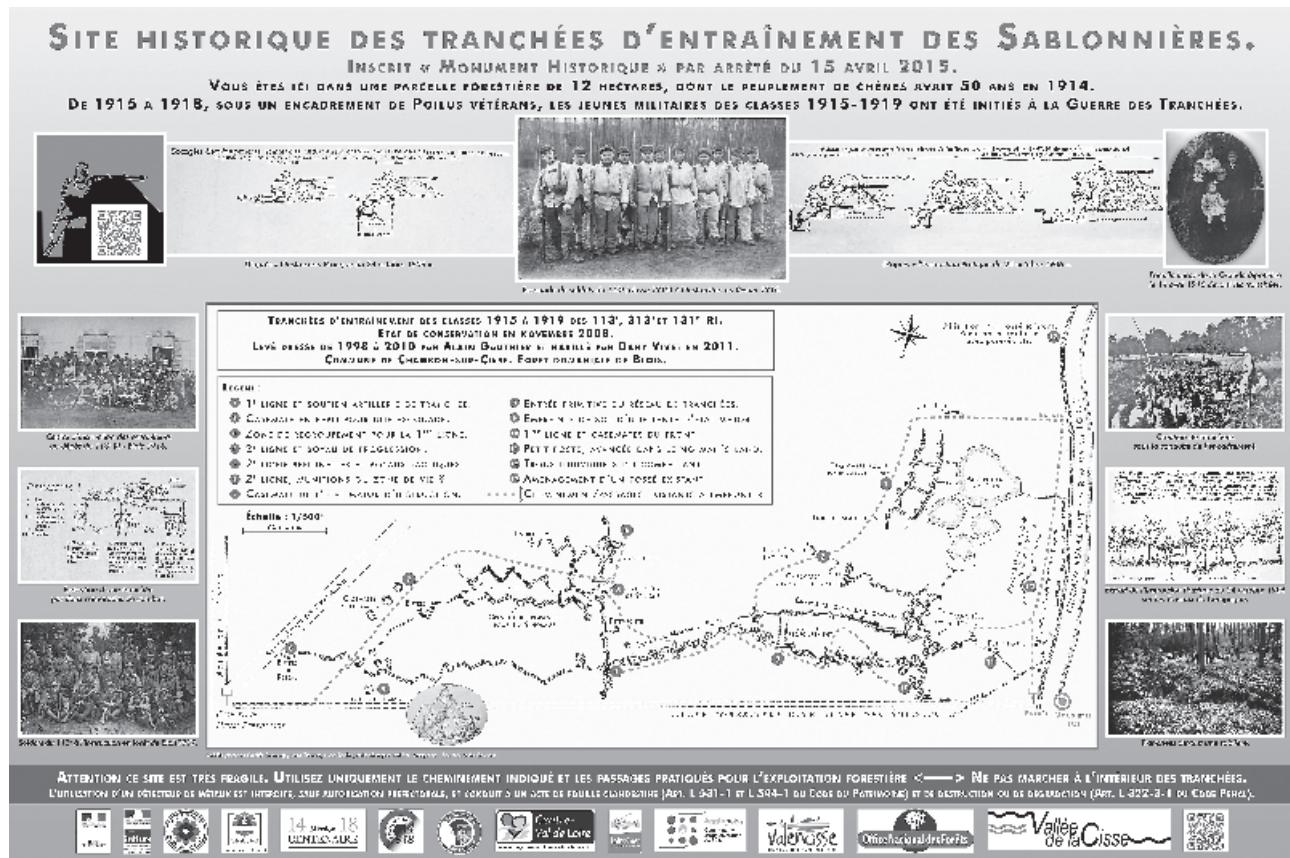


Fig. 5 : Panneau d'information installé sur le site (cl. Isabel Da Rocha).

conflict, nous permit d'acquérir des connaissances plus approfondies sur cette période sombre de notre histoire. Elles donnèrent à notre association une envergure départementale.

Je profitais de mes visites nombreuses aux Archives départementales, pour éplucher la presse de l'époque, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918 : rien. Le non dépôt des archives préfectorales et militaires était patent. Et pourtant, pour une protection maximale, il fallait que la parcelle forestière soit déclarée « monument historique ».

Cela me donna des responsabilités nouvelles par rapport au site des Sablonnières et j'ai pu m'atteler au levé de la structure avec l'aide des amis, voisins et connaissances de l'environnement immédiat.

Le plan dessiné, j'eus hâte d'en partager la richesse que j'avais vu apparaître sous les traits du tire-ligne. Les Rendez-vous de l'histoire de Blois, en 2010, sur le thème « Faire justice », me donnèrent l'occasion de dérouler mon plan sous les yeux de Nicolas Offenstadt en signature¹⁷. Il en fut très intéressé pour ses étudiants de l'époque et me donna des raisons d'espérer un développement ultérieur (fig. 5).

17. *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Éd. Odile Jacob.

Le cabinet de Dominique Desmet – géomètre-expert à Vendôme – contribua bénévolement au travail en numérisant, fin 2010, le report réalisé sur papier armé. En 2011, Dany Vivet en fit l'habillage tel qu'on peut le voir sur le panneau installé à l'entrée du site. Nous le trouvons aussi dans la brochure extraite de notre bulletin n° 22, qui fut celui du cinquantenaire 1963-2013 de « Vallée de la Cisse ». La suite de l'étude technique et historique y a été publiée.

L'INSCRIPTION COMME MONUMENT HISTORIQUE ET LA SITUATION ACTUELLE

À notre initiative et avec le soutien du préfet Lagarde, l'inscription comme monument historique de la parcelle 110 A (anciennement 34 pour les « poilus ») a été prise le 10 avril 2015 par le préfet de région. La présence du maire de Thoré-la-Rochette, M. Thierry Benoist, à la commission régionale ad hoc, y fut certainement pour beaucoup. Et c'est dans les mêmes moments que Xavier Rodier et Clément Laplaige de l'université de Tours, en charge du LiDAR sur la forêt de Blois, sont venus me confirmer que la sortie SOLIDAR était conforme à la réalité de mon levé !



Fig. 6 : Arbre n° 7, martelé par l'ONF pour exploitation (cl. Annick Cottencin).



Fig. 7 : Arbre n° 3, martelé par l'ONF pour exploitation (cl. Annick Cottencin).

billet

Persévérance

Certains s'agacent de l'opiniâtrerie tatillonne qui habite certains amoureux du patrimoine. Elle est pourtant indispensable pour faire avancer des dossiers : comme celui de la préservation du site des Sablonnières à Chambon-sur-Cisse (lire page 7). Grâce à ce travail incessant d'une poignée de bénévoles acharnés, le site aura un avenir. Plus et services de l'Etat sont bien évidemment convaincus de l'intérêt du site. Mais pour que les choses bougent au fil des ans, il ne faut rien lâcher. Ceux qui se sont accrochés à faire reconnaître historiquement et classer ce site le portent comme un enfant. Sans eux il n'existerait pas. Le préfet l'a bien compris et a évité une bataille juridique qui n'aurait servi personne. Mieux vaut mettre l'énergie de chacun à faire grandir ce site mémorial dans les mois à venir, pour tous ceux qui en hériteront.

Fig. 8 : Billet d'humeur, publié dans *La Nouvelle République* du 4 septembre 2019.

Le temps a tourné et maintenant l'ONF a décidé d'exploiter les arbres centenaires qui ont été les témoins de l'apprentissage des futurs poilus. Cela nous paraît un non-sens de l'histoire, d'abord parce que l'ONF lui-même est partenaire de la Mission du Centenaire, et que le document qui régit l'exploitation de la forêt de Blois pour le compte de l'État date de 2008, ce qui est antérieur à l'inscription comme monument historique en 2015 (**fig. 6 et 7**).

Il faut savoir que nos questions posées aux divers ministères et au plus haut sommet de l'État, relayées par nos députés et sénateurs, n'ont obtenu aucune réponse à la date de rédaction de cet article. « Vallée de la Cisse », associée aux différentes associations mémorielles comme le Souvenir Français, les Amis du musée de la Résistance, l'Union départementale des combattants entre autres, ont donc mené un combat pour éviter que l'irréparable soit commis. Grâce à beaucoup de détermination et, sans doute, à l'arrivée du nouveau préfet Rousset, nous avons réussi à sauvegarder l'essentiel.

Sur la totalité de la parcelle, 175 arbres sont coupés. Nous demandions la sauvegarde de 22 « tiges » en communion étroite avec les fortifications. Nous avons obtenu, après moult rebondissements au soir du 2 septembre la sauvegarde de 7 arbres et la coupe de « souvenir » de 9 autres qui auraient pu rester encore pour 500 ans supplémentaires et perpétuer la mémoire¹⁸. Grâce à une collaboration étroite avec le

garde patrimonial de l'ONF en charge du chantier, nous avons également obtenu la protection complète des mouvements de terre et pu éviter le passage des engins sur des parties déjà abîmées qui pourront, ainsi, être restaurées¹⁹.

Et pourtant ces arbres ont connu trois guerres, ils ont entendu le bruissement du passage des uhlans en 1870, ils avaient dix ans. Puis ce sont les futurs poilus de 1915 qui sont venus se confronter à leurs racines. Ils avaient déjà presque cent ans en 1940, et ils étaient encore là pour voir des munitions non utilisées des résistants, déversées dans les sablières. Ceux qui sont exploités en 2019, pour de mesquines questions économiques, ne deviendront pas adultes, et pourtant ce sont déjà des géants avec une espérance de vie de 1000 ans (**fig. 8**).

L'avenir du site

Un nouveau défi nous attend maintenant, avec Aggropolis qui a reçu du préfet la mission d'animer une opération pour :

- continuer de protéger des dégradations du temps qui ne manqueront pas de venir, du fait de l'ouverture de la canopée, conséquence de la disparition de ces géants ;

¹⁸. Voir *La Nouvelle République* du 4 septembre 2019, p. 7 ! Le projet validé par le préfet de région prévoyait le franchissement du réseau à 7 endroits, nous l'avons ramené à deux, particulièrement observés et dans une zone ne portant pas préjudice à l'interprétation pédagogique !

18. Ils sont coupés entre 0,70 et 1 mètre.

- le rendre encore plus lisible pour les visiteurs, notamment avec des visées pédagogiques ;
- l'inscrire définitivement dans le circuit des sites mémoriels et du tourisme de mémoire ;
- réaliser quelques aménagements, en réparant notamment les dégradations dues aux exploitations antérieures afin de retrouver des états de l'époque qui soient explicatifs ;
- peut-être lui apporter une touche artistique et visuelle grâce à nos contacts privilégiés avec art&cisse²⁰ et son panel d'artistes sculpteurs.

En ce qui nous concerne, nous avons fait le nécessaire quand il était encore temps pour sauvegarder l'essentiel. Nous avons, avec Nathalie Paton et la mimc de l'onacvg²¹, le général Bayer et le Souvenir Français,



Fig. 9 : Visuel de l'annonce du film réalisé par Maria Blanchard.

réalisé un film à but pédagogique de 45 minutes en deux parties²². Il est à la disposition des enseignants de la région et au-delà qui voudront s'en servir dans le cadre de leur programme scolaire. Il sera aussi projeté à Vendôme dans une séance publique, ouverte à l'échange (**fig. 9**).

Cérémonie patriotique du centenaire de ce lieu le 10 janvier 2015²³ (fig. 10, 11)

HOMMAGE AUX SOLDATS 1915-1918

Texte d'Alain GAUTHIER (novembre 2014)

Au nom de « Vallée de la Cisse », nous commençons par saluer la Mission du Centenaire qui a attribué le label si précieux et le Souvenir français à travers ses représentants départementaux Madame Luzeux et Monsieur Rey. C'est lui qui nous permet d'honorer si dignement la mémoire de ceux qui sont passés ici avant de partir vers le front que l'on savait déjà si meurtrier.

Et pourtant c'est dans ce lieu qu'ont été donnés, au tout début de 1915, les premiers coups de pelles et pioches, les rudiments de la formation à cette guerre des tranchées pourtant codifiée depuis *l'instruction pratique du 24 octobre 1906 sur les travaux de campagne à l'usage des troupes d'infanterie*.

Au début de la guerre et dans sa préparation, l'état-major avait pour doctrine : *La guerre sera courte, nous serons à Berlin avant Noël*.



Fig. 10 : Inauguration du 10 janvier 2015 (cl. Jérôme Dutac).

20. <https://artecisse.xyz/>

21. Office national des anciens combattants et victimes de guerre, Mission interdépartementale mémoire et communication région Centre-Val de Loire.

22. « Les Sablonnières un site historique en forêt de Blois », réalisé par Maria Blanchard.

23. Ces deux textes ont été lus mais n'ont pas encore été publiés, ils trouvent parfaitement leur place ici.



Fig. 11 : Plaque apposée Allée des Soldats.



Fig. 11b : Invitation pour la manifestation du centenaire du site historique.

Nul n'était besoin d'éreinter les soldats en leur faisant creuser des boyaux devenus si précieux dès la mi-octobre 1914. Les officiers eux-mêmes étaient mal formés²⁴ !

Très vite, les réalités et l'ennemi imposaient leur logique. Il fallut limiter la fonte des effectifs et un règlement de novembre, appliqué dans les divisions au début de décembre 1914, permit de former de manière plus efficace la dernière classe appelée, celle de 1915, qui arrivait dans les dépôts.

Je rappellerai que la classe 1914 a été formée essentiellement au front directement par assimilation et que l'on a amélioré l'instruction des soldats plus anciens par des pratiques, y compris du tir en employant à cet usage une partie des dotations en cartouches.

C'est un constat, nous n'avons plus, sur notre territoire, d'exemple aussi complet d'une « base-école » permettant de montrer tous les aspects, les ressorts et les solutions adoptées pour cette guerre de position. Il fallait apprendre aux jeunes les moyens de se prémunir et de durer dans le temps où ils seraient «en ligne».

Ici, en tout cas, et on peut supposer qu'il en était de même dans les autres dépôts, les vétérans âgés ou blessés, convalescents, ont su les enseigner aux jeunes de 19 et 18 ans des classes 1915 à 1919.

Un témoin loir-et-chérien, de la classe 1916, nous le résume en direct du 169^e RI à Montargis, en une phrase :

« Ce sont tous des instructeurs qui reviennent du front. Aussi, ils nous font faire beaucoup d'exercices en rampant à terre, se dissimuler sous la moindre motte ou trou que nous trouvons, s'abattre à terre, se relever rapidement et descendre dans les tranchées qui sont faites au champ de tir. »

Grâce aux Archives départementales et à leur directrice Anne-Cécile Tizon-Germe – que je salue –, nous pouvons le lire dans la correspondance journalière d'Émile Desgland à destination de ses deux parents, sa mère à la ferme de Vouzon, son père «territorial» sur le canal du Cher près de Bourges.

24. Je vous renvoie aux historiens comme Pierre Miquel ou Michel Goya entre-autres qui ont eu accès aux documents du grand état-major.

Grâce aux gardes à triage des Eaux et Forêts et certainement en mémoire de leur ancien collègue que nous allons également honorer ici, ce monument a su traverser les décennies à l'abri de ces chênes cent-cinquantenaires. Ceux qui étaient affectés dans les compagnies de chasseurs forestiers et qui ont guidé les armées au milieu de leurs arbres où se sont rencontrés les ennemis, ont payé un lourd tribut au conflit.

À l'heure du retour dans leur chère forêt, ils n'ont certainement pas été favorables à un effacement de ces traces, lourdes de mémoire.

À travers cette simple plaque de chemin, nous honorerons donc tous ceux qui sont passés ici et qui nous ont laissé ces marques de l'histoire.

Les jeunes générations pourront découvrir, dans ces lieux apaisés par les arbres majestueux, une partie de la vie de l'arrière méconnue, car en quelque sorte occultée par les autres lieux chargés des horreurs du conflit. Il me semble que les enseignants seront mieux à même ici, de faire réfléchir les femmes et les hommes en devenir, sur la vie et l'avenir de la nation.

En ce qui nous concerne, nous sommes heureux d'avoir, grâce à l'attribution du label Centenaire, pu mener avec le soutien de tous les contributeurs et de vos encouragements, la reconnaissance de ce site et nous projeter sur un avenir d'histoire, de patrimoine et de pédagogie.

HOMMAGE RENDU À HENRI PERTHUISOT PAR ALAIN GAUTHIER (fig. 12)

Militaire, militant, ces deux termes, issus de la même racine latine, reflètent la notion de combat. L'un désigne plutôt la force armée, l'autre le combat pour les idées.

Fonctionnaire d'État aux Eaux et Forêts à compter d'avril 1894, celui que nous honorons aujourd'hui, trop jeune pour participer aux combats de 1870, s'est engagé volontairement en 1887, pour cinq ans, au 2^e régiment d'infanterie de marine à Brest. Il est devenu sergent dans un parcours qui l'a mené de l'Amazone à Madagascar.

Ensuite, dès son arrivée dans notre département, il a choisi de combattre pour ses idées mutualistes à travers les sociétés de secours mutuel, et il a milité sans relâche pour la naissance de ces œuvres éminemment modernes pour l'époque.

La presse départementale le signale à de nombreuses reprises dans ses actions de trésorier départemental et pour les nombreuses réunions qu'il présidait dans les communes, pour y créer des sociétés locales. Il a d'ailleurs été fait chevalier du Mérite agricole le 8 février 1912, par décret du président de la République pour *propagation des idées du mutualisme agricole* et 16 ans de service.

Nous pensons qu'il a, comme beaucoup, appréhendé l'arrivée de la guerre et le départ pour le front de son «*Henri*», fils unique, qui était de la classe 1912. Il devait pressentir, comme de nombreux observateurs, que les soldats d'active seraient les plus exposés.

Son fils, incorporé le 10 octobre 1913 au 31^e RI à Melun, était caporal quand il fut blessé aux combats de Vauquois, le 14 mars 1915. Évacué sur l'hôpital n° 3 de Guéret, dans la Creuse, il y arrive le 27 mars et décède le 23 avril, après un mois et dix jours de souffrances. Je ne sais si ses parents ont pu le revoir et connaître son parcours, mais il leur a fallu organiser ses obsèques à leurs frais, au cimetière de Chouzy, le 27 juin, avec l'aide de la jeunesse des Grouëts et de Chouzy, comme le relate la presse blésoise.

Cet événement, découvert dans mes recherches, m'a beaucoup marqué. En effet, Henri Perthuisot, le père, est celui sans lequel nous ne pourrions affirmer que ce lieu des tranchées d'entraînement des Sablonnières est un site, voire un monument historique. Jusqu'alors aucun document, en dehors de son carnet de travail, ne signale à cet endroit la présence des militaires à l'origine d'un départ de feu, le 23 mars 1915. À partir du 8 janvier – d'où ce centenaire – il fut chargé, comme garde domanial, d'attribuer à l'Armée cette parcelle 34 (devenue 110) dépendant de son triage. Dans le même temps où son fils était mortellement blessé, il surveillait l'installation des jeunes appelés de la nouvelle classe 1915 qui s'exerçaient, se préparaient aux rudes combats qui les attendaient sur la ligne de front.

Situation injuste me direz-vous, c'est ce que je ressens, et cette situation a duré et s'est renouvelée au long des trois années et demie qui suivirent.



Fig. 12 : Plaque apposée Carrefour Henri Perthuisot.

Son sort tragique marque aujourd'hui les esprits puisque nous savons que lors d'une réunion qu'il présidait, de l'association du pain mutuel des Grouëts, il se fractura le crâne au bas de l'escalier, chez M. Michenet.

Le 7 avril 1920 il était cité au *Journal officiel de la République* et le jeudi 8 il était mort. Il faut ajouter qu'il devait marier sa fille devenue unique enfant de la famille le 17 suivant, en mairie de Chouzy.

Le Blésois de ce samedi 17 relate la très pénible cérémonie d'inhumation du lundi 12, présidée par Monsieur Persil, le député-maire de Chouzy, où le père, contre toute attente naturelle est enterré – je cite – *sur le fils*.

À travers la lecture de cette relation journalistique, nous apprenons l'implication de cet homme de 53 ans, libre penseur, dans la vie sociale de notre département. Il était alors conseiller municipal de Chouzy depuis les élections de 1919. Je cite le député-maire :

Quelle tristesse ! Il y a huit jours à peine, nous étions réunis dans la salle du Conseil municipal, examinant dans une mutuelle et confiante collaboration les voies et moyens les plus efficaces pour remettre en état notre chère commune. Je vois encore Perthuisot suivre la discussion avec son calme ordinaire, intervenir pour donner son avis sur la partie technique qui le concernait et, toujours avec sa physionomie tranquille, me dire en nous séparant après la réunion : "je compte toujours sur vous, mon cher Maire, pour marier ma fille le 17. Du reste, je vous écrirai."

Au lieu de sa lettre attendue, ce fut l'avis de sa mort qui me parvint. Et voici que, alors que je pensais présider à la joie familiale, c'est au milieu de la douleur que je dois prendre la parole.

L'exercice de sa profession qui l'appelait à vivre dans cette admirable forêt de Blois qui est, à juste titre, l'orgueil de notre région, lui avait donné cette qualité qu'ont les solitaires de ne parler que pour dire vraiment quelque chose d'utile.

Il était trésorier de l'Union départementale des sociétés de secours mutuel depuis de nombreuses années, je cite son président, Henri Petit :

La mort impitoyable vient de faucher subitement, en pleine force, un de nos plus dévoués mutualistes.

Car Perthuisot n'était pas seulement mutualiste du bout des lèvres, il l'était de tout son cœur, de tout son être, convaincu et confiant dans l'œuvre si humaine et si sociale qu'est la Mutualité.

Aussi apportait-il dans toutes les Sociétés de Secours mutuels dont il faisait partie, toute son activité, toute son intelligence et je pourrais même dire un peu plus car il vient d'y donner sa vie.

Perthuisot est tombé au Champ d'honneur de la Mutualité, car c'est à l'issue d'une réunion de Société de Secours mutuels qu'il venait de présider qu'il a perdu la vie.

Depuis de longues années, Perthuisot était trésorier de l'Union départementale et, dans cette délicate fonction, il apportait un zèle, une exactitude et une compétence qui faisait l'admiration de tous ses camarades.



Fig. 13 : Exemple de la Médaille de la mutualité avec ruban bleu à liseré blanc (internet).



Fig. 14 : Décoration personnalisée fin 2014 par Jean-Marc Delecluse (†).

M. Dubreuil, nouveau président de la Société de pain mutuel, prononce l'allocution suivante :

Avant que cette fosse se referme sur notre regretté président, la Société du Pain Mutuel se fait un devoir de retracer une parcelle de sa laborieuse carrière de mutualiste.

Convaincu que les secours mutuels rendaient de grands services à ceux qui voulaient bien y adhérer, il fut le fondateur de nombreuses Sociétés : [...] il leur consacrait toute son énergie, tout son cœur ; il était toujours le premier à se dévouer pour le bien de tous ; il présidait nos réunions avec compétence et autorité ; il nous prodiguait ses bons conseils qui étaient très écoutés, se multipliant pour faire face à ses nombreuses occupations.



Fig. 15 : Inauguration du 10 janvier 2015 (cl. Marvana [†]).

La mort cruelle est venue nous le ravir au moment où il se proposait de fonder une Société de Secours pour les dames : il n'a pas eu le temps de mener cette œuvre à bonne fin, [...]

Votre fils, sur lequel vous allez reposer, est mort en héros pour la défense des droits et de la liberté. Cette fosse renfermera deux héros, puisque vous êtes tombé sur la brèche en accomplissant un devoir de mutualiste, pour le bien-être de l'humanité.

Et pourtant un sort cruel attendait les deux dépouilles : la famille, éteinte par la mort de la fille, le jour de Noël 1927, et de la mère le 19 novembre 1940, fut oubliée de tous.

La mairie de Chouzy constata l'état d'abandon d'une tombe non répertoriée comme faisant partie du domaine public. En effet, la concession avait précédé la loi, appliquée début 1916 sur les devoirs de la Nation envers les Morts Pour la France.

La tombe fut donc relevée en 1992 et les restes déposés dans l'ossuaire.

Mme Lhéritier, maire depuis peu, a fait en sorte que le nom d'Henri Perthuisot soit porté sur le nouveau monument interne au cimetière. Pourquoi ne pas donner son ou leurs noms à une nouvelle rue de Chouzy-sur-Cisse ? (**fig. 13 et 14**)

Henri Perthuisot était titulaire de la médaille d'honneur de la Mutualité, échelon argent, par décret du président de la République Paul Deschanel, du 2 avril 1920 ; il n'a pas eu le temps de la porter ! (**fig. 15 et 16**)



Fig. 16 : Inauguration du 10 janvier 2015 (cl. Marvana [†]).



Le prix d'une vie

FRANÇOIS GASPARD

Rien ne peut ni ne doit être oublié

SIMONE VEIL

Résumé : Le 5 février 1944, Louis Gaspard, une des rares figures de la Résistance vendômoise, prit l'initiative de récupérer des aviateurs américains tombés près de Vendôme suite au crash de leur bombardier, avec l'aide de quelques résistants du groupe Vendôme A, antenne du réseau Cincinnatus, qu'il avait fondé en avril 1941. Pendant deux semaines, ces aviateurs ont été hébergés et cachés chez des membres de cette organisation. Non sans risque, puisque le 20 février, ces résistants ont été dénoncés par des Français de la ville de Vendôme. La Gestapo, aidée d'une section de la « Feldgendarmerie », allait faire une rafle fructueuse. À la suite de cette trahison, tout l'équipage du B24 fut fait prisonnier et de nombreuses arrestations et déportations s'ensuivirent : six personnes moururent en déportation, dont Marie-Louise Gaspard, le 28 décembre au camp de concentration de Ravensbrück, après des souffrances indescriptibles où l'inhumain a montré la véritable tendance de l'humanité. C'est donc par souci du devoir de mémoire et à l'heure où les derniers témoins se font de plus en plus rares, que je relate ce douloureux épisode de la vie locale qui laisse encore des doutes et des séquelles dans la ville qui m'a vu naître.

Mots-clés : Résistance, Collaboration, Dénonciation, Arrestation, Déportation, Ravensbrück, Zwodau, Marie-Louise Gaspard, Louis Gaspard, Paul Dujardin, Aviateurs américains.

Introduction

Je tiens plus que tout à apporter ma pierre de mémoire à l'histoire de ma famille et rendre honneur à la souffrance de mon père qui, dans son silence, a porté le poids de la trahison de la ville qui l'a vu naître.

Il n'a pas pu rendre hommage à sa mère et m'a chargé du douloureux devoir de rappeler cette histoire à mes contemporains. Il a été extrêmement perturbé, bien sûr, mais il ne l'a jamais montré. Il m'a chargé d'allumer cette petite lumière du souvenir qui brillera éternellement au fond de mon âme.

Cette histoire m'a profondément sensibilisé et a éteint en moi toute forme de spontanéité quant aux relations humaines. J'ai passé une dizaine d'années à tenter de la reconstruire. J'ai fait beaucoup de recherches et trouvé de nombreux documents, notamment aux Archives nationales à Paris, aux Archives de la Défense nationale à Vincennes, à l'Office national des anciens combattants (ONAC) à Caen, aux Archives départementales de Loir-et-Cher...

J'ai reçu des témoignages écrits de rescapés ayant connu ma grand-mère, et qui avaient un numéro matricule proche du sien, comme Gisèle Giraudeau, qui a pris le même train qu'elle le 13 mai 1944 au départ de Romainville, et qui est aussi allée à Zwodau en Tchécoslovaquie.

Bien sûr, Paul Dujardin avant son décès, puis sa femme Yvette. Et naturellement mon grand-père. Mon père ayant jeté un voile pudique sur son incommensurable souffrance, c'est ma mère qui, le jour de la mort

de mon père, m'a transmis le dossier qu'il avait soigneusement conservé toute sa vie.

J'en appelle solennellement à mes concitoyens. Mon vibrant espoir est de voir l'unité de mon pays lutter contre toute forme d'autoritarisme, de lâcheté, d'antisémitisme et d'exclusion. J'ai l'espoir qu'un jour, dans ce monde ou dans l'autre, les comptes seront réglés.

Les délateurs n'ont pas seulement volé la vie de ma grand-mère, ils ont volé la joie de vivre de mon père à qui il a toujours manqué le regard doux et bienveillant de celle qui lui avait donné la vie. Ils ont volé aussi ma vie en me volant mes émotions et en me privant de la conscience bienveillante de mon père.

Ces pseudo-résistants qui se sont dits résistants après le débarquement, et même après la Libération, mais qui en fait étaient des collaborateurs pour la honte de la France. La guerre masque souvent la veulerie, le mensonge, la trahison, la capacité de l'homme à tirer profit du malheur des autres. Avec cette délation, des gens innocents ont été emportés pour la honte de ceux qui ont commis ces crimes.

Ma grand-mère a partagé le sort des juifs. Heydrich a dit : Faites-les danser ! Elle a dansé une bien triste danse.

Pour mon père, le doute vis-à-vis de ses concitoyens a créé un silence humble et terrifié.

Triste héritage que je porte encore aujourd'hui. J'ai malgré tout l'espoir que les leçons de l'histoire que nous tirerons de ces événements nous permettront d'éviter ce genre de choses à l'avenir.

À la mémoire des femmes de tous les pays qui ont donné leur vie dans le camp de Ravensbrück pour l'honneur de l'Humanité.

GERMAINE TILLION

Voilà ! Le dernier témoin est parti.

Cette dame, madame Arnault, née Micheline Martel, a quitté ce monde une quinzaine de jours après notre rencontre. Elle m'avait attendu pendant soixante-quatorze ans. L'appel téléphonique de sa fille m'a laissé ému. J'ai eu l'impression qu'elle allait emporter avec elle de lourds secrets, de lourds regrets. Elle avait mis entre parenthèses tout le reste de sa vie en m'attendant pour me raconter, se déchargeant par là-même d'un poids indicible.

Pour me recevoir, bien qu'handicapée, elle avait revêtu de beaux atours. Bien que toute petite et toute maigre, son regard reflétait le temps, le passé rivé dans l'immobilité de ses yeux. Elle regardait dans le vide, mais ce vide était rempli de l'effroi qu'elle a perçu dans le regard de mes grands-parents. Elle me donnait l'impression que toutes ces années n'avaient pas existé et que le temps s'était arrêté depuis ce dimanche fatidique où elle devait travailler, refusant la proposition de son fiancé d'aller au cinéma, afin de préparer le dernier rôti de porc de ma grand-mère.

Il y avait des choses qui devaient être révélées. L'obscur passage du temps n'a pas effacé l'ignominie.

Première partie : le sauvetage

Samedi 5 février 1944 : début des congés scolaires de mi-trimestre

Devant le collège Saint-Grégoire de Tours, sous l'œil menaçant d'une patrouille de soldats SS, les étudiants se souhaitent malgré tout de passer de bonnes vacances. L'un d'eux, un jeune homme d'à peine dix-sept ans, s'apprête à prendre le train pour passer quelques jours chez ses parents à Vendôme. Le train roule depuis quelques minutes quand soudain Jacques aperçoit par la fenêtre de son compartiment une escadrille de bombardiers B-24 *Liberator* mettre le cap vers le nord, vers l'Angleterre. Derrière lui, une épaisse fumée noire se dégage : la gare de triage de Saint-Pierre-des-Corps, que le train a traversé quelques instants auparavant, vient d'être bombardée, privant ainsi l'occupant de tout transport de marchandises depuis la Touraine vers l'Allemagne (**fig. 1**).

Vers 11 h 30, Paul Dujardin, alors âgé de trente ans, roule à bicyclette sur la route de Crucheray à Vendôme quand il voit l'un des appareils se détacher de cette même escadrille, touché par la *DCA* allemande. Paul aperçoit nettement l'équipage composé de dix hommes se jeter en parachute.

Dans la soirée du même jour, Gustave Cordier, inspecteur de police à Vendôme, vint lui rendre visite et lui apprit que deux des aviateurs alliés étaient signalés à leur groupe de résistance, et le pria de se rendre chez Louis Gaspard (**fig. 2**) qui avait pris la tête du groupe « Vendôme A » à la suite du départ d'Alphonse Collin, maire de Vendôme, lequel avait succédé, comme chef de groupe, à son fils Roger, déporté en Allemagne.

Paul Dujardin s'était impliqué très tôt dans la Résistance. Animé par un ardent élan patriotique, alors qu'une majorité de Français était pétainiste après l'armistice signé par le maréchal, il avait aussitôt rejoint les rangs des rares partisans qui ont répondu à l'appel à la résistance lancé par un général inconnu : Charles de Gaulle, nommé sous-secrétaire d'État à la guerre par le président du conseil Paul Reynaud, avait été promu général de brigade à titre temporaire quelques semaines avant son célèbre appel.



Fig. 1 : Bombardier B-24 *Liberator*.



Fig. 2 : Louis Gaspard.

À la demande de Louis Gaspard, qui avait su rassembler dès avril 1941 les tout premiers éléments de ce qui devait devenir « Vendôme A », Paul participe aux premières réunions de ce groupe, antenne du réseau Cincinnatus de la France combattante. Au lendemain de l'opération « Barbarossa » au cours de laquelle Hitler décida d'envahir l'URSS, le 22 juin 1941, Louis Gaspard s'exclama : « C'est dans la poche, il faut que nous fassions quelque chose. »

Propagandiste acharné, Paul Dujardin a notamment saboté tous les travaux commandés par les Allemands, et aidé Louis Gaspard dans ses expéditions nocturnes pour le sabotage des convois en se glissant sur les voies de garage de la SNCF et en mettant du sable dans le circuit de graissage des wagons de marchandises. C'est lui qui a eu l'honneur de confectionner dès 1942 le drapeau français à croix de Lorraine et a eu le vaillant courage de le hisser sur la plus haute tour du château de Vendôme, en lieu et place du drapeau à croix gammée, qui flottait depuis l'arrivée des Allemands en juin 1940.

Chez Louis Gaspard il apprit que les deux aviateurs se trouvaient au lieu-dit « Chêne Carré » à Chicheray près de Pezou, cachés par les soins de Raymond Évrard dans sa ferme. Ils décidèrent de partir le lendemain matin de bonne heure reconnaître ces deux aviateurs. Paul fit partie de l'expédition en qualité d'interprète.

Le 6 février au matin, vers 7 heures L. Gaspard, M. Prestat et Paul Dujardin, partirent à bicyclette à Chicheray pour retrouver les deux Américains. Raymond Évrard les reçut et les introduisit dans son cellier où étaient cachés, déjà revêtus de vêtements de travail, Paul Pace (sergent) et Woodrow R. Collins (sergent) qui déclarèrent appartenir à l'aviation américaine et avoir sauté avec leurs camarades d'équipage d'un *Liberator* en détresse de la base de Norwich (Angleterre).

Après s'être assurés qu'il s'agissait bien d'aviateurs alliés, par le contrôle des plaques d'identité, des papiers et des uniformes, les trois hommes convinrent, après

leur avoir remis des effets civils présentables procurés par Lucien Proux par l'intermédiaire de Gustave Cordier, de revenir les chercher le lendemain matin et les diriger sur Vendôme.

Le lundi 7 février de très bonne heure, Paul se rendit au garage de Paul Galin, rue Basse à Vendôme, que Louis Gaspard avait désigné pour assurer le transport des Américains de Chicheray à Vendôme. L. Gaspard, à bicyclette, était parti reconnaître la route afin de s'assurer qu'aucune patrouille ne pouvait compromettre le succès de leur transport.

Arrivés à Chicheray, ils prirent immédiatement en charge les deux Américains habillés en civil et revinrent à Vendôme. Ils n'avaient rencontré personne en dehors de Louis qui, par un signe convenu, leur apprit que la route était libre. Mais en arrivant au passage à niveau de Saint-Ouen, il y avait des *feldgendarmen* avec des chiens, qui cherchaient les parachutistes depuis deux jours. Sur la camionnette de Paul Galin, marchand de meubles, il y avait un gazomètre, et sur les côtés, on pouvait lire : « Galin meuble bien, Vendôme ». En passant, ils eurent une bonne idée, celle de faire un petit signe de la main aux Allemands, qui leur ont répondu. Et ils sont passés.

À l'arrivée à Vendôme, au garage de Paul Galin, Paul Dujardin se rendit à pied jusqu'à la place du marché couvert, de grosses gouttes de sueur lui ruisselant dans le dos bien qu'il fût froid, accompagné des deux Américains. Là, il les remit entre les mains de Gustave Cordier avec qui il avait rendez-vous à cet endroit. G. Cordier les conduisit ensuite directement chez Lucien Proux qui avait accepté de les héberger. Il était 8 heures. Le soir même de ce lundi, Paul apprit par L. Gaspard que quatre autres aviateurs avaient été signalés par Raymond Évrard à Gustave Cordier ; ces aviateurs étaient cachés d'après lui à Rahart chez Jeanne Renoncé, jeune institutrice.

Une nouvelle expédition fut donc décidée par Louis Gaspard et, le lendemain matin, mardi 8 février, vers 7 heures dans la voiture de Paul Galin, pilotée par lui, prirent place Louis Gaspard, Gustave Cordier, et Paul Dujardin, qui avait pris soin de mettre sa bicyclette dans la camionnette pour effectuer le retour et reconnaître la route. Au carrefour des routes de Paris et de La Ville-aux-Clercs, Raymond Évrard qui les attendait monta dans la voiture et ils s'arrêtèrent dans le bois de Rahart à quelques centaines de mètres du bourg. R. Évrard partit seul tandis que Louis Gaspard surveillait la route avec Paul Dujardin ; P. Galin et G. Cordier gardaient la voiture. Après une attente d'un bon quart d'heure, Raymond Évrard revint accompagné de cinq Américains et non quatre comme il était prévu (l'un d'eux avait rejoint ses camarades dans la nuit).

Quand Louis Gaspard vit que Jeanne Renoncé accompagnait les Américains avec Raymond Évrard, il lui intima l'ordre de se retirer, ce qu'elle fit, et les cinq aviateurs montèrent dans la camionnette tandis que Paul partit à bicyclette en avant pour s'assurer qu'aucun danger n'était en vue, mais en raison de la faible allure



Fig. 3 : De gauche à droite : Daniel E. Mac Carthy, Eugene Flint, Marion W. Saffell.



Fig. 4 : Albert Austin.

à laquelle il allait, la camionnette le doubla bientôt à hauteur du passage à niveau d'Haie-de-Champs et il prit, seul, la route de Vendôme.

Rentré à Vendôme, il apprit dans la journée par Louis Gaspard que deux aviateurs avaient été conduits chez René Roussineau, charpentier; ces deux aviateurs étaient J. Choate et Alfred Maury. Leurs trois camarades étant hébergés chez Louis Gaspard : c'étaient Eugene Flint, Daniel Mac Carthy et Marion Saffell (fig. 3).

Plusieurs jours après, ces trois derniers quittaient Vendôme et allaient être hébergés chez M. Joly à la Guignière, commune de Sainte-Anne. M^{me} Laforêt, fille de M. Joly, avait organisé cet hébergement en accord avec G. Cordier et L. Gaspard. Le déplacement s'accomplit le soir très tard par petits groupes, en compagnie de Paul Dujardin, Louis Gaspard et Gustave Cordier. Paul retourna par la suite leur rendre visite, converser un peu avec eux et leur porter quelques paquets de cigarettes.

La fin de la semaine s'écoula sans qu'il se passe rien de particulier. G. Cordier attendait en effet une réponse d'un de ses amis pour diriger ces aviateurs sur le maquis du Centre qui disposait de terrains d'atterrissement clandestins. Il avait promis aux aviateurs qu'ils pourraient regagner l'Angleterre dans les plus brefs délais. Malheureusement, les renseignements concernant l'heure et le lieu de décollage n'arrivèrent pas. Robert Girond, jeune instituteur communiste résistant, avait fait savoir à Louis Gaspard que son correspondant avait été dénoncé et qu'il n'avait plus le contact avec la chaîne d'évasion qui devait les emmener au plateau de Millevaches où ils seraient pris par de petits avions. Louis Gaspard s'est donc retrouvé à Vendôme avec ce groupe d'aviateurs qui devaient être répartis chez les uns et les autres dans le plus grand secret.

Au début de la semaine suivante, Maurice Pommier, maréchal-ferrant à Rahart, amena un soir un huitième aviateur. Il était en voiture automobile et le déposa chez

Gustave Cordier. Albert Austin, qui était le chef de bord, fut confronté avec son camarade Paul Pace dans la cour de G. Cordier; Paul Pace reconnut Austin comme son capitaine (fig. 4). Il avait sauté à la dernière minute, à 100 ou 150 mètres du sol, guidant son appareil de manière à ce qu'il ne tombe pas sur le bourg. Il avait atterri en plein champ, enterré son parachute, puis était parti à pied. Arrivé dans le village du Temple, près de Mondoubleau, il s'était dirigé vers l'église où il avait cru voir un curé, mais il n'y avait personne. Ayant trouvé une brouette devant la boulangerie, il s'y était assis et endormi. Paul Taillard, le boulanger, a alors pris soin de lui, l'a caché et lui a donné des vêtements civils.

Puis le capitaine Austin fut conduit chez Louis Gaspard qui mit une chambre à sa disposition pendant quelques jours, jusqu'à ce que Gustave Cordier sur sa demande l'hébergeât à son tour.

Mercredi 16 février E. Flint, D. Mac Carthy et Marion Saffell quittèrent la maison de M. Joly à la Guignière : celui-ci devait en effet recevoir de la famille de Paris et ne pouvait les garder plus longtemps chez lui. Ils revinrent donc un soir chez Louis Gaspard qui était allé les chercher avec Paul Dujardin, les époux Cordier, et M^{me} Laforêt. Il faisait nuit et personne ne les remarqua, du moins ils ne remarquèrent rien d'anormal.

Il fallait prendre d'infinites précautions car ce n'était vraiment pas le moment de faire des indiscretions, et dissimuler huit gaillards en pleine force, ne parlant pas un mot de français, était une véritable acrobatie. Malgré cela, malgré les risques terribles que cela présentait, il n'était pas question de changer de ligne de conduite.

Le jeudi 17 février, à la demande de René Roussineau qui les logeait, Choate et Maury furent conduits à la nuit tombée chez Robert Germont, dentiste au faubourg Chartrain. Louis Gaspard et Paul Dujardin les accompagnaient tandis que Gustave Cordier s'assurait en marchant loin devant eux que la route était libre et qu'aucune patrouille de *Feldgendarmes* n'était à craindre. Il était environ 10 heures du soir, seuls Louis Gaspard et Paul Dujardin entrèrent avec les aviateurs chez Robert Germont. Gustave Cordier les attendait à la porte. Robert Germont ne sut pas d'où venaient les Américains, et René Roussineau qui avait un déplacement à faire et se séparait des Américains pour cette raison, ne sut pas non plus où ils avaient été dirigés.

Le samedi 19 février vers deux heures de l'après-midi, Paul se trouvait chez G. Cordier où était l'officier Austin. Ils bavardaient en prenant le café lorsqu'on frappa à la porte : c'était un homme d'environ 35 ans, décoré et se disant grand blessé de guerre. Il marchait péniblement et disait porter un corset de fer et appartenir à l'*Intelligence Service*. Il dit quelques mots en mauvais anglais à l'Américain et se saisit de la plaque que celui-ci portait à son cou ; il lut avec attention les indications qu'elle portait et la laissa à l'Américain. Paul sortit à ce moment et se rendit chez Lucien Proux lui faire part de ses appréhensions quant à cet homme qu'il n'avait jamais vu. Il apprit par la suite que l'individu s'était ensuite rendu chez Louis Gaspard qui refusa de lui donner des renseignements sur l'affaire.

Le lendemain dimanche, vers 11 h 30, Louis Gaspard demanda à Paul de l'accompagner chez Robert Germont. Ils y trouvèrent le couple Germont, les deux aviateurs Choate et Maury et un homme et une femme amis des Germont qui logeaient avec eux. Robert Germont leur offrit l'apéritif et vers midi ils les quittèrent. Paul prit alors congé de Louis Gaspard qui rentra chez lui où l'attendaient pour déjeuner sa femme Marie-Louise et son fils Jacques, ainsi que Micheline Martel, la domestique, qui finissait de préparer le repas en attendant l'arrivée de leurs invités : Édouard Massé et son épouse.

Marie-Louise Gaspard était employée comme commis principal des PTT au service du télégraphe (fig. 5). Désignée pour organiser la résistance au bureau de Vendôme, elle faisait dans son milieu une intense propagande antiallemande en faveur de la cause alliée. Vivante image du courage et du patriotisme féminin, elle entra aux côtés de son mari dans une opposition vigoureuse aux instructions officielles. Sa profession lui permettait de faire un contrôle journalier des impositions allemandes en marchandises à expédier en Allemagne, et de faire disparaître les étiquettes de destinations, ou de les modifier.

De son côté, Louis, banquier à Vendôme depuis les années 20, confectionnait de faux cachets lui permettant de fabriquer de fausses cartes d'identité qu'il distribuait abondamment auprès des jeunes sportifs du club de Vendôme dont il était l'un des dirigeants; ceci pour permettre de modifier les dates de naissance afin de

rajeunir ces jeunes gens et leur éviter ainsi d'être mobilisés par les Allemands pour aller travailler « volontairement » en Allemagne. Arrêté le 11 juin 1943 par la Gestapo sur dénonciation de Jules Dengremont, il fut incarcéré à la prison militaire de la caserne Maurice de Saxe à Blois, puis relâché pour manque de preuves le 24 juin (fig. 6), après avoir longuement été interrogé par la célèbre Mona, dite « Mona la Blonde », interprète auprès des autorités allemandes. De son vrai nom



Fig. 5 : Marie-Louise Gaspard.

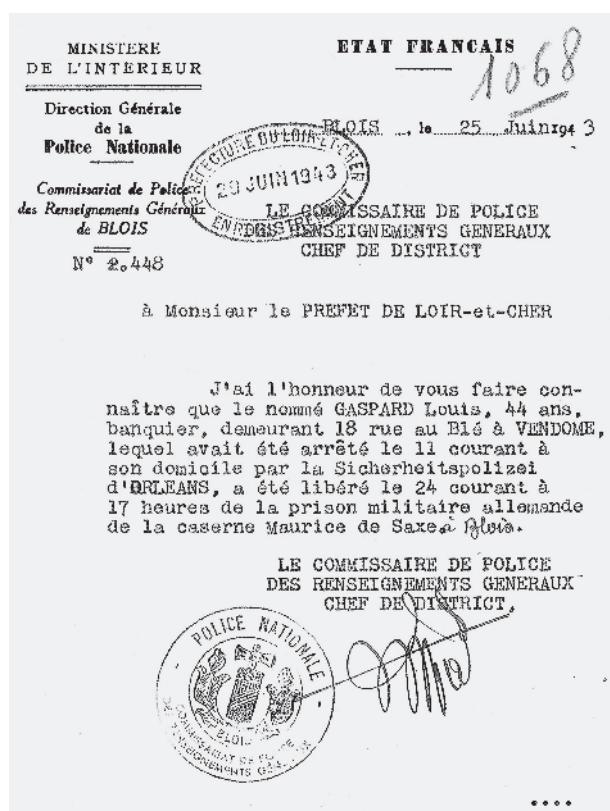


Fig. 6 : Acte de libération de Louis Gaspard de la prison de Blois en juin 1943.

Delphine Reimeringer, cette femme était le principal collaborateur de la *Gestapo* en Loir-et-Cher.

Jules Dengremont, célèbre collaborateur de Vendôme, prit la place de François Launay à la direction de l'imprimerie de la place Saint-Martin et du journal *Le Carillon*. En 1944, il fut nommé chef de la Délégation spéciale par le gouvernement de Vichy. Condamné aux travaux forcés, puis condamné à mort, il fut gracié par le général de Gaulle dans les années 1950. Il reste aux yeux des patriotes un symbole de forfaiture.

L'arrestation de Louis Gaspard a probablement été consécutive à un article non signé, ayant paru dans la *Dépêche sportive* du 13 mai 1943 et dans lequel une phrase avait trait à l'espoir de la libération de François Launay. Vice-président faisant fonction de président de la société de gymnastique « la patriote vendômoise », en l'absence de François Launay précédemment arrêté, cette arrestation était en fait supposée motivée par des propos ou actes de propagande anti-allemande. Intimement mêlé à ce concept de patriotisme, Louis Gaspard a su habilement faire coïncider « sport » et « résistance ».

Cette Résistance tant calomniée, décriée sous le nom de terrorisme, a fait au nez des Allemands un travail de termites dont l'ampleur ne s'est révélée qu'à la Libération.

Pendant l'occupation de la patrie, la vie bouleversée par l'exode de 1940, reprit peu à peu son cours. Pour beaucoup de Français, à part la présence des uniformes étrangers, rien ne parut modifié. On avait quelquefois changé d'occupation, mais on travaillait. Le ravitaillement était moins facile, mais on mangeait. La presse avait changé de ton, mais on la lisait. Les cinémas tournaient, les trains roulaient, le blé poussait, la vie continuait, lente, monotone, habituelle, et souvent on ne lui en demandait pas plus.

Mais il y avait d'autres Français, des vieux indomptables, des jeunes enthousiastes, des femmes héroïques, pour qui la présence de l'occupant était une honte permanente. Beaucoup de femmes résistaient mais leur rôle a souvent été oublié par l'histoire dans une époque si particulière où elles ne votaient pas encore.

Deuxième partie : l'arrestation, la prison, la déportation

Cette journée du 20 février 1944 restera à tout jamais inoubliable dans la mémoire de la famille Gaspard. Vendôme vécut ce jour-là l'un des plus tragiques épisodes de la Résistance.

Pendant qu'elle servait le délicieux rôti de porc qu'elle venait de cuisiner, Micheline Martel jeta un regard furtif par la fenêtre de la salle-à-manger vers la rue Renarderie, visible depuis la banque après les bombardements et l'incendie qui ont détruit une grande partie de la ville en juin 1940. Elle alerta aussitôt les Gaspard et leurs invités qu'un groupe d'hommes de la Gestapo, aidé d'une section armée de la *Feldgendarmerie* dont elle apercevait les uniformes allemands sur

le trottoir, venait de sortir de chez Lucien Proux, et semblait se diriger vers la rue au Blé. Une grave décision dut alors être prise. Quelqu'un avait parlé ! Louis Gaspard pensa qu'il allait être arrêté pour les mêmes motifs que la première fois, quand soudain on frappa à la porte. Il demanda alors à sa femme d'aller vite cacher les Américains dans la pièce située au fond de la cour derrière la banque, puis d'aller ouvrir après avoir recommandé à Micheline Martel de répondre : *Monsieur Gaspard est sorti*.

Il fallait quitter la maison le plus rapidement possible sans être vu pour ne pas être capturé. Sans réfléchir, Louis a donc pris la décision immédiate de sortir par l'issue arrière de la maison avec Jacques et ses convives.

Dans la précipitation, Édouard Massé en a oublié son manteau qu'il avait négligemment posé sur un dossier de chaise en arrivant.

Ils se retrouvèrent donc dans l'impasse des Écrevisses qui aboutissait d'un côté sur un bras du Loir et de l'autre sur la place Saint-Martin où étaient garés les véhicules des Allemands, à côté de la sous-préfecture. Louis et son fils décidèrent d'aller se réfugier chez une de leurs amies, M^{me} Angèle Sollier, ancienne institutrice et professeur de musique, qui habitait à l'autre bout de la ville, rue Bretonnerie.

Marie-Louise Gaspard fit alors preuve d'un courage, d'un dévouement et d'une abnégation exemplaires en se laissant arrêter et en laissant aux fugitifs le temps de s'éloigner. Grâce à cet exceptionnel don de soi, elle permit ainsi à son mari et à son fils d'être sauvés.

Celui qui sauve une vie sauve l'humanité tout entière, lit-on dans les textes sacrés.

Pendant sa course effrénée à travers la ville, une ville déserte et silencieuse, Jacques réalisa qu'à partir de cet instant, il ne retournerait plus jamais au collège Saint-Grégoire de Tours. Ce collège qu'il avait quitté deux semaines auparavant sans se douter des vacances qu'il aurait à passer, les plus mouvementées et les plus angoissantes de son existence.

En sortant de l'impasse des Écrevisses, Louis s'immobilisa de frayeur devant le nombre de véhicules allemands garés sur la place Saint-Martin. Édouard lui proposa alors d'entrer chez sa mère qui habitait entre l'impasse et la sous-préfecture, le temps de laisser partir les Allemands. Elle lui prêta des vêtements de femme, et put partir ensuite rejoindre son fils chez M^{me} Sollier.

Puis ils prirent le train pour se rendre chez des amis à Tours et c'est là qu'ils connurent la vérité du déroulement de l'opération : les Allemands pénétrèrent d'abord chez l'inspecteur Cordier, rue Guesnault, où était logé le capitaine Austin. Puis ils allèrent chez Lucien Proux, rue Renarderie, qui cachait les sergents Collins et Pace. Ils se rendirent ensuite chez les Gaspard où étaient les trois sergents Flint, Mac Carthy, et Saffell. Après avoir pillé la maison et s'être livrés à des vols très importants dans la banque, ils s'arrêtèrent enfin chez Robert Germont qui hébergeait Choate et Maury, faubourg Chartrain, non loin de la *Feldgendarmerie*.

Pendant ce temps-là, Paul Dujardin qui était invité à déjeuner chez des amis à Meslay, petit village près de Vendôme, ne se doutait de rien. Soudain, vers 15 heures, il vit arriver sa mère, essoufflée et inquiète, venue le rejoindre à pieds à travers champs. Elle lui relata les faits, le sommant de ne pas rentrer à la maison, mais de fuir vers Paris par le premier train qui partait de la petite gare de Pezou. Paul lui demanda de regagner au plus vite son domicile rue Guesnault, voisin de l'inspecteur Cordier, et de brûler l'uniforme du capitaine Austin qu'il avait caché dans le grenier.

Suite à ces arrestations, le groupe A fut complètement démantelé, et les Américains emmenés en Allemagne comme prisonniers de guerre.

Alors que Jacques fut conduit dans une petite pension dirigée par l'abbé Coupireau, curé de Pruniers, village à quelques kilomètres à l'ouest d'Angers, son père se rendit à Paris et intégra aussitôt le groupe de résistance Championnet, nanti de sa nouvelle identité : Guy Lory (**fig. 7**).

Marie-Louise, quant à elle, après avoir été interrogée à la *Feldgendarmerie* où elle resta silencieuse, fut emmenée ce même jour du 20 février dans la soirée à la maison d'arrêt de Blois en compagnie de Lucienne Proux et de Hélène Germont (**fig. 8 et 8 bis**). Micheline



Fig. 7 : Fausse carte d'identité de Louis Gaspard
(Les initiales sont conservées, mais inversées.).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DU POLICE
SÉCURITÉ NATIONALE

BLAIS 21 Février 1944

COMMISSARIAT DE POLICE
DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DE BLOIS
n° 676

Le COMMISSAIRE DE POLICE
CHIEF DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

& Monsieur le PRÉTET DU LOIR-ET-CHER,
& Monsieur le DIRECTEUR DES RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX & VILLE DE
& Monsieur le CHOCOTTAIN GÉNÉRAL AU QUARTIER DE
L'ORDRE A PARIS, RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
& Monsieur la PRÉFET D'ORLOIS & ORLÉANS
Int. de Pol. - Renseignements Génériax

Objet : Arrestations par police allemande à VENDOME
Référat : Mes informations n° 66 et 68 transmises par
messager télégphonie du 20.2.1944

Enfin l'heure nous te voit faire connaître que la Feldgendarmerie de VENDOME et la Sicherheitspolizei de BLOIS ont
procédé le Dimanche 20 Février, à l'arrestation à VENDOME de :

1^e - M. HOUIN René, 53 ans, né le 20 Mars 1892 à GONDEVILLE (L.-A.-C.), secrétaire général de la Sécurité-Police de VENDOME y demeurant, 7 rue Charles Chardard.

2^e - M. CHENIEX Gustave Raymond, Robert, 37 ans, né le 17 Avril 1906 à OULLORGEAS les BAZOIS (Orne) Inspecteur de Police des Renseignements administratifs détachés à VENDOME, y demeurant, 1 rue Guaspult, dont la femme et la fille âgée de 12 ans, arrêtée en même temps que lui est été également libérée dès 14 h 50.

3^e - M. RAEY Jean, 35 ans, né le 23 Avril 1889 à BLAYE (Gironde) commissaire de Police de la circonscription de VENDOME, y demeurant,

4^e - M. SOUILLY Louis, 55 ans, né le 5 Janvier 1889 à VILLEFRANCHE (L.-A.-C.) horticulteur et maire de VENDOME, y demeurant, rue de l'Algérie.

5^e - M. GIBAUD Louis, Antoine, 45 ans, né le 28 Février 1899 à BALAZUC sur UZÈZE (Gard) de Louis et de Laurette Karis, boucher, demeurant 18 rue du Plâtre à VENDOME. (Déjà arrêté du 11 au 24 Juin 1943 pour motif non établi).

* - **MONTEZI** Jeanne, 40 ans, née le 5 Septembre 1909 à **THONON-LES-BAINS** (Savoie) employée des P.T.T., épouse du précédent, même adresse.

¹⁷ - **DEBUET** Robert, Louis, 31 ans, né le 21 Juillet 1912 à **PARIS** (**) administrateur-comptable, demeurant 1 bis Rue Pauline Charron à **VINCENNES**.

* - **MONTEZI** alias **PIERRE-LOUIS**, 31 ans, né le 7 Septembre 1909 à **PARIS** (Vincennes) administrateur-comptable, époux du précédent, même adresse.

* - **DEBUET** Robert, 40 ans, né le 5 Juin 1906 à **ROUEN** (Seine-Maritime) instituteur public à **VINCENNES**, y demeurant 105 Rue Charron.

¹⁸ - **MONTEZI** Georges, 43 ans, né le 27 Juin 1907 à **MONTEZI** (L.A.C.) instituteur public, époux du précédent, même adresse.

¹⁹ - **DEBUET** Jeanne, 35 ans, née le 22 Juillet 1908 à **MONTREUIL** (Seine) institutrice, demeurant 7 Rue Baudotière à **VINCENNES**.

* - **MONTEZI** alias **ROBERT** Jeanne, 38 ans, née le 14 Mars 1909 à **MONTEZI** (L.A.C.) institutrice, épouse du précédent, même adresse.

²⁰ - **DEBUET** Pierre, 36 ans, né le 30 Avril 1905 à **VINCENNES** (L.A.C.) instituteur, fils des précédents, même adresse.

²¹ - **MONTEZI** Pauline, 33 ans, née le 29 Mai 1906 à **BRAMBOIS** (L.A.C.) institutrice professionnelle, demeurant 1 Rue Ramey (L.A.C.)

²² - **MONTEZI** Marguerite, 63 ans, née le 17 Mars 1893 à **MARANT** (L.A.C.) institutrice-féruiste, demeurant à **MARANT** (L.A.C.).

Toutes ces personnes ont été transférées dans les locaux de la Direction régionale de l'Intérieur, puis détenues le même jour, vers 20 h. à la section de Gendarmerie de **MONTS**, dont M. RAY qui a été libéré à la même heure et M. DEBUET qui a été gardé dans les locaux de la police judiciaire; M. MONTEZI et RAYON ont été de leur côté remis au Tribunal de **VERSAILLES** à 24 heures.

Les personnes susnommées ont été d'abord placées dans l'aspirant d'hébergement ou complètement d'hébergement de deux personnalités mentionnées dont deux ont été découvertes en étouffée de l'inspecteur CONDÉGUY lors de leurs arrivées, un document respectif de ce nom : GUERRARD, PROUD et CONDÉGUY.

M. DEBUET Jean, 25 ans, né le 8 Juillet 1909 à **VINCENNES** (L.A.C.) instituteur à **VINCENNES**, en position de disponibilité pour raison de santé legale n'a quitté **VINCENNES** que depuis quelconque heure, sauf bains et renouvellement par la police judiciaire pour la même affaire.

Il semble que les personnalités techniques dans l'affaire sont toutes parties de l'antécédent du quatrième assassinat dont le châtiment a été prononcé le 3 Février dernier au moyen de "la boussole" accusée de **MONTS** (L.A.C.) et dont les complices qui n'étaient pas en possession d'armes n'avaient pas été nécessairement jugés présent.

On ne sait ce qu'ont été les dernières actions de leur part, mais ce qui ressort de cette enquête de l'inspecteur régional est que l'inspecteur CONDÉGUY qui se fit à ce moment-là informer de l'antécédent de ces deux personnes n'a rien fait pour empêcher l'arrestation malgré les protestations de l'un d'eux "qui avait tout fait pour empêcher les personnes de l'antécédent".

Fig. 8 et 8 bis: Acte d'arrestation du 21 février 1944,
suite à la rafle du 20 à Vendôme.

Martel fut elle aussi auditionnée par les *Feldgendarmen* et relâchée aussitôt. Hélène Germont était accompagnée de la femme d'un des réfractaires que le couple Germont employait dans leur cabinet dentaire ; celle-ci fut arrêtée en même temps, bien qu'elle n'eût pas pris part à l'affaire. Sans doute à cause de son nom : Paulette Hadjedj. Les Germont avaient en effet souvent caché chez eux des familles juives.

Une institutrice de Rahart, Hélène Venot, soupçonnée d'avoir hébergé des parachutistes, fut arrêtée le 1^{er} mars et vint rejoindre aussitôt à la prison de Blois les quatre Vendômoises arrêtées le 20 février.

Le 24 mars, vers 9 heures, elles furent transférées à la prison d'Orléans par les autorités allemandes. Hélène Venot a pu avoir alors la visite de son frère et de sa nièce pendant la durée maximum autorisée de cinq minutes. À Blois, elle n'avait reçu qu'un colis (aucune visite n'était autorisée).

De son côté, Marie-Louise Gaspard n'avait bien sûr aucune nouvelle de son fils ni de son mari. Elle les avait bien vus s'enfuir de la banque ; mais depuis, qu'étaient-ils devenus ? Étaient-ils restés à Vendôme ? Et s'ils avaient réussi à fuir, où étaient-ils maintenant ?

Condamné à mort, Louis n'avait qu'une seule solution : rester caché incognito à Paris. Lui aussi se demandait ce qu'il était advenu à son épouse. Pensant naïvement que les Allemands ne prenaient pas les femmes, il espérait qu'elle soit toujours à la maison, et que les Américains n'aient pu être retrouvés.

Quant à Jacques, pour ne pas éveiller les soupçons, il s'était vu obligé de rester à la pension du curé de Pruniers, sans nouvelles de ses parents. Il savait que son père était parti, mais ne pouvait imaginer ce qu'il était arrivé à sa mère.

Dans l'après-midi du 13 avril, on annonça aux haut-parleurs de la prison d'Orléans que les détenues devaient préparer leurs affaires personnelles car elles allaient partir vers un endroit où elles seraient nettement mieux installées.

Début d'un lent processus de déshumanisation

Le 14 avril, dès l'aube, les prisonnières d'Orléans se mirent à chanter à tue-tête la Marseillaise en embarquant vers une nouvelle destination en direction de Paris. Quelques heures plus tard, elles arrivèrent à Romainville, petite ville de la banlieue nord-est de Paris. Depuis octobre 1940, les Allemands avaient pris possession du fort de Romainville pour en faire un camp d'internement sur décision de l'administration du Commandement militaire allemand installé à Paris.

Chaque détenu entrant au fort est enregistré et reçoit un numéro porté sur le registre général. Le numéro 4979 est attribué à Marie-Louise Gaspard (fig. 9 et 9 bis).

À partir de février 1944, le fort ne reçoit presque exclusivement que des femmes, les hommes étant

dirigés vers Compiègne. Après un accueil brutal et méprisant de la garde du fort, les détenues sont logées dans des sortes de casernes, dans de grands dortoirs contenant environ une cinquantaine de personnes, et dorment sur des châlits à deux étages, serrés les uns contre les autres, avec une seule couverture. Les repas sont limités à environ 200 grammes de pain et 10 grammes de matière grasse pour accompagner une soupe sans consistance. Les jours passent plus sordides les uns que les autres, sans aucune possibilité de communication avec l'extérieur.

Pendant ce temps, Louis Gaspard était logé en toute clandestinité chez des amis rue Ordener, dans le XVIII^e arrondissement de Paris, c'est-à-dire à quelques kilomètres de Romainville, sans se douter bien évidemment que sa femme fût si proche de lui.

Un mois passe, puis on demande aux détenues de rassembler leurs bagages ; elles doivent partir en transport le 13 mai de bon matin (fig. 10). Elles sont plusieurs centaines à partir de la gare de Pantin dans ce long convoi de wagons à bestiaux du 13 mai 1944 (567 selon les sources officielles, 705 selon le témoignage de rescapées). Pour quelle destination ? Embarquées très tôt le matin à raison de 80 par wagon, avec un peu de paille et quelques bancs en pourtour. Une tinette au milieu pour les besoins naturels, et pour seule ouverture, juste une petite fenêtre sur un côté du wagon, grillagée de fils de fer barbelés.

Il fait très beau, et même très chaud ce 13 mai. Un colis de la Croix rouge est remis à chacune des 705 détenues, avec biscuits, conserves, pain d'épices, confiture. Pas d'eau. Une rescapée raconte : *Nous y sommes restées toute la journée, sous le soleil brûlant, nous avions soif. Les cheminots, dans la gare, avaient des bouteilles d'eau mais un cordon d'Allemands empêchait tout contact. Nous ne sommes parties que le soir.*

Le train s'ébranle en fin de journée, la nuit commence à tomber, et pendant qu'il traverse la banlieue Est de Paris, la Marseillaise retentit de tous les wagons bien que l'hymne national fût interdit depuis 1940. Il fait sombre, le train roule en campagne toute la nuit. Elles ne savent pas où elles vont, mais la direction de l'est leur indique évidemment l'Allemagne.

Tant bien que mal, certaines écrivent des messages dans l'obscurité sur des morceaux de papier qu'elles lancent par les lucarnes des wagons dans l'espoir qu'ils seront trouvés.

Les allées et venues vers la tinette rendent l'atmosphère irrespirable. Une odeur nauséabonde règne dans le wagon. La tinette déborde. La gorge sèche, la langue épaisse, une soif terrible et inapaisable les envahit jusqu'à un arrêt à la frontière où un comité de la Croix rouge leur distribue une soupe qui apaise provisoirement leur faim et leur assèchement.

Puis cet infernal transport repart à travers l'Allemagne sans savoir pendant combien de temps ni jusqu'où. Après un arrêt de 12 heures autour de Berlin qui leur laissait penser qu'elles allaient débarquer, sous les bombardements, le train repart de nouveau toujours

Nr.	Name	Vorname	geboren	angefangen am:	verlassen am:	landesfremde Wandstelle	an:
4976	Mastelli	Nicole	12.4.28	19.4.44		Nancy	Sch.
77	Ravit, geb. Richard	Marcelle	16.8.20	"		"	"
78	Colombel.	Madeline	12.3.96	"		Orcéans	"
79	Gaspard, geb. Delbert	Marie	5.7.95	"		"	"
80	Spemont, geb. Nicolaus	Hélène	7.9.12	"		"	"
81	Hadjat, geb. Leroy	Paulette	26.7.13	"	13.1.	"	"
82	Proux, geb. Caleu	Lucienne	19.3.91	"	3.1.	"	"
83	Venot, geb. Neriere	Helene	7.3.16	"	3.1.	"	"
84	Bonnet, "	Jeanne	8.12.22	"	3.1.	14	"
85	Arimont, geb. Ruyot	Eulalie	14.7.01	19.4.44		Toulouse	"
86	Bernard	Clothilde	28.11.16	"		"	"
87	Bordes, geb. Borderie	Marcelle	12.5.07	"		"	"
88	Eckebest, geb. Leberry	Marguerite	19.11.00	"	3.1.	"	"
89	Pelot, geb. Mirrot	Juliette	18.7.06	19.4.44	3.1.	Dijon	"
90	Bouvorot,	Luzanne	23.11.24	"	3.1.	14	"
91	Briard, geb. Robert	Marthe	6.4.96	"		"	"
92	Courtot, geb. Meyer	Adèle	5.2.11	"	3.1.	"	"
93	Courvoisier, geb. Burkhardt	Marcelle	2.1.04	"	13 MAI 1944	"	"
94	Deville, geb. Curtz	Julienne	27.12.08	"	13 MAI 1944	"	P.H.M.
95	Frangier,	Helene	30.11.22	"	13 MAI 1944	"	Sch.
96	Haubourdin	Marcelle	17.8.24	"	13 MAI 1944	"	"
97	Hoffner, geb. Lion	Helene	2.4.95	"	13 MAI 1944	"	"
98	Melnati, geb. Peltier	Henriette	12.3.79	"	13 MAI 1944	"	P.H.M.
99	Mathey, Dore	André Louise	16.10.96	"	3 MAI 1944	"	P.H.M.
5000	Parigot, geb. Ginard	Louise	24.8.95	"	3 MAI 1944	"	Sch.
01	Roelore, geb. Bullier	Madeline	11.4.04	"	13 MAI	"	"
02	Rohner, geb. Batut	Simone	15.6.05	"	13 MAI	14	"
03	Thévenet, geb. Berger	Julienne	12.7.12	"	13 MAI	14	"
04	Maranges,	Reita	18.2.16	19.4.44	13 MAI	Toulouse	"
05	Maranges,	Maria	4.8.20	"	13 MAI 1944	"	"
06	Robert, geb. Collet	Marie Louise	24.3.15	"	3 MAI 1944	"	"

Fig. 9 : Fichier du camp d'internement de Romainville où apparaît le nom de Marie-Louise Gaspard sous le numéro 4 979.

Nr.	Name	Vorname	geboren	angefangen am:	verlassen am:	landesfremde Wandstelle	an:
4976	Mastelli	Nicole	12.4.28	19.4.44		Nancy	Sch.
77	Ravit, geb. Richard	Marcelle	16.8.20	"		"	"
78	Colombel.	Madeline	12.3.96	"		Orcéans	"
79	Gaspard, geb. Delbert	Marie	5.7.95	"		"	"
80	Spemont, geb. Nicolaus	Hélène	7.9.12	"		"	"
81	Hadjat, geb. Leroy	Paulette	26.7.13	"	13	"	"
82	Proux, geb. Caleu	Lucienne	19.3.91	"	3	"	"
83	Venot, geb. Neriere	Helene	7.3.16	"	3	"	"
84	Bonnet, "	Jeanne	8.12.22	"	3	14	"
85	Arimont, geb. Ruyot	Eulalie	14.7.01	19.4.44		Toulouse	"
86	Bernard	Clothilde	28.11.16	"		"	"

Fig. 9 bis : Détail du fichier de Romainville.

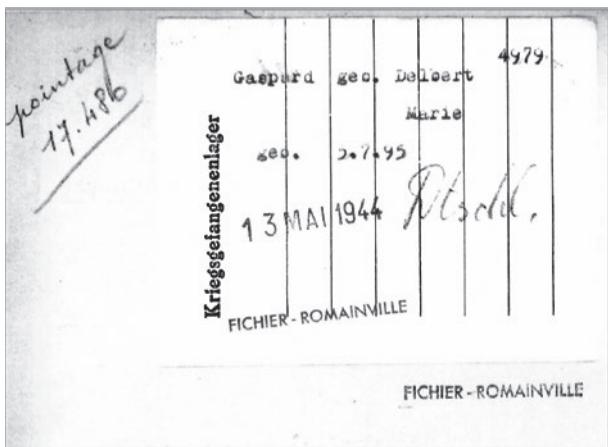


Fig. 10 : Ordre de départ de Romainville pour l'Allemagne.

vers une direction inconnue. Soudain, dans la nuit du 17 au 18 mai, soit cinq jours et quatre nuits après le départ de Paris sans pouvoir sortir des wagons, le train s'arrête brutalement vers 2 heures du matin, en pleine campagne. Les femmes sont épuisées. Où sont-elles ?

Les portes s'ouvrent avec fracas, de véritables cris de bêtes retentissent. De puissantes lampes torches aveuglent les détenues, les SS solidement armés vocifèrent, hurlent, frappent à coups de cravache, à coups de crosse de fusil et à coups de pieds pour les faire sauter à terre et les faire mettre en rang :

Schnell, schnell, raus! Springer, autreten zu fiinf, los (vite, vite, sautez, alignement par cinq, en avant!). Il fallait toujours aller vite. C'était très haut, mais il fallait sauter sur le ballast, loin du quai, valise à la main, exténuées, ahuries, suffoquées, environnées de chiens aboyants, excités et bondissants. Certaines tombaient, et sous la schlaget et les crocs, elles se relevaient.

Après cette bousculade indescriptible ponctuée de coups de crosse, elles doivent marcher, en rang par cinq pendant quelques kilomètres, dans le froid de cette nuit noire, à travers une forêt de pins qui leur permet de respirer enfin un peu d'air pur, et arrivent enfin devant un haut portail encadré de murs de cinq mètres de haut éclairés par d'énormes projecteurs qui les aveuglent. De chaque côté, des SS avec leurs chiens qui grondent, des soldats menaçants, mitrailleuses au poing braquées vers elles.

C'est là qu'enfin elles apprennent où elles sont : Ravensbrück.

«Ravensbrück, la rencontre du mal absolu.»

[Extrait d'une lettre écrite en 2008 par le président de la République, Nicolas Sarkozy, à l'occasion du centième anniversaire de Germaine Tillion]

Ravensbrück est un village situé en Allemagne orientale, dans la province de Mecklembourg, près de la petite ville de Fürstenberg-sur-Havel, à environ 80 kilomètres au nord-ouest de Berlin, près de la mer Baltique. La SS y fit construire un camp de concentration dès la fin 1938, sur un terrain d'une centaine d'hectares dans une zone insalubre et marécageuse autour d'un lac. Un vent glacé y souffle en permanence ; c'est pour cette raison que cette région au climat si rigoureux est appelée la « petite Sibérie mecklembourgeoise ». C'est le premier camp de femmes aménagé par les nazis.

Le propriétaire était l'un des plus grands criminels de tous les temps : Heinrich Himmler. Antisémit, antisémite, antichrétien, il a créé la religion de la Race en substitution du christianisme. À l'occasion des baptêmes, c'était le portrait d'Hitler qui remplaçait le crucifix sur l'autel. Ministre de la police, il a obtenu d'Hitler l'autonomie de la SS dont il était le chef.

Il était le principal actionnaire d'une société anonyme d'exploitation du camp. Il louait le terrain à l'État, et percevait une participation aux énormes bénéfices des usines d'armement et de poudre situées dans l'enceinte ou à côté du camp en fournissant une main-d'œuvre continuellement renouvelée. Tout était l'œuvre des prisonnières : aménagement du sol, dessèchement des marécages, jardinage, culture, menuiserie, plomberie, fabrication des robes d'uniforme, etc.

Tout était gris : le sol, le ciel, les bâtiments, et même le visage des prisonnières dans leur robe rayée. Pas un arbre, pas un brin d'herbe, pas un oiseau qui chante le lever du soleil en ce printemps 1944. Une interminable file d'attente se forme alors devant un bureau où chaque détenue doit donner son identité. Puis un appel commence par ordre alphabétique par groupe de 20 ou 25 pendant lequel chacune reçoit un numéro matricule comme du bétail.

Les dernières du convoi ne passeront que deux jours plus tard, après être restées tout ce temps-là dehors, assises ou debout et ne mangeant que les restes du colis donné au départ de Romainville. C'est le numéro 38858 qui est attribué à Marie-Louise Gaspard, appelée au début du deuxième jour. Ce numéro devient alors son nom (**fig. 11 et 11 bis**). Dès qu'elles ont reçu leur numéro matricule, les déportées n'ont même plus le droit de prononcer leur nom. Elles doivent apprendre en allemand ce numéro car c'est ainsi qu'elles seront désormais appelées lors des appels quotidiens.

Puis c'est le déshabillage total, la désinfection au grésil. Vient ensuite la douche, tantôt glacée, tantôt brûlante. Puis suit une pseudo visite médicale avec examen vaginal et rectal sans aucune hygiène. Après ces formalités administratives, elles reçoivent un paquet contenant une robe rayée, une culotte, une petite chemise en coton et une paire de galoches rarement à la bonne pointure. On leur donne un morceau de papier sur lequel est inscrit leur numéro matricule qu'elles devront recopier sur un petit rectangle de tissu blanc qui sera cousu sur la manche de leur robe. Mais

comment coudre sans fil ni aiguille ? Punitio si ce n'est pas fait en temps voulu.

Direction le logement : Block 15. Dans chaque baraque, qui pouvait entasser environ 600 à 700 femmes au lieu des 350 prévues, des châlits superposés de trois étages étaient alignés, serrés, où trois ou quatre détenues se partageaient une paillasse de 65 cm. de large, pleine de punaises.

Fig. 11 : Archive en provenance de Ravensbrück : Enregistrement des déportées au camp de concentration de Ravensbrück où apparaît le nom de Marie-Louise Gaspard sous le numéro 38 858 (1^{er} nom en haut de la page).

Fig. 11 bis : Détail du fichier d'arrivée à Ravensbrück.

Les journées, toutes plus éprouvantes les unes que les autres, commençaient par un appel, dès 3 h 45, après le réveil, par la sirène à 3 h 30. Puis le « petit déjeuner » qui se composait d'un quart de litre de décoction de glands grillés. Une vingtaine de robinets d'eau froide dans la *waschraum* pour l'hygiène de ces 700 femmes. Pas de savon, pas de serviette, pas de brosse à dents. Quant aux WC : deux rangées de six trous, sans porte, sans eau, sans papier.

Deuxième appel à 6 heures.

Un troisième appel à 12 h 45 avait lieu après la courte pause de midi pendant laquelle elles avaient droit, comme «déjeuner», à un petit bol d'eau trouble dans laquelle nageaient quelques débris de légumes, de feuilles et de racines.

Un quatrième appel le soir à 18 h 30, puis le «repas» qui se composait d'une ration de pain noir mélangé de paille. Ce pain sentait le moisé mais elles le mangeaient avec délice ! La faim les envahissait. Cette idée de la faim revenait sans cesse. Elles ne parlaient plus que de menus et trompaient les affres de cette faim en copiant des recettes de cuisine.

Ces cahiers de recettes, écrits sur de petits morceaux de papier ou de tissu, avec ce qu'elles pouvaient trouver en guise de crayon, faisaient partie d'une autre forme de résistance instituée par quelques détenues, pour faire face au lavage de cerveau imposé par les SS. Cette résistance intellectuelle se manifestait entre autres par la pratique de travaux manuels, l'écriture de poèmes, de dessins, etc. Pour Marie-Louise Gaspard : un petit cahier de recettes de cuisine. Le 6 juin, une lueur d'espoir éclaira les détenues, lorsque certaines d'entre elles firent courir la rumeur d'un débarquement allié sur les côtes normandes. Vrai ou faux ? La plupart ne saura jamais la vérité.

Elles restèrent ainsi environ quatre semaines en quarantaine dans le block 15, pendant lesquelles de nombreuses visites médicales ont été effectuées, avec des attentes interminables dans les couloirs. Obligées de se dévêter entièrement, sous l'humiliation des SS et des gardiens du camp, ces visites médicales ne servaient qu'à examiner les mains !

Fin juin, 300 déportées ont été envoyées de Ravensbrück au *Kommando* de Zwodau en Tchécoslovaquie, dans la région des Sudètes. De nombreux industriels profitaient de la main-d'œuvre bon marché à leur disposition. Après trois jours de voyage dans des wagons à bestiaux découverts, elles furent incorporées aux usines Siemens qui fabriquaient des pièces d'avions pour la *Luftwaffe*. Lever à 4 heures du matin, café (ou plutôt un liquide noirâtre), lit au carré, puis, toujours cinq par cinq, l'appel qui pouvait durer plusieurs heures, et enfin pour terminer la journée, 12 heures de travail. Et, bien sûr, l'appel du soir, plus redoutable que celui du matin, avant de rejoindre les châlits.

Marie-Louise, plus âgée que ses camarades et affaiblie par ses crises d'asthme de plus en plus rapprochées, fut affectée au *kommando* buanderie-lessive, chargée de laver le linge des officiers et des gardiens

du camp. Elle a toujours été très asthmatique toute sa vie. Elle ne pouvait respirer qu'à l'aide d'un inhalateur, que les gardiens du camp de Ravensbrück se sont empressés de lui retirer dès son arrivée (objet sans doute suspect et inutile pour eux...). Les jours, les semaines, les mois passèrent, de plus en plus durs, la nourriture de plus en plus rare, et les kilos aussi...

Pendant ce temps-là, Louis, caché incognito à Paris, faisait partie des mouvements parisiens : transport d'armes, de tracts, de documents, de journaux dont il assurait la distribution.

Le jour de la libération de Paris par la 2^e DB du général Leclerc, il prit part, dans la nuit du 24 août, à la bataille de la barricade de la rue du Hameau et de la rue Auguste Chabrières, dans le XV^e arrondissement.

Le 29, il put donc enfin revenir à Vendôme, après six mois d'absence. Mais en rentrant à la maison, quelle ne fut sa surprise ! Tout son appartement pillé. Plus de meubles, plus de linge, plus de livres, plus de timbres, plus d'argent, plus rien ! Le tout ayant été dévalisé par les Allemands au début du mois d'août. Il déposa une plainte à la gendarmerie, estimant son préjudice à plus de 100 000 francs (en 1944!).

Mais était-ce vraiment des Allemands qui s'étaient livrés à ce pillage ? Un procès-verbal de la gendarmerie nationale du 28 septembre 1944 fait état de deux individus inculpés d'intelligence avec l'ennemi, qui rôdaient dans Vendôme depuis le mois de juin.

L'un, dénommé Neunlitz, chauffeur de la Gestapo, se disait tantôt belge un jour, tantôt alsacien un autre jour.

L'autre, nommé Adams, patron du précédent, souvent en civil, revêtait parfois une tenue verte dont le col de la veste portait d'un côté 2-S en travers, et de l'autre une tête de mort. Ces deux hommes ont réquisitionné l'appartement des Gaspard le 20 juillet et l'ont occupé jusqu'au 8 août. Ils ont été arrêtés le 11 août, jour de la libération de Vendôme. Il semblerait qu'ils aient été des agents doubles, Français de la Gestapo, portant des uniformes allemands.

À Zwodau, le temps passant, la température baissait de plus en plus, jusqu'à atteindre - 25° à - 30° durant le mois de décembre. Comment résister à des températures pareilles quand on est asthmatique et si fragile, en restant des heures debout pendant les interminables appels, vêtue seulement d'une légère robe de coton. Marie-Louise, n'étant plus productive au camp, fut renvoyée à Ravensbrück où elle fut emportée le 28 décembre par une crise d'asthme fatale.

*Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie,
ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.*

VICTOR HUGO

Marie-Louise Gaspard, comme des millions d'êtres humains, n'a pas eu de cercueil. Son seul crime : défendre la liberté, l'égalité, la fraternité, qui sont les devises de notre pays. Elle a partagé le sort de millions

CITATION FOR MEDAL OF FREEDOM

Marie L. Gaspard, French Civilian,

fought most courageously for the cause of liberty by rendering aid of exceptional importance to members of the American and British armed forces who were evading capture in the enemy-occupied countries of Europe. The courage, bravery, and exceptional devotion to the common cause of freedom displayed by this person in undertaking such hazardous duties, knowing the price to be paid if apprehended, were a definite contributing factor to the termination of hostilities in this theater, meriting the highest degree of praise.



*The President
OF THE UNITED STATES OF AMERICA
has directed me to express to*

MARIE LOUISE GASPARD

*the gratitude and appreciation of the
American people for gallant service
in assisting the escape of Allied
soldiers from the enemy*

Dwight D. Eisenhower

DWIGHT D. EISENHOWER

General of the Army

Commanding General United States Forces European Theater

Fig. 12 et 13 : Citation de la Medal of Freedom décernée à Marie-Louise Gaspard à titre posthume sur proposition du général Eisenhower.

de juifs innocents et de résistants qui ont été condamnés pour le seul crime d'aimer leur pays.

Sur proposition du général Eisenhower, elle fut décorée à titre posthume par le président Truman de la *Medal of Freedom*, la plus haute distinction honorifique américaine décernée à un civil, que Louis Gaspard et Paul Dujardin reçurent également plus tard (**fig. 12 et 13**).

Le 18 décembre 1945, un décret établi par le général de Gaulle lui attribue la Médaille de la Résistance (**fig. 14**).

Elle reçut également à titre posthume la carte de Combattant Volontaire de la Résistance, ainsi que la carte de Déporté Résistant.

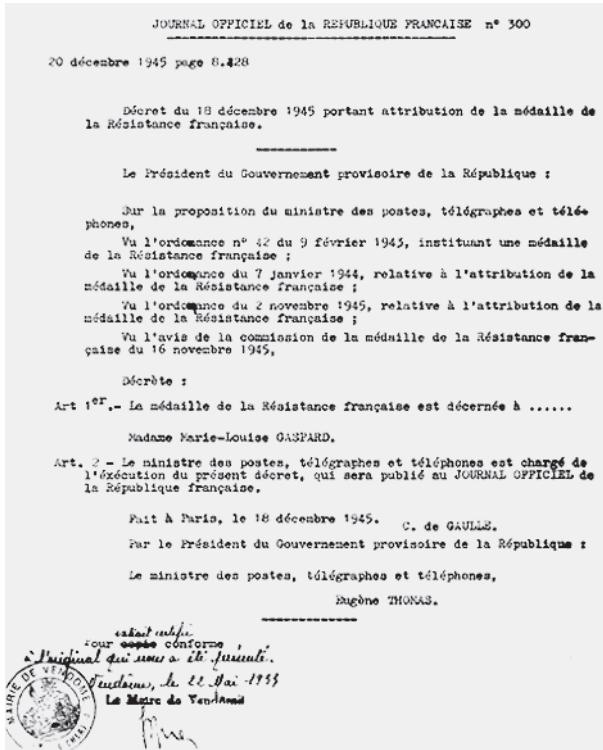


Fig. 14 : Journal Officiel du décret du général de Gaulle attribuant la Médaille de la Résistance à Marie-Louise Gaspard.

En 1963, au titre d'ayant cause, son fils Jacques (mon père) a été indemnisé par la République française de : 600 francs. LE PRIX D'UNE VIE ? !

Par arrêté du secrétaire d'État aux anciens combattants et victimes de guerre en date du 10 août 1992, il est décidé d'apposer, outre la mention « Mort pour la France », la mention « Mort en déportation » sur l'acte de décès de Marie-Louise Gaspard.

En 2015 (soit 71 ans plus tard !), la municipalité de Vendôme décide de nommer une voie de la ville au nom de celle qui fut la vivante image du courage, de la fierté, et du patriotisme français.

Et le 11 août 2015, jour anniversaire de la libération de Vendôme, la plaque « Impasse Marie-Louise



Fig. 15 : « Impasse Marie-Louise Gaspard », aboutissant sur l'impasse de la Cormegeaie. Plaque dévoilée le 11 août 2015.

GASPARD » fut dévoilée en présence de Monsieur le Maire et de nombreuses personnalités locales (fig. 15).

Bibliographie

- Bulletins de la Société archéologique du Vendômois (2014 et 2017), articles d'A.-M. DEUR-JOLY, « Le 5 février dans le ciel de Vendôme... ». CHOMBART de LAUWE (M.-J.), *Résister toujours*, Éd. Flammarion. DUJARDIN (P.), Interview du 16 décembre 2003 (enregistrement Images et sons en Vendômois et document manuscrit privé). FONTAINE (T.), *Les oubliés de Romainville, un camp allemand en France (1940-1944)*, Éd. Tallandier. LOISEL (J.-J.) et PASQUIER (J.-C.), *Des ténèbres à la lumière. Le Vendômois de 1939-1945*, Éd. Alan Sutton. « Les Cahiers du Rhône », *Ravensbrück*, Éd. de la Baconnière, Neuchâtel. POSTEL-VINAY (A.), *Vivre*, Éd. Grasset. RIGOLLET (G.), *Le Vendômois sous l'Occupation. Chroniques 1938-1945 de Munich à Hiroshima*. Vendôme, Éd. Vendôme-Rigollet. STREBEL (B.), *Ravensbrück*, Éd. Fayard. TILLION (G.), *Ravensbrück*, Éd. du Seuil.



Ronsard : bientôt 500 ans !¹

JACQUES-HENRI ROUSSEAU ET JEAN-JACQUES LOISEL

I. «Remonstrance au peuple de France» [extraits]

Commentaire par Jean-Jacques Loisel.

- [1] *La foy (ce dites vous) nous fait prendre les armes !
Si la religion est cause des alarmes,
Des meurtres et du sang que vous versez ici,
Hé ! Qui de telle foy voudroit avoir soucy ?
Si par fer et par feu par plomb par poudre noire
Les songes de Calvin nous voulez faire croire ?*
- [2] *Si vous eussiez esté simples comme devant,
Sans aller les faveurs des Princes poursuivant :
Si vous n'eussiez parlé que d'amender l'Église,
Que d'oster les abus de l'avare Prestrise,
Je vous eusse suivy, et n'eusse pas esté
Le moindre des suivans qui vous ont escouté.*
- [3] *Mais voyant vos couteaux, vos soldarts, vos gendarmes,
Voyant que vous plantez vostre foy par les armes ;
Et que vous n'avez plus ceste simplicité
Que vous portiez au front en toute humilité,
J'ay pensé que Satan qui les hommes attise
D'ambition estoit chef de vostre entreprise.
[...]*
- [4] *Je scias qu'ils sont cruels et tyrans inhumains :
N'agueres le bon Dieu me sauva de leurs mains,*

*Après m'avoir tiré cinq coups de harquebuse,
Encor il n'a voulu perdre ma pauvre Muse :
Je vis encor' Paschal, et ce bien je reçoy
Par un miracle grand que Dieu fist desur moy.
[5] Je meurs quand je les voy ainsi que harengères
Jetter mille brocarts de leurs langues légères,
Et blasphémer l'honneur des Seigneurs les plus hauts
D'un nom injurieux de Guysars et Papaux.
[6] Je meurs quand je les voy par troupes incognues
Marcher au carrefour ou au milieu des rues,
Et dire que la France est en piteux estat,
Et que les Guysians auront bien-tost le mat.
[7] Quant à moy je suis prest, et ne perdray courage,
Ferme comme un rocher, le rampart d'un rivage,
Qui se moque des vents, et plus le flot sallé
Sape et mine son pied, et moins est esbranlé.
[8] Au moins concédez nous nos priviléges mesmes,
Puis que vous deschirez les dignitez suprémes
Des Papes des Prélats par mots injurieux,
Ne soyez je vous pri' desur nous envieux,
Grondans comme mastins, si nos plumes s'aguisent
Contre vos Prédicants qui le peuple séduisent !
À la fin vous verrez après avoir osté
Le chaut mal qui vous tient, que je dy vérité.
[9] Vous Prince généreux, race du sang de France,
Dont le tige Royal de ce Roy print naissance,
Qui pour la foy Chrestienne outre la mer passa,
Et sa gloire fameuse aux Barbares laissa :
[10] Si vous n'aviez les yeux agravez d'un dur somme,*

1. Pour les motivations et l'objet de cette rubrique annuelle, voir BSAV, 2019.

*Vous cognoistriez bien tost que la fraude d'un homme
Bany de son païs l'esprit vous a pipé,
Et des liens d'erreur par tout envelopé.
[11] Il vous enfe le cœur d'une vaine espérance,
De gaigner nostre Empire il vous donne assurance,
Il vous promet le monde : et vous Prince très-bon,
Nay du sang invaincu des Seigneurs de Bourbon,
L'oreille vous tendez à ces promesses vaines,
Qui se boufent* de vent ainsi que bales pleines : (* gonflent)
Mais si d'un coup de pied quelqu'un les va crevant,
L'enflure fait un bruit, et n'en sort que du vent.
[...]*

[Ronsard, *Œuvres complètes*, Coll.
«La Pléiade», t. II, 1994, p. 1031 sq.²]

Commentaire

DATE DU POÈME ET CONTEXTE

Tout a commencé le 1^{er} mars 1562, avec un massacre de protestants perpétré à Wassy par les hommes du duc François de Guise. Depuis cette date, la violence s'est généralisée à l'ensemble du royaume et notamment aux pays de la Loire. Au printemps, la collégiale Saint-Georges du château de Vendôme a été saccagée. Les villes de la région – Beaugency, Blois, Tours... – n'ont pas été épargnées. Pierre de Ronsard a mis sa «plume de fer» au service de sa foi catholique et écrit, en mai, le «Discours des misères de ce temps». La situation n'ayant fait qu'empirer au début de l'automne, il a enchaîné par une *Continuation du Discours des misères de ce temps*.

On redoutait un débarquement de troupes anglaises en Normandie, pour prêter main-forte aux protestants. La ville de Rouen, que les Anglais occupaient, s'affirmant comme un pivot de leur dispositif, sa reconquête fut jugée primordiale. Au cours de cet épisode, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et lieutenant-général du royaume, fut blessé le 15 octobre et il devait mourir un mois plus tard, le 17 novembre. Entre-temps, Rouen avait capitulé le 26 octobre (fig. 1).

Le 25 novembre, son frère Louis, prince de Condé et chef du camp protestant, entreprit le siège de Paris, une capitale toute dévouée à la cause catholique. Il pensait mettre à profit l'éloignement de l'armée royale, encore en Normandie, d'autant plus qu'il venait de recevoir un important renfort de lansquenets allemands. Mais Paris tint tête, si bien que Condé modifia sa tactique : il mit fin au siège de la capitale le 10 décembre et se replia vers l'ouest, dans le but d'opérer une jonction avec 2000 soldats anglais.

Tout indique que Ronsard composa dans cette période sa puissante *Remonstrance au peuple de France*, forte de 820 vers. En effet, il donne lui-même



Fig. 1 : Portrait d'Antoine de Bourbon (coll. BCPV).

la fourchette de datation en situant sa rédaction *quand Paris avait sa muraille assiégée*, allusion évidente au siège de Paris par Condé. Michel Simonin, dernier grand biographe de Ronsard, resserre la chronologie entre le 6 et le 10 décembre 1562³.

- **Strophe 1** – Dans cette strophe, Ronsard attribue la pleine responsabilité du conflit armé aux protestants et à leur inspirateur français, Jean Calvin (Noyon, 1509 – Genève, 1564). Après de solides études de droit, celui-ci se tourna vers la théologie. Son œuvre maîtresse est *L'Institution de la religion chrétienne*, d'abord éditée en latin (1536), puis en français (1542). L'essentiel de sa vie se passa à Genève, sauf un bref séjour de trois ans à Strasbourg (fig. 2). À Genève, il se livrait régulièrement à la prédication et structura son Église à travers trois textes : *Les Ordonnances ecclésiastiques*; *Le Catéchisme*; *La Forme des prières*. Pendant le culte, il faisait appel au chant des *Psaumes* traduits par Clément Marot.

- **Strophe 2** – Ronsard laisse entendre qu'il est parfaitement conscient des abus et fautes de l'Église. Lui-même n'a pas hésité à les dénoncer dans des vers sans ambiguïté :

*Vous, Princes, et vous, Rois, la faute avez commise
Pour laquelle aujourd'hui souffre l'Église,
Bien que de votre temps vous n'ayez pas connu
Ni senti le malheur qui nous est advenu.
Votre facilité qui vendait les offices,*

2. Les références renvoient à la deuxième édition des *Œuvres de Pierre de Ronsard*, datée de 1994. La numérotation des strophes est faite par l'auteur de l'article.

3. SIMONIN (Michel), *Pierre de Ronsard*, Paris, Fayard, 1990, p. 244.



Fig. 2. : Jean Calvin (coll. Société d'histoire du protestantisme français).



Fig. 3 : Manoir de La Roche-Turpin, à Artins.

*Qui donnait aux premiers les vacants bénéfices,
Qui l'Église de Dieu d'ignorants farcissait,
Qui de larbins privés les Palais remplissait,
Est cause de ce mal [...]*

[Pléiade. II, 1028]

À cette époque se déroulait encore l'interminable concile de Trente (1542-1563), chargé de réformer l'Église catholique.

- **Strophe 3** – L'assimilation des protestants à une armée satanique est forte. Une note de l'éditeur scientifique précise : «Les biographies de Luther, notamment celle de Cochleé (*De actis et scriptis Martini Lutheri*, p. 2), donnaient à Satan un rôle capital dans la pseudo-vocation du réformateur.»

- **Strophe 4** – Ces quelques vers sont les seuls où Ronsard évoque son implication personnelle dans une action armée, sans que l'on puisse distinguer s'il s'est agi d'une tentative d'assassinat ou d'un combat local. Plusieurs contemporains, appartenant aux deux camps, accréditèrent une participation militaire du «gentilhomme vendômois» :

- Agrippa d'Aubigné (protestant) : *Le Vendômois fit ses légionnaires auxquels commanda pour un temps Ronsard, gentilhomme de courage et à qui les vers n'avaient pas ôté l'usage de l'épée* ;
- de Thou (catholique) : *Ainsi Ronsard qui ne pouvait plus souffrir l'insolence de ceux qui allaient impunément piller les Temples, forma une troupe de jeunes gentilshommes ; il se mit à leur tête et châta sévèrement un grand nombre de ces brigands. Mais sachant qu'il arrivait un corps de troupes du Mans, il se retira dans son presbytère*. En 1562, Ronsard possédait encore la cure d'Évaillé, au sud-est du Mans.

Il est indéniable que le poète fut gagné par la fureur guerrière du printemps 1562. *Le Discours à Guillaume des Autels*, publié en 1560, comporte ces vers :

*Ainsy que l'ennemi par livres a séduit
Le peuple desvoyé qui faussement le suit,
Il faut en disputant par livres le confondre,
Par livres l'assaillir, par livres luy respondre.*

Dans une édition du printemps 1562, le dernier vers est devenu : *Par armes l'assaillir, par armes luy respondre*. Avant de retrouver une forme plus sereine dans une édition de 1578 : *Par scavoir l'assaillir, par scavoir luy respondre*.

En réalité, le véritable chef de guerre des catholiques du Vendômois fut plutôt le neveu du poète, Louis de Ronsard, seigneur de la Possonnière. Celui-ci fut, par exemple, la véritable cheville ouvrière de l'assassinat de Gilbert Filhet de la Curée, seigneur de la Roche-Turpin (commune d'Artins) et lieutenant protestant du gouverneur du Vendômois, le 16 août 1564⁴ (fig. 3).

- **Strophe 5** – «Le chancelier de L'Hospital avait interdit l'usage de ce genre de noms. Une chanson huguenote de 1562 possède le refrain suivant : «Hau ! Hau ! Papegots / Faictes place aux Huguenots !» (H. Bordier, *Le Chansonnier huguenot du XVI^e siècle*, Paris, 1870-1871, t. II, p. 216).» (Pl. II, p. 1032, n° 7) (fig. 4). Le qualificatif de «guysards» vient du duc François de Guise, chef du camp catholique.

- **Strophe 6** – Le terme «mat» est emprunté au vocabulaire du jeu d'échecs : «échec et mat». La

4. Cet épisode fut certainement le fruit d'un complot plus large que ne le laisse entendre le récit de J. de Pétigny (Voir LOISEL J.-J., «Les Bueil et les Ronsard par-delà la forêt de Gâtines», *Mémoires de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Touraine*, année 2013, Tours, 2014; p. 180-191).



Fig. 4 : François de Guise (coll. BnF-Gallica).

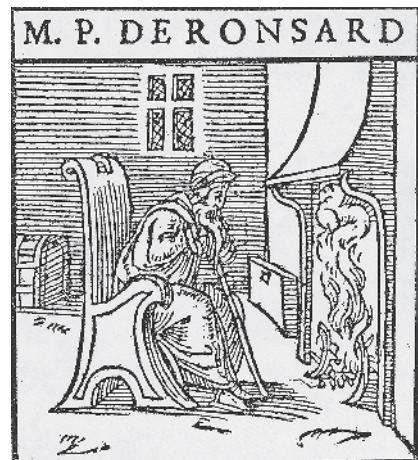


Fig. 5 : Caricature protestante de Ronsard.

phrase signifie que les partisans du duc de Guise seront vaincus.

- **Strophe 7** – Ronsard n'était pas un théologien et affichait une foi simple et traditionnelle :

*Il me plaît d'imiter le train de mes aïeux :
Je crois qu'en Paradis ils vivent à leur aise
Encore qu'ils n'aient suivi ni Calvin ni de Bèze*
(Pl. II, 1022).

- **Strophe 8.** – La publication de ses écrits contre les huguenots – pour l'essentiel en 1562-1563 – déclencha une vague de pamphlets protestants, dont certains d'une rare violence. Petit florilège :

- *Messire Pierre, pour ce que tu montres par signes très évidents que tu es fort malade de la teste [...] je t'envoie ces trois pilules pour purger ton cerveau.*

- *À l'ombre d'un clocher, tu te vautres et reposes
En tordant ton museau, puis deçà, puis delà,
Tu ronges le meilleur du crossillon que tu as
Guignant l'œil de travers, et grondant quand tu penses
Qu'on te veut arracher le plaisir de la panse*
- *Ronsard et ses ronsins, je laisse ronsarder
Qu'avec ses ronsardeaux, il ronsarde et ronsine
Qui, soit qu'il crache, ou tousse, ou bave, ou mouche
Ne rend plus que venin du nez ou de la bouche. (fig. 5).*

- **Strophe 9** – Ronsard s'adresse à Louis de Condé, frère d'Antoine de Bourbon et chef du camp protestant. Celui-ci était, en effet, descendant de saint Louis, dont le poète évoque ici les deux croisades qu'il initia vers la Terre Sainte, la seconde s'achevant par sa mort à Tunis (fig. 6).

- **Strophe 10** – Contrairement à ce qu'affirme Ronsard, Calvin ne fut pas banni du royaume de France.



Fig. 6 : Louis Ier de Bourbon-Condé, anonyme (RMN, château de Versailles) (crédit photographique : RMN / Château de Versailles).

- **Strophe 11** – Ronsard semble accréder la thèse d'un accord entre Calvin et Louis de Condé pour faire monter ce dernier sur le trône de France. Celle-ci n'est pas confirmée par les données historiques.

QUELQUES JOURS APRÈS...

Le 19 décembre 1562, quelques jours après la rédaction de la «Remonstrance au peuple de France», eut lieu, à Dreux, la première grande bataille de l'histoire des guerres de religion. L'armée royale était commandée par François de Guise, assisté du connétable Anne de Montmorency et du maréchal de Saint-André. Elle était forte de 17 000 hommes, dont 6000 mercenaires suisses et 2000 cavaliers (beaucoup

de nobles parmi eux). L'armée protestante, dirigée par Louis de Condé et l'amiral de Coligny, était inférieure en nombre – environ 15 000 hommes, selon Théodore de Bèze – mais comprenait de redoutables lansquenets allemands et de nombreux seigneurs venus des régions voisines. L'ambiance ne pouvait qu'être lourde pour la noblesse française déchirée et l'émotion a été bien traduite par le capitaine La Noue, surnommé le « Bayard protestant » :

Chacun pensait en soi-même que les hommes qu'il voyait venir vers soi n'étaient Espagnols, Anglais, ni Italiens... mais Français, voire des plus braves entre lesquels il y en avait qui étaient compagnons, parents, amis et que dans une heure il faudrait se tirer les uns sur les autres, ce qui donnait quelque horreur du fait sans diminuer le courage (fig. 7).

La bataille dura quatre longues heures et, au soir, chaque camp pouvait revendiquer la victoire : les protestants avaient capturé Montmorency, tué son fils ; Saint-André était mort ; les catholiques avaient fait prisonnier le prince de Condé et contraint l'ennemi à battre en retraite. La plupart des historiens s'accordent toutefois à attribuer la victoire aux catholiques.

Pour la fin d'une comédie

Commentaire par Jacques-Henri Rousseau.

Ce poème de Ronsard fut déclamé par l'ambassadeur de France en Angleterre, Michel de Castelnau Mauvisière, en épilogue à la trag-comédie (*La Belle Genièvre* tirée de l'*Orlando furioso* de L'Arioste) et représentée lors du carnaval de Fontainebleau en février 1564. Ronsard publia ces vers dans ses *Élégies, Mascarades et Bergerie* en 1565.

Mots-clés : Ronsard, Shakespeare, Sénèque, Épicète, Pétrone, Elisabeth Ire, « Théâtre du monde », Théâtre du Globe.

AVANT-PROPOS

Ces vers revêtent un intérêt très particulier dans la mesure où notre poète vendômois remet en lumière le thème cher aux stoïciens¹, celui du *theatrum mundi*. Pétri de culture antique, le Prince des Poètes a ainsi ravivé cette métaphore selon laquelle le monde est un théâtre et a été le précurseur de prestigieux dramaturges



Fig. 7 : Capture de Louis Ier de Bourbon-Condé à la bataille de Dreux, le 19 décembre 1562, (coll. Archives nationales).

de l'époque baroque comme Rotrou (*Le Véritable Saint Genest*) et plus encore de Shakespeare qui usera de cette métaphore dans de nombreuses pièces (*Le Marchand de Venise, Hamlet, Macbeth ou Comme il vous plaira...*) (fig. 8).

Dans cette comédie de Shakespeare, Jacques déclame ces vers que Ronsard aurait bien pu inspirer :

*Le monde entier est une scène,
Hommes et femmes, tous, n'y sont que des acteurs,
Chacun fait ses entrées, chacun fait ses sorties,
Et notre vie durant nous jouons plusieurs rôles.*
[Œuvres complètes de Shakespeare,
La Pléiade, II, 1959, p. 114.]

Quant à Ronsard, il faut rappeler qu'il avait adressé à la reine Elisabeth d'Angleterre, en 1565, les vers de son épilogue avec son recueil *Élégies, Mascarades et Bergerie*².

Il ne serait pas étonnant que Shakespeare ait eu connaissance de ces œuvres de Ronsard. Pas étonnant non plus que le théâtre du Globe, créé par ce grand dramaturge anglais, affiche sur son fronton l'épigramme

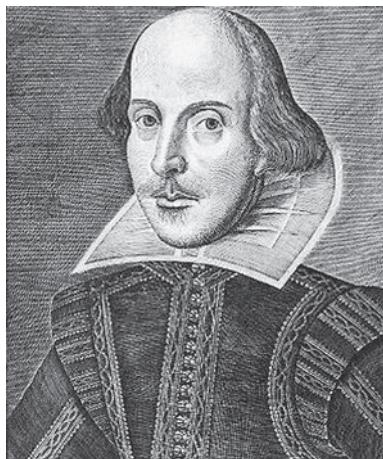


Fig. 8 : William Shakespeare, portrait par Droeshout.



Fig. 9 : Théâtre du Globe, Londres.

puisée chez les anciens Épictète, Sénèque, Pétrone et peut-être chez Ronsard.

*Totus mundus agit histrionem
«Le monde entier est un théâtre») (fig. 9).*

Le poème épilogue de Ronsard

*Pour la fin d'une comédie
Ici la Comédie apparaît un exemple³
Où chacun de son fait les actions contemple :
Le monde est le théâtre, et les hommes acteurs,
La Fortune qui est maîtresse de la scène,
Apprête les habits, et de la vie humaine
Les Cieux et les destins en sont les spectateurs.*

*En gestes différents, en différents langages,
Rois, Princes et Bergers jouent leurs personnages
Devant les yeux de tous, sur l'échafaud commun,
Et, quoi que l'homme essaye à vouloir contrefaire
Sa nature et sa vie, il ne saurait tant faire
Qu'il ne soit, ce qu'il est, remarqué d'un chacun.*

*L'un vit comme un pasteur, l'un est roi des provinces,
L'autre fait le marchand, l'autre s'égale aux Princes,
L'autre se feint content, l'autre poursuit du bien ;
Cependant le souci de sa lime nous ronge,
Qui fait que notre vie est seulement un songe,
Et que tous nos desseins se finissent en rien.*

*Jamais l'esprit de l'homme ici ne se contente,
Toujours l'ambition l'époint et le tourmente :
Tantôt il veut forcer le temps et la saison,
Tantôt il est joyeux, tantôt plein de tristesse,
Tantôt il est dompté d'amour et de jeunesse,
Contre qui ne peut rien ni conseil ni raison.*

*La bonté règne au Ciel, la vertu, la justice ;
En terre on ne voit rien que fraude, que malice,
Et bref tout ce monde est un publicue marché,
L'un y vend, l'un dérobe, et l'autre achète et change,
L'un a blâme en son fait, et l'autre en a louange,
Et ce qui est vertu semble à l'autre péché.*

*Le Ciel ne devait point mettre la fantaisie
Si près de la raison: de là jalousez,
De là se fait l'amour dont l'esprit est vaincu ;
Tandis que nous aurons des muscles et des veines,
Et du sang, nous aurons des passions humaines,
Car jamais autrement les hommes n'ont vécu.*

*Il ne faut espérer être parfait au monde :
Ce n'est que vent, fumée, une onde qui suit l'onde ;
Ce qui était hier ne se voit aujourd'hui.
Heureux, trois fois heureux, qui au temps ne s'oblige,
Qui suit son naturel, et qui sage corrige
Ses fautes en vivant par les fautes d'autrui.*

[La Pléiade, II, 1994, p. 843]



Fig. 10 : Sénèque. [Bibliothek des allgemeinen und praktischen Wissens. Bd. 5” (1905), Abriß der Weltliteratur, Seite 52].



Fig. 11 : Pétrone, gravure de 1707.



Fig. 12 : Portrait de Pierre de Ronsard par Benjamin Foulon (1555-1652) (coll. Musée de Saint-Pétersbourg).

NOTES

1. Ronsard avait lui-même emprunté ce thème aux anciens, en particulier à :
 - Épictète, Manuel (XVII) : *Souviens-toi que tu es acteur d'un drame que l'auteur veut tel [...]. Car ton affaire, c'est de jouer correctement le personnage qui t'a été confié ; quant à le choisir, c'est celle d'un autre.*
 - Sénèque : Pour ce philosophe latin, *la vie est une pièce de théâtre : ce qui compte ce n'est pas qu'elle dure longtemps, mais qu'elle soit bien jouée. L'endroit où tu t'arrêtes, peu importe. Arrête-toi où tu voudras pourvu que tu te ménages une bonne sortie* (**fig. 10**).
 - Pétrone : ce serait lui, selon les spécialistes, qui inspira directement l'épigramme du fronton du théâtre du Globe *totus mundus agit histrionem* dérivée de sa proposition : *quod fere totus mundus exerceat histrione* (« parce que le monde est un espace de jeu ») (**fig. 11**).

Remarque : Nous déplorons néanmoins que la critique littéraire contemporaine feigne d'ignorer que cette métaphore du *theatrum mundi* n'a pas eu clairement la permanence qu'on lui suppose. Affirmer qu'elle fut un poncif sans cesse repris à travers les siècles mériterait d'être illustré de références précises. Or on se limite au constat d'un bond de l'Antiquité à l'époque baroque et ceci sans citer Ronsard qui relança trente ans plus tôt ce thème dans plusieurs de ses poèmes ; ainsi, dès 1560, dans le *Discours à Odet de Coligny*, le poète vendômois explique :

*Tout ce qui est enclos sous la voûte des ciels
N'est sinon un théâtre ouvert et spacieux,
Où l'homme déguisé, l'autre sans faux visage,*

Joue sur l'échafaud un divers personnage. (* scène du monde ou du théâtre)*

[La Pléiade, II, 1994, p. 836]

Il serait bon d'approfondir cette question qui pourrait bien donner lieu à des travaux de thèse.

Le fait que ces vers de Ronsard aient été adressés à Elisabeth d'Angleterre en 1562 ne peut que conforter la thèse d'une influence majeure de Ronsard sur la permanence du thème du théâtre du monde dans le théâtre élisabéthain...

2. Voir « Discours à Très-illustre et très vertueuse princesse, Elizabeth, Royne d'Angleterre », [La-Pléiade, II, 1994, p. 11].

3. Pour la distribution des rôles dans cette tragicomédie de *La Belle Genièvre*, Ronsard, ordonnateur de cette cérémonie théâtrale, fit appel à des amateurs illustres comme il avait coutume de le faire pour jouer dans ses bergeries et églogues. Ces hauts personnages – le duc d'Anjou, sa sœur Marguerite, Condé, Lorraine, la duchesse de Nevers – incarnèrent donc des rôles divers du roi aux bergers Ainsi quittaient-ils l'échafaud du théâtre du monde (celui qui concerne leur condition de naissance) pour évoluer sur celui du théâtre spectacle, de la scène. Ronsard, auteur de l'épilogue, entendait, par le biais du théâtre, pacifier les relations entre tous ces princes très divisés au sujet des guerres de religion (Wassy ne remontait qu'à deux années !). Voici donc une des fonctions du théâtre qui, par le biais de la fiction, entend infléchir la marche du vrai monde. À noter que Ronsard, en investissant ce rôle, au risque d'une usurpation admise pour les seuls dramaturges, se substituait à la Fortune qu'il considérait pourtant comme « maîtresse de la scène ». Mais il était convaincu d'agir pour la bonne cause : la recherche de la paix... (**fig. 12**).

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES

La Société archéologique du Vendômois a ouvert sur son site internet, depuis des années, une rubrique consacrée aux ouvrages numérisés (voir au sommaire «Téléchargement»). On peut y trouver des titres anciens : *Dictionnaire du Vendômois*, de R. de Saint-Venant; *Histoire de Vendôme*, de l'abbé Simon; *Histouères de Maît' Batiau*, de R. Suard; *Rochambeau*, de J. E. Weelen; *Vie de Bouchard le Vénérable*, par Eudes de Saint-Maur, etc. Mais on y trouve aussi des études récentes : *Joseph Auguste Alexandre Beauchesne*, de J.-J. Loisel ; *Sainte Radegonde entre Loir et Cher*, du même auteur.

Ces publications électroniques sont téléchargeables gratuitement, tout comme les bulletins de la société. Elles sont simplement soumises à l'élémentaire obligation de citer leur référencement en cas de réutilisation totale ou partielle (citations) dans une publication. Cette rubrique a pour vocation de se développer et d'accueillir des études dépassant en nombre de pages les dimensions habituelles d'un article et n'ayant pas de perspective d'édition. Ces travaux doivent être présentés sous leur forme définitive (illustrations insérées et mise en page réalisée). Avant toute mise en ligne, ils seront soumis à l'approbation préalable du bureau de la Société archéologique du Vendômois, qui vérifiera leur conformité aux exigences d'objectivité scientifique, au respect desquelles la société a toujours veillé dans ses publications.

CONSIGNES ET CONSEILS POUR LES AUTEURS D'ARTICLES

TITRES

Il est très souhaitable de s'en tenir à trois niveaux de titres au maximum : **gros titre** en Times new roman, corps 16 gras ; **titre moyen** en Times new roman, corps 14 gras ; **petit titre** en Times new roman, corps 12 gras. Cette différenciation étant suffisante, il n'est pas utile de mettre des numéros, I, II, III ; 1, 2 3 ou des lettres, A, B, C ; a, b, c, devant les titres.

TEXTE

- Une règle impérative : **taper le texte** sur l'ordinateur «**au kilomètre**», c'est-à-dire sans mise en page, mais taper *en italique* le texte devant être imprimé *en italiques*. **Fournir obligatoirement un tirage papier de votre article.** On va évidemment à la ligne à la fin de chaque paragraphe. **Ne pas procéder à un retrait de début de paragraphe** : celui-ci sera effectué automatiquement par le maquettiste pour l'ensemble de l'article. **Pas d'espace entre les paragraphes ; pas de tabulations, ni de taquets.**

- Police : Times new roman, corps 11 (*la police utilisée au final dans le bulletin sera déterminée par les responsables de celui-ci*).

- Le texte ne comportera **ni termes en caractères gras, ni termes soulignés** (ceci évite la multiplication des types de guillemets dans un même texte). La mise en italiques sera utilisée dans certaines références bibliographiques (voir plus loin), pour des mots étrangers, latins ou appartenant à un dialecte ou parler local.

- Chaque article ne devra pas excéder **65 000 caractères**, espaces compris, et un **maximum de 12 photos**.

- Le texte sera précédé d'un **résumé de 1 000 signes maximum**, espaces compris.

- Les **mots-clés de l'article (10 au maximum)** seront précisés.

NOTES

- Les **appels de notes** doivent être placés dans le texte à l'emplacement souhaité et en exposant, sans mettre le chiffre entre parenthèses ou crochets. S'il y a une ponctuation – telle que virgule, point-virgule, point... – l'appel de note est placé avant. *Exemple* : [...] les vitraux de la Trinité de Vendôme¹. Ils représentent [...]

- Les **notes** doivent obligatoirement être saisies **en bas de page**, précédées du numéro correspondant dans le texte.

- La **numérotation** se fait donc **en continu**, d'un bout à l'autre de l'article.

CITATIONS ET ITALIQUES

- Les **citations seront mises en italiques sans guillemets entrant et fermant**. Les guillemets seront utilisés pour les citations à l'intérieur de citations (*ceci évite la multiplication des types de guillemets dans un même texte*). La mise en *italiques* sera utilisée dans certaines références bibliographiques (voir plus loin), pour des mots étrangers, latins, ou appartenant à un dialecte ou parler local.

ABRÉVIATIONS

- Petite liste non exhaustive parmi les plus usitées :

AN : Archives nationales ; AD : Archives départementales + n° du département (AD 41, AD 72...); AM : Archives municipales + nom de la localité (AM Vendôme, AM Montoire...); Arch. dioc. : Archives diocésaines + nom de la ville (Arch. dioc. Blois, Arch. dioc. Chartres...); BnF : Bibliothèque nationale de France ; BM : Bibliothèque municipale + nom de la localité ; BCPV : Bibliothèque communautaire du pays de Vendôme (anciennement BM Vendôme) ; BSAV : *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois* ; SSLC : Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher ; SAT : Société archéologique de Touraine, etc.

- Dans les références de bas de page, à la première apparition, mettre l'intitulé complet et introduire l'abréviation. *Exemple* : [...] Album Launay (Bibliothèque communautaire du pays de Vendôme ; par la suite : BCPV).

POINTS PARTICULIERS

- Les **points de suspension**. Ils peuvent avoir un rôle et un sens différents. *Exemple* : X avait eu beaucoup de chance jusqu'à ce jour ; mais les ennuis pourraient bien venir par la suite... En effet, dès le lendemain [...]. Les points de suspension ont effectivement la signification d'une situation en suspens. Dans ce cas, ils viennent à la suite du dernier mot de la phrase, sans espace de séparation avec le mot précédent. La phrase suivante reprend après un espace et avec une majuscule. Dans une citation, la formule (...) indique que c'est l'auteur de la citation qui a fait une coupure. Dans le texte ou une citation, la formule [...] indique que c'est l'auteur de l'article qui fait une coupure.

- Les **capitales** doivent être **accentuées** : À, É, È... (pour les trouver : Insertion. Caractères spéciaux).

- Mise en **exposant** : M^{me}, M^{lle}, M^{gr}, D^r... (M. pour Monsieur, et non Mr). La mise en exposant se fait avec l'icône X² de la barre d'outils.

- Les **siècles**. Ils sont transcrits normalement en **petites majuscules** (pour trouver celles-ci : Format + Police. Sur le tableau, cocher la petite case devant «petites majuscules» et taper le chiffre en minuscule : x, v, i, il s'inscrit en petite majuscule. Pour les plus avertis et pour aller plus vite, taper le siècle en minuscules (*exemple* : xvii; sélectionner et suivre la procédure ci-dessus ; on obtient : xvii). On doit écrire xvii^e et non xvii^{ème} (de même 2^e et non 2^{ème}, 3^e et non 3^{ème}, etc. Au fait, etc. n'a pas besoin d'être suivi de trois points, un seul suffit).

INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographie proprement dite

- Présentation dans l'**ordre alphabétique des auteurs**, nom en capitales suivi de l'initiale du prénom entre parenthèses : VASSORT (J.) – SAINT-VENANT (R. de) – BORDAS (abbé). Si deux auteurs, suivre l'ordre alphabétique : DESPRIÉE (J.) et LEYMARIOS (C.). S'il s'agit d'un ouvrage collectif, le faire apparaître à la lettre «C» : Collectif [ss. dir. LEBRUN (F.)] (= sous direction de François LEBRUN).

- Deux cas de figure pour l'intitulé de l'étude :

S'il s'agit d'un **livre**, *titre en italiques*, le reste en caractères droits ; le déterminant et le premier nom commun doivent être en majuscules ; pas de guillemets. BRISSET (P.), *Histoire de Montoire*, Montoire, 1936.

Quand il est connu, le nom de l'éditeur peut être indiqué après le lieu d'édition : PASQUIER (J.-C.), *Le château de Vendôme*, Vendôme, Éd. du Cherche-Lune, 2012.

S'il s'agit d'un **article**, titre entre guillemets et en caractères droits, la publication ou revue en *italiques* : CLÉMENT (P.), «Monographie de la paroisse des Hayes en Vendômois», BSAV, 1905, p. 143-186.

Référence bibliographique dans les notes

Si l'ouvrage ou l'**article** est cité complètement dans une bibliographie, on peut abréger l'intitulé dans les notes de bas de page. **Exemples** : SAINT-VENANT (R. de), *Dictionnaire* [...]. ROCHAMBEAU (A. de), «Épigraphie [...]». À la deuxième apparition de la référence, écrire : SAINT-VENANT (R. de), *op. cit.* (= ouvrage cité). Si la même référence revient dès la note suivante, écrire simplement : *Ibid.* (= de même).

ICONOGRAPHIE

Les documents et illustrations

Établir une numérotation des illustrations et documents selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Les fichiers des illustrations doivent être numérotées 01, 02, 03... 09, 10, 11..., et mis dans un dossier illustrations. L'emplacement souhaité de l'appel à illustration sera indiqué dans le texte de la manière suivante : (fig. 1), (fig. 2), etc.

Les légendes des illustrations doivent être tapées à la suite des notes, en fin d'article. Elles doivent être complètes, mentionnant la source de la photo, les droits de reproduction,

etc. La provenance est indiquée, s'il y a lieu, en fin de légende : [coll. AD 41]; [coll. musée de Vendôme]; [coll. part.] [coll. RMN], etc. Ne pas confondre avec les mentions de cliché [cl.] qui apparaissent dans un crédit photographique.

Qualité des photos

Les illustrations doivent être fournies au format jpg, tif, eps ou pdf exclusivement. Un tirage papier de ces illustrations devra être fourni. La définition de ces illustrations doit être de **300 dpi pour les photos et de 600 dpi pour les documents au trait**. Il est préférable d'avoir des documents dans une qualité supérieure (ceux fournis en qualité inférieure seront susceptibles d'être flous voire illisibles une fois imprimés).

Documents scannés

Numeriser de préférence en couleur, même s'il s'agit de cartes postales anciennes ou de vieilles photos sur papier (300 dpi ou 600 dpi si possible). On peut aller à 600 dpi pour des plans, coupes, cartes, croquis... De même pour des photos nciennes de petit format. Se méfier d'images ou de documents téléchargés sur Internet qui sont généralement de trop basse résolution. Ne pas oublier que certaines illustrations peuvent nécessiter une **autorisation**, voire un **droit de reproduction** (dans ce cas, nécessité d'un contact préalable avec le président de la SAV). D'une façon générale, les photocopies doivent être proscrites.

Pour résumer, fournir les légendes à la fin du texte, indiquer l'emplacement de l'illustration dans le texte et fournir les fichiers correspondants à ces illustrations, le nom du fichier devant être clair ou du moins suffisamment explicite. Lors de la relecture, les corrections doivent être écrites lisiblement, en utilisant les signes de corrections usuels.

Crédit photographique

Le **crédit photographique** est traité séparément des mentions en légende et il est appelé à apparaître en fin d'article. Le mieux sera, pour l'auteur, de le mettre sur le même fichier que le texte et les légendes, après ces dernières.

Quelques exemples. Si plusieurs références, les mettre dans l'ordre alphabétique :

Crédit photographique : BnF : fig. 3 – fig. 6 – fig. 15. DUPRÉ S. : fig. 4 – fig. 8 – fig. 12. HASLÉ N. : fig. 1 – fig. 5 – fig. 10. RMN : fig. 9.

Si les photos sont l'œuvre du même photographe :

Crédit photographique : toutes les photos sont l'œuvre de Serge DUPRÉ.

Si la plupart des photos sont l'œuvre du même photographe :

Crédit photographique : les photos sont l'œuvre de Serge DUPRÉ, sauf indications contraires. HASLÉ N. : fig. 1 – fig. 5 – fig. 10. RMN. : fig. 9.

CORRECTION DES ÉPREUVES

Ne corriger que les coquilles de l'imprimeur. Ne rien rajouter, ni enlever, ni transformer, ce ne sera pas accepté, car cela est facturé. Bien corriger l'article en amont. Le fichier pdf de votre article est à retourner, annoté de vos éventuelles remarques et suggestions, que seul le comité de lecture jugera utile ou pas de respecter, à l'adresse suivante : **referent@vendomois.fr**



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE SCIENTIFIQUE & LITTÉRAIRE DU VENDÔMOIS

Hôtel du Saillant, 47, rue Poterie
BP 30023, 41101 VENDÔME cedex
Tél. : 09.73.58.84.64. – Fax : 09.78.58.84.64
Courriel : contacts@vendomois.fr – Site internet : www.vendomois.fr

Fondée en 1862 et reconnue d'utilité publique en 1877, la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois compte actuellement plus de 300 membres cotisants. Son champ d'action s'étend principalement, mais pas exclusivement, à l'arrondissement de Vendôme. Son but est d'étudier et de faire connaître le passé de notre région à travers une recherche pluridisciplinaire, de la préhistoire à l'histoire contemporaine, sous tous ses aspects et de mettre ainsi en valeur son entité bien particulière.

Depuis plus de 150 ans, elle tient deux assemblées générales annuelles et propose, en outre, des conférences et animations diverses tout au long de l'année. Elle édite un bulletin où sont publiés les travaux de ses membres : cette œuvre collective, d'une valeur irremplaçable, constitue aujourd'hui un ensemble de plus d'une centaine de volumes. Le bulletin est en outre diffusé, sous forme d'échange, à plus de 70 sociétés savantes avec le concours de la DRAC, du Conseil départemental et de la ville de Vendôme.

Notre Société organise, au printemps, des sorties dans des lieux le plus souvent inédits et fermés au grand public.

Elle met à la disposition de ses membres, chaque mercredi et vendredi après-midi, une importante bibliothèque riche de plus de 15 000 volumes d'histoire tant locale que nationale. Elle détient en outre des documents précieux et uniques à la disposition des chercheurs. La bibliothèque est informatisée pour le fonds local et les tables (auteurs, matières) des bulletins depuis 1862.

Elle a également fondé le musée de Vendôme où sont présentées de remarquables collections et continue d'entretenir avec ce dernier des relations privilégiées.

Notre Société a plus que jamais l'ambition de poursuivre sa "mission" en développant encore ses activités. C'est la raison pour laquelle elle serait heureuse de vous compter parmi ses membres. L'adhésion à la Société (cotisation annuelle à partir de 35 €, 15 € pour les étudiants) donne droit au bulletin annuel, à l'accès à la bibliothèque et à la participation aux diverses manifestations qu'elle organise.



DEMANDE D'ADHÉSION

*à retourner avec
votre règlement à :*

**SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DU VENDÔMOIS**

47, rue Poterie
Hôtel du Saillant
BP 30023
41101 Vendôme cedex

Nom et prénom :

Adresse :

Courriel :

SOUHAITE ADHÉRER à la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois, et vous prie de trouver ci-joint un chèque de 35 € (15 € étudiant).

à , le

SIGNATURE

À LIRE ATTENTIVEMENT

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ :

Société Archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois
47, rue Poterie, Hôtel du Saillant - BP 30023 - 41101 Vendôme cedex.
Téléphone : 09.73.58.84.64 - Fax : 09.78.58.84.64
Courriel : contacts@vendomois.fr – Site internet : www.vendomois.fr
Compte-chèques postal : La Source 665-33 J.

Cotisation annuelle donnant droit au bulletin de la même année : à partir de 35 € (15 € étudiant). Il est agréable au trésorier de remercier les adhérents qui majorent volontairement leur cotisation. Leur générosité nous est précieuse et nous exprimons à tous ceux qui peuvent nous aider ainsi notre profonde gratitude. Pour nos amis dont les cotisations ne sont pas recueillies à domicile, nous souhaitons que chacun ait à cœur de verser sa cotisation dès le début de l'année et prenne conscience du service qu'il nous rend en évitant des frais de poste de plus en plus onéreux. **En conséquence, le bulletin ne sera envoyé qu'aux membres s'étant acquittés de leur cotisation.** Nous avons à envisager une augmentation constante des frais d'impression et d'acheminement postal. Nous pouvons les atténuer en augmentant le nombre de nos adhérents.

AVIS IMPORTANTS

Pour compléter ses collections, la Société accepterait avec reconnaissance le don d'exemplaires anciens du Bulletin (depuis 1862).

Les opinions émises au cours des communications ou publiées dans le Bulletin n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs. Tout article est strictement la propriété de l'auteur et de la Société. Tous droits de reproduction partielle ou totale sont formellement réservés. Tout travail remis à la Société pour être publié au Bulletin doit être dactylographié et porter indication des paragraphes, des sous-titres et de la ponctuation ; en bref, être définitif (avec résumé et mots-clés). Il doit être remis avec CD. Tout auteur d'article peut demander un tiré-à-part à ses frais. Dans ce cas, il sera de son intérêt de s'entendre directement avec l'imprimeur dès la première correction d'épreuves. Nul ne peut, individuellement ou collectivement, se réclamer de la Société Archéologique sans autorisation préalable. Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'une enveloppe affranchie pour la réponse.

La Société archéologique vous remercie vivement de votre générosité

Association reconnue d'utilité publique. En nous aidant, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux. **Particuliers** : vous pouvez déduire de votre impôt 66 % de votre don dans la limite de 20 % du revenu imposable. **Entreprises** : vous pouvez déduire la totalité de ce don de votre bénéfice imposable dans la limite de 3,25 % du chiffre d'affaires. Un reçu vous sera adressé sur simple demande.

IMPRIMÉ EN MARS 2020 SUR LES PRESSES DES
ÉDITIONS LA SIMARRE À JOUÉ-LÈS-TOURS (FRANCE)
DÉPÔT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 2020
www.editeur-imprimeur-tours.fr

ISSN : 1153-2513

LISTE DES OUVRAGES EN VENTE À LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

- *Table méthodique et par noms d'auteurs*, années 1862-1992

- *Bulletins anciens*, depuis 1862

- *Bulletins spéciaux* :

*L'archéologie de la vallée du Loir vendômois (de Vendôme à Cloyes)
et l'apport de la photographie aérienne (1984)*

Bulletin spécial Ronsard (1984-1985)

*L'archéologie de la vallée du Loir vendômois :
le château de Fréteval et l'Acheuléen d'Artins (1987)*

- *Mémoires de Marie Du Bois, sieur de Lestourmière et du Poirier, 1647-1676*, par Louis de Grandmaison

- *Vendôme pendant la Révolution, 1789-1799*, par l'abbé Ch. Métais (réédition 1989)

- *Ronsard, les fêtes du IV^e centenaire en Vendômois*, 1924

- *Catalogue raisonné des Basidiomycètes*, par L. Legué

- *Quelques particularités sur la vie de Ronsard*, par Rémy Fouquet

- *Les peintures murales de l'église du Villers (La Chapelle-Saint-Martin)*, par M^{lle} S. Trocmé

- *Les peintures murales de l'église de Saint-Boaire*, par M^{lle} S. Trocmé

- *Les peintures murales de l'église de Saint-Arnoult*, par M^{lle} S. Trocmé

- *Les peintures murales de l'église de Couddes*, par M^{lle} S. Trocmé

- *Les peintures murales de l'église de Villemardy*, par M^{lle} S. Trocmé

- *Les peintures murales de l'église d'Alluyes (Eure-et-Loir)*, par M^{lle} S. Trocmé

- Tableau : *Généalogie des seigneurs de Fréteval (Loir-et-Cher) (XI^e-XIII^e siècle)*

- *Chronologie des gouverneurs du château de Fréteval (XIII^e-XV^e siècle)*, par Claude Leymarios

- Tableau : *Chronologies comparées des comtes de Blois, des comtes de Vendôme et des familles seigneuriales vendômoises (X^e-XVI^e siècle)*, par Claude Leymarios

- *Actes du 14^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Blois, 16-17-18 octobre 1987)*

- *Moi Marie du Bois, gentilhomme vendômois, valet de chambre de Louis XIV*, par M. François Lebrun

- *Les cahiers de doléances dans le bailliage secondaire de Saint-Calais*, par Jean Arnould

- *La Grande Bretèche d'Honoré de Balzac*, illustré par Ch. Portel

- *Aperçu sur l'époque gallo-romaine*, par Daniel Pussot

- *À l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française*, par R. Bouis

- *Les papiers d'un laboureur au siècle des Lumières*, par Jean Vassort

- *Cadrans solaires en Loir-et-Cher*, par M. Polge

- *Si le Fresne m'était conté*, par Paul de Brantes

- Poster, superbe image de Vendôme, tirage sur papier couché mat de 170 g/m²

- Épreuve de luxe, sur papier rivoli tradition 25 % chiffon 170 g/m², numérotée, signée par l'artiste (Francis Bordet), tirage limité

